

Étude des effets nets des mesures
actives offertes aux individus
de la clientèle des personnes
sans soutien public du revenu,
3^e cycle d'évaluation

RAPPORT D'ÉVALUATION

Direction de l'évaluation
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
Novembre 2022

COLLECTE DE DONNÉES DU SONDAGE

Consortium SOM inc. et Advanis Jolicoeur

COLLECTE DE DONNÉES ADMINISTRATIVES

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
Revenu Québec

ANALYSE ET RÉDACTION

Philippe Blais, Direction de l'évaluation

Alexis Martin, Direction de l'évaluation

Emel Pokam, Direction de l'évaluation

Frédéric Savard, Direction de l'évaluation

Rébecca Tremblay, Direction de l'évaluation

MISE EN PAGE

Julie Dubreuil, Direction de l'évaluation

COMITÉ D'ÉVALUATION

Direction de l'évaluation, Direction générale de la gouvernance, de l'analyse et de la performance

Direction des ressources externes, Secteur Emploi-Québec

Direction des mesures et des services aux individus, Secteur Emploi-Québec

Direction des mesures et des services aux entreprises, Secteur Emploi-Québec

Direction des politiques d'emploi et des stratégies, Secteur Emploi-Québec

Direction de la planification et de la reddition de comptes, Secteur Emploi-Québec

Afin de faciliter la lecture du présent texte, nous avons employé le masculin comme genre neutre pour désigner aussi bien les femmes que les hommes.

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2023
ISBN : 978-2-550-94611-3 (PDF)

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	1
1 MODÈLE LOGIQUE DES MESURES ACTIVES.....	3
1.1 RAISON D’ÊTRE	3
1.2 CIBLES ET CLIENTÈLES CIBLES	3
1.2.1 Conditions générales d’admissibilité des individus aux mesures actives.....	4
1.2.2 Admissibilité des individus qui satisfont aux conditions générales d’admissibilité	4
1.3 OBJECTIFS.....	5
1.4 NATURE DE L’INTERVENTION	6
1.4.1 Généralités	6
1.4.2 Services d’aide à l’emploi (SAE).....	6
1.4.3 Projet de préparation à l’emploi (PPE)	8
1.4.4 Mesure de formation de la main-d’œuvre (MFOR) – volet Individus	9
1.4.5 Subvention salariale (SSAL)	11
1.4.6 Programme d’aide à l’intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi (PRIIME).....	11
1.4.7 Intégration en emploi de personnes formées à l’étranger référées par un ordre professionnel (IPOP).....	13
1.4.8 Soutien au travail autonome (STA).....	13
1.5 RESSOURCES HUMAINES, MATÉRIELLES ET FINANCIÈRES	15
1.6 PROCESSUS OPÉRATIONNELS.....	16
2 STRATÉGIE D’ÉVALUATION DES EFFETS NETS	18
2.1 ENJEUX ET QUESTIONS D’ÉVALUATION.....	18
2.2 MÉTHODOLOGIE	21
2.2.1 Population quasi expérimentale.....	21
2.2.1.1 Population quasi expérimentale visée	22
2.2.1.2 Population de participants à l’étude et stratification.....	29
2.2.1.3 Plan de sondage et échantillons de participants.....	32
2.2.2 Population de comparaison.....	34
2.2.2.1 Population de comparaison et stratification.....	34
2.2.2.2 Plan de sondage et échantillons de comparaison	35
2.2.3 Taux de réponse et taux de consentement.....	36
2.2.4 Définition des indicateurs.....	38
2.2.5 Traitement de données	45
2.2.5.1 Méthode d’analyse	45
2.2.5.2 Bases de données et effectifs disponibles	46
2.2.5.3 Pondération et variance des estimations.....	50
2.2.6 Lignes directrices sur l’interprétation des données	52
2.2.7 Portée et limites de l’étude.....	57

3	RÉSULTATS NETS DE L'ENSEMBLE DES PARTICIPANTS SANS SOUTIEN PUBLIC DU REVENU	62
3.1	INSERTION EN EMPLOI.....	62
3.2	CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI OCCUPÉ DANS L'ANNÉE SUIVANT LA PARTICIPATION	67
3.3	CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI OCCUPÉ AU MOMENT DU SONDAGE	69
3.4	RECOURS À L'ASSISTANCE SOCIALE	70
3.5	RECOURS À L'ASSURANCE-EMPLOI.....	71
3.6	UTILISATION D'AUTRES MESURES OU ACTIVITÉS OFFERTES PAR LES SERVICES PUBLICS D'EMPLOI.....	73
3.7	VIE SOCIALE ET PROFESSIONNELLE	74
3.8	SYNTHÈSE	75
4	RÉSULTATS NETS DES PARTICIPANTS SANS SOUTIEN PUBLIC DU REVENU PAR MESURE ACTIVE	76
4.1	SERVICES D'AIDE À L'EMPLOI (SAE) – GLOBALEMENT	76
4.1.1	<i>Insertion en emploi.....</i>	<i>76</i>
4.1.2	<i>Caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation.....</i>	<i>80</i>
4.1.3	<i>Caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage.....</i>	<i>81</i>
4.1.4	<i>Recours à l'assistance sociale.....</i>	<i>83</i>
4.1.5	<i>Recours à l'assurance-emploi.....</i>	<i>84</i>
4.1.6	<i>Utilisation d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi</i>	<i>85</i>
4.1.7	<i>Vie sociale et professionnelle</i>	<i>86</i>
4.1.8	<i>Synthèse</i>	<i>88</i>
4.2	SERVICES D'AIDE À L'EMPLOI (SAE) - SERVICES UNITAIRES.....	89
4.2.1	<i>Ensemble des services unitaires</i>	<i>89</i>
4.2.1.1	<i>Insertion en emploi</i>	<i>89</i>
4.2.1.2	<i>Caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation</i>	<i>93</i>
4.2.1.3	<i>Caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage</i>	<i>94</i>
4.2.1.4	<i>Recours à l'assistance sociale.....</i>	<i>96</i>
4.2.1.5	<i>Recours à l'assurance-emploi.....</i>	<i>96</i>
4.2.1.6	<i>Utilisation d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi</i>	<i>98</i>
4.2.1.7	<i>Vie sociale et professionnelle.....</i>	<i>99</i>
4.2.1.8	<i>Synthèse.....</i>	<i>101</i>
4.2.2	<i>SAE - Soutien structuré, stratégie de recherche d'emploi (SAEM-E).....</i>	<i>101</i>
4.2.2.1	<i>Insertion à l'emploi</i>	<i>101</i>
4.2.2.2	<i>Caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation</i>	<i>106</i>
4.2.2.3	<i>Caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage</i>	<i>108</i>
4.2.2.4	<i>Recours à l'assistance sociale.....</i>	<i>109</i>
4.2.2.5	<i>Recours à l'assurance-emploi.....</i>	<i>110</i>
4.2.2.6	<i>Utilisation d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi</i>	<i>112</i>
4.2.2.7	<i>Vie sociale et professionnelle.....</i>	<i>113</i>
4.2.2.8	<i>Synthèse.....</i>	<i>115</i>

4.3	SERVICES D'AIDE À L'EMPLOI (SAE) - SERVICES EN APPROCHE GLOBALE	116
4.3.1	<i>Ensemble des services en approche globale.....</i>	<i>116</i>
4.3.1.1	Insertion en emploi	116
4.3.1.2	Caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation	120
4.3.1.3	Caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage	121
4.3.1.4	Recours à l'assistance sociale.....	122
4.3.1.5	Recours à l'assurance-emploi.....	124
4.3.1.6	Utilisation d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi	125
4.3.1.7	Vie sociale et professionnelle.....	126
4.3.1.8	Synthèse.....	128
4.3.2	<i>SAE - Services spécialisés (SAEM-U)</i>	<i>129</i>
4.3.2.1	Insertion en emploi	129
4.3.2.2	Caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation	133
4.3.2.3	Caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage	134
4.3.2.4	Recours à l'assistance sociale.....	135
4.3.2.5	Recours à l'assurance-emploi.....	136
4.3.2.6	Utilisation d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi	138
4.3.2.7	Vie sociale et professionnelle.....	139
4.3.2.8	Synthèse.....	140
4.4	MESURE SUBVENTIONS SALARIALES (SSAL).....	141
4.4.1	<i>Insertion en emploi.....</i>	<i>141</i>
4.4.2	<i>Caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation.....</i>	<i>146</i>
4.4.3	<i>Caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage.....</i>	<i>147</i>
4.4.4	<i>Recours à l'assistance sociale.....</i>	<i>149</i>
4.4.5	<i>Recours à l'assurance-emploi.....</i>	<i>150</i>
4.4.6	<i>Utilisation d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi</i>	<i>152</i>
4.4.7	<i>Vie sociale et professionnelle</i>	<i>153</i>
4.4.8	<i>Synthèse</i>	<i>155</i>
4.5	PLUSIEURS MESURES	155
4.5.1	<i>Insertion en emploi.....</i>	<i>155</i>
4.5.2	<i>Caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation.....</i>	<i>159</i>
4.5.3	<i>Caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage.....</i>	<i>160</i>
4.5.4	<i>Recours à l'assistance sociale.....</i>	<i>161</i>
4.5.5	<i>Recours à l'assurance-emploi.....</i>	<i>162</i>
4.5.6	<i>Utilisation d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi</i>	<i>164</i>
4.5.7	<i>Vie sociale et professionnelle</i>	<i>165</i>
4.5.8	<i>Synthèse</i>	<i>166</i>

5	RÉSULTATS NETS DES PARTICIPANTS SANS SOUTIEN PUBLIC DU REVENU PAR CLIENTÈLE SPÉCIFIQUE	167
5.1	HOMMES ET FEMMES	167
5.1.1	<i>Hommes</i>	167
5.1.1.1	Insertion en emploi	167
5.1.1.2	Caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation	170
5.1.1.3	Caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage	172
5.1.1.4	Recours à l'assistance sociale.....	173
5.1.1.5	Recours à l'assurance-emploi.....	174
5.1.1.6	Utilisation d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi	176
5.1.1.7	Vie sociale et professionnelle.....	177
5.1.1.8	Synthèse.....	178
5.1.2	<i>Femmes</i>	179
5.1.2.1	Insertion en emploi	179
5.1.2.2	Caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation	183
5.1.2.3	Caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage	184
5.1.2.4	Recours à l'assistance sociale.....	185
5.1.2.5	Recours à l'assurance-emploi.....	186
5.1.2.6	Utilisation d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi	188
5.1.2.7	Vie sociale et professionnelle.....	189
5.1.2.8	Synthèse.....	190
5.2	GROUPES D'ÂGE.....	191
5.2.1	<i>Âgés de moins de 30 ans</i>	191
5.2.1.1	Insertion en emploi	191
5.2.1.2	Caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation	194
5.2.1.3	Caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage	196
5.2.1.4	Recours à l'assistance sociale.....	197
5.2.1.5	Recours à l'assurance-emploi.....	198
5.2.1.6	Utilisation d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi	200
5.2.1.7	Vie sociale et professionnelle.....	201
5.2.1.8	Synthèse.....	202
5.2.2	<i>Âgés de 30 à 44 ans</i>	203
5.2.2.1	Insertion en emploi	203
5.2.2.2	Caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation	206
5.2.2.3	Caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage	208
5.2.2.4	Recours à l'assistance sociale.....	209
5.2.2.5	Recours à l'assurance-emploi.....	210
5.2.2.6	Utilisation d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi	212
5.2.2.7	Vie sociale et professionnelle.....	213

5.2.2.8	Synthèse.....	214
5.3	LIEU DE NAISSANCE	215
5.3.1	<i>Nés au Canada</i>	<i>215</i>
5.3.1.1	Insertion en emploi	215
5.3.1.2	Caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation	218
5.3.1.3	Caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage	220
5.3.1.4	Recours à l'assistance sociale.....	221
5.3.1.5	Recours à l'assurance-emploi.....	222
5.3.1.6	Utilisation d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi	224
5.3.1.7	Vie sociale et professionnelle.....	224
5.3.1.8	Synthèse.....	226
5.3.2	<i>Nés ailleurs qu'au Canada</i>	<i>226</i>
5.3.2.1	Insertion en emploi	226
5.3.2.2	Caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation	230
5.3.2.3	Caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage	231
5.3.2.4	Recours à l'assistance sociale.....	232
5.3.2.5	Recours à l'assurance-emploi.....	233
5.3.2.6	Utilisation d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi	235
5.3.2.7	Vie sociale et professionnelle.....	235
5.3.2.8	Synthèse.....	237
5.4	SCOLARITÉ	238
5.4.1	<i>Ayant un diplôme d'études secondaires ou une équivalence</i>	<i>238</i>
5.4.1.1	Insertion en emploi	238
5.4.1.2	Caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation	242
5.4.1.3	Caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage	244
5.4.1.4	Recours à l'assistance sociale.....	246
5.4.1.5	Recours à l'assurance-emploi.....	247
5.4.1.6	Utilisation d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi	248
5.4.1.7	Vie sociale et professionnelle.....	249
5.4.1.8	Synthèse.....	251
5.4.2	<i>Ayant un diplôme d'études postsecondaires ou une équivalence</i>	<i>252</i>
5.4.2.1	Insertion en emploi	252
5.4.2.2	Caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation	256
5.4.2.3	Caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage	257
5.4.2.4	Recours à l'assistance sociale.....	258
5.4.2.5	Recours à l'assurance-emploi.....	259
5.4.2.6	Utilisation d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi	261
5.4.2.7	Vie sociale et professionnelle.....	261
5.4.2.8	Synthèse.....	263

5.5	ÉTAT DE LA PARTICIPATION.....	263
5.5.1	<i>Participation complétée</i>	<i>263</i>
5.5.1.1	Insertion en emploi	263
5.5.1.2	Caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation	268
5.5.1.3	Caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage	269
5.5.1.4	Recours à l'assistance sociale.....	270
5.5.1.5	Recours à l'assurance-emploi.....	271
5.5.1.6	Utilisation d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi	273
5.5.1.7	Vie sociale et professionnelle.....	274
5.5.1.8	Synthèse.....	275
5.5.2	<i>Participation non complétée</i>	<i>275</i>
5.5.2.1	Insertion en emploi	276
5.5.2.2	Caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation	279
5.5.2.3	Caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage	281
5.5.2.4	Recours à l'assistance sociale.....	282
5.5.2.5	Recours à l'assurance-emploi.....	283
5.5.2.6	Utilisation d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi	285
5.5.2.7	Vie sociale et professionnelle.....	285
5.5.2.8	Synthèse.....	287
6	CONCLUSION.....	288
	BIBLIOGRAPHIE	294

FAITS SAILLANTS

Le rapport rend compte spécifiquement des effets nets observés chez 18 groupes de personnes sans soutien public du revenu ayant participé à des services publics d'emploi. Les résultats ne se comparent pas d'une section à l'autre.

Une seule base de données a été utilisée pour les analyses, composées de participants aux services publics d'emploi qui étaient des personnes sans soutien public du revenu au début de leur participation et du groupe de comparaison pertinent. Les participations ont débuté au plus tôt le 1^{er} avril 2016 et se sont terminées entre le 1^{er} avril 2017 et le 31 mars 2018.

Écarts nets : appelés aussi *effets nets*, ils représentent la différence entre le résultat brut des participants et le résultat brut (modélisé) des non-participants. Ils sont observés après la participation sur différentes périodes : 12 mois après la participation, 12 à 18 mois après la participation, 18 mois après la participation et de façon ponctuelle, au 29^e mois environ après la participation.

Sources des données : sondage téléphonique, données administratives du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et données fiscales de Revenu Québec.

- **Principale base de données** : individus ayant répondu au sondage et accepté le jumelage de leurs données avec celles d'Emploi et Développement social Canada et de Revenu Québec, puis ayant été repérés dans les fichiers de Revenu Québec. Effectifs : 2 419 participants et 468 non-participants.

Peu d'effets nets ont été détectés chez la clientèle des personnes sans soutien public du revenu ayant participé à des services publics d'emploi. En général, après leur participation, les participants se démarquent surtout des non-participants quant à leur plus grand recours aux services publics d'emploi. Le recours à l'assistance sociale est moins fréquent chez les participants à un service public d'emploi après leur participation comparativement aux non-participants, bien que la présence à l'assistance sociale soit faible chez les deux groupes comparés.

Néanmoins, les services publics d'emploi sont tout de même bénéfiques aux participants de certaines clientèles du point de vue de l'insertion en emploi après la participation. Ce constat apparaissant pour l'ensemble de la clientèle, il survient de façon plus spécifique chez les participants aux subventions salariales et à l'activité de soutien structuré (stratégie de recherche d'emploi) ainsi que chez les femmes, les personnes ayant complété leur participation et dans une moindre mesure chez les personnes ayant un diplôme d'études postsecondaires ou une équivalence. Ces participants sont proportionnellement plus présents sur le marché du travail après leur participation à un service public d'emploi comparativement à des personnes sans soutien public du revenu n'ayant pas participé à ces services. En moyenne, ils passent aussi plus de temps à travailler et ont une rémunération plus élevée que les non-participants.

Le nombre d'effets détectés varie donc d'une clientèle à l'autre. Ainsi, certains groupes de participants semblent récolter plus d'effets nets que d'autres à la suite de leur participation, notamment les participants à la mesure de subventions salariales. Peu d'effets sont observés en général avec la mesure de services d'aide à l'emploi, qu'ils s'agissent des services unitaires ou en approche globale; l'activité de soutien structuré (stratégie de recherche d'emploi) se démarque toutefois un peu plus positivement.

Introduction

Les services publics d'emploi ont pour mission de contribuer, en concertation avec les partenaires du marché du travail, au développement de l'emploi et de la main-d'œuvre ainsi qu'à la lutte contre le chômage et l'exclusion sociale, dans une perspective de développement économique et social. Afin de s'acquitter, entre autres, de cette mission, Services Québec offre des services universels ainsi que des services spécialisés s'adressant aux individus et aux entreprises.

Les services spécialisés comprennent notamment l'entrevue d'évaluation et d'aide à l'emploi, l'entrevue d'accompagnement, le plan d'intervention personnalisé, les mesures actives d'emploi et les programmes d'aide et d'accompagnement social (PAAS). Ils sont destinés aux individus et offerts selon une approche adaptée et ciblée en fonction de l'évaluation de leurs compétences et de leur risque de chômage prolongé.

En signant l'Entente sur le développement du marché du travail (EDMT) en 1997, le Canada s'engageait à accorder des fonds au Québec afin d'appuyer le financement de mesures et de services d'emploi utilisés par la clientèle de l'assurance-emploi. En signant l'Entente sur le marché du travail (EMT) en 2009, le Canada augmentait sa contribution pour couvrir des clientèles non couvertes par l'EDMT, notamment les bénéficiaires de l'aide sociale, les immigrants, les personnes handicapées, les travailleurs âgés, les jeunes, les personnes qui intègrent ou réintègrent le marché du travail, les personnes sans emploi qui étaient travailleurs indépendants ainsi que les travailleurs ayant un déficit important en formation de base ou étant sans qualification reconnue. Pour sa part, le Québec s'est engagé à évaluer les mesures et services d'emploi et de formation offerts sur son territoire pour la clientèle de l'assurance-emploi dans le cadre de l'EDMT et pour la clientèle non couverte par l'assurance-emploi dans le cadre de l'EMT, et à informer le Canada des résultats de ces évaluations.

De nouvelles ententes ont été signées en juin 2019, soit une entente modificatrice de l'EDMT et l'Entente Canada-Québec sur le développement de la main-d'œuvre (EDMO), qui remplace l'EMT. Selon les termes de l'EDMO, il est spécifié que

- compte tenu de la nature intégrée et décloisonnée de ses services publics d'emploi, le Québec réalisera une seule évaluation pour l'ensemble de ses mesures et services d'emploi et de formation, financée par le biais de l'EDMO et de l'EDMT. Cette évaluation permettra d'établir l'efficacité des mesures et services d'emploi et de formation du Québec. Elle permettra également de différencier les résultats en fonction du statut d'un individu, eu égard au soutien public du revenu;
- l'évaluation visera la période du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2021. Une fois publiés, les résultats de l'évaluation du Québec seront communiqués au Canada.

La Direction de l'évaluation du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale a été mandatée pour réaliser la troisième évaluation des effets bruts et nets des mesures actives offertes aux individus sur les personnes participantes couvertes par ces deux ententes, les deux premiers rapports d'évaluation des effets datant de 2003 et de 2014. Le rapport d'évaluation sur les effets bruts a précédemment été produit¹, ainsi que celui sur l'évaluation des effets nets de la clientèle des prestataires de l'assistance sociale². Le présent rapport se concentre sur l'évaluation des effets nets de la clientèle des personnes sans soutien public du revenu.

¹ MTESS (2021, août), *Étude des effets bruts des mesures actives offertes aux individus par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 3^e cycle d'évaluation*, SOM inc.

² MTESS (2022, mars), *Étude des effets nets des mesures actives offertes aux individus de la clientèle des prestataires de l'assistance sociale, 3^e cycle d'évaluation*.

Les mesures ou programmes visés par l'évaluation, englobés sous l'appellation *services publics d'emploi*, sont les suivants :

- la mesure Projet de préparation à l'emploi (PPE);
- la mesure Services d'aide à l'emploi (SAE), à l'exclusion de certains volets;
- la Mesure de formation de la main-d'œuvre (MFOR) – volet Individus;
- la mesure Subvention salariale (SSAL);
- le Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi (PRIIME);
- le programme Intégration en emploi de personnes formées à l'étranger référées par un ordre professionnel (IPOP);
- la mesure Soutien au travail autonome (STA).

L'évaluation des effets nets compare le cheminement de participants aux services publics d'emploi avant et après leur participation au cheminement de personnes comparables n'ayant pas participé aux services publics d'emploi, et ce avant une date de sélection fixée et après une date butoir attribuée. Le but est de dégager les effets attribuables au fait d'avoir participé aux services publics d'emploi. Les effets mesurés concernent notamment l'insertion en emploi et les revenus, les caractéristiques des emplois occupés, le recours à l'assistance sociale et à l'assurance-emploi, l'utilisation d'autres mesures et activités offertes par les services publics d'emploi à la suite de la participation ainsi que certains éléments liés à la vie sociale et professionnelle. Les effets sont mesurés sur différentes périodes postparticipation : 12 mois après la fin de la participation, 12 à 18 mois après la fin de la participation et 18 mois après la fin de la participation. Des effets ponctuels à plus long terme sont aussi mesurés, soit environ 29 mois après la fin de la participation, juste avant le début de la pandémie générée par la COVID-19.

La méthodologie de la présente évaluation est semblable à celle du deuxième cycle d'évaluation et repose sur l'utilisation de données provenant de fichiers administratifs du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, d'Emploi et Développement social Canada et de Revenu Québec. Le jumelage de ces données avec celles du sondage n'a été effectué que pour les répondants qui y ont préalablement consenti verbalement lors du sondage téléphonique. Pour les analyses de ce rapport, les données d'Emploi et Développement social Canada n'étaient cependant pas encore disponibles.

Le rapport comprend six chapitres. Le premier chapitre décrit les mesures à l'étude et le second, la stratégie d'évaluation des effets nets utilisée. Les résultats nets pour l'ensemble des services publics d'emploi pour les personnes sans soutien public du revenu sont présentés au troisième chapitre, soit pour tous services publics d'emploi confondus. Le chapitre 4 s'intéresse aux résultats associés à la participation à chacun des services publics d'emploi pour lesquels des analyses étaient possibles. Les sections 4.1, 4.2.1 et 4.3.1 offrent, de plus, des visions globales de la mesure SAE. La section 4.5 dresse quant à elle les effets nets découlant de participations multiples à des services publics d'emploi, soit des participants qui ont participé à plus d'un service public d'emploi. Le chapitre 5 s'attarde aux effets nets de certaines clientèles spécifiques, tous services publics d'emploi confondus : les effets nets mesurés chez les hommes; ceux mesurés chez les femmes; et les effets nets mesurés par groupe d'âge, par lieu de naissance, selon la scolarité et en fonction de l'état de la participation (complétée ou non complétée). Des conclusions résument brièvement les résultats observés.

1 Modèle logique des mesures actives

Ce chapitre présente une description des mesures actives, sous l'approche des modèles logiques. Les sources de documentation utilisées sont notamment les cadres normatifs en vigueur en 2017-2018 et le *Guide des mesures et des services d'emploi*³. Pour tout détail supplémentaire, prière de se référer à ces documents.

1.1 Raison d'être

Les services publics d'emploi ont pour mission de contribuer, en concertation avec les partenaires du marché du travail, à développer l'emploi et la main-d'œuvre ainsi qu'à lutter contre le chômage et l'exclusion sociale dans une perspective de développement économique et social⁴. Cela répond à un besoin constant, puisque chaque année, des milliers de Québécois sont sans emploi. Le nombre de personnes de 15 ans et plus au chômage s'établissait à 247 300 en 2018, bien qu'il ait baissé de 25 200 par rapport à 2017⁵. En effet, le taux de chômage est passé de 6,1 % en 2017 à 5,5 % en 2018; il atteint ainsi son plus bas niveau depuis 1976. En moyenne, 177 398 adultes étaient prestataires de l'aide sociale mensuellement en 2018⁶.

1.2 Cibles et clientèles cibles

Dans un modèle logique, la cible est la situation devant faire l'objet d'une intervention et précise ainsi la situation sur laquelle on doit agir. Elle est cependant indissociable de la clientèle cible, qui précise quant à elle auprès de quels individus l'intervention doit être faite.

Les mesures et services publics d'emploi se situent dans les **cinq axes** d'intervention suivants :

- Les mesures de **préparation pour l'emploi** répondent, notamment, aux besoins des clientèles en matière d'orientation et de counseling, de développement de l'employabilité, d'évaluation et de reconnaissance des compétences, d'information scolaire et professionnelle, ainsi qu'en matière d'aide à la formation générale, professionnelle et technique.
- Les mesures d'**intégration en emploi** comprennent, entre autres, les subventions salariales à l'embauche, les aides à l'emploi et les aides à l'acquisition d'expériences professionnelles.
- Les mesures de **maintien en emploi** portent, notamment, sur la gestion des ressources humaines, sur l'organisation du travail, dont l'aménagement et la réduction du temps de travail, ainsi que sur la mise en place de comités de concertation en entreprise.
- Les mesures de **stabilisation de l'emploi** peuvent apporter une aide financière et technique et une aide-conseil pour allonger de manière récurrente la durée d'emploi dans les secteurs soumis aux fluctuations saisonnières, ainsi que pour le travail à temps partiel ou précaire.
- Les mesures de **création d'emplois** peuvent prendre la forme d'une aide à la formation ou d'un soutien du revenu transitoire pour le travailleur autonome ainsi que d'une aide financière et technique et d'une aide-conseil permettant de soutenir les initiatives de mobilisation et de concertation de la population, des personnes au chômage, des milieux de travail et des agents socioéconomiques, à l'échelle nationale, régionale, locale ou sectorielle, afin d'agir sur les problèmes liés au développement de l'emploi et à l'accès à l'emploi et de lever les obstacles à la création d'emplois.

³ *Guide des mesures et des services d'emploi*, intranet du MTESS, mars 2019.

⁴ MTESS (2019), *Plan d'action 2018-2019 d'Emploi-Québec*.

⁵ Demers, M.-A. et Rabemananjara, J. (2019, février), *État du marché du travail au Québec : bilan de l'année 2018*, Institut de la statistique du Québec.

⁶ Direction de l'analyse et de l'information de gestion, MTESS (2019, février), *Tableau 7 – Statistiques sur les adultes prestataires du Programme d'aide sociale*.

Les mesures et services s'adressant aux individus ciblent essentiellement l'un ou l'autre des axes d'intervention de préparation pour l'emploi, d'insertion en emploi ou de création d'emplois. Les individus y participant sont classés selon le statut relatif à leur soutien du revenu, soit dans l'un des groupes suivants :

- prestataires actifs de l'assurance-emploi;
- personnes admissibles au compte de l'assurance-emploi : anciens prestataires de l'assurance-emploi dont la période de prestations s'est terminée au cours des cinq dernières années (rétrospection de cinq ans);
- prestataires de l'aide sociale;
- personnes sans soutien public du revenu.

1.2.1 Conditions générales d'admissibilité des individus aux mesures actives

Pour être admissible, toute personne doit, sauf aux conditions prévues dans les modalités d'application⁷, résider au Québec et être, selon le cas :

1. un citoyen canadien au sens de la Loi sur la citoyenneté;
2. un Indien inscrit à ce titre aux termes de la Loi sur les Indiens;
3. un résident permanent au sens de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés;
4. une personne à qui l'asile est conféré au Canada par l'autorité canadienne compétente, conformément à la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés.

Les personnes résidant dans une autre province ou un territoire du Canada peuvent être admissibles si l'activité à laquelle elles participent est convenue dans le cadre d'une entente fédérale-provinciale ou dans le cadre d'une entente entre le Québec et une autre province ou un territoire.

1.2.2 Admissibilité des individus qui satisfont aux conditions générales d'admissibilité

Des actions particulières sont menées auprès des personnes à risque élevé de chômage, parmi lesquelles on compte certaines catégories de la main-d'œuvre féminine, certaines catégories de jeunes ainsi que les personnes handicapées, les personnes judiciairisées, les personnes immigrantes et les travailleurs expérimentés qui sont à la recherche d'un emploi.

À moins de dispositions différentes dans les modalités particulières de chaque mesure ou programme, les individus satisfaisant aux conditions générales d'admissibilité qui sont considérés comme admissibles aux mesures actives sont

- les participants recevant de l'assurance-emploi, soit les chômeurs, dont la période de prestations a été établie au cours des 60 mois qui précèdent la date de la demande d'aide ou à l'égard desquels une période de prestations du Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) ou de maternité a été établie au cours des 60 mois qui précèdent la demande d'aide, qui ne sont pas retournés au travail par la suite pour s'occuper d'un enfant nouveau-né ou adopté et qui tentent de réintégrer le marché du travail;
- les prestataires d'un programme d'aide financière établi en vertu de la Loi sur l'aide aux personnes et aux familles, soit les prestataires de l'aide sociale et les prestataires de la solidarité sociale;

⁷ Modalités d'application des mesures actives d'Emploi-Québec financées par le Fonds de développement du marché du travail, C.T. 218198, version du 24 octobre 2017, date de fin : 31 mars 2020.

- les personnes sans soutien public du revenu;
- les personnes dépendant d'un régime public de soutien du revenu autre que l'assurance-emploi ou les programmes d'assistance sociale (ex. : RQAP, Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail, Société de l'assurance automobile du Québec). Ces personnes sont admissibles dans la mesure où elles ne peuvent recevoir une aide permettant de satisfaire à leurs besoins en matière d'emploi dans le cadre du régime de soutien public du revenu auquel elles sont admissibles.

Les personnes en emploi peuvent, elles aussi, être admissibles à certaines des mesures actives.

1.3 Objectifs

Sept mesures actives ou programmes font l'objet de cette évaluation :

- la mesure Services d'aide à l'emploi (SAE), à l'exclusion de certains volets;
- la mesure Projet de préparation à l'emploi (PPE);
- la Mesure de formation de la main-d'œuvre (MFOR) – volet Individus;
- la mesure Subvention salariale (SSAL);
- le Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi (PRIIME);
- le programme Intégration en emploi de personnes formées à l'étranger référées par un ordre professionnel (IPOP);
- la mesure Soutien au travail autonome (STA).

Chaque mesure ou programme vise des objectifs spécifiques. De plus, certaines mesures comprennent des composantes visant des objectifs particuliers, bien que toujours en lien avec l'objectif plus général de la mesure.

Les principaux objectifs des mesures à l'étude sont les suivants⁸ :

- **Services d'aide à l'emploi**
 - Aider les personnes en démarche d'emploi à préciser leurs besoins en matière d'emploi ou de formation.
 - Fournir les outils et les moyens aux personnes en démarche d'emploi par l'offre de services périphériques au placement ou l'aide-conseil à la recherche d'emploi.
- **Projet de préparation à l'emploi**
 - Permettre à des personnes défavorisées sur le plan de l'emploi d'acquérir ou de développer des compétences personnelles et des compétences liées à l'insertion au marché du travail au moyen de la réalisation d'activités intégrées de préparation à l'emploi et d'insertion en emploi.
- **Formation de la main-d'œuvre**
 - Permettre à des clientèles ciblées d'acquérir des compétences de nature générale ou spécialisée liées à l'emploi par une aide aux individus et aux employeurs⁹ visant une formation adaptée afin de contribuer à l'insertion au marché du travail et au maintien en emploi.
- **Subvention salariale**
 - Inciter des entreprises à embaucher des personnes sans emploi qu'elles n'auraient pas embauchées sans une aide financière du Ministère ou à permettre l'acquisition d'une première expérience de travail significative au Québec.

⁸ *Guide des mesures et des services d'emploi*, intranet du MTESS, mars 2019.

⁹ Le volet Entreprises n'est pas visé par l'évaluation.

- **Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi**
 - Soutenir l'intégration dans un premier emploi durable, dans leur domaine de compétence, de nouveaux arrivants et de personnes issues d'une minorité visible.
- **Intégration en emploi de personnes formées à l'étranger référées par un ordre professionnel**
 - Soutenir les personnes formées à l'étranger pour une profession régie au Québec par un ordre professionnel pour leur intégration dans un premier emploi dans cette profession.
 - Soutenir les employeurs au moyen d'une aide financière pour l'embauche et l'intégration en emploi de ces personnes.
- **Soutien au travail autonome**
 - Aider les individus à parvenir à l'autonomie sur le marché du travail en créant ou en développant leur entreprise ou en devenant des travailleurs autonomes.

1.4 Nature de l'intervention

1.4.1 Généralités

La pertinence de participer à une mesure ou à un service est établie préalablement dans le cadre d'un plan d'intervention, sauf dans le cas de dispositions différentes prévues aux modalités particulières ou lorsque les participants sont recrutés directement par un organisme dans le cadre d'une entente entre le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et l'organisme prévoyant ce mode de recrutement.

La politique de soutien du revenu vise, entre autres, à décroiser les interventions et à intervenir dans une perspective où les personnes, peu importe leur statut, peuvent avoir accès aux mesures actives. Ainsi, le Ministère peut accorder une aide sous forme d'allocation d'aide à l'emploi ou de remboursement de frais supplémentaires liés à la participation à une mesure active ou à une activité d'intégration en emploi.

En outre, compte tenu des modes de soutien du revenu des prestataires d'un programme d'aide financière de dernier recours et des participants admissibles à l'assurance-emploi ainsi que des contraintes budgétaires, l'admissibilité au soutien du revenu peut varier selon la mesure active et selon le statut du participant par rapport aux régimes publics de soutien du revenu.

1.4.2 Services d'aide à l'emploi (SAE)¹⁰

La mesure SAE s'inscrit dans l'axe de préparation pour l'emploi. Cette mesure offre des interventions de courte durée réalisées principalement sur une base individuelle, et parfois en groupe, par des ressources externes. La participation à cette mesure ne donne pas accès à une allocation d'aide à l'emploi.

Les services offerts s'adressent à toutes les personnes en recherche d'emploi ou à des personnes plus éloignées du marché du travail. Parmi ces clientèles, certaines peuvent être fortement défavorisées sur le plan de l'emploi et faire partie de stratégies gouvernementales ou être repérées localement. Il s'agit notamment des personnes immigrantes, des personnes responsables d'une famille monoparentale, des personnes handicapées, des personnes judiciairisées ou des personnes ayant eu des problèmes de santé mentale, d'alcoolisme ou de toxicomanie.

La mesure SAE permet la réalisation d'une diversité d'activités généralement de courte durée (de quelques heures à moins de 180 heures), telles que l'information sur le marché du travail, l'orientation, l'aide à la recherche d'emploi, l'aide psychosociale, l'accompagnement, etc. Elle aide l'individu à surmonter les difficultés et à

¹⁰ Cette section décrit l'ensemble de la mesure SAE, bien que certains volets de celle-ci soient exclus de l'évaluation.

persévérer dans la démarche entreprise. L'obtention d'un emploi ou le choix d'une carrière est souvent la finalité poursuivie par cette mesure. Elle n'implique pas un minimum d'heures par semaine et la durée de l'intervention peut s'échelonner sur une période plus ou moins longue, selon qu'elle s'adresse à une clientèle très près du marché du travail ou plus éloignée.

Les nombreuses activités sont réparties en huit groupes de services et classées sous deux grandes catégories : les groupes de **services unitaires** et ceux en **approche globale**.

Les **services unitaires** comprennent quatre groupes de services :

1. Soutien de base

1. Services liés à la recherche d'emploi
2. Séances d'information

2. Services à la carte

1. Aide-conseil à la recherche d'emploi¹¹
2. Aide-conseil selon des besoins ciblés

3. Évaluation spécialisée¹²

4. Soutien structuré

1. Stratégie de recherche d'emploi ou placement assisté
2. Mise en mouvement
3. Accompagnement dans le cadre d'une autre mesure ou un emploi¹³
4. Personnes handicapées

Les services unitaires s'adressent à des personnes prêtes à occuper un emploi et qui, à la suite du service, poursuivront seules leur démarche. Les besoins de ces personnes se situent sur le plan des techniques et de la stratégie de recherche d'emploi. On trouve aussi, dans le cheminement d'une personne accompagnée par un agent d'aide à l'emploi dans le cadre d'une approche d'intervention, des services ponctuels tels que l'orientation, la mise en mouvement et l'accompagnement lié à une autre mesure.

Les **services en approche globale** regroupent quatre groupes de services :

1. Clubs de recherche d'emploi
2. Services spécialisés¹⁴
3. Services spécialisés s'adressant aux personnes handicapées
4. Service spécialisé jeune

Les services en approche globale s'adressent à des personnes qui rencontrent plus de difficultés face à l'emploi. L'approche globale renvoie à un plan structuré qui repose sur des modèles d'intervention reconnus, qui permet d'intervenir en tenant compte de toutes les dimensions de la personne, qui répond aux différents besoins dans un continuum d'interventions par le biais d'activités intégrées et qui constitue une démarche complète se terminant avec l'atteinte de l'objectif d'intégration en emploi, le retour aux études ou l'accès à une mesure complémentaire.

¹¹ L'activité Passeport-emploi faisait partie de ce volet.

¹² Cela comprend deux activités : autonomie socioprofessionnelle et orientation.

¹³ Les activités Démarcheurs maintien sans initiative et l'accompagnement Québec pluriel font partie de ce volet.

¹⁴ Cela comprend cinq activités : services spécialisés, Démarcheurs d'emploi sans initiative, Québec pluriel, les stages Découvrir et la reconnaissance des acquis et des compétences (ministère de l'Éducation du Québec [MEQ]).

Toutes les autres activités n'ayant pu être classées sous la structure établie sont combinées sous le volet SAE – Autres activités.

1.4.3 Projet de préparation à l'emploi (PPE)

La mesure PPE s'inscrit dans l'axe de préparation pour l'emploi.

Elle comprend trois volets distincts :

- un volet général;
- deux volets spécifiques, soit
 - Entreprises d'insertion,
 - Jeunes volontaires.

Le volet général permet de réaliser des activités intensives, variées, adaptées et intégrées de développement de l'employabilité. Les deux autres volets, par les objectifs et les clientèles qu'ils visent, s'inscrivent dans la mesure PPE; toutefois, les conditions et critères d'application ainsi que les modes de fonctionnement qui leur sont rattachés en font des activités spécifiques.

La mesure vise des personnes éloignées du marché du travail rencontrant des problèmes d'emploi importants et généralement liés à l'individu. Elle préconise la mise en œuvre de plans d'intervention basés sur une approche globale, comprenant différentes activités intégrées. Ces plans d'intervention sont spécifiquement développés pour répondre de façon adaptée aux besoins identifiés chez les clientèles visées. Ils se déroulent majoritairement par le biais d'activités de groupe réalisées par des ressources externes spécialisées en développement de l'employabilité et requièrent une implication intensive de la part des participants.

Les principales activités et services admissibles sont

- la mise à niveau et la formation d'appoint;
- l'évaluation psychosociale;
- la détermination des besoins;
- l'acquisition et le développement de compétences personnelles et sociales liées à l'emploi;
- les séances d'information sur le marché du travail;
- les services d'orientation professionnelle;
- les activités d'aide à la recherche d'emploi;
- les activités d'aide au placement;
- les stages en entreprise (sous la supervision de l'intervenant externe offrant le service);
- les activités de production en milieu de travail (volet Entreprises d'insertion).

Il est à noter que la notion de projet implique une approche de groupe, tout en n'excluant pas des interventions individuelles, avec une participation hebdomadaire intensive de la part des clientèles. Les critères propres à la mesure spécifient une durée minimale de l'ordre de 180 heures, à raison d'au moins 20 heures par semaine. Toutefois, la notion de 20 heures par semaine doit être regardée davantage comme une balise plutôt que comme une règle absolue. Ainsi, à titre d'exemple, il est acceptable qu'une intervention préconise une entrée ou une sortie graduelle pour les participants impliquant ainsi un nombre d'heures moindre sur quelques semaines, sans pour autant déroger à l'esprit de la balise. Dans cette perspective, notons que le volet général peut donc viser des personnes qui ont un profil différent; les activités devront ainsi être adaptées aux besoins de chacun (ex. : la clientèle des personnes handicapées).

Concernant les deux volets spécifiques :

- Le **volet Entreprises d'insertion** s'adresse à des personnes en grande difficulté, qui connaissent des échecs répétés et pour qui les ressources existantes sont inadaptées. Il offre, entre autres choses, une expérience de travail dans une entreprise réelle. Tant par son approche individuelle que par son approche en groupe, l'entreprise d'insertion est un lieu où l'on agit sur les aspects tant personnels que sociaux et professionnels.
- Le **volet Jeunes volontaires** s'adresse aux jeunes âgés de 16 à 29 ans vivant des difficultés d'insertion professionnelle et offre la possibilité de réaliser et de gérer des projets personnels. Les projets sont entrepris, conçus et réalisés par de jeunes adultes. Leur projet leur permet d'acquérir, de vérifier ou de développer des compétences contribuant à leur insertion sociale et professionnelle. Ils doivent pouvoir compter sur l'expertise de ressources locales engagées sur une base bénévole (comités-conseils et organismes associés) et bénéficier d'un accompagnement et d'un suivi propices au développement de leurs compétences.

1.4.4 Mesure de formation de la main-d'œuvre (MFOR) – volet Individus

La MFOR¹⁵ à l'intention des individus s'inscrit dans les axes de préparation et d'insertion en emploi par le biais de l'acquisition des compétences recherchées sur le marché du travail. Les activités offertes ne mènent pas nécessairement à un diplôme. Toutefois, l'établissement ou l'organisme de formation doit assurer la délivrance d'une reconnaissance écrite d'acquisition de compétences liées à la formation.

Les activités de formation doivent

- être transférables et qualifiantes, par exemple des activités
 - en alphabétisation, en francisation, en formation en langues secondes ou en formation de niveau secondaire, collégial ou universitaire;
- être à temps plein et comporter le moins d'arrêts possible;
- permettre d'accéder à des emplois disponibles sur le marché du travail;
- être choisies en fonction d'un retour au marché du travail le plus rapidement possible.

Sont également admissibles les formations de courte durée, définies comme des formations de 45 heures et moins, offertes par les réseaux public, privé ou communautaire de façon intensive. En plus de la formation en établissement, divers modes de formation adaptés sont admissibles : alternance travail-études, formation à distance, formation en milieu de travail, etc.

Des activités périphériques peuvent se greffer à la formation pour évaluer les compétences du participant, le préparer à entreprendre sa formation, lui offrir un encadrement adapté à sa situation, l'aider à s'insérer en emploi à la fin de sa formation, permettre la reconnaissance des acquis et des compétences, etc. Elles peuvent aussi être financées sans se greffer nécessairement à une formation.

¹⁵ Les individus formés par l'intermédiaire du volet de la MFOR à l'intention des entreprises ne sont pas identifiés dans la base de données des participations du MTESS; ils ne sont pas concernés par l'évaluation.

L'admissibilité de la personne doit être évaluée en fonction des besoins d'acquisition de compétences professionnelles pour intégrer le marché du travail, ce qui est établi dans le cadre d'un plan d'intervention.

De plus, la personne doit

- être âgée d'au moins 16 ans;
- avoir quitté les études régulières à temps plein depuis au moins 24 mois, sauf dans certains cas;
- être à risque de chômage prolongé et confrontée à des barrières à l'emploi du fait d'un manque de formation;
- répondre à toutes les conditions d'admission exigées par l'établissement ou l'organisme de formation.

Sont également admissibles les personnes mises à pied temporairement, y compris les travailleurs saisonniers, qui désirent s'inscrire à des activités visant à rehausser leur formation de base pendant une période d'arrêt de travail. La formation de base comprend l'alphabétisation, la francisation, la formation générale au secondaire, la formation dans un programme d'intégration socioprofessionnelle et la formation professionnelle menant à une attestation d'études professionnelles (AEP) ou à un diplôme d'études professionnelles (DEP).

La personne qui s'est déjà inscrite ou qui a commencé de son propre chef une formation (sans recours au programme des prêts et bourses du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur) et qui demande par la suite l'aide du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale devra être évaluée en fonction de la réelle nécessité pour elle d'acquérir des compétences professionnelles pour régler ses problèmes d'emploi et intégrer le marché du travail. Il lui appartiendra aussi de faire la démonstration de ses difficultés sans l'aide du Ministère.

La durée de participation à la mesure varie, le cas échéant, en fonction des besoins définis dans le cadre du plan d'intervention. Elle ne devrait généralement pas dépasser 36 mois de formation. Des dispositions particulières sont prévues pour les personnes inscrites à une activité d'alphabétisation ou à une activité de francisation, pour les jeunes mères et la clientèle de l'approche Ma place au soleil¹⁶ inscrites à une activité de formation ainsi que pour les personnes inscrites à une formation à un rythme réduit. Notons que la durée maximale de 36 mois peut être dépassée pour les jeunes mères et la clientèle de Ma place au soleil.

La formation doit être suivie par le participant selon un calendrier et un horaire de formation à temps plein, sauf

- dans le cas d'une formation offerte aux travailleurs en emploi non couverte par une entente avec un employeur;
- dans le cas des apprentis du Programme d'apprentissage en milieu de travail et des programmes d'apprentissage et de qualification professionnelle réglementée;
- s'il s'agit d'une formation qui n'est offerte qu'à temps partiel;
- si, lors de l'établissement du plan d'intervention, il en a été convenu autrement avec le client en raison de circonstances particulières.

La mesure comporte également une démarche de reconnaissance des acquis et des compétences dans laquelle une formation manquante peut être suivie.

¹⁶ Ma place au soleil est une approche qui s'adresse à la clientèle des jeunes parents âgés de moins de 25 ans qui n'ont pas terminé leurs études secondaires, et qui est axée sur une formation scolaire qualifiante vers des emplois ayant une forte demande de main-d'œuvre.

1.4.5 Subvention salariale (SSAL)

La mesure SSAL s'inscrit dans l'axe d'insertion en emploi. Elle consiste en un soutien financier accordé à l'entreprise pour couvrir en totalité ou en partie les dépenses liées à l'embauche d'un participant. Elle s'adresse aux individus qui ont des difficultés à intégrer le marché du travail et pour lesquels une aide financière est requise comme incitatif pour qu'un employeur les embauche.

La mesure se divise en deux volets : Insertion en emploi et Expérience de travail. Dans les deux cas, l'objectif ultime poursuivi est l'intégration en emploi durable des personnes ayant participé à la mesure.

Le **volet Insertion en emploi** vise l'intégration dans un emploi durable de personnes à risque de chômage prolongé. Un participant admissible est une personne à risque de chômage prolongé qui ne pourrait intégrer l'emploi sans l'aide de la mesure. Le Ministère verse une subvention salariale à l'employeur pour une période déterminée, selon les difficultés d'intégration du travailleur et la nature de l'emploi offert. Dans le cadre de ce volet, le Ministère peut également verser une subvention pour rembourser une partie ou la totalité du salaire ou des honoraires d'un accompagnateur, de même que des coûts de formation d'appoint.

Le **volet Expérience de travail** vise à permettre l'acquisition d'une expérience professionnelle transférable pouvant servir de tremplin à des personnes à risque de chômage prolongé en vue de les intégrer dans un emploi durable. Un participant admissible est une personne à risque de chômage prolongé ayant besoin de maintenir et de développer ses compétences. Le volet permet de maintenir ou de développer les compétences des personnes ayant l'autonomie suffisante pour se servir de cette expérience, par leurs propres moyens, comme tremplin vers un emploi durable. Ces personnes acquièrent donc une expérience professionnelle transférable, c'est-à-dire qui peut être utilisée dans différents milieux de travail. L'expérience professionnelle acquise doit permettre au participant d'améliorer ses possibilités de trouver un emploi durable et de le conserver. Ce volet ne constitue pas un préalable à la participation au volet Insertion en emploi.

1.4.6 Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi (PRIIME)

Le PRIIME s'inscrit dans l'axe d'insertion en emploi. C'est une mesure incitative auprès des employeurs afin de soutenir l'intégration en milieu de travail des personnes immigrantes ou issues d'une minorité visible lors de leur première expérience de travail nord-américaine significative dans leur domaine de compétence.

Plus précisément, le programme vise à inciter les entreprises québécoises à embaucher des travailleurs immigrants et des personnes issues d'une minorité visible (nées au Canada ou à l'étranger) pour combler leurs besoins de main-d'œuvre et à les soutenir pour l'accueil et l'intégration de ceux-ci dans leur milieu de travail. Il favorise notamment l'intégration socioéconomique de la clientèle qu'il soutient et favorise son maintien en emploi. Il y a eu quelques bonifications à ce programme depuis le 6 avril 2017.

Les personnes admissibles au PRIIME sont sans emploi ou sous-employées et n'ont pas d'expérience de travail nord-américaine significative¹⁷ dans leur domaine de compétence. Il s'agit plus précisément :

- de personnes immigrantes ayant obtenu leur résidence permanente depuis moins de cinq ans;
- de personnes membres d'une minorité visible, qu'elles soient nées au Canada ou à l'étranger;
- de réfugiés et de personnes à protéger à qui l'asile a été accordé;

¹⁷ La notion de « significative » est en vigueur à partir du 6 avril 2017. On entend par « expérience de travail nord-américaine significative » une expérience de travail reliée au domaine de compétence de l'individu, d'une durée de plus ou moins un an consécutif, acquise au Canada ou aux États-Unis.

- de ressortissants étrangers autorisés à présenter sur place une demande de résidence permanente;
- de certains titulaires d'un permis de séjour temporaire en vue de l'octroi éventuel de la résidence permanente.

Comme dans le cas de la mesure SSAL, le Ministère verse une subvention à l'employeur pour l'inciter et l'aider à intégrer en emploi les personnes de la clientèle visée lors de leur première expérience de travail nord-américaine significative dans leur domaine de compétence. L'aide financière offerte couvre une partie du salaire¹⁸ de la personne embauchée et, sous certaines conditions, peut également couvrir le coût de son accompagnement, de l'adaptation ou de la création d'outils et pratiques de gestion des ressources humaines ou d'une formation d'appoint¹⁹.

La durée de la subvention est normalement de 30 semaines ou moins. Elle est évaluée avec l'employeur en fonction des exigences de l'emploi. Elle peut être, exceptionnellement, d'une durée plus longue, allant jusqu'à un maximum de 52 semaines, si les difficultés d'intégration en emploi du travailleur le justifient. En ce qui a trait aux emplois saisonniers, la durée de l'aide sera établie en fonction de la durée habituelle de l'emploi saisonnier, sans toutefois excéder 30 semaines.

Pour être admissible, l'emploi doit être dans le domaine de compétence du travailleur. Le domaine de compétence correspond à sa formation ou à son domaine d'expérience professionnelle²⁰. Le niveau de l'emploi doit également correspondre autant que possible au niveau du diplôme du participant ou de son expérience (que ce soit un métier ou un emploi de niveau technique ou de niveau professionnel), le cas échéant. L'emploi est généralement d'au moins 30 heures par semaine, selon l'horaire de travail habituel chez l'employeur, et d'au plus 40 heures. L'horaire de travail peut être moindre dans des cas exceptionnels, par exemple pour une personne handicapée qui ne peut effectuer le nombre d'heures habituel. Le salaire versé doit respecter l'échelle salariale en vigueur au sein de l'entreprise ou correspondre au salaire habituellement versé pour un emploi similaire. Aucune heure supplémentaire n'est couverte par la subvention. Le poste doit être vacant et/ou additionnel.

Un emploi saisonnier peut être admissible. Les employeurs admissibles et les emplois exclus sont précisés parmi les autres paramètres de gestion du programme²¹.

¹⁸ À partir du 22 novembre 2017, la subvention peut couvrir jusqu'à 70 % du salaire brut de la personne (50 % avant cette date), jusqu'à concurrence du salaire minimum.

¹⁹ À partir du 6 avril 2017, le nombre maximal d'heures de formation est passé de 60 à 80 heures.

²⁰ Cette définition est en vigueur depuis le 6 avril 2017. Précédemment, cela correspondait à sa formation, sanctionnée par un diplôme, acquise à l'étranger ou au Québec.

²¹ Emploi-Québec (2017, novembre), *Guide des mesures et des services d'emploi : 5.10 – Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi (PRIIME)*.

1.4.7 Intégration en emploi de personnes formées à l'étranger référées par un ordre professionnel (IPOP)

Les personnes formées à l'étranger, même lorsqu'elles sont reconnues par un ordre professionnel du Québec, rencontrent des difficultés significatives à intégrer un premier emploi dans leur profession. L'IPOP²² vise à réduire cet obstacle. Il s'agit d'une adaptation apportée au PRIIME pour répondre à des besoins spécifiques, qui s'inscrit également dans l'axe d'insertion en emploi.

L'IPOP se gère comme le PRIIME, à quelques différences près. Ces différences sont

- l'orientation vers Services Québec par un ordre professionnel pour une participation à l'IPOP;
- l'admissibilité des personnes participantes;
- l'emploi admissible;
- les dépenses admissibles.

Pour être admissible à l'IPOP, la personne doit être

- formée à l'étranger, c'est-à-dire avoir reçu, à l'extérieur du Canada, une formation et un diplôme pour la profession visée par l'IPOP;
- citoyenne canadienne, résidente permanente, réfugiée, à protéger ou protégée;
- sans expérience de travail au Québec dans sa profession;
- référée par son ordre professionnel par une lettre d'attestation pour une participation au projet IPOP confirmant qu'elle a l'autorisation d'exercer ou qu'elle détient une autorisation légale d'exercer sa profession.

Les personnes en emploi qui satisfont aux conditions générales d'IPOP et dont la situation correspond à la définition du sous-emploi peuvent être admissibles.

L'emploi admissible doit répondre aux mêmes critères généraux que pour le PRIIME. De plus, l'emploi subventionné dans le cadre d'IPOP doit nécessairement correspondre à la profession du participant comme indiqué à la lettre d'attestation de l'ordre professionnel.

L'aide financière offerte est uniformisée, soit la même pour tous, pour une durée de participation de 30 semaines : elle couvre une partie du salaire²³ de la personne embauchée et une subvention de 1 500 \$ pour son accompagnement.

1.4.8 Soutien au travail autonome (STA)

La mesure STA s'inscrit dans l'axe de création d'emplois. Elle vise à offrir aux personnes ayant en main des projets prometteurs un soutien et des conseils pour les aider à débiter en affaires. Elle repose sur un travail en concertation avec les intervenants du milieu compétents en matière d'entrepreneuriat. Elle sera mise en œuvre dans un contexte de concertation et de développement économique local. Elle prévoit aussi un soutien au revenu pour les participants admissibles et le versement de montants à des intervenants externes afin d'encadrer les participants.

C'est une mesure orientée vers l'employabilité comportant un volet économique lié au lancement d'une entreprise et à l'autonomie au travail. Ainsi, en plus de l'employabilité des participants, un projet d'affaires doit

²² Emploi-Québec (2014, juillet), *Guide des mesures et des services d'emploi : 5.10.1 – IPOP : Intégration en emploi de personnes formées à l'étranger référées par un ordre professionnel*.

²³ La subvention est de 50 % du salaire brut de la personne jusqu'à concurrence du salaire minimum.

être pris en considération. Ces particularités de la mesure se concrétisent dans la collaboration entre Services Québec et un organisme coordonnateur en ce qui a trait à son application.

Les travailleurs à statut précaire²⁴ s'ajoutent aux participants admissibles énoncés précédemment. L'agent d'aide à l'emploi d'un centre local d'emploi (CLE) ou d'un bureau de Services Québec et l'organisme coordonnateur doivent tenir compte de plusieurs éléments dans l'évaluation du candidat et de son projet d'entreprise, notamment du fait qu'il doit posséder un profil d'entrepreneur, manifester de la motivation pour le devenir et posséder une expérience ou des compétences en lien avec le projet. De plus, le candidat doit apporter une contribution financière à son projet au moins équivalente à 15 % de l'allocation d'aide à l'emploi qu'il reçoit. Cette contribution peut être en argent ou sous forme de biens, tels que des meubles, de l'outillage, de l'équipement, etc.

La mesure vise à fournir de l'aide sous forme d'encadrement, de conseils techniques et de soutien financier aux personnes admissibles afin qu'elles atteignent l'autonomie sur le marché du travail en créant ou en développant une entreprise ou en devenant travailleuses autonomes. Elle est découpée en trois phases : la **phase préparatoire**, la **phase de démarrage** et la **phase postdémarrage**.

Les deux premières phases peuvent s'échelonner sur une période ne pouvant pas dépasser 52 semaines. Durant cette période, le participant peut recevoir le soutien du revenu auquel il a droit en plus du soutien technique de l'organisme coordonnateur. La troisième phase s'échelonne sur une année après la fin de la phase de démarrage. Durant cette période, le participant ne reçoit plus de soutien du revenu, mais bénéficie du soutien technique de l'organisme coordonnateur.

La **phase préparatoire** débute à partir du moment où l'agent d'aide à l'emploi a reconnu l'admissibilité de la personne et où l'agent de l'organisme coordonnateur prend la décision d'accepter l'étude du projet soumis. Cette période sert à l'élaboration du projet d'affaires et dure de 8 à 12 semaines. L'organisme coordonnateur détermine les besoins de formation d'appoint, le soutien technique à donner et l'aide à apporter dans l'élaboration du plan d'affaires. Le projet d'affaires est ensuite soumis au comité de sélection, qui prendra la décision de poursuivre ou non avec la phase de démarrage.

La **phase de démarrage** débute lorsque le comité de sélection se prononce en faveur de la réalisation du projet. Le comité de sélection propose une durée pour la phase de démarrage qui ne peut dépasser 52 semaines, la phase préparatoire y comprise. L'organisme coordonnateur effectue le suivi individuel et apporte le soutien technique nécessaire tout au long de la période allouée pour la mise en œuvre du projet d'entreprise.

La **phase postdémarrage** s'étend sur une période d'une année supplémentaire suivant la fin de la participation financière à la mesure, soit la fin de la phase de démarrage. Durant cette période, l'entreprise continue de recevoir le suivi approprié de l'organisme coordonnateur. Cela comprend le soutien technique, une mise à jour du plan d'affaires, des formations d'appoint et l'accès à des services spécialisés.

²⁴ L'emploi précaire peut se définir comme atypique (comportant un contrat de travail dont la fin est prévue et dont le nombre d'heures est inférieur à 30 heures par semaine). Tel qu'il est défini par Statistique Canada, l'emploi précaire est un emploi occupé involontairement par la personne (la personne occuperait un emploi typique si elle avait le choix) et offrant une rémunération annuelle inférieure au seuil de faible revenu.

1.5 Ressources humaines, matérielles et financières

Ressources humaines et matérielles internes au Ministère

Le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale assure les services directs à la population, y compris les services publics d'emploi, principalement par l'entremise de Services Québec, grâce à son réseau de bureaux répartis dans les 17 régions administratives, à ses centres d'appel et au site Portail Québec. Au 31 mars 2018, on dénombre 167 bureaux ou points de service (92 CLE et 43 bureaux de Services Québec déployés, y compris les bureaux libre-service)²⁵. Les 17 directions régionales de Services Québec assurent en plus, avec le soutien des unités centrales des secteurs Emploi-Québec et des Services à la clientèle du Ministère, la prestation de services publics d'emploi. Le personnel de ces unités internes du Ministère, les infrastructures et leurs ressources matérielles sont impliqués dans la prestation de services. Les services de main-d'œuvre et d'emploi ont pu compter, en 2017-2018, sur un effectif de 1 762 équivalents temps complet en plus du personnel affecté notamment aux salles multiservices²⁶.

Ressources humaines et matérielles externes au Ministère

Les services sont aussi rendus par des organismes communautaires œuvrant en employabilité, en plus d'établissements d'enseignement et de consultants privés, par l'intermédiaire d'ententes avec le Ministère. Pour son offre de service, le Ministère met à contribution quelque 400 ressources spécialisées en développement de l'employabilité²⁷. Ces ressources, qui travaillent en complémentarité avec celles du Ministère, sont pour la plupart des organismes communautaires sans but lucratif. Il s'agit plus précisément de carrefours jeunesse-emploi, de centres de recherche d'emploi, d'entreprises d'entraînement, d'entreprises d'insertion, d'organismes de développement de l'employabilité, de services spécialisés de main-d'œuvre ainsi que d'organismes s'adressant aux personnes handicapées. Le personnel, les infrastructures et les ressources matérielles de ces organisations permettent la prestation de services.

²⁵ MTESS (2018), *Rapport annuel de gestion 2017-2018*.

²⁶ MTESS (2018), *Rapport annuel de gestion 2017-2018*.

²⁷ MTESS (2018), *Rapport annuel de gestion 2017-2018*.

Les ententes sont mises en place avec les différents intervenants externes pour offrir les services ou pour recevoir les subventions dans le cadre des mesures actives. À l'exclusion de quelques exceptions, les groupes et les organismes admissibles sont

- les employeurs;
- les associations d'employés et d'employeurs;
- les regroupements professionnels et les coopératives;
- les entreprises de l'économie sociale;
- les collectivités;
- les corporations municipales;
- les conseils de bande;
- les organismes sans but lucratif et les organismes communautaires actifs au sein des collectivités.

Ressources financières

Durant l'année 2017-2018, le coût des différentes mesures s'est élevé à 898,9 millions de dollars. De ce montant, 647,3 millions de dollars ont été investis par les services publics d'emploi pour les cinq mesures actives (SAE, PPE, MFOR, SSAL, STA) et les deux programmes (PRIIME et IPOP) à l'étude dans cette évaluation²⁸.

1.6 Processus opérationnels

La participation aux mesures actives peut découler

- d'une **référence** faite par Service Canada dans le contexte du repérage, par le service public d'emploi de Services Québec ou par un ordre professionnel pour le programme IPOP;
- d'un **recrutement direct** d'un organisme externe, ou encore d'un **dépistage** pour certains services;
- d'une **démarche personnelle** d'un individu qui s'est présenté directement dans un CLE ou dans un bureau de Services Québec, ou qui est passé préalablement chez un organisme qui l'a dirigé vers le service public d'emploi.

Dans le cas des références faites par Service Canada, les prestataires de l'assurance-emploi répondant à certains critères de repérage sont convoqués à une session d'information. La session d'information sert à présenter, entre autres choses, les différentes mesures et les différents services disponibles pour aider les individus à intégrer le marché du travail. Elle est souvent offerte par un organisme externe dans le cadre de la mesure SAE. À la suite de celle-ci, les personnes peuvent être dirigées par l'organisme externe vers les CLE ou les bureaux de Services Québec ou s'y rendre par elles-mêmes. Les séances d'information peuvent aussi avoir lieu directement dans les CLE ou les bureaux de Services Québec.

Tout individu se présentant dans un bureau de Services Québec, peu importe la façon dont il s'y retrouve et peu importe son statut (prestataire de l'assurance-emploi actif ou admissible, prestataire de l'aide financière de dernier recours – aide sociale), peut rencontrer un agent d'aide à l'emploi pour réaliser une entrevue d'évaluation et d'aide à l'emploi²⁹. Cette entrevue est préalable à toute participation à une mesure active. L'agent procède à l'évaluation des compétences de la personne, identifie ses besoins en relation avec le marché du travail et décide,

²⁸ Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (2018), Fonds de développement du marché du travail, États financiers de l'exercice clos le 31 mars 2018 (document interne). Dans ces états financiers, les coûts du PRIIME et d'IPOP sont inclus dans ceux de SSAL.

²⁹ L'évaluation des besoins peut aussi être faite par un organisme externe faisant du recrutement direct ou du dépistage. L'admissibilité à la mesure doit toutefois être confirmée par un agent d'aide à l'emploi de Services Québec.

de concert avec la personne, de la pertinence d'établir un parcours³⁰. S'il y a établissement d'un parcours, l'agent élabore un plan d'intervention et convient de l'accompagnement requis. Le cas échéant, l'agent dirige la personne vers la mesure pertinente ou l'oriente vers la ressource externe appropriée.

Le parcours est un processus dynamique d'accompagnement pouvant comprendre une activité ou un ensemble d'activités convenues entre un agent d'aide à l'emploi et un client dans le but de l'accompagner tout au long de sa démarche vers l'emploi. Il vise la clientèle en mesure d'entreprendre dès maintenant un cheminement vers l'emploi.

Lorsque la présence de la personne à l'activité proposée dans le plan d'action est confirmée, l'agent ou la ressource externe enregistre la participation dans le système Mesures et services aux individus ou dans le système Services en ligne des intervenants externes. De plus, la ressource externe informe le bureau ou le CLE de l'issue de la participation (participation complétée ou non et, s'il y a lieu, motif de fin de participation).

³⁰ Une participation à une mesure active n'est pas nécessairement rattachée à un parcours. Pour les participations commencées après le 1^{er} avril 2016 et terminées entre 1^{er} avril 2017 et le 31 mars 2018, il y a 63,4 % des participations qui n'ont pas de numéro de plan d'intervention (soit qui ne sont pas rattachées à un parcours). Les mesures ou activités réalisées sont majoritairement un SAE (54,7 %) et des activités d'aide à l'emploi (40,8 %). Source : traitement statistique, Direction de l'évaluation.

2 Stratégie d'évaluation des effets nets

2.1 Enjeux et questions d'évaluation

L'étude vise à mesurer les effets nets des services publics d'emploi sur les participants à ceux-ci³¹. L'**effet net** représente l'effet attribuable à l'intervention et est mesuré par la différence entre le résultat brut des **participants** et le résultat brut modélisé des **non-participants** pour un indicateur donné.

Les services publics d'emploi visés pour lesquels des analyses sont souhaitées et dont les effectifs de participants sont suffisants pour produire des effets nets sont présentés dans le tableau ci-dessous. Des analyses globales sont aussi produites, soit considérant l'ensemble des services publics d'emploi et pour les deux grandes catégories de la mesure SAE (groupes de services unitaires et services en approche globale).

Tableau 2.1-1
Services publics d'emploi analysés dans l'étude des effets nets

Ensemble des services publics d'emploi	
SAE	Services d'aide à l'emploi visés
PPE	Projet de préparation à l'emploi
MFOR	Mesure de formation de la main-d'œuvre – volet Individus
SSAL	Subvention salariale
STA	Soutien au travail autonome
Multi	Plus d'une participation, dont au moins l'une d'elles est visée
SAE – Services unitaires	
SAEM-V	SAE – Soutien de base : services liés à la recherche d'emploi
SAEM-I	SAE – Soutien de base : sessions d'information
SAEM-L	SAE – Services à la carte : aide-conseil à la recherche d'emploi
SAEM-B	SAE – Services à la carte : aide-conseil selon des besoins ciblés
SAEM-T	SAE – Évaluation spécialisée : orientation
SAEM-E	SAE – Soutien structuré : stratégie de recherche d'emploi
SAEM-M	SAE – Soutien structuré : mise en mouvement
SAE – Services en approche globale	
SAEM-C	SAE – Clubs de recherche d'emploi
SAEM-U	SAE – Services spécialisés

³¹ L'évaluation vise également à mesurer les effets bruts des services publics d'emploi, qui font l'objet d'un autre rapport.

Ces analyses seront réalisées pour les quatre clientèles suivantes :

- les prestataires de l'assistance sociale³²;
- les prestataires actifs de l'assurance-emploi;
- les anciens prestataires admissibles de l'assurance-emploi;
- les personnes sans soutien public du revenu.

L'étude mesure aussi l'effet de la participation aux services publics d'emploi par type de clientèle, tous services confondus, selon certaines caractéristiques individuelles :

- le sexe;
- le groupe d'âge;
- le lieu de naissance;
- l'état de la participation;
- la scolarité.

La présente évaluation couvre l'enjeu des effets intermédiaires et ultimes découlant de la participation aux services publics d'emploi offerts aux individus, ainsi que d'autres effets. Les effets mesurés concernent, notamment, l'insertion et le maintien en emploi, le statut de l'emploi, le revenu, l'utilisation du soutien public du revenu (assistance sociale et assurance-emploi), la participation à d'autres services publics d'emploi à la suite de la participation aux services publics d'emploi à l'étude de même que certains éléments liés à la qualité de vie. Le tableau ci-dessous présente les questions spécifiques concernant l'évaluation des effets des différents services publics d'emploi, ainsi que les indicateurs et les sources de données anticipés et inscrits au cadre d'évaluation.

Tableau 2.1-2
Questions d'évaluation, indicateurs et sources de données

Questions spécifiques	Indicateurs*	Sources de données
• Quel est le profil des personnes utilisant les services publics d'emploi?	• Caractéristiques socioprofessionnelles selon le type de service public d'emploi.	• Fichiers administratifs
• Quel est le pourcentage de personnes participantes ayant mené à terme leur participation aux différents services publics d'emploi ainsi que les motifs de ne pas l'avoir menée à terme?	• Taux de participation menée à terme selon le type de service public d'emploi; • Motifs d'interruption selon le type de service public d'emploi.	• Fichiers administratifs
• Quels sont les effets bruts et nets de la participation aux services publics d'emploi sur l'insertion et le maintien en emploi selon le type de service public d'emploi, le type de clientèle, les caractéristiques individuelles (âge, sexe, lieu de naissance...)?	• Taux de présence cumulative et ponctuelle en emploi; • Nombre de semaines et proportion de temps passé en emploi; • Nombre d'heures travaillées; • Changement du temps passé en emploi entre l'année précédant et celle suivant la participation.	• Sondage

³² Ce seront majoritairement des prestataires de l'aide sociale puisque les personnes handicapées seront exclues des analyses et que le groupe de comparaison ne comportera pas de prestataires de la solidarité sociale, qui ont des contraintes sévères à l'emploi.

Questions spécifiques	Indicateurs*	Sources de données
Quels sont les effets bruts et nets de la participation aux services publics d'emploi sur la qualité des emplois selon le type de service public d'emploi, le type de clientèle, les caractéristiques individuelles (âge, sexe, lieu de naissance...)?	- Taux d'emploi à temps plein; - Taux d'emploi temporaire ou saisonnier; - Niveau de qualification lié à l'emploi; - Salaire.	Sondage
Quels sont les effets bruts et nets de la participation aux services publics d'emploi sur le recours à l'assurance-emploi selon le type de service public d'emploi, le type de clientèle, les caractéristiques individuelles (âge, sexe, lieu de naissance...)?	- Taux de présence cumulative et ponctuelle à l'assurance-emploi; - Nombre de semaines et proportion de temps passé à l'assurance-emploi; - Changement du temps passé à l'assurance-emploi entre l'année précédant et celle suivant la participation.	- Sondage - Fichiers administratifs
Quels sont les effets bruts et nets de la participation aux services publics d'emploi sur le recours à l'assistance sociale selon le type de service public d'emploi, le type de clientèle, les caractéristiques individuelles (âge, sexe, lieu de naissance...)?	- Taux de présence cumulative et ponctuelle à l'assistance sociale; - Nombre de mois et proportion de temps passé à l'assistance sociale; - Changement du temps passé à l'assistance sociale entre l'année précédant et celle suivant la participation.	- Sondage - Fichiers administratifs
Quels sont les effets bruts et nets de la participation aux services publics d'emploi sur le recours à d'autres mesures ou services publics d'emploi selon le type de service public d'emploi, le type de clientèle, les caractéristiques individuelles (âge, sexe, lieu de naissance...)?	- Taux de présence cumulative et ponctuelle à d'autres services publics d'emploi; - Nombre de semaines et proportion de temps passé en participation à des services publics d'emploi; - Changement du temps passé en participation à des services publics d'emploi entre l'année précédant et celle suivant la participation.	- Sondage - Fichiers administratifs
Quels sont les effets bruts et nets de la participation aux services publics d'emploi sur l'acquisition de nouvelles compétences ou expériences permettant l'intégration dans un nouvel emploi selon le type de service public d'emploi, le type de clientèle, les caractéristiques individuelles (âge, sexe, lieu de naissance...)?	Acquisition de compétences ou d'expériences.	Sondage
Quels sont les effets bruts et nets de la participation aux services publics d'emploi sur la vie sociale et professionnelle selon le type de service public d'emploi, le type de clientèle, les caractéristiques individuelles (âge, sexe, lieu de naissance...)?	- Niveau de revenu; - Estime de soi, confiance en soi; - Motivation à travailler; - Qualité de vie.	Sondage

* Différentes périodes postparticipation sont considérées pour un même indicateur : 12 mois après la participation, 12 à 18 mois après la participation, 18 mois après la participation et au moment du sondage.

2.2 Méthodologie

Les services publics d'emploi à l'étude étant offerts universellement et sur une base volontaire, l'évaluation repose sur un devis quasi expérimental, ce qui implique des participants aux services publics d'emploi et un groupe de comparaison, ce dernier ayant pour but de mesurer les effets nets.

Deux sources distinctes d'information ont été utilisées afin de réaliser cette étude : un sondage téléphonique et des données administratives.

- Le **sondage téléphonique** a servi à collecter l'information nécessaire à la mesure des effets sur l'insertion en emploi et les emplois occupés, sur les comportements, la motivation et les attitudes liés à l'emploi ainsi que sur la confiance en soi. Des questions portant sur les revenus ainsi que sur le recours à l'assurance-emploi ont aussi été incluses. Le sondage contenait également des questions sur la situation des participants au moment de commencer leur participation, ou à une date équivalente pour les non-participants, ainsi que d'autres aspects jugés utiles aux analyses économétriques (présence d'un conjoint, travail autonome, nouvel arrivant, date du dernier emploi, etc.). Pour chaque répondant, le sondage comportait des questions concernant sa situation actuelle (au moment du sondage, ou au plus tard le 13 mars 2020), de même que son cheminement avant et après sa participation à un parcours pour les participants, et à des dates équivalentes pour les non-participants (groupe de comparaison).
- Les **fichiers administratifs** du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, d'Emploi et Développement social Canada et de Revenu Québec constituent l'autre source d'information. Les données portent sur les antécédents des personnes participantes et non participantes quant à leur participation au marché du travail, aux services publics d'emploi et aux programmes de soutien du revenu (assurance-emploi et assistance sociale) ainsi que sur les revenus au cours des cinq années précédant la participation. Le jumelage de ces fichiers administratifs avec les données du sondage ne concerne que les personnes qui ont consenti, lors du sondage, à la réalisation de cette étape. Ces données administratives fournissent une information pour laquelle le sondage pourrait s'avérer moins précis en raison du temps écoulé entre les événements et le sondage.

Dans ce rapport portant sur les personnes sans soutien public du revenu, les données de sondage et les données administratives provenant du Ministère et de Revenu Québec sont utilisées, puisque les données administratives d'Emploi et Développement social Canada n'étaient pas disponibles au moment de réaliser les travaux.

2.2.1 Population quasi expérimentale

Cette section est divisée en trois sous-sections.

La section 2.2.1.1 décrit la population des participants aux services publics d'emploi visés par l'évaluation selon différentes caractéristiques. Elle apporte également, à la fin de la section, des précisions quant aux exclusions supplémentaires à la population visée (4,9 %) et sur les mesures, les interventions et les programmes non visés par l'évaluation. Les données de cette section ont été établies au début de 2019, lors de la rédaction du cadre d'évaluation, alors que celles des deux sections suivantes ont été ajustées à la fin de 2019, préalablement à la sélection des échantillons.

La section 2.2.1.2 s'attarde sur la population de participants finalement à l'étude, principalement sur la stratification de celle-ci, soit la segmentation de la population en strates exclusives en vue de la sélection d'échantillons de participants.

La section 2.2.1.3 présente le plan de sondage de la population de participants à l'étude ainsi que les effectifs de l'échantillon de participants selon les strates.

2.2.1.1 Population quasi expérimentale visée

La population participante est formée par **l'ensemble des individus ayant terminé au moins un parcours visé entre le 1^{er} avril 2017 et le 31 mars 2018**, où le premier parcours visé de chaque individu a débuté au plus tôt le 1^{er} avril 2016, soit 170 910 individus. Il s'agit de personnes ayant participé à au moins un service public d'emploi visé. Au total, ces 170 910 individus représentent 95,8 % des individus ayant au moins un parcours terminé en 2017-2018 et dont le premier parcours a débuté après le 1^{er} avril 2016.

Tableau 2.2.1.1-1
Individus ayant au moins un parcours terminé en 2017-2018 et dont le premier parcours a débuté après le 1^{er} avril 2016

Service public d'emploi		N	%
Nom	Code		
Projet de préparation à l'emploi (PPE)	15	3 889	2,2
Services d'aide à l'emploi (SAE)	16	120 503	67,5
• SAE visés		115 963	65,0
• SAE non visés		4 540	2,5
Mesure de formation de la main-d'œuvre (MFOR) – volet Individus	17	12 058	6,8
Subvention salariale (SSAL)	21	3 531	2,0
Soutien au travail autonome (STA)	51	1 533	0,9
Intégration en emploi de personnes formées à l'étranger (IPOP)	80	12	0,0
Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi (PRIIME)	81	454	0,3
Plus d'un service public d'emploi (Multi)		34 528	19,4
• Au moins un service public d'emploi visé		33 470	18,8
• Aucun service public d'emploi visé		1 058	0,6
Contrat d'intégration au travail (CIT)	94	40	0,0
Programme de subventions aux entreprises adaptées (PSEA)	95	14	0,0
Recherche et innovation (RI)	99	903	0,5
Autres	0	1 019	0,6
Total		178 484	100,0

Case ombragée : service public d'emploi visé par l'évaluation.

Note : Les mesures, interventions et programmes non visés par l'évaluation sont détaillés à la fin de la section.

Des 170 910 individus ayant terminé au moins un parcours visé, 80,4 % d'entre eux ont pris part à un seul service public d'emploi et le cinquième restant des participants ont bénéficié de plus d'un service public d'emploi (19,6 %) (tableau 2.2.1.1-2). La majorité des participants avec des participations multiples ont reçu deux services publics d'emploi (15,2 %) et moins de 5 % des participants en ont reçu trois et plus (jusqu'à un maximum de neuf).

Tableau 2.2.1.1-2
Nombre de services publics d'emploi inclus dans les parcours terminés des participants visés

Nombre de services publics d'emploi	N	%
1	137 440	80,4
2	25 921	15,2
3	5 907	3,5
4	1 269	0,7
5	291	0,2
6, 7, 8 ou 9	82	0,0
Total	170 910	100,0

Multi (N = 33 470)

La presque totalité des participants visés a bénéficié de services publics d'emploi dans le cadre d'un seul parcours en 2017-2018 (97,3 %) (tableau 2.2.1.1-3), où un parcours peut être composé de plusieurs participations à des services publics d'emploi qui sont espacées tout au plus de 122 jours. Une très faible proportion de participants a plus d'un parcours visé terminé en 2017-2018 (2,7 %), soit des individus qui ont pris part à des participations espacées de plus de 122 jours.

Tableau 2.2.1.1-3
Nombre de parcours terminés en 2017-2018 par les participants visés dont le premier parcours a commencé après le 1^{er} avril 2016

Nombre de parcours	N	%
1	166 297	97,3
2	4 591	2,7
3	22	0,0
Total	170 910	100,0

En ce qui concerne les participations uniques, le tableau ci-dessous montre que les participants visés ont utilisé en majorité la mesure SAE (67,9 %). La Mesure de formation de la main-d'œuvre (7,1 %), le projet de préparation à l'emploi (2,3 %), la subvention salariale (2,1 %) et le soutien au travail autonome (0,9 %) sont les autres principaux services publics d'emploi utilisés. Le programme IPOP et le PRIIME ont accueilli 0,3 % des participants³³.

³³ Au cours de la deuxième évaluation des mesures actives, le PRIIME et le programme IPOP faisaient partie de la mesure SSAL. Depuis lors, ils ont été distingués de celle-ci, bien qu'ils soient toujours des subventions salariales. Pour les besoins de la présente évaluation, le PRIIME et l'IPOP seront combinés étant donné le faible nombre de participants. Malgré cela, aucune analyse spécifique d'effets ne pourra être conduite sur ces deux programmes combinés.

Tableau 2.2.1.1-4
Répartition des participants visés en 2017-2018 selon le service public d'emploi

Service public d'emploi	N	%
Projet de préparation à l'emploi (PPE)	3 889	2,3
Services d'aide à l'emploi (SAE), SAE visés	115 963	67,9
Mesure de formation de la main-d'œuvre (MFOR) – volet Individus	12 058	7,1
Subvention salariale (SSAL)	3 531	2,1
Soutien au travail autonome (STA)	1 533	0,9
Intégration en emploi de personnes formées à l'étranger (IPOP)	12	0,0
Programme d'aide à l'intégration des immigrants (PRIIME)	454	0,3
Plus d'un service public d'emploi (Multi), au moins une mesure visée	33 470	19,6
Total	170 910	100,0

N = 137 440

Participants à la mesure SAE

Le tableau ci-dessous présente le détail des participations uniques à la mesure SAE. Plus des trois quarts des activités de cette mesure font partie du groupe de services unitaires (78,2 %), les activités les plus utilisées étant le soutien de base et les sessions d'information (50,0 %), les services à la carte, l'aide-conseil et la recherche d'emploi (10,3 %) ainsi que le soutien structuré et la stratégie de recherche d'emploi (7,7 %). Un peu plus d'un cinquième des participants ont reçu des services en approche globale (21,8 %), majoritairement des services spécialisés (20,0 %).

Tableau 2.2.1.1-5

Répartition des participants visés en 2017-2018 à la mesure SAE selon le groupe de services et l'activité

Groupe	Activité		N	%
	Code*	Services unitaires	90 653	78,2 %
1	SAEM-V	SAE – Soutien de base : services liés à la recherche d'emploi	3 628	3,1 %
	SAEM-I	SAE – Soutien de base : sessions d'information	57 998	50,0 %
2	SAEM-L	SAE – Services à la carte : aide-conseil à la recherche d'emploi	11 998	10,3 %
	SAEM-G	SAE – Passeport-emploi	10	0,0 %
	SAEM-B	SAE – Services à la carte : aide-conseil selon des besoins ciblés	1 046	0,9 %
3	SAEM-J	SAE – Évaluation spécialisée : autonomie socioprofessionnelle	158	0,1 %
	SAEM-T	SAE – Évaluation spécialisée : orientation	3 615	3,1 %
4	SAEM-E	SAE – Soutien structuré : stratégie de recherche d'emploi	8 982	7,7 %
	SAEM-M	SAE – Soutien structuré : mise en mouvement	2 988	2,6 %
	SAEM-P	SAE – Soutien structuré : accompagnement autre mesure	222	0,2 %
	SAEM-2	SAE – Accompagnement Québec pluriel	6	0,0 %
	SAEM-Z	SAE – Démarcheurs maintien	2	0,0 %
		Services en approche globale	25 310	21,8 %
5	SAEM-C	SAE – Clubs de recherche d'emploi	1 832	1,6 %
6	SAEM-U	SAE – Services spécialisés	23 202	20,0 %
	SAEM-W	SAE – Démarcheurs d'emploi	238	0,2 %
	SAEM-1	SAE – Québec pluriel	14	0,0 %
	SAEM-D	SAE – Stages Découvrir	9	0,0 %
	SAEM-R	SAE – Reconnaissance des acquis et des compétences (MEQ)	15	0,0 %
Total			115 963	100,0 %

* Code d'inscription de l'activité dans la base de données des participations.

Participants à plus d'un service public d'emploi (Multi)

Les participants visés ayant des participations multiples ont majoritairement utilisé la mesure SAE visés (70,7 %). Les mesures MFOR – volet Individus (13,3 %), PPE (4,9 %), SSAL (4,4 %) et SAE non visés (3,5 %) sont celles qui sont ensuite employées. Il n'est pas pertinent d'étudier toutes les combinaisons possibles de participation. On peut cependant noter que la combinaison SAE visés avec l'une ou l'autre des quatre mesures spécifiées ci-dessus apparaît fréquemment. Un peu moins de 6 % des participations de ces individus sont non visées par l'évaluation.

Tableau 2.2.1.1-6

Répartition des services publics d'emploi, participants visés en 2017-2018 avec des participations multiples terminées de services publics d'emploi

Service public d'emploi	N	%
Projet de préparation à l'emploi (PPE)	3 724	4,9
Services d'aide à l'emploi (SAE)	56 770	74,1
• SAE visés	54 126	70,7
• SAE non visés	2 644	3,5
Mesure de formation de la main-d'œuvre (MFOR) – volet Individus	10 218	13,3
Subvention salariale (SSAL)	3 388	4,4
Soutien au travail autonome (STA)	288	0,4
Intégration en emploi de personnes formées à l'étranger (IPOP)	1	0,0
Programme d'aide à l'intégration des immigrants (PRIIME)	497	0,7
Contrat d'intégration au travail (CIT)	105	0,1
Programme de subventions aux entreprises adaptées (PSEA)	58	0,1
Recherche et innovation (RI)	1 130	1,5
Autres	432	0,6
Total*	76 611	100,0

** Ce total considère tous les services publics d'emploi de chaque individu classé dans les Multi.*

Autres caractéristiques de la population visée

Environ les deux tiers des participants visés sont nés au Canada (66,4 %). Les participants nés hors Canada représentent 17,7 % des participants visés, et 11,5 % d'entre eux sont arrivés au Canada depuis cinq ans ou plus, alors que 6,1 % sont arrivés depuis moins de cinq ans³⁴. Le lieu de naissance est inconnu pour une proportion non négligeable des participants visés (15,9 %).

Les participants sont presque tous âgés de 18 à 64 ans (95,3 %). Plus précisément, 40,1 % des participants ont entre 31 et 49 ans, environ le tiers ont entre 18 et 30 ans et près d'un quart sont âgés de 50 à 64 ans (24,8 %).

Il y a proportionnellement plus d'hommes que de femmes parmi les participants visés (55,0 % contre 45,0 %).

Les participants sont majoritairement des régions de l'île de Montréal (29,5 %), de la Montérégie (16,2 %) et des Laurentides (8,6 %). Environ 5 % des participants viennent de chacune de ces régions : Saguenay–Lac-Saint-Jean (4,8 %), Capitale-Nationale (4,3 %), Mauricie (4,7 %), Laval (5,1 %) et Lanaudière (5,9 %). Les autres régions ont chacune moins de 3,4 % des participants.

³⁴ La date de début de la première participation a été comparée à la date d'arrivée au Canada.

Tableau 2.2.1.1-7

Caractéristiques des participants visés au début de la première participation de leur premier parcours

		N	%
Lieu de naissance	Autre	30 210	17,7
	Nés au Canada	113 457	66,4
	Inconnu	27 243	15,9
Lieu de naissance et arrivée au Canada	Nés au Canada	113 457	66,4
	Nés hors Canada : arrivés depuis moins de 5 ans	10 486	6,1
	Nés hors Canada : arrivés depuis 5 ans ou plus	19 724	11,5
	Inconnu	27 243	15,9
Groupe d'âge	Moins de 18 ans	4 128	2,4
	18 à 24 ans	26 532	15,5
	25 à 30 ans	25 508	14,9
	31 à 49 ans	68 504	40,1
	50 ans à 64 ans	42 307	24,8
	65 ans et plus	3 931	2,3
Sexe	Femme	76 937	45,0
	Homme	93 973	55,0
Région	01 – Bas-Saint-Laurent	5 025	2,9
	02 – Saguenay–Lac-Saint-Jean	8 167	4,8
	03 – Capitale-Nationale	7 426	4,3
	04 – Mauricie	7 995	4,7
	05 – Estrie	5 507	3,2
	06 – Montréal	50 405	29,5
	07 – Outaouais	5 309	3,1
	08 – Abitibi-Témiscamingue	2 246	1,3
	09 – Côte-Nord	3 277	1,9
	10 – Nord-du-Québec	191	0,1
	11 – Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	5 750	3,4
	12 – Chaudière-Appalaches	5 038	3,0
	13 – Laval	8 728	5,1
	14 – Lanaudière	10 047	5,9
	15 – Laurentides	14 669	8,6
	16 – Montérégie	27 645	16,2
	17 – Centre-du-Québec	3 485	2,0
Personne handicapée	Oui	8 704	5,1
	Non	162 206	94,9
Total		170 910	100,0 %

Mesures, interventions et programmes non visés par l'évaluation

Quelques mesures, interventions et programmes ne sont pas visés par l'évaluation, comme

- la mesure Contrat d'intégration au travail (CIT);
- le Programme de subventions aux entreprises adaptées (PSEA);
- certains volets de la mesure SAE, soit le service spécialisé aux personnes handicapées (SAEM-H), le soutien structuré aux personnes handicapées (SAEM-Q), le service spécialisé jeune (SAAJ-5) et les activités de SAE n'ayant pu être classées (SAEM-A);
- la mesure Recherche et innovation (RI);
- les activités d'aide à l'emploi (AAE), telles que les sessions de groupe, l'évaluation de l'employabilité avec plan d'intervention et l'aide ponctuelle en salle multiservices;
- certaines autres interventions (PAAS Action, Programme alternative jeunesse³⁵, Soutien financier aux mineures enceintes, PAAS Réussir).

S'adressant aux personnes handicapées, la mesure CIT, le PSEA ainsi que les volets SAEM-H et SAEM-Q de la mesure SAE ne font pas partie de l'évaluation en raison des difficultés inhérentes à la constitution de groupes de comparaison adéquats pour cette clientèle afin d'évaluer les effets nets. Notons cependant qu'une évaluation distincte a été faite récemment auprès de la clientèle des personnes handicapées, pour laquelle les effets bruts sur l'emploi ont pu être mesurés³⁶.

Une évaluation récemment terminée a mesuré les effets nets du SAAJ-5. En raison de sa nature, la mesure RI n'est pas visée, son objectif général étant d'effectuer des recherches et de mettre en œuvre des projets d'expérimentation qui visent à appuyer et à améliorer les politiques, les mesures et les services reliés aux cinq axes d'intervention. Les projets retenus sont ponctuels et un bilan est produit pour chacun d'eux. Une évaluation peut également être réalisée lorsque celle-ci est jugée pertinente.

Finalement, les AAE sont de très courtes interventions de faible intensité, offertes exclusivement par le personnel à l'interne du Ministère affecté aux services publics d'emploi. Les activités de SAE n'ayant pu être classées (SAEM-A) sont, quant à elles, un amalgame d'activités diverses qui ne peuvent être rattachées spécifiquement à des volets de SAE. Pour ce qui est des autres interventions telles que PAAS Action, Programme alternative jeunesse, Soutien financier aux mineures enceintes et PAAS Réussir, elles sont hors axes d'intervention, puisque ce sont des interventions axées sur la solidarité sociale.

³⁵ Bien que ce programme se soit terminé en 2013, il reste quelques participations à celui-ci.

³⁶ MTESS (2018), *Évaluation de l'efficacité des mesures et programmes d'Emploi-Québec financés par l'Entente Canada-Québec sur le marché du travail visant les personnes handicapées*.

2.2.1.2 Population de participants à l'étude et stratification

La population de participants à l'étude correspond à la population quasi expérimentale visée de 170 910 individus détaillée à la section précédente, mais qui est touchée par des exclusions supplémentaires : individus âgés de moins de 18 ans ou de plus de 65 ans (4,7 %), décès (0,1 %) et individus avec adresse confidentielle (0,1 %). Combinées, ces exclusions représentent 4,9 % de la population quasi expérimentale visée, conduisant à un total de 162 467 participants visés pouvant être échantillonnés pour l'évaluation³⁷.

L'évaluation se concentre sur les participants âgés de 18 à 64 ans, car les services publics d'emploi sont surtout utilisés par ceux-ci. Par ailleurs, des problèmes d'appariement sont anticipés pour les mesures d'effets nets en raison des faibles effectifs des moins de 18 ans et des 65 ans et plus, sans oublier qu'il y a également des âges extrêmes probablement erronés dans la banque de données.

Tableau 2.2.1.2-1
Caractéristiques des participants visés menant à des exclusions supplémentaires

		N	%
Groupe d'âge	Moins de 18 ans; 65 ans et plus	8 059	4,7
	18-64 ans	162 851	95,3
Décès	Non	170 726	99,9
	Oui	184	0,1
Adresse confidentielle	Non	170 707	99,9
	Oui	203	0,1
Individus visés	Non	8 443	4,9
	Oui	162 467*	95,1
Total		170 910	100,0 %

* Lors de la mise à jour de la base de données des participants, préalablement à la sélection des échantillons en novembre 2019, la population visée est passée de 162 467 à 162 405.

La population de participants à l'étude est stratifiée selon le type de service public d'emploi (sept catégories) et le statut en matière de soutien public du revenu au début de la participation (quatre catégories). Les individus ayant participé à un seul service public d'emploi sont dans une strate liée à ce service public d'emploi. Ceux ayant réalisé un parcours composé de plus d'un service public d'emploi, ou ayant réalisé plus d'un parcours en 2017-2018, sont regroupés dans une strate nommée « Multi ».

Les statuts liés au soutien public du revenu sont : prestataire de l'assistance sociale (PAS), prestataire actif de l'assurance-emploi (PAE), personne admissible à l'assurance-emploi (ADM) et personne ne recevant aucun soutien public du revenu (SSPR). Les personnes à la fois clientes de l'assurance-emploi et prestataires de l'assistance sociale (PAE-PAS, ADM-PAS) sont considérées avec les clients de l'assurance-emploi.

Plus de la majorité des participants visés sont des prestataires actifs de l'assurance-emploi (46,3 %) ou des personnes admissibles à l'assurance-emploi (18,6 %) (tableau 2.2.1.2-2). Environ le quart des participants correspond à des personnes ne recevant aucun soutien public du revenu (22,5 %) et un dixième est prestataire de l'assistance sociale (12,6 %).

³⁷ Lors de la mise à jour de la base de données des participants, préalablement à la sélection des échantillons en novembre 2019, la population visée est passée de 162 467 à 162 405.

Tableau 2.2.1.2-2

Population de participants à l'étude selon le service public d'emploi et le statut relatif au soutien public du revenu au début de la participation

Service public d'emploi	Statut relatif au soutien public du revenu				
Fréquence	PAS	PAE, PAE-PAS	ADM, ADM-PAS	SSPR	Total
% colonne					
PPE	1 337	394	1 021	1 028	3 780
	6,6	0,5	3,4	2,8	2,3
SAE	9 646	54 096	17 986	27 024	108 752
	47,3	71,9	59,6	73,9	67,0
MFOR	2 648	5 567	2 825	918	11 958
	13,0	7,4	9,4	2,5	7,4
SSAL	468	787	1 084	1 136	3 475
	2,3	1,1	3,6	3,1	2,1
STA	106	912	460	52	1 530
	0,5	1,2	1,5	0,1	0,9
IPOP + PRIIME	49	21	36	360	466
	0,2	0,0	0,1	1,0	0,3
Multi	6 143	13 474	6 793	6 034	32 444
	30,1	17,9	22,5	16,5	20,0
Total	20 397	75 251	30 205	36 552	162 405*
Proportion	12,6 %	46,3 %	18,6 %	22,5 %	100,0 %

** Lors de la mise à jour de la base de données des participants, préalablement à la sélection des échantillons en novembre 2019, la population visée est passée de 162 467 à 162 405.*

Légende :

- PPE :** Projet de préparation à l'emploi
- SAE :** Services d'aide à l'emploi
- MFOR :** Mesure de formation de la main-d'œuvre
- SSAL :** Subvention salariale
- STA :** Soutien au travail autonome
- IPOP :** Intégration en emploi de personnes formées à l'étranger référées par un ordre professionnel
- PRIIME :** Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi
- Multi :** Plus d'un service public d'emploi

- PAS :** prestataires de l'assistance sociale
- PAE :** prestataires actifs de l'assurance-emploi
- PAE-PAS :** prestataires de l'assistance sociale et prestataires actifs de l'assurance-emploi
- ADM :** anciens prestataires de l'assurance-emploi
- ADM-PAS :** prestataires de l'assistance sociale et anciens prestataires de l'assurance-emploi
- SSPR :** personnes sans soutien public du revenu

Participants à la mesure SAE

La population des 108 752 participants à la mesure SAE bénéficie d'un niveau de stratification supplémentaire, soit selon l'activité plus spécifique de la mesure SAE.

Tableau 2.2.1.2-3
Population des participants à la mesure SAE selon le statut relatif au soutien public du revenu

		Statut relatif au soutien public du revenu				
Activité SAE		PAS	PAE, PAE-PAS	ADM, ADM-PAS	SSPR	Total
Code*						
Services unitaires		5 887	50 582	13 125	15 129	84 723
SAEM-V	SAE – Soutien de base : services liés à la recherche d'emploi	1 022	788	814	771	3 395
SAEM-I	SAE – Soutien de base : sessions d'information	1 730	43 687	5514	4 284	55 215
SAEM-L	SAE – Services à la carte : aide-conseil à la recherche d'emploi	741	2 803	2 884	3 925	10 353
SAEM-B	SAE – Services à la carte : aide-conseil selon des besoins ciblés	161	123	144	548	976
SAEM-T	SAE – Évaluation spécialisée : orientation	921	1 086	1 062	522	3 591
SAEM-E	SAE – Soutien structuré : stratégie de recherche d'emploi	689	1 603	1 919	3 777	7 988
SAEM-M	SAE – Soutien structuré : mise en mouvement	522	418	676	1 206	2 822
G, J, P, 2, Z	Autres SAE visés	101	74	112	96	383
Services en approche globale		3 759	3 514	4 861	11 895	24 029
SAEM-C	SAE – Clubs de recherche d'emploi	174	455	476	674	1 779
SAEM-U	SAE – Services spécialisés	3 492	3 025	4 262	11 201	21 980
W, 1, D, R	Autres SAE visés	93	34	123	20	270
Total général		9 646	54 096	17 986	27 024	108 752

* Code d'inscription de l'activité dans la base de données des participations.

2.2.1.3 Plan de sondage et échantillons de participants

Le plan de sondage de la population de participants à l'étude consiste en un plan stratifié non proportionnel selon le type de service public d'emploi et le statut relatif au soutien public du revenu. La base de sondage a été formée à partir du fichier des participants aux services publics d'emploi du Ministère. À l'intérieur de chaque strate définie à la section précédente (tableau 2.2.1.2-2), un échantillon aléatoire de 1 272 participants a été sélectionné lorsque possible; les strates à faibles effectifs ont quant à elles été recensées, c'est-à-dire que tous les participants d'une strate à faibles effectifs ont été choisis. L'échantillon de la mesure SAE est quant à lui formé des échantillons aléatoires sélectionnés pour les strates d'activités (tableau 2.2.1.2-3).

La taille d'échantillon de 1 272 individus par strate a été établie dans l'objectif d'avoir environ 370 répondants disponibles pour une strate donnée afin de produire des estimations ayant une bonne précision statistique. Cette taille tient compte des résultats observés lors de l'évaluation de 2014 quant au taux de réponse au sondage et aux taux de consentement au jumelage des données : le taux de réponse a été de 39,2 % et les taux combinés de consentement au jumelage de données, de 74,2 %.

Au total, **51 462 participants** ont été échantillonnés, parmi lesquels environ 63 % sont des participants à la mesure SAE (tableau 2.2.1.3-1 et tableau 2.2.1.3-2).

Tableau 2.2.1.3-1

Échantillon des participants selon le service public d'emploi et le statut relatif au soutien public du revenu

Service public d'emploi	Statut relatif au soutien public du revenu				
Fréquence	PAS	PAE, PAE-PAS	ADM, ADM-PAS	SSPR	Total
% colonne					
PPE	1 272	394	1 021	1 028	3 715
	11,2	3,1	7,5	7,5	7,2
SAE	6 968	8 066	8 495	8 925	32 454
	61,1	63,4	62,3	65,2	63,1
MFOR	1 272	1 272	1 272	918	4 734
	11,2	10,0	9,3	6,7	9,2
SSAL	468	787	1 084	1 136	3 475
	4,1	6,2	8,0	8,3	6,8
STA	106	912	460	52	1 530
	0,9	7,2	3,4	0,4	3,0
IPOP + PRIIME	49	21	36	360	466
	0,4	0,2	0,3	2,6	0,9
Multi	1 272	1 272	1 272	1 272	5 088
	11,2	10,0	9,3	9,3	9,9
Total	11 407	12 724	13 640	13 691	51 462
Proportion	22,2 %	24,7 %	26,5 %	26,6 %	100,0 %

Tableau 2.2.1.3-2

Échantillon des participants à la mesure SAE selon le statut relatif au soutien public du revenu

		Statut relatif au soutien public du revenu				
Activité SAE		PAS	PAE, PAE-PAS	ADM, ADM-PAS	SSPR	Total
Services unitaires		5 429	6 305	6 624	6 959	25 317
SAEM-V	SAE – Soutien de base : services liés à la recherche d’emploi	1 022	788	814	771	3 395
SAEM-I	SAE – Soutien de base : sessions d’information	1 272	1 272	1 272	1 272	5 088
SAEM-L	SAE – Services à la carte : aide-conseil à la recherche d’emploi	741	1 272	1 272	1 272	4 557
SAEM-B	SAE – Services à la carte : aide-conseil selon des besoins ciblés	161	123	144	548	976
SAEM-T	SAE – Évaluation spécialisée : orientation	921	1 086	1 062	522	3 591
SAEM-E	SAE – Soutien structuré : stratégie de recherche d’emploi	689	1 272	1 272	1 272	4 505
SAEM-M	SAE – Soutien structuré : mise en mouvement	522	418	676	1 206	2 822
G, J, P, 2, Z	Autres SAE visés	101	74	112	96	383
Services en approche globale		1 539	1 761	1 871	1 966	7 137
SAEM-C	SAE – Clubs de recherche d’emploi	174	455	476	674	1 779
SAEM-U	SAE – Services spécialisés	1 272	1 272	1 272	1 272	5 088
W, 1, D, R	Autres SAE visés	93	34	123	20	270
Total général		6 968	8 066	8 495	8 925	32 454

2.2.2 Population de comparaison

2.2.2.1 Population de comparaison et stratification

La population de comparaison est formée de l'ensemble des individus admissibles aux services publics d'emploi au cours de la même période de référence que la population des participants, mais qui ne s'y sont pas inscrits. La période de référence est du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2018. Les individus ne doivent avoir participé à aucun service public d'emploi, peu importe que le service public d'emploi soit visé ou non par l'évaluation. De façon générale, la population de comparaison échantillonnée est restreinte aux individus âgés de 18 à 64 ans, vivants, dont l'adresse n'est pas confidentielle et qui possèdent un numéro de téléphone.

La population est stratifiée selon le statut relatif au soutien public du revenu (quatre catégories). Le tableau ci-dessous présente la population de comparaison spécifique pour chaque statut de la population des participants. Les clients de l'assurance-emploi et prestataires de l'assistance sociale (PAE-PAS, ADM-PAS) ont été considérés avec les clients de l'assurance-emploi.

Tableau 2.2.2.1-1
Population de comparaison pour chaque statut relatif au soutien public du revenu de la population des participants

Population des participants	Population de comparaison
En général	Individus admissibles aux services publics d'emploi du 1 ^{er} avril 2016 au 31 mars 2018, âgés de 18 à 64 ans, en vie, sans adresse confidentielle et ayant un numéro de téléphone. Les populations de comparaison proviennent du Ministère.
PAS	Individus de statut PAS ne participant à aucun service public d'emploi et sans contrainte sévère à l'emploi.
PAE	Individus de statut PAE ayant reçu une intervention de courte durée et ne participant à aucun autre service public d'emploi.
PAE-PAS	Individus de statuts PAE et PAS ayant reçu une intervention de courte durée et ne participant à aucun autre service public d'emploi.
ADM	Individus de statut ADM ayant reçu une intervention de courte durée et ne participant à aucun autre service public d'emploi.
ADM-PAS	Individus de statuts ADM et PAS ayant reçu une intervention de courte durée et ne participant à aucun autre service public d'emploi.
SSPR	Individus de statut SSPR ayant reçu une intervention de courte durée et ne participant à aucun autre service public d'emploi.

PAS : la population de comparaison des prestataires de l'assistance sociale est formée des personnes ayant reçu des prestations d'assistance sociale entre le 1^{er} avril 2016 et le 31 mars 2018 et qui n'ont participé à aucun service public d'emploi pendant cette période. Les personnes ayant une contrainte sévère à l'emploi sont exclues de la population de comparaison³⁸, bien qu'une faible proportion de personnes participant aux services publics d'emploi aient une contrainte sévère à l'emploi (6,6 %). La population de comparaison ne comporte ainsi que des prestataires de l'aide sociale. La base de sondage est celle des prestataires de l'assistance sociale.

PAE, PAE-PAS, ADM, ADM-PAS, SSPR : pour les prestataires actifs de l'assurance-emploi, les anciens prestataires admissibles de l'assurance-emploi et les personnes sans soutien public du revenu, le Ministère ne dispose d'aucune source d'information permettant de constituer une population de comparaison de personnes n'ayant participé à aucun service public d'emploi. Pour ces cinq clientèles, la population de comparaison est celle des personnes ayant participé à une intervention de courte durée sans avoir participé à un autre service public d'emploi, selon leur statut respectif. L'intervention de courte durée est une évaluation de leur employabilité (avec ou sans proposition de parcours) ou une activité d'aide à l'emploi. Les bases de sondage sont formées à partir du fichier des participants aux services publics d'emploi du Ministère.

2.2.2.2 Plan de sondage et échantillons de comparaison

Le plan de sondage consiste en un plan stratifié non proportionnel selon le statut de soutien public du revenu. À l'intérieur de chaque strate primaire, un échantillon stratifié selon différentes combinaisons de variables de stratification secondaire a été sélectionné, pour un total de 14 000 individus (tableau 2.2.2.1-2). Le Ministère était responsable de la sélection des échantillons.

Les variables de stratification secondaire ont été employées afin d'obtenir des échantillons de comparaison semblables aux échantillons de participants. Celles-ci comprennent : le sexe, le trimestre de début de parcours, le groupe d'âge, le statut de soutien public du revenu³⁹ et la présence cumulative à l'aide financière de dernier recours avant la participation. Des ajustements mineurs ont ensuite été apportés pour assurer une meilleure représentation selon d'autres variables non considérées parmi les variables de stratification secondaire d'une strate primaire donnée⁴⁰.

La taille d'échantillon a été établie à 3 500 par strate, dans l'objectif d'avoir environ 765 individus disponibles pour les analyses économétriques d'une strate donnée. Cette taille tient compte des résultats observés lors de l'évaluation précédente quant au taux de réponse au sondage et aux taux de consentement au jumelage des données, respectivement de 29,7 % et de 73,6 %.

³⁸ Cette exclusion permet de distinguer les prestataires de l'aide sociale des prestataires de la solidarité sociale. Le Programme objectif emploi n'est entré en vigueur que le 1^{er} avril 2018.

³⁹ Pour la population ADM et ADM-PAS, le statut de soutien public du revenu a dû être employé afin d'échantillonner séparément ces deux sous-populations de comparaison puisque la distribution de l'échantillon de participants différait de celle de la population de comparaison, ce qui n'a pas été nécessaire pour la population de comparaison PAE et PAE-PAS.

⁴⁰ Les ajustements consistaient à éliminer aléatoirement certains individus surreprésentés pour en sélectionner aléatoirement d'autres, sous-représentés. Les variables utilisées sont : la région, l'absence de contrainte à l'emploi et le groupe d'âge.

Tableau 2.2.2.2-1
Échantillons de comparaison selon le statut relatif au soutien public du revenu

Statut relatif au soutien public du revenu	Taille d'échantillon
PAS	3 500
PAE, PAE-PAS	3 500
ADM, ADM-PAS	3 500
ADM	2 293
ADM-PAS	1 207
SSPR	3 500
Total	14 000

Chaque personne non participante s'est aussi vu attribuer une date butoir correspondant aux dates de fin de participation des participants. Cette date butoir a été attribuée aléatoirement par type de clientèle.

2.2.3 Taux de réponse et taux de consentement

Cette section présente un abrégé de la section 2.2.3 du rapport sur les effets bruts.

La période totale de collecte de données du sondage, incluant le prétest, s'est étalée du 6 février 2020 (à partir du 19 février 2020 pour les non-participants) au 14 mai 2020.

Chez les **participants**, 15 617 entrevues ont été réalisées à partir de l'échantillon de 51 462, pour un taux de réponse de 30,3 %. Il y a 54,4 % de ces répondants qui ont consenti à ce que leurs données de sondage soient jumelées avec celles d'Emploi et Développement social Canada et de Revenu Québec, soit 8 502 participants.

Chez les **non-participants**, ce sont 3 537 entrevues qui ont été réalisées à partir de l'échantillon de 14 000, pour un taux de réponse de 25,3 %. Il y a 52,7 % de ces répondants qui ont consenti à ce que leurs données de sondage soient jumelées avec celles d'Emploi et Développement social Canada et de Revenu Québec, soit 1 864 non-participants.

Finalement, certains répondants au sondage ayant consenti à ce que leurs données de sondage soient jumelées avec celles d'Emploi et Développement social Canada et de Revenu Québec n'ont pas été repérés dans les fichiers de Revenu Québec⁴¹. Il y a ainsi 10 263 répondants au sondage ayant consenti au jumelage de leurs données qui ont été identifiés chez Revenu Québec et qui ont au moins une déclaration de revenus pour la période de 2011 à 2018, soit 8 425 participants et 1 838 non-participants.

⁴¹ Cette information n'est pas présente dans le rapport sur les effets bruts, puisque les données de Revenu Québec n'ont pas été employées pour ces analyses.

Tableau 2.2.3-1
Sommaire des résultats de la collecte et du repérage des répondants à Revenu Québec

Population		PAS	PAE, PAE-PAS	ADM, ADM-PAS	SSPR	Total	Taux (%)
Participants	Échantillon	11 407	12 724	13 640	13 691	51 462	
	Répondants	3 029	4 170	3 945	4 473	15 617	30,3 %
	Répondants ayant consenti au jumelage	1 794	2 158	2 096	2 454	8 502	54,4 %
	Répondants repérés à Revenu Québec	1 769	2 152	2 085	2 419	8 425	99,1 %
Comparaison	Échantillon	3 500	3 500	3 500	3 500	14 000	
	Répondants	839	943	864	891	3 537	25,3 %
	Répondants ayant consenti au jumelage	478	475	434	477	1 864	52,7 %
	Répondants repérés à Revenu Québec	466	474	430	468	1 838	98,6 %
Total	Échantillon	14 907	16 224	17 140	17 191	65 462	
	Répondants	3 868	5 113	4 809	5 364	19 154	29,3 %
	Répondants ayant consenti au jumelage	2 272	2 633	2 530	2 931	10 366	54,1 %
	Répondants repérés à Revenu Québec	2 235	2 626	2 515	2 887	10 263	99,0 %

Légende :

- PAS** : prestataires de l'assistance sociale
- PAE** : prestataires actifs de l'assurance-emploi
- PAE-PAS** : prestataires de l'assistance sociale et prestataires actifs de l'assurance-emploi
- ADM** : anciens prestataires de l'assurance-emploi
- ADM-PAS** : prestataires de l'assistance sociale et anciens prestataires de l'assurance-emploi
- SSPR** : personnes sans soutien public du revenu

2.2.4 Définition des indicateurs

Cette section présente les indicateurs ayant été retenus pour mesurer les effets nets des services publics d'emploi. Chaque indicateur y est décrit spécifiquement, dont voici quelques explications générales.

Tout d'abord, plusieurs indicateurs portent sur trois périodes de référence, mais un seul libellé est inscrit par simplicité et les périodes sont marquées en gras dans chaque définition. Ces périodes sont les suivantes :

- au cours des 12 mois suivant la fin de la participation pour les participants ou suivant la date butoir pour les non-participants;
- entre le 12^e et le 18^e mois suivant la fin de la participation pour les participants ou suivant la date butoir pour les non-participants;
- au cours des 18 mois suivant la fin de la participation pour les participants ou suivant la date butoir pour les non-participants.

Il peut aussi y avoir la période de référence correspondant au moment du sondage ou au plus tard lors du décret de l'état d'urgence, soit le 13 mars 2020⁴². En moyenne, cette période de référence est le 29^e mois après la fin de la participation pour les participants ou après la date butoir pour les non-participants. Cela implique que

- pour les indicateurs provenant du sondage, le répondant a fourni son information en date du jour de la passation de son entrevue téléphonique, et ce, jusqu'aux entrevues du 18 mars 2020. Par la suite, tous ceux ayant répondu au sondage après le 18 mars 2020 ont fourni leur information en date du 13 mars 2020;
- pour les indicateurs provenant de données administratives (assistance sociale, mesures et activités des services publics d'emploi), il est plutôt question du mois de février 2020.

Les indicateurs de cette section représentent les variables dépendantes des modélisations économétriques réalisées pour estimer les effets nets portant sur les personnes sans soutien public du revenu. La majorité d'entre eux ont été utilisés dans le rapport sur les effets bruts et leur définition est ici répétée⁴³. Des indicateurs supplémentaires ont été produits à partir des données de Revenu Québec et sont présents dans la base de données.

⁴² Le 13 mars 2020, l'état d'urgence sanitaire a été déclaré par décret sur tout le territoire québécois par le gouvernement du Québec. Le sondage était en cours et le questionnaire a été adapté pour tenir compte de cette situation afin de minimiser les effets sur les estimations produites.

⁴³ Parfois, la définition d'indicateurs a été légèrement ajustée pour l'adapter à la présentation des tableaux du rapport et en améliorer la compréhension au besoin. Les définitions des quelques indicateurs non retenus pour la mesure des effets nets ne sont pas incluses dans cette section.

Insertion en emploi

La majorité des indicateurs retenus pour mesurer l'insertion en emploi sont basés sur les renseignements fournis par les personnes lors du sondage. Les autres proviennent des données de Revenu Québec et la source y est alors explicitement inscrite :

- La **présence en emploi** au cours des **12 mois**, entre le **12^e et le 18^e mois** et au cours des **18 mois** suivant la fin de la participation (ou la date butoir) renvoie au fait d'avoir occupé au moins un emploi durant ces périodes.
- La **présence ponctuelle en emploi, au 29^e mois**, correspond au fait d'occuper un emploi au moment du sondage, soit 29 mois en moyenne après la fin de la participation (ou la date butoir). Plus précisément, le moment du sondage est entre le 6 février 2020 et le 13 mars 2020.
- Le **temps en emploi** est évalué au cours des **12 mois**, entre le **12^e et le 18^e mois** et au cours des **18 mois** suivant la fin de la participation (ou la date butoir), en proportion et en nombre de semaines. Les indicateurs « semaines » correspondent au nombre de semaines passées en emploi durant la période considérée, alors que les indicateurs « % » correspondent au quotient du nombre de semaines passées en emploi pendant la période considérée par la durée de celle-ci, soit 52 semaines, 26 semaines ou 78 semaines respectivement, multiplié par 100. La valeur 0 est attribuée aux personnes n'ayant pas travaillé durant ces périodes.
- Le **temps en emploi à temps plein** (30 heures ou plus) est évalué au cours des **12 mois**, entre le **12^e et le 18^e mois** et au cours des **18 mois** suivant la fin de la participation (ou la date butoir), en proportion et en nombre de semaines. Les indicateurs « semaines » correspondent au nombre de semaines passées en emploi à temps plein durant la période considérée, alors que les indicateurs « % » correspondent au quotient du nombre de semaines passées en emploi à temps plein durant la période considérée par la durée de celle-ci, soit 52 semaines, 26 semaines ou 78 semaines respectivement, multiplié par 100. La valeur 0 est attribuée aux personnes n'ayant pas travaillé durant ces périodes.
- Les **heures travaillées** au cours des **12 mois**, entre le **12^e et le 18^e mois** et au cours des **18 mois** suivant la fin de la participation (ou la date butoir) correspondent au nombre total d'heures travaillées pendant ces périodes. Elles sont obtenues en multipliant le nombre d'heures hebdomadaires de travail par le nombre de semaines en emploi durant la période considérée. La valeur 0 est attribuée aux personnes n'ayant pas travaillé au cours de cette période.
- La **rémunération d'emploi** au cours des **12 mois**, entre le **12^e et le 18^e mois** et au cours des **18 mois** suivant la fin de la participation (ou la date butoir) correspond au produit du salaire brut hebdomadaire moyen gagné durant la période considérée par le nombre de semaines travaillées pendant celle-ci. La valeur 0 est attribuée aux personnes n'ayant pas travaillé au cours de la période.
- La **rémunération d'emploi – RQ, 12 mois – salarié/autonome** correspond au revenu brut d'emploi salarié ou autonome en 2018, soit environ un an après la fin de la participation (ou la date butoir). La valeur 0 est attribuée si la personne n'était pas en emploi durant la période considérée (source : Revenu Québec).
- La **rémunération d'emploi – RQ, 12 mois – salarié** correspond au revenu brut d'emploi salarié en 2018 tiré du fichier administratif de Revenu Québec, soit environ un an après la fin de la participation (ou la date butoir). La valeur 0 est attribuée si la personne n'était pas en emploi durant la période considérée (source : Revenu Québec).
- La **différence du temps travaillé** est donnée en proportion et en nombre de semaines. La différence du temps travaillé (%) correspond à la différence entre la proportion de temps passé en emploi au cours des 12 mois suivant la fin de la participation (ou la date butoir) et la proportion de temps passé en emploi

dans l'année précédant la participation (ou la date de sélection). La différence du temps travaillé (en semaines) est l'équivalence en nombre de semaines.

- La **différence du temps travaillé à temps plein** est donnée en proportion et en nombre de semaines. La différence du temps travaillé à temps plein (%) correspond à la différence entre la proportion de temps passé en emploi à temps plein au cours des 12 mois suivant la fin de la participation (ou la date butoir) et la proportion de temps passé en emploi à temps plein dans l'année précédant la participation (ou la date de sélection). La différence du temps travaillé à temps plein (en semaines) est l'équivalence en nombre de semaines.
- La **différence du nombre d'heures travaillées** est la différence entre le nombre d'heures travaillées au cours des 12 mois suivant la fin de la participation (ou la date butoir) et le nombre d'heures travaillées dans l'année précédant la participation (ou la date de sélection).
- La **différence de rémunération d'emploi** est la différence entre la rémunération d'emploi au cours des 12 mois suivant la fin de la participation (ou la date butoir) et celle dans l'année précédant la participation (ou la date de sélection).
- La **différence de rémunération d'emploi – RQ, salarié/autonome** est la différence de revenus d'emploi entre 2018 (pour les fins de participation en 2017 et en 2018, donc environ un an après la fin de la participation ou la date butoir) et l'année précédant la participation (ou la date de sélection), soit 2015, 2016 ou 2017 (pour les participations respectivement commencées en 2016, en 2017 et en 2018) (source : Revenu Québec).
- La **différence de rémunération d'emploi – RQ, salarié** est la différence de revenus bruts d'emploi salarié entre 2018 (environ un an après la fin de la participation ou la date butoir) et 2015, 2016 ou 2017 (source : Revenu Québec).

Les indicateurs de différences ont été calculés pour tous les sujets à l'étude, qu'ils aient travaillé ou non, sauf pour les personnes immigrantes arrivées au Canada un an ou moins avant le début de la participation, en raison des différences parfois importantes quant aux conditions de travail dans les différents pays.

Caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation

Cette section présente quelques caractéristiques du principal emploi détenu dans les 12 mois suivant la fin de la participation (ou la date butoir). Les indicateurs retenus sont calculés pour les personnes qui ont occupé un emploi dans les 12 mois suivant leur participation (ou la date butoir) et ils ont été établis à partir des données du sondage :

- Le **délai** est le délai écoulé, en semaines, entre la fin de la participation (ou la date butoir) et l'obtention de cet emploi.
- L'**emploi temporaire** est la proportion d'emplois ayant un caractère temporaire, celui-ci étant déterminé par le fait que la date de fin était connue en cours d'occupation de l'emploi.
- L'**emploi saisonnier** est la proportion d'emplois ayant un caractère saisonnier, celui-ci étant considéré comme tel s'il est d'une durée inférieure à un an et disponible chaque année à la même période.
- L'indicateur **travailleur autonome** correspond à la proportion d'individus travaillant à son propre compte.
- Le **salaire horaire** correspond au salaire horaire obtenu dans cet emploi.
- La **différence du salaire horaire** est la différence entre le salaire horaire au cours des 12 mois suivant la fin de la participation (ou la date butoir) et celui dans l'année précédant la participation (ou la date de sélection).
- Le **niveau de compétence** est celui associé à l'emploi occupé selon les catégories du code de la Classification nationale des professions (CNP). Cinq niveaux sont établis selon le type de formation

nécessaire à l'emploi et sa durée. Une échelle qualitative augmentant avec le niveau de la formation requise et variant de 1 à 5 a été utilisée. Le niveau 1 correspond à un emploi ne nécessitant qu'une formation en cours d'emploi. Le niveau 2 nécessite une formation de niveau secondaire ou spécifique à la profession. Le niveau 3 nécessite une formation collégiale. Le niveau 4 nécessite une formation universitaire et le niveau 5 correspond à un emploi de gestion.

- L'indicateur **correspond au souhait** est la proportion d'individus dont l'emploi occupé correspond au genre d'emploi souhaité par l'individu. Il s'agit d'une variable dichotomique (1 = « Oui », 0 = « Non »).
- Le **lien avec l'expérience de travail** est le lien perçu entre l'emploi occupé et l'expérience antérieure de travail. Il s'agit d'une variable qualitative à trois niveaux (0 = « Aucun lien », 1 = « Lien indirect » et 2 = « Lien direct »).
- Le **lien avec la formation** est le lien perçu entre l'emploi occupé et la formation. Il s'agit d'une variable qualitative à trois niveaux (0 = « Aucun lien », 1 = « Lien indirect » et 2 = « Lien direct »).

Caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage

Les indicateurs retenus sont calculés pour les personnes qui occupaient un emploi au moment du sondage, ou au plus tard le 13 mars 2020 (date à laquelle l'état d'urgence a été décrété), soit 29 mois en moyenne après la fin de la participation (ou la date butoir). Ils ont été établis à partir des données du sondage :

- L'**emploi temporaire** est la proportion d'emplois ayant un caractère temporaire, déterminé par le fait que la date de fin était connue en cours d'occupation de l'emploi.
- L'**emploi saisonnier** est la proportion d'emplois ayant un caractère saisonnier, considéré comme tel s'il est d'une durée inférieure à un an et disponible chaque année à la même période.
- L'indicateur **travailleur autonome** est la proportion d'individus travaillant à son propre compte.
- L'indicateur **emploi à temps plein** est la proportion d'individus travaillant 30 heures ou plus par semaine.
- Le **nombre hebdomadaire d'heures travaillées** correspond au nombre d'heures travaillées chaque semaine.
- Le **niveau de compétence** est celui associé à l'emploi occupé selon les catégories du code de la CNP associé à l'emploi occupé. Cinq niveaux sont établis selon le type de formation nécessaire à l'emploi et sa durée. Une échelle qualitative variant de 1 à 5 a été utilisée. Le niveau 1 correspond à un emploi ne nécessitant qu'une formation en cours d'emploi. Le niveau 2 nécessite une formation de niveau secondaire ou spécifique à la profession. Le niveau 3 nécessite une formation collégiale. Le niveau 4 nécessite une formation universitaire et le niveau 5 correspond à un emploi de gestion.
- L'indicateur **correspond au souhait** est la proportion d'individus dont l'emploi occupé correspond au genre d'emploi souhaité. Il s'agit d'une variable dichotomique (1 = « Oui », 0 = « Non »).
- Le **lien avec l'expérience de travail** est le lien perçu entre l'emploi occupé et l'expérience antérieure de travail. Il s'agit d'une variable qualitative à trois niveaux (0 = « Aucun lien », 1 = « Lien indirect » et 2 = « Lien direct »).
- Le **lien avec la formation** est le lien perçu entre l'emploi occupé et la formation. Il s'agit d'une variable qualitative à trois niveaux (0 = « Aucun lien », 1 = « Lien indirect » et 2 = « Lien direct »).
- Le **lien avec l'expérience de travail ou la formation** est la combinaison des deux indicateurs précédents divisée par deux. Il s'agit d'une variable qualitative à cinq niveaux (0; 0,5; 1; 1,5; 2). La valeur 2 est attribuée si l'emploi occupé est directement lié à l'expérience de travail et la formation et la valeur 0 est attribuée s'il n'y est pas du tout lié.

- La **satisfaction du salaire** est la satisfaction à l'égard du salaire obtenu dans cet emploi. Il s'agit d'une variable qualitative à quatre mesures : 0 = « Très insatisfait », 1 = « Insatisfait », 2 = « Satisfait » et 3 = « Très satisfait ».

Recours à l'assistance sociale

Pour ce thème, les indicateurs retenus sont construits à partir des fichiers administratifs du Ministère :

- La **présence à l'assistance sociale** au cours des **12 mois**, entre le **12^e et le 18^e mois** et au cours des **18 mois** suivant la fin de la participation (ou la date butoir) renvoie au fait d'avoir reçu des prestations d'assistance sociale durant la période considérée.
- La **présence ponctuelle à l'assistance sociale au 29^e mois** correspond au fait de recevoir des prestations d'assistance sociale en février 2020, soit 29 mois en moyenne après la fin de la participation (ou la date butoir) ou au plus tard le 13 mars 2020.
- Le **temps à l'assistance sociale** est évalué au cours des **12 mois**, entre le **12^e et le 18^e mois** et au cours des **18 mois** suivant la fin de la participation (ou la date butoir), en proportion de temps et en nombre de mois. L'indicateur en nombre de mois correspond au nombre de mois passés à recevoir de l'assistance sociale au cours des 12 mois, entre le 12^e et le 18^e mois et au cours des 18 mois suivant la fin de la participation (ou la date butoir). L'indicateur en proportion de temps correspond au quotient du nombre de mois passés à l'assistance sociale durant la période considérée par la durée de celle-ci, soit 12 mois, 6 mois ou 18 mois, multiplié par 100. Les indicateurs sont calculés pour tous les sujets à l'étude, qu'ils aient été présents ou non à l'assistance sociale. La valeur 0 est attribuée aux personnes n'ayant accumulé aucun mois de présence durant cette période.
- La **différence du temps à l'assistance sociale** est évaluée au cours des 12 mois suivant la fin de la participation (ou la date butoir) et dans l'année précédant la participation (ou la date de sélection), en proportion de temps et en nombre de mois. L'indicateur en nombre de mois correspond à la différence entre le nombre de mois passés à l'assistance sociale au cours des 12 mois suivant la fin de la participation (ou la date butoir) et le nombre de mois passés à l'assistance sociale dans l'année précédant la participation (ou date de sélection). L'indicateur en proportion de temps correspond à la différence entre la proportion de mois passés à l'assistance sociale au cours des 12 mois suivant la fin de la participation (ou la date butoir) et la proportion de mois passés à l'assistance sociale dans l'année précédant la participation (ou date de sélection). L'indicateur est calculé pour tous les sujets à l'étude, qu'ils aient été présents ou non à l'assistance sociale.

Recours à l'assurance-emploi

Les indicateurs retenus pour ce thème ont été construits à partir des données du sondage et des données de Revenu Québec⁴⁴ :

- Le **temps à l'assurance-emploi** est évalué au cours des **12 mois**, entre le **12^e et le 18^e mois** et au cours des **18 mois** suivant la fin de la participation (ou la date butoir). L'indicateur en nombre de semaines correspond au nombre de semaines passées à bénéficier de l'assurance-emploi au cours des 12 mois, entre le 12^e et le 18^e mois et au cours des 18 mois suivant la fin de la participation (ou la date butoir). L'indicateur en proportion de temps correspond au quotient du nombre de semaines passées à bénéficier de l'assurance-emploi durant la période considérée par la durée de celle-ci, soit 12 mois, 6 mois ou 18 mois, multiplié par 100. Les indicateurs sont calculés pour tous les sujets à l'étude, qu'ils aient été

⁴⁴ Comme mentionné à la section 2.2, les données administratives de l'assurance-emploi provenant d'Emploi et Développement social Canada n'étaient pas disponibles au moment de réaliser les travaux portant sur les personnes sans soutien public du revenu.

présents ou non à l'assurance-emploi. La valeur 0 est attribuée aux personnes n'ayant accumulé aucune semaine de présence durant cette période.

- La **présence ponctuelle à l'assurance-emploi au 29^e mois** correspond au fait de recevoir des prestations d'assurance-emploi en février 2020, soit 29 mois en moyenne après la fin de la participation (ou la date butoir) ou au plus tard le 13 mars 2020.
- La **différence du temps à l'assurance-emploi** est évaluée au cours des 12 mois suivant la fin de la participation (ou la date butoir) et dans l'année précédant la participation (ou la date de sélection), en proportion de temps et en nombre de semaines. L'indicateur en nombre de semaines correspond à la différence entre le nombre de semaines passées à recevoir de l'assurance-emploi au cours des 12 mois suivant la fin de la participation (ou la date butoir) et le nombre de semaines passées à recevoir de l'assurance-emploi dans l'année précédant la participation (ou la date de sélection). L'indicateur en proportion de temps correspond à la différence entre la proportion de semaines passées à recevoir de l'assurance-emploi au cours des 12 mois suivant la fin de la participation (ou la date butoir) et la proportion de semaines passées à recevoir de l'assurance-emploi dans l'année précédant la participation (ou la date de sélection). L'indicateur est calculé pour tous les sujets à l'étude, qu'ils aient été présents ou non à l'assurance-emploi.
- Les **prestations de l'assurance-emploi – RQ, 12 mois** correspondent aux prestations d'assurance-emploi en 2018, soit environ un an après la fin de la participation (ou la date butoir) (source : Revenu Québec).
- La **différence de prestations à l'assurance-emploi – RQ** correspond à la différence de prestations d'assurance-emploi entre 2018 (environ un an après la fin de la participation ou la date butoir) et 2015, 2016 ou 2017 (source : Revenu Québec).

Utilisation d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi

Les indicateurs retenus sont construits à partir des fichiers administratifs du Ministère. Cette section rapporte le recours à des mesures ou à des activités offertes par les services publics d'emploi et survenues après la fin du parcours (ou la date butoir). Rappelons que l'étude porte sur des parcours terminés en 2017-2018, un parcours représentant une suite intégrée de participations à des services publics d'emploi. De plus, un parcours est considéré comme terminé si aucune participation n'est enregistrée pour un individu durant une période consécutive de 122 jours. En conséquence, dans le cas des participants, il est alors question du recours à des services publics d'emploi survenus au moins 122 jours après que se sont terminées les participations à l'étude.

- La **présence aux mesures à l'étude** au cours des **12 mois**, entre le **12^e et le 18^e mois** et au cours des **18 mois** suivant la fin de la participation (ou la date butoir) renvoie au fait de participer à l'un des services publics d'emploi visés par l'évaluation au cours de la période considérée.
- La **présence ponctuelle aux mesures à l'étude au 29^e mois** correspond au fait d'être en participation à l'un des services publics d'emploi visés par l'évaluation en février 2020, soit 29 mois en moyenne après la fin de la participation (ou la date butoir) ou au plus tard le 13 mars 2020.
- La **présence à d'autres mesures ou activités** au cours des **12 mois**, entre le **12^e et le 18^e mois** et au cours des **18 mois** suivant la fin de la participation (ou la date butoir) renvoie au fait de participer à un service public d'emploi autre que ceux visés par l'évaluation au cours de la période considérée. Cela peut être notamment une mesure, une intervention ou un programme non visés par l'évaluation⁴⁵, un boni au maintien en emploi ou une participation dans le cadre du Programme objectif emploi.
- La **présence ponctuelle à une autre mesure ou activité au 29^e mois** correspond au fait de participer à un service public d'emploi autre que ceux visés par l'évaluation en février 2020, soit 29 mois en moyenne

⁴⁵ Voir la section 2.2.1.1.

après la fin de la participation (ou la date butoir) ou au plus tard le 13 mars 2020. Cela peut être notamment une mesure, une intervention ou un programme non visés par l'évaluation⁴⁶, un boni au maintien en emploi ou une participation dans le cadre du Programme objectif emploi⁴⁷.

Vie sociale et professionnelle

Les indicateurs portant sur la vie sociale et professionnelle proviennent majoritairement des données du sondage et certains, des données de Revenu Québec.

- Le **revenu personnel** correspond au niveau de revenu personnel total avant impôts pour l'année 2019 ou 2018 (environ 1,73 % des individus se sont référés à l'année 2018). Il s'agit du revenu déclaré par l'individu lors du sondage, toutes sources de revenus incluses (emplois, prestations d'assurance-emploi, prestations d'assistance sociale, etc.). Cet indicateur regroupe neuf modalités, définies de la façon suivante : 1 = « Aucun revenu personnel »; 2 = « Moins de 10 000 \$ »; 3 = « 10 000 \$ à 15 000 \$ »; 4 = « 15 000 \$ à 20 000 \$ »; 5 = « 20 000 \$ à 25 000 \$ »; 6 = « 25 000 \$ à 30 000 \$ »; 7 = « 30 000 \$ à 35 000 \$ »; 8 = « 35 000 \$ à 40 000 \$ »; 9 = « 40 000 \$ et plus ».
- La **modification du revenu** correspond à la modification perçue du revenu personnel entre la période précédant la participation (ou la date de sélection) et l'année 2019 ou 2018 (environ 1,73 % des cas se sont référés à l'année 2018). Rappelons que les participations à l'étude se sont terminées entre le 1^{er} avril 2017 et le 31 mars 2018. Cet indicateur varie de -1 (détérioration) à 1 (amélioration).
- La **rémunération totale – RQ** correspond au revenu brut total en 2018, soit environ un an après la fin de la participation (ou la date butoir) (source : Revenu Québec).
- La **différence de rémunération totale – RQ** correspond à la différence des revenus bruts totaux entre 2018 (environ un an après la fin de la participation ou la date butoir) et 2015, 2016 ou 2017 (avant la participation ou la date de sélection) (source : Revenu Québec).
- La **modification de l'expérience de travail** est la modification perçue par l'individu de son expérience de travail entre la période précédant sa participation (ou la date de sélection) et la situation au moment du sondage ou au plus tard le 13 mars 2020. Cet indicateur varie de -1 (détérioration) à 1 (amélioration).
- La **modification des compétences professionnelles** est la modification perçue par l'individu de ses compétences professionnelles entre la période précédant sa participation (ou la date de sélection) et la situation au moment du sondage ou au plus tard le 13 mars 2020. Cet indicateur varie de -1 (détérioration) à 1 (amélioration).
- La **modification de la motivation à travailler** est la modification perçue par l'individu de sa motivation à travailler entre la période précédant sa participation (ou la date de sélection) et la situation au moment du sondage ou au plus tard le 13 mars 2020. Cet indicateur varie de -1 (détérioration) à 1 (amélioration).
- La **modification de la motivation à améliorer sa formation** est la modification perçue par l'individu de la motivation à améliorer sa formation entre la période précédant sa participation (ou la date de sélection) et la situation au moment du sondage ou au plus tard le 13 mars 2020. Cet indicateur varie de -1 (détérioration) à 1 (amélioration).
- La **modification de la motivation** est la modification perçue par l'individu de sa motivation à travailler et à améliorer sa formation entre la période précédant sa participation (ou la date de sélection) et la situation au moment du sondage ou au plus tard le 13 mars 2020. Cet indicateur varie de -2 (détérioration) à 2 (amélioration) et est basé sur les deux indicateurs précédents : la modification de la motivation à travailler et la modification de la motivation à améliorer sa formation.

⁴⁶ Voir la section 2.2.1.1.

⁴⁷ Le Programme objectif emploi vise les primodemandeurs à l'aide financière de dernier recours.

- La **modification de la vie familiale** est la modification perçue par l'individu de sa vie familiale entre la période précédant sa participation (ou la date de sélection) et la situation au moment du sondage ou au plus tard le 13 mars 2020. Cet indicateur varie de -1 (détérioration) à 1 (amélioration).
- La **modification de la confiance en soi** est la modification perçue par l'individu de sa confiance en soi entre la période précédant sa participation (ou la date de sélection) et la situation au moment du sondage ou au plus tard le 13 mars 2020. Cet indicateur varie de -1 (détérioration) à 1 (amélioration).
- La **modification de la situation économique personnelle** est la modification perçue par l'individu de sa situation économique personnelle entre la période précédant sa participation (ou la date de sélection) et la situation au moment du sondage ou au plus tard le 13 mars 2020. Cet indicateur varie de -1 (détérioration) à 1 (amélioration).
- La **modification de la qualité de vie** est la modification perçue par l'individu de sa qualité de vie entre la période précédant sa participation (ou la date de sélection) et la situation au moment du sondage ou au plus tard le 13 mars 2020. Cet indicateur varie de -3 (détérioration) à 3 (amélioration) et est basé sur les trois indicateurs précédents, c'est-à-dire la modification de la vie familiale, celle de la situation économique personnelle et celle de la qualité de vie.

Les indicateurs concernant la perception des participants à l'égard des changements survenus sur certains aspects de leur vie, soit les libellés d'indicateurs débutant par **modification**, permettent de déterminer si, globalement et au dire des individus répondant au sondage, leur situation s'est améliorée, s'est détériorée ou est demeurée inchangée. Toutefois, aucun de ces indicateurs ne permet de mesurer l'ampleur du changement, le cas échéant. De plus, il faut préciser que ces indicateurs ne peuvent être directement comparés, puisque plusieurs reposent sur différents énoncés.

2.2.5 Traitement de données

2.2.5.1 Méthode d'analyse

Les effets nets ont été estimés au moyen d'un appariement par scores de propension selon la technique du noyau (*kernel matching*), à l'aide de la procédure ATTK du logiciel Stata⁴⁸, où le noyau d'Epanechnikov est celui qui a été utilisé⁴⁹. Selon cette technique, chaque non-participant contribue à la construction du contrefactuel d'un participant, le contrefactuel étant l'estimation de la situation qu'aurait vécue un participant en l'absence de l'intervention qu'est la participation à un service public d'emploi. Toutefois, la contribution de chaque non-participant dépend de son degré de similitude avec un participant. Ainsi, le poids de cette contribution est plus élevé lorsque le non-participant et le participant ont des scores de propension similaires et, à l'inverse, il est plus faible lorsque le score de propension du non-participant s'éloigne de celui du participant. Le score de propension correspond à la probabilité de participer à un service public d'emploi pour les individus ayant un ensemble de caractéristiques X, la probabilité étant déterminée à l'aide d'une régression de type probit décrite ci-après. Le test statistique sur chaque effet net est un test de Student, qui évalue si l'effet net d'un indicateur diffère de 0 et où la variance a été estimée par la méthode de rééchantillonnage *bootstrap*⁵⁰.

La procédure PSCORE du logiciel Stata a été utilisée pour les modélisations de régression des probits. Elle calcule les scores de propension et forme des blocs d'individus sur cette base. Des tests statistiques sont effectués pour chaque bloc formé afin de vérifier, dans un premier temps, si les scores de propension des participants et ceux

⁴⁸ Becker, S. O. et Ichino, A. (2002), Estimation of average treatment effects based on propensity scores, *The Stata Journal*.

⁴⁹ La valeur par défaut du paramètre de bande, qui est de 0,06, a été employée.

⁵⁰ Le nombre de répliques a été fixé à 1 000.

des non-participants sont similaires et, dans un deuxième temps, si les participants et les non-participants sont similaires quant à chacune des variables de contrôle. Ces tests ont été effectués à un seuil de 1 %.

L'option de distribution commune (*common support option*) a été utilisée au cours des deux procédures, soit PSCORE et ATTK. Elle fait en sorte que les participants et les non-participants sur lesquels reposent les estimations ont des scores de propension s'inscrivant dans une étendue commune, c'est-à-dire que les estimations ont les mêmes valeurs minimale et maximale de scores de propension. Cette option peut ainsi faire en sorte que des participants ou des non-participants soient exclus des estimations.

Pour chaque clientèle, plusieurs modélisations par régression ont été produites afin de déterminer les scores de propension avant d'arriver au modèle final adopté pour chacune d'elles et d'estimer ensuite les effets nets.

2.2.5.2 Bases de données et effectifs disponibles

Les analyses pour la clientèle des personnes sans soutien public du revenu ont été réalisées à partir d'une seule base de données constituées de participants et de non-participants, soit celle des individus ayant répondu au sondage et accepté le jumelage de leurs données avec celles d'Emploi et Développement social Canada et de Revenu Québec, puis ayant été repérés dans les fichiers de Revenu Québec⁵¹.

L'introduction de chaque chapitre de résultats décrit les effectifs de participants afin de réaliser les analyses. Des nombres minimaux de 200 participants et 100 non-participants ont été fixés pour aller de l'avant avec les analyses. Les estimations portant sur les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation et au moment du sondage sont diffusées dans chaque chapitre⁵².

Dans chaque chapitre de résultats, les effectifs de participants et de non-participants disponibles pour les analyses sont indiqués sous chaque tableau. À noter que les effectifs réels à partir desquels les estimations ont été produites sont légèrement plus faibles que ceux inscrits sous les tableaux en raison de la non-réponse partielle variable aux indicateurs, de l'appariement des participants avec les non-participants et du fait que les individus identifiés comme handicapés ont été retirés.

Par ailleurs, les non-participants ayant mentionné lors du sondage avoir participé à des formations ou à d'autres activités permettant d'améliorer leurs compétences professionnelles pendant la période estimée de participation aux services publics d'emploi qui leur a été attribuée ainsi que ceux qui ont déclaré avoir participé à des stages ou à des activités d'apprentissage en milieu de travail pendant cette période ont été conservés pour l'établissement des modèles finaux. Des modèles excluant ces non-participants ont été évalués et il n'a pas été possible de conclure que les effets nets estimés diffèrent de ceux estimés à partir des modèles les incluant. Il a donc été jugé préférable d'opter pour les modèles les incluant pour avoir le plus de non-participants disponibles.

À titre indicatif, les trois tableaux suivants présentent les effectifs initiaux disponibles dans la principale base de données en vue des modélisations pour chacune des clientèles.

⁵¹ Une seconde base de données a été utilisée pour les analyses de la clientèle des prestataires de l'assistance sociale (rapport d'évaluation, tome 2), formée des individus ayant répondu au sondage (qu'ils aient ou non accepté le jumelage de leurs données avec celles d'Emploi et Développement social Canada et de Revenu Québec). Cette seconde base de données n'a pas été employée pour le présent rapport, puisqu'il a été conclu que les estimations qui en découleraient seraient biaisées étant donné les analyses complémentaires réalisées sur l'évolution des revenus des participants et des non-participants, phénomène qui n'avait pas été observé chez les prestataires de l'assistance sociale.

⁵² Les effectifs minimaux ont été fixés à 100 participants et à 100 non-participants pour ces estimations sur des sous-populations.

Tableau 2.2.5.2-1
Effectifs initiaux disponibles dans la principale base de données

Service public d'emploi	Statut relatif au soutien public du revenu				
Fréquence	PAS	PAE, PAE-PAS	ADM, ADM-PAS	SSPR	Total
% colonne					
PPE	185	86	163	181	615
	10,5	4,0	7,8	7,5	
SAE	1 071	1 278	1 216	1 489	5 054
	60,5	59,4	58,3	61,6	
MFOR	174	210	207	171	762
	9,8	9,8	9,9	7,1	
SSAL	78	136	163	222	599
	4,4	6,3	7,8	9,2	
STA	16	206	99	13	334
	0,9	9,6	4,8	0,5	
IPOP + PRIIME	13	7	12	73	105
	0,7	0,3	0,6	3,0	
Multi	232	229	225	270	956
	13,1	10,6	10,8	11,2	
Total participants	1 769	2 152	2 085	2 419	8 425
Total non-participants	466	474	430	468	1 838

Légende :

PPE : Projet de préparation à l'emploi
SAE : Services d'aide à l'emploi
MFOR : Mesure de formation de la main-d'œuvre
SSAL : Subvention salariale
STA : Soutien au travail autonome
IPOP : Intégration en emploi de personnes formées à l'étranger référées par un ordre professionnel
PRIIME : Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi
Multi : Plus d'un service public d'emploi

PAS : prestataires de l'assistance sociale
PAE : prestataires actifs de l'assurance-emploi
PAE-PAS : prestataires de l'assistance sociale et prestataires actifs de l'assurance-emploi
ADM : anciens prestataires de l'assurance-emploi
ADM-PAS : prestataires de l'assistance sociale et anciens prestataires de l'assurance-emploi
SSPR : personnes sans soutien public du revenu

Tableau 2.2.5.2-2

Effectifs initiaux disponibles pour la mesure SAE dans la principale base de données

Activité SAE						
		Statut relatif au soutien public du revenu				
		PAS	PAE, PAE-PAS	ADM, ADM-PAS	SSPR	Total
Services unitaires		793	951	906	1 067	3 717
		44,8	44,2	43,5	44,1	
SAEM-V	SAE – Soutien de base : services liés à la recherche d’emploi	128	89	73	81	371
		7,2	4,1	3,5	3,4	
SAEM-I	SAE – Soutien de base : sessions d’information	169	196	180	174	719
		9,6	9,1	8,6	7,2	
SAEM-L	SAE – Services à la carte : aide-conseil à la recherche emploi	107	190	191	186	674
		6,1	8,8	9,2	7,7	
SAEM-B	SAE – Services à la carte : aide-conseil selon des besoins ciblés	35	8	17	110	170
		2,0	0,4	0,8	4,6	
SAEM-T	SAE – Évaluation spécialisée : orientation	162	167	163	91	583
		9,2	7,8	7,8	3,8	
SAEM-E	SAE – Soutien structuré : stratégie de recherche d’emploi	128	217	181	235	761
		7,2	10,1	8,7	9,7	
SAEM-M	SAE – Soutien structuré : mise en mouvement	49	73	82	176	380
		2,8	3,4	3,9	7,3	
G, J, P, 2, Z	Autres SAE visés	15	11	19	14	59
		0,9	0,5	0,9	0,6	
Services en approche globale		278	327	310	422	1 337
		15,7	15,2	14,9	17,5	
SAEM-C	SAE – Clubs de recherche d’emploi	33	97	92	152	374
		1,9	4,5	4,4	6,3	
SAEM-U	SAE – Services spécialisés	226	227	200	264	917
		12,8	10,6	9,6	10,9	
W, 1, D, R	Autres SAE visés	19	3	18	6	46
		1,1	0,1	0,9	0,3	
Total général		1 071	1 278	1 216	1 489	5 054

Tableau 2.2.5.2-3
Effectifs initiaux disponibles pour les clientèles spécifiques dans la principale base de données

Clientèle spécifique	Statut relatif au soutien public du revenu				
Fréquence	PAS	PAE, PAE-PAS	ADM, ADM-PAS	SSPR	Total
% colonne					
Sexe					
Femme	938	963	998	1 350	4 249
	53,0	44,8	47,9	55,8	
Homme	831	1 189	1 087	1 069	4 176
	47,0	55,3	52,1	44,2	
Groupe d'âge					
Moins de 30 ans	503	446	473	1 052	2 474
	28,4	20,7	22,7	43,5	
30 à 44 ans	727	900	852	955	3 434
	41,1	41,8	40,9	39,5	
45 ans et plus	539	806	760	412	2 517
	30,5	37,5	36,5	17,0	
Lieu de naissance					
Immigrants	688	370	485	1 059	2 602
	38,9	17,2	23,3	43,8	
Natifs	1 081	1 778	1 600	1 354	5 813
	61,1	82,6	76,7	56,0	
.. *	0	4	0	6	10
	0,0	0,2	0,0	0,3	
Scolarité					
Pas de diplôme d'études secondaires	578	322	420	267	1 587
	32,7	15,0	20,1	11,0	
Secondaire 5 ou formation professionnelle	580	811	766	643	2 800
	32,8	37,7	36,7	26,6	
Formation collégiale ou universitaire	537	996	874	1 435	3 842
	30,4	46,3	41,9	59,3	
Formation à l'étranger	71	22	25	73	191
	4,0	1,0	1,2	3,0	
.. *	3	1	0	1	5
	0,2	0,1	0,0	0,0	
État de la participation					
Complète	1 395	1 949	1 784	2 176	7 304
	78,9	90,6	85,6	90,0	
Incomplète	374	203	301	243	1 121
	21,1	9,4	14,4	10,1	
Total	1 769	2 152	2 085	2 419	8 425

*.. Valeurs manquantes.

2.2.5.3 Pondération et variance des estimations

Les effets nets ont été calculés à partir des données non pondérées des participants et des non-participants, considérant que la littérature ne présente pas de consensus quant à l'utilisation de la pondération dans les analyses économétriques basées sur l'appariement par les scores de propension et que la procédure d'appariement génère elle-même une pondération.

Les effets bruts présentés dans ce rapport sont donc également non pondérés. Ils s'avèrent tous très semblables à ceux pondérés des participants qui sont diffusés dans le rapport sur les effets bruts⁵³. Par ailleurs, il est réaliste de croire que la pondération et le plan de sondage ont peu d'influence sur les estimations d'effets nets d'après les tests réalisés pour cette étude par échantillonnage inverse⁵⁴.

La variance des effets nets diffusés dans ce rapport est très grande. De fait, la plupart des estimations ont un coefficient de variation supérieur à 15 % et un intervalle de confiance très grand. À titre d'exemple, un effet net moyen significatif de 6,1 % est mesuré pour la présence en emploi un an après la participation chez l'ensemble des personnes sans soutien public du revenu, toutes mesures confondues⁵⁵. Or, cette estimation a un coefficient de variation de 39,5 % et son intervalle de confiance est [1,4 %; 10,8 %].

Le tableau ci-dessous présente la proportion d'indicateurs ayant un coefficient de variation supérieur à 15 % pour chaque clientèle analysée dans ce rapport. En moyenne, 94 % des indicateurs ont un coefficient de variation supérieur à 15 %. Néanmoins, un certain nombre d'effets nets statistiquement significatifs ont pu être détectés pour chaque clientèle, tels qu'ils sont résumés au tableau 6-1 de la conclusion.

⁵³ Le rapport sur les effets bruts fournit les effets bruts pondérés ainsi que des marges d'erreur pour ces estimations. Prière de se référer à ce rapport pour une inférence adéquate des effets bruts à la population.

⁵⁴ Sept cents sous-échantillons ont été sélectionnés parmi l'ensemble des participants, chacun d'eux permettant d'avoir une représentation adéquate de la population des participants des services publics d'emploi. Les effets nets ont été calculés sur ceux-ci et comparés aux effets nets diffusés. Voir l'article de Rao, Scott et Benhin (2003).

⁵⁵ Il est estimé que 80,7 % des participants ont occupé un emploi l'année suivant leur participation, comparativement à 74,6 % des non-participants pour la même période, pour un effet net de 6,1 % (section 3.1).

Tableau 2.2.5.3-1
Proportion de coefficients de variation (CV) supérieurs à 15 % pour chaque clientèle,
personnes sans soutien public du revenu

Clientèle*	Proportion de CV > 15 % (%)
1. Ensemble des participants	93
2. SAE – Globalement	93
3. SAE – Ensemble des services unitaires	94
4. SAEM-E – Soutien structuré : stratégie de recherche d’emploi	100
5. SAE – Ensemble des services en approche globale	96
6. SAEM-U – Services spécialisés	98
7. Subventions salariales	100
8. Plusieurs mesures	95
9. Hommes	89
10. Femmes	93
11. Âgés de moins de 30 ans	93
12. Âgés de 30 à 44 ans	93
13. Nés au Canada	93
14. Nés ailleurs qu’au Canada	93
15. Ayant un diplôme d’études secondaires ou une équivalence	95
16. Ayant un diplôme d’études postsecondaires ou une équivalence	93
17. Participation complétée	93
18. Participation non complétée	98
Moyenne	94

* Les clientèles sont présentées selon l’ordre de présentation des chapitres de résultats du rapport.

2.2.6 Lignes directrices sur l'interprétation des données

Pour chaque clientèle, le rapport présente les résultats bruts des indicateurs évalués auprès des participants et des non-participants appariés, ainsi que leurs écarts nets. Le lecteur est prié de se référer à la section 2.2.4 afin de connaître les définitions de chaque indicateur.

Les résultats sont détaillés dans des tableaux comme ceux qui sont présentés ci-dessous et tirés de la section 3.1 du rapport portant sur les prestataires de l'assistance sociale aux sous-sections A, B et D⁵⁶. Les figures qui suivent reprennent certains de ces résultats à titre illustratif.

- Les résultats bruts des participants et des non-participants sont non pondérés⁵⁷ et, de plus, ceux des non-participants sont des résultats modélisés⁵⁸.
- Les **écarts nets**, appelés aussi *effets nets*, représentent la différence entre le résultat brut des participants et le résultat brut (modélisé) des non-participants.
- La majorité des tableaux n'ont qu'une seule colonne d'écarts nets. Dans ce cas, l'unité de mesure de chaque indicateur est inscrite entre parenthèses dans la colonne « Indicateur ». L'échelle plus difficilement identifiable de certains indicateurs y est parfois plutôt inscrite spécifiquement entre parenthèses afin de faciliter son interprétation.
- Les tableaux ayant deux colonnes d'écarts nets reflètent la présence de deux unités de mesure pour au moins l'un des indicateurs présents dans un tableau : une première en points de pourcentage (pp) et une seconde en unité de temps (semaines, mois). Notez la différence entre le tableau 2.2.6-1 et le tableau 2.2.6-2 quant au nombre de colonnes d'écarts nets.
- Un **indice de signification** est associé à chacun des écarts nets afin d'indiquer ceux qui sont statistiquement significatifs, identifiés par « ** » ou « *** » selon le seuil de signification observé à la suite du test statistique. L'absence d'astérisques signifie alors un écart net statistiquement non significatif, c'est-à-dire un écart qui n'a pas pu être déclaré significatif dans cette étude.
- Ce qui est important de retenir est la présence d'un effet net significatif ou non. Les écarts nets estimés sont en général peu précis dans ce rapport⁵⁹ et il ne faut pas trop s'attarder aux estimations en tant que telles.

La structure du rapport recense les écarts nets significatifs, peu importe leur seuil de signification. Les indicateurs sont catégorisés comme étant des indicateurs après intervention (appelés parfois *indicateurs ex post*) ainsi que des indicateurs de différences « après-avant » (appelés communément *indicateurs de différences en différences*). Dans le rapport, la présentation des résultats des indicateurs après intervention précède toujours celle des indicateurs de différences « après-avant ».

⁵⁶ MTESS (2022, mars), Étude des effets nets des mesures actives offertes aux individus de la clientèle des prestataires de l'assistance sociale, 3^e cycle d'évaluation.

⁵⁷ Le lecteur intéressé à connaître les résultats pondérés des participants est invité à consulter le rapport *Étude des effets bruts des mesures actives offertes aux individus par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 3^e cycle d'évaluation*, SOM inc., août 2021.

⁵⁸ Voir la section 2.2.5.1.

⁵⁹ Voir la section 2.2.5.3 pour de plus amples détails.

- Un **indicateur après intervention** permet d'estimer le résultat d'une situation après l'intervention, dans ce cas la participation aux services publics d'emploi. Dans la figure 1, cela correspond aux estimations d'indicateurs aux points « 12 », « 12 à 18 », « 18 » et « environ 29^e », soit les périodes de référence possibles des indicateurs étudiés. Le point « 12 » signifie que l'indicateur porte sur les 12 mois après la fin de la participation aux services publics d'emploi pour les participants ou la date butoir pour les non-participants. Dans la même veine, le point « 12 à 18 » représente l'indicateur qui porte sur la période entre le 12^e et le 18^e mois suivant la fin de la participation et le point « 18 », celui qui englobe les 18 mois après la fin de la participation. Enfin, le point « environ 29^e » traite de la situation des répondants au moment du sondage, soit environ 29 mois après la fin de la participation. Les données illustrées à la figure 1 sont présentées au tableau 2.2.6-1.
- Un **indicateur de différences « après-avant »** estime un changement dans la situation entre deux moments, soit la différence entre l'estimation de la situation après l'intervention et celle de la situation préalable. Dans la figure 2, cela correspond aux estimations Δ_P et Δ_{N-P} , soit la différence entre l'estimation au point « 12 » et celle au point « -12 », lequel représente la période de 12 mois avant la participation aux services publics d'emploi pour les participants ou avant la date de sélection pour les non-participants. Les données illustrées à la figure 2 sont présentées aux tableaux 2.2.6-2 et 2.2.6-3. À noter qu'aucun test statistique n'est effectué pour savoir si chaque résultat brut de l'indicateur de différences « après-avant » diffère de 0. Le test statistique est effectué sur l'écart net mesuré entre les deux résultats bruts. Cette situation est également vraie pour les autres indicateurs présentés dans ce rapport.

Tableau 2.2.6-1
Exemples d'indicateurs après intervention présentés à la section 3.1-A,
prestataires de l'assistance sociale

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants	pp	
Présence en emploi				
12 mois	43,1	31,9	11,2	***
12 à 18 mois	40,7	32,0	8,7	***
18 mois	48,3	36,2	12,1	***
Ponctuelle, au 29 ^e mois	37,8	30,9	6,9	***

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.*

Données basées sur 2 738 participants et 836 non-participants.

Tableau 2.2.6-2

Exemples d'indicateurs après intervention présentés à la section 3.1-B, prestataires de l'assistance sociale

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écart net		Indice de signification
	Participants	Non-participants	pp	Semaines	
Temps en emploi					
12 mois	25,2	19,2	6,0	3,1	***
12 à 18 mois	32,5	24,6	7,9	2,0	***
18 mois	27,0	20,4	6,5	5,1	***
Temps en emploi à temps plein					
12 mois	20,0	13,5	6,5	3,4	***
12 à 18 mois	25,9	17,0	8,9	2,3	***
18 mois	21,4	14,0	7,4	5,8	***

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.*

Données basées sur 2 738 participants et 836 non-participants.

Tableau 2.2.6-3
Exemples d'indicateurs de différences « après-avant » présentés à la section 3.1-D,
prestataires de l'assistance sociale

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écart net		Indice de signification
	Participants	Non-participants	pp	Semaines	
Différence du temps travaillé	12,0	0,5	11,5	6,0	***
Différence du temps travaillé à temps plein	10,6	0,3	10,2	5,3	***

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.*

Données basées sur 2 738 participants et 836 non-participants.

Figure 1
Exemple visuel des périodes de référence et de calcul d'écarts nets pour les indicateurs après intervention,
prestataires de l'assistance sociale

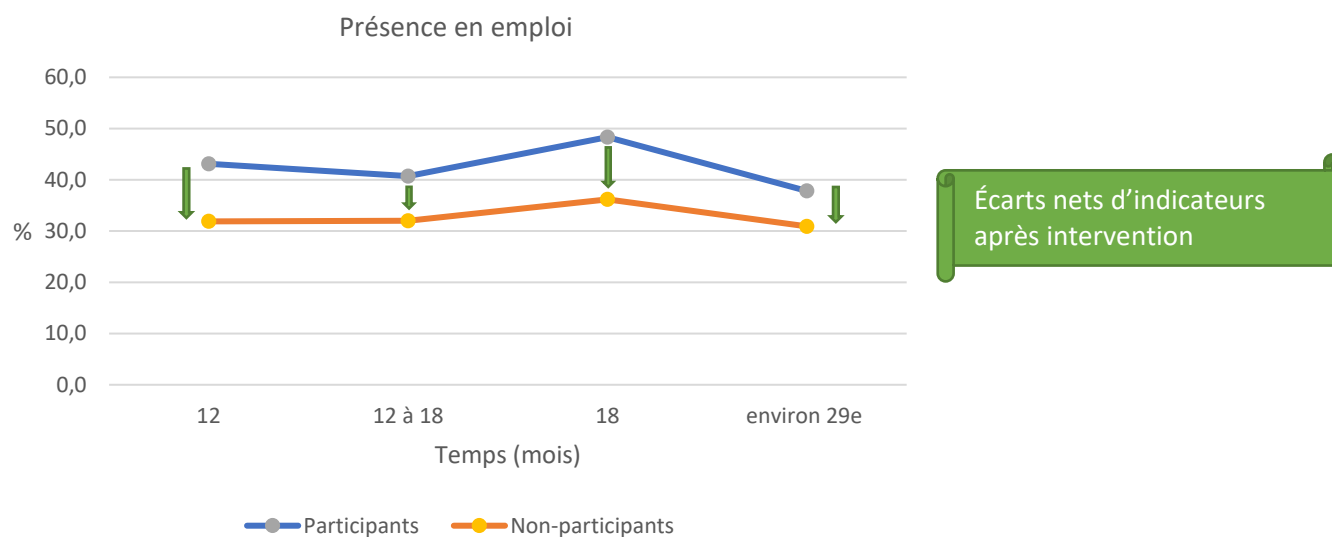
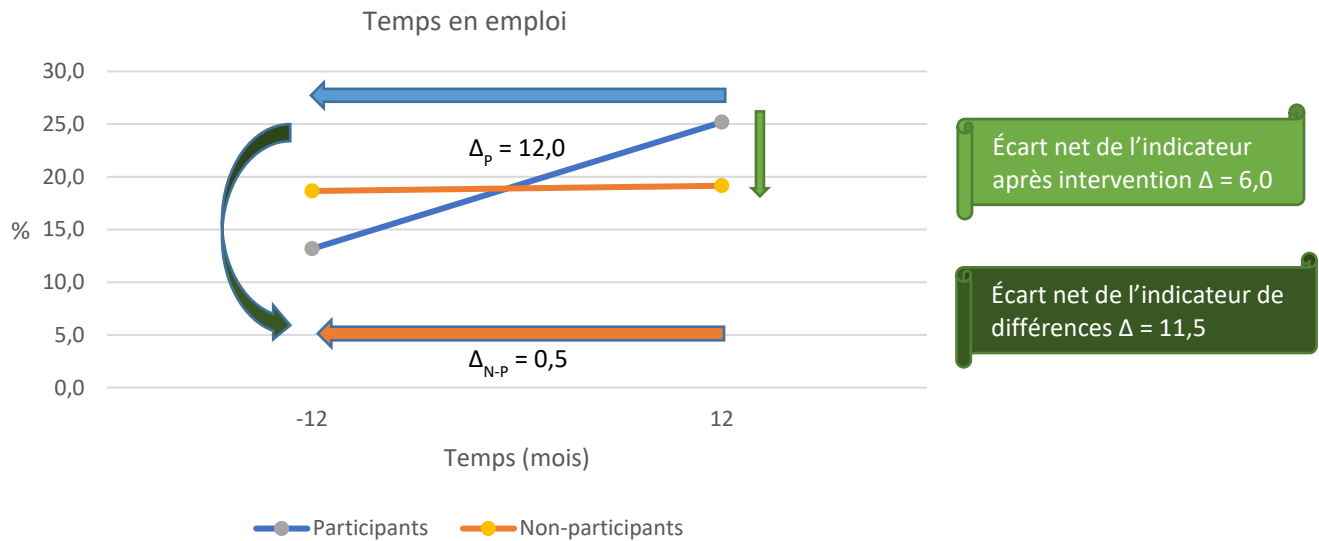


Figure 2
Exemple visuel de calcul d'écart nets pour les indicateurs après intervention et les indicateurs de différences « après-avant », prestataires de l'assistance sociale



Concernant les indicateurs « après-avant », il est à noter que seuls les résultats bruts et nets de ces indicateurs sont fournis dans le rapport. En effet, les résultats bruts des indicateurs précédant l'intervention, représentés au temps « -12 » (13,2 % contre 18,7 %) à la figure 2, ne sont pas présentés, étant donné leur intérêt moindre, mais surtout parce qu'ils ne sont pas calculés directement, bien qu'ils aient une incidence sur les calculs des indicateurs de différences⁶⁰. Si nécessaire, ces résultats peuvent être déduits pour aider à mieux comprendre les résultats des indicateurs de différences, comme dans le tableau suivant. Le résultat brut d'un indicateur avant intervention peut ainsi être estimé en prenant le résultat brut après intervention duquel est soustrait le résultat brut de différence.

⁶⁰ D'abord, l'indicateur de différence est calculé **pour chaque individu** (indicateur après intervention duquel on soustrait l'indicateur avant intervention). Les estimations relatives à cet indicateur sont ensuite produites, soit les résultats bruts et les écarts nets de l'indicateur de différence.

Tableau 2.2.6-4
Exemples de calculs d'indicateurs précédant l'intervention non présentés dans le rapport,
prestataires de l'assistance sociale

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écart net		Indice de signification
	Participants	Non-participants	pp	Semaines	
Temps en emploi					
-12 mois	13,2	18,7	ND	ND	ND
Temps en emploi					
12 mois	25,2	19,2	6,0	3,1	***
Différence du temps travaillé	12,0	0,5	11,5	6,0	***

2.2.7 Portée et limites de l'étude

La mesure des effets nets, c'est-à-dire les effets attribuables à l'intervention, correspond à l'écart entre la situation observée chez les personnes à la suite de leur participation à une intervention (effet brut) et celle qui aurait été observée si elles n'y avaient pas participé. Cette dernière situation ne peut évidemment pas être mesurée directement, puisque ces personnes ont, dans les faits, participé à un service public d'emploi. Pour l'estimer, il est nécessaire de recourir à un groupe de comparaison, soit un groupe n'ayant pas participé à un service public d'emploi et que l'on souhaite le plus semblable possible à celui des participants.

L'évaluation des effets nets repose sur un devis quasi expérimental, car les services publics d'emploi sont offerts à une population visée qui y participe volontairement. De ce fait, il y a possibilité de biais de sélection, car les personnes participantes peuvent avoir certaines caractéristiques non observées, comme le fait que leur motivation d'améliorer leur situation et de réintégrer le marché du travail peut différer de celle des non-participants. Ainsi, bien que les non-participants aient fait l'objet d'une sélection visant à assurer qu'ils partagent une certaine similitude avec les personnes participantes, certaines dimensions n'ont pas pu être contrôlées comme elles auraient pu l'être si l'attribution de la participation aux services publics d'emploi avait été aléatoire (ce qu'un devis expérimental aurait fait). Ces caractéristiques non observées peuvent ainsi constituer un biais d'autosélection, malheureusement incontournable, mais qui est atténué par l'utilisation d'une méthode économétrique reconnue pour le minimiser, soit l'appariement par scores de propension.

Cette méthode repose, entre autres, sur l'hypothèse d'indépendance conditionnelle à des caractéristiques observables. En d'autres termes, les différents bassins de couples participants–non-participants similaires par rapport à un ensemble de caractéristiques observées X_1 seraient supposément aussi similaires par rapport à des caractéristiques non observées X_2 . De plus, le résultat moyen des non-participants à un indicateur correspondrait au résultat moyen qu'auraient obtenu les participants s'ils n'avaient pas participé aux services publics d'emploi. Il appert que les chances que cette hypothèse soit confirmée sont meilleures lorsque les modélisations reposent sur un riche éventail de caractéristiques observées X_1 et lorsque la similitude des couples participants–non-participants à l'intérieur des différents bassins est assurée (comparaison de la similitude des scores de propension des participants et des non-participants à l'intérieur des différents bassins) avant de procéder aux estimations des effets nets. À cet égard, la condition préalable de l'équilibre des scores a été respectée pour tous les bassins de couples participants–non-participants de chaque clientèle étudiée. De plus, le fait de disposer de leurs revenus avant la participation, de l'historique de leurs présences antérieures aux services publics d'emploi et, dans une

moindre mesure, de leurs présences antérieures à l'aide financière de dernier recours, a constitué un atout précieux.

Il est cependant dommage que les données administratives provenant d'Emploi et Développement social Canada n'aient pas été disponibles au moment de réaliser les analyses d'effets nets sur les personnes sans soutien public du revenu, ce qui aurait rendu l'éventail de caractéristiques observées X_1 plus riche, en plus de fournir des indicateurs d'effets nets supplémentaires. Ces données étaient disponibles lors de la réalisation du deuxième cycle d'évaluation des mesures actives et elles ont permis de vérifier s'il était primordial de les considérer dans les présents travaux. D'après les analyses réalisées, il a été conclu que les travaux de modélisations sur la clientèle des personnes sans soutien public du revenu pouvaient tout de même être réalisés sans crainte d'obtenir des estimations biaisées.

L'hypothèse d'indépendance conditionnelle à des caractéristiques observables peut toutefois être invalidée si des effets fixes inobservables influent à la fois sur l'effet de la participation aux services publics d'emploi et sur la probabilité d'y participer. Dans cette étude, des indicateurs après intervention ainsi que des indicateurs de différences « après-avant » ont été utilisés. Les indicateurs de différences « après-avant » ont l'avantage de pouvoir contrer l'influence que peuvent avoir de tels effets fixes inobservables. Lorsqu'il y a cohérence entre les effets mesurés par les indicateurs après intervention et les indicateurs de différences « après-avant », cela incite à croire que ces effets mesurés n'ont pas été influencés par des effets fixes, ou du moins pas fortement; c'est le cas dans la présente étude.

Par ailleurs, rien n'assure que l'effet lié au biais de sélection, dont il a été question précédemment, soit constant dans le temps. Il est entre autres possible que certaines personnes aient vécu une dégradation temporaire de leur situation financière peu de temps avant de participer aux services publics d'emploi et que cela les ait incitées à y participer; ce phénomène est connu sous l'expression *Ashenfelter's dip*⁶¹. Dès lors, les participants auraient pu connaître une amélioration de leur situation financière, même en l'absence d'un service public d'emploi, uniquement parce que cette situation était temporaire et qu'elle est revenue d'elle-même à la normale. Cela ferait en sorte de biaiser les effets mesurés par les indicateurs de différences « après-avant ». Dans le cas des personnes sans soutien public du revenu, ce type de dégradation temporaire de situation est possible et cela a été confirmé par l'analyse réalisée sur leurs revenus provenant des fichiers de Revenu Québec. Les revenus antérieurs à la participation (ou à la sélection) des individus ont d'ailleurs toujours été employés dans les modélisations économétriques afin d'en tenir compte. Par ailleurs, la durée de leur temps passé à l'assistance sociale au moment de commencer leur participation (ou lors du mois de sélection pour les non-participants) a parfois été considérée dans les modélisations économétriques⁶², faisant en sorte que leur situation de précarité a bien été prise en compte lorsque nécessaire pour assurer des appariements adéquats. Finalement, tout comme il a été soulevé précédemment, il y a cohérence entre les effets nets mesurés par les indicateurs après intervention et les effets nets des indicateurs de différences « après-avant », laissant présager que les dégradations temporaires de situation chez les personnes sans soutien public du revenu de cette étude ont été contrôlées.

Également, deux sources d'information ont été utilisées : un sondage téléphonique et des données administratives. Un plan de sondage complexe a été employé et la répartition de l'échantillon des participants n'est pas conforme à celle de la population des participants. Les analyses doivent donc tenir compte du plan de

⁶¹ Heckman, J. J. et Smith, J. A. (1995, mars), *Ashenfelter's dip and the determinants of participation in a social program: Implications for simple program evaluation strategies*, University of Western Ontario.

⁶² Cela concerne spécifiquement 2 modèles sur 18.

sondage et des poids d'échantillonnage des individus⁶³. Ensuite, un biais attribuable à la non-réponse est possible, puisque ce ne sont pas tous les individus échantillonnés qui ont répondu au sondage.

Le biais de non-réponse s'avère problématique seulement dans la mesure où il est endogène, c'est-à-dire relié à l'objet d'étude. Pour l'étudier, les répondants au sondage et les non-répondants à celui-ci ont été comparés sur la base de caractéristiques observables. Ensuite, la réponse (ou non) au sondage et la participation (ou non) à un service public d'emploi ont été considérées simultanément. Par définition, les caractéristiques non observables ne peuvent être prises en compte explicitement, mais il est possible d'en inférer l'existence moyennant quelques hypothèses statistiques. En effet, la façon la plus simple d'appréhender les problèmes de biais de sélection est d'estimer un modèle qui tient compte simultanément de la réponse ou non au sondage et de la participation ou non à un service public d'emploi. Il y a donc quatre cas de figure possibles à considérer (tableau 2.2.7-1).

Tableau 2.2.7-1

Répartition de l'échantillon initial selon la participation à un service public d'emploi et la réponse au sondage

Participation à un service public d'emploi	Réponse au sondage (nombre d'observations)		
	Oui (taux de réponse)	Non	Total
Oui	15 617 (30,3 %)	35 845	51 462
Non	3 537 (25,3 %)	10 463	14 000
Total	19 154 (29,3 %)	46 308	65 462

Environ 29,3 % des individus de l'échantillon ont répondu au sondage. Le taux de réponse diffère significativement selon que l'individu a participé ou non à un service public d'emploi : 30,3 % des participants aux services publics d'emploi ont répondu au sondage, alors que cette proportion est de 25,3 % parmi les non-participants.

Un modèle probit bivarié⁶⁴ a été estimé chez les personnes sans soutien public du revenu, permettant de déterminer si les caractéristiques observables ont un effet sur l'une ou l'autre des décisions. La corrélation entre la probabilité de participer au sondage et la probabilité de participer à un service public d'emploi s'est avérée statistiquement significative chez cette clientèle. Cependant, cette corrélation est très faible et l'influence du biais potentiel de non-réponse sur les estimations apparaît donc négligeable. Par ailleurs, le modèle probit bivarié repose sur peu de variables socio-démographiques étant donné l'information disponible sur les non-répondants. Il est ainsi probable que la corrélation entre les deux probabilités ait été plus faible ou encore statistiquement non significative si le modèle avait été conditionné sur davantage de variables.

Les résultats présentés dans le rapport portant sur les effets bruts tiennent compte du plan de sondage et de la pondération; ils permettent l'inférence adéquate à la population des participants pour la période 2017-2018. Pour ce rapport, une segmentation du taux de réponse en classes de pondération⁶⁵ a aussi été obtenue, permettant d'ajuster le poids d'échantillonnage afin de minimiser le biais de non-réponse. Rappelons cependant que les effets bruts et nets du présent rapport ont été produits sans considération du plan de sondage ni de la pondération,

⁶³ Lohr, S. L. (1999), *Sampling: design and analysis*.

⁶⁴ Stata, *biprobit*, <https://www.stata.com/manuals/rbiprobit.pdf>.

⁶⁵ SAS, *The HPSPLIT procedure*, http://support.sas.com/documentation/cdl/en/stathpug/68163/HTML/default/viewer.htm#stathpug_hpsplit_examples01.htm.

étant donné la méthode d'analyse économétrique employée. Or, d'après les résultats des tests réalisés sur l'ensemble des participants, il faut considérer que cela exerce peu d'influence sur les estimations des effets nets diffusés. De plus, les effets bruts des participants s'avèrent généralement très similaires dans les deux rapports.

La base de données utilisée pour analyser l'ensemble des 18 clientèles est composée des individus ayant répondu au sondage et ayant accepté le jumelage de leurs données avec celles d'Emploi et Développement social Canada et de Revenu Québec, puis ayant été repérés dans les fichiers de Revenu Québec. Les modélisations reposent sur un riche éventail de caractéristiques observées X_1 et les indicateurs d'effets nets produits à partir des données de Revenu Québec sont disponibles. Toutefois, les effectifs sont moindres, ce qui limite le nombre de modélisations possibles. Par ailleurs, un biais supplémentaire peut apparaître, soit celui découlant des consentements : le biais de jumelage. En effet, un certain nombre de répondants ont refusé que leurs réponses au sondage soient jumelées avec les données des fichiers administratifs d'Emploi et Développement social Canada et de Revenu Québec. Ces individus peuvent donc avoir des caractéristiques différentes de ceux qui ont accepté.

Les différences du côté des caractéristiques observées entre les participants, ceux qui consentent au jumelage et les non-participants posent peu de problèmes conceptuels, car les estimations des effets nets sont conditionnées par rapport à ces variables observées et elles prennent en compte les différences des variables de confusion dans la mesure des effets nets. En revanche, s'il existe des différences systématiques du côté des caractéristiques non observées, les estimations des effets nets qui n'en tiennent pas compte seront biaisées.

Par définition, les caractéristiques non observables ne peuvent être prises en compte explicitement. Tout comme précédemment, il est cependant possible d'en inférer l'existence moyennant quelques hypothèses statistiques. Ainsi, la façon la plus simple est d'estimer un modèle qui tient compte simultanément de la décision ou non de permettre le jumelage et de participer ou non à un service public d'emploi. Il y a donc quatre cas de figure possibles à considérer, en deux étapes.

Tout d'abord, environ 61,1 % des répondants au sondage ont accepté le jumelage de données avec celles du Ministère et celles d'Emploi et Développement social Canada (tableau 2.2.7-2). Le taux d'acceptation du jumelage ne diffère cependant pas significativement selon que l'individu a participé ou non à un service public d'emploi. En effet, 61,4 % des participants aux services publics d'emploi ayant répondu au sondage ont accepté le jumelage avec les données du Ministère et d'Emploi et Développement social Canada, alors que cette proportion est de 59,9 % parmi les non-participants ayant répondu au sondage.

Tableau 2.2.7-2

Répartition du nombre de répondants au sondage selon la participation à un service public d'emploi et l'acceptation du jumelage de données provenant du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale et d'Emploi et Développement social Canada

Participation à un service public d'emploi	Jumelage (nombre d'observations)		
	Oui	Non	Total
Oui	9 589 (61,4 %)	6 028	15 617
Non	2 120 (59,9 %)	1 417	3 537
Total	11 709 (61,1 %)	7 445	19 154

Environ 88,5 % des répondants au sondage ayant consenti au jumelage de données du Ministère et d'Emploi et Développement social Canada ont aussi accepté le jumelage avec les données de Revenu Québec (tableau 2.2.7-3). Encore une fois, le taux d'acceptation du jumelage ne diffère pas significativement selon que l'individu a participé ou non à un service public d'emploi.

Tableau 2.2.7-3

Répartition du nombre de répondants au sondage ayant consenti au jumelage avec le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale et Emploi et Développement social Canada selon la participation à un service public d'emploi et l'acceptation du jumelage de données provenant de Revenu Québec

Participation à une mesure	Jumelage (nombre d'observations)		
	Oui	Non	Total
Oui	8 502 (88,7 %)	1 087	9 589
Non	1 864 (87,9 %)	256	2 120
Total	10 366 (88,5 %)	1 343	11 709

Ainsi, ces deux constats quant aux tests non significatifs permettent de croire que des estimations non biaisées peuvent être obtenues à partir de la principale base de données.

En conclusion, malgré la faible précision des estimations d'écarts nets, un certain nombre d'entre eux sont statistiquement significatifs dans l'étude. Il a cependant parfois été impossible de déclarer certains écarts nets statistiquement différents de 0, bien qu'ils puissent apparaître grands a priori.

3 Résultats nets de l'ensemble des participants sans soutien public du revenu

La présente section porte sur tous les participants sans soutien public du revenu ayant bénéficié d'au moins un service public d'emploi visé dans l'évaluation. Parmi les 4 473 personnes sans soutien public du revenu interrogées dans le cadre de cette étude, 2 419 d'entre elles ont accepté le jumelage des données avec Revenu Québec et Emploi et Développement social Canada. De ce fait, les estimations se basent sur ces 2 419 participants.

Les analyses sont réalisées à l'aide de la base de données des répondants au sondage ayant consenti au jumelage des données avec Revenu Québec et Emploi et Développement Social Canada. Par ailleurs, le nombre de participants indiqué sous les tableaux des sections suivantes peut légèrement différer du nombre susmentionné et peut varier d'un tableau à l'autre en raison de la non-réponse partielle pour chacun des indicateurs utilisés, de l'appariement des participants avec les non-participants et du retrait des individus sans soutien public du revenu identifiés comme souffrant d'un handicap.

3.1 Insertion en emploi

Plusieurs indicateurs traitant de l'insertion en emploi affichent des effets positifs et significatifs en faveur des participants. La participation aux services publics d'emploi a un effet positif sur la présence en emploi, sur le temps passé en emploi et sur la rémunération d'emploi après la participation. Les participants sont proportionnellement plus nombreux que les non-participants à être en emploi après la participation, ils passent une plus grande proportion de leur temps, en moyenne, à travailler que ces derniers et perçoivent une rémunération d'emploi moyenne supérieure à celle de leurs homologues. Finalement, en comparaison avec l'année avant la participation, les participants améliorent leur situation d'insertion en emploi plus activement que les non-participants, soit une plus grande augmentation de temps travaillé (à temps plein ou non), de nombre d'heures travaillées et de rémunération d'emploi.

A. Présence en emploi

Le tableau ci-dessous présente les résultats de présence en emploi des participants à au moins un service public d'emploi et des non-participants leur étant appariés. Dans les 12 mois après la fin de la participation, 80,7 % des participants sont en emploi, comparativement à 74,6 % des non-participants. Dans les 12 à 18 mois suivant la fin de la participation, 77,9 % des participants occupent un emploi, alors que c'est le cas de 70,9 % de leurs homologues. Dans les 18 mois suivant la fin de la participation, ce sont 85,0 % des participants qui sont en emploi, contre 79,1 % des non-participants. Ces taux permettent de dégager des écarts nets de 6,1, de 7,0 et de 5,9 points de pourcentage sur les périodes de 12 mois, de 12 à 18 mois et de 18 mois suivant la fin de la participation, respectivement. Ces écarts nets sont statistiquement significatifs et à l'avantage des participants. Cependant, la présence en emploi ne diffère pas significativement entre les deux groupes lorsqu'elle est évaluée au moment du sondage, soit en moyenne 29 mois après la participation.

Tableau 3.1-1
Présence en emploi des participants aux services publics d'emploi,
personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Présence en emploi				
12 mois	80,7	74,6	6,1	**
12 à 18 mois	77,9	70,9	7,0	***
18 mois	85,0	79,1	5,9	***
Ponctuelle, au 29 ^e mois	73,7	68,9	4,8	

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.*

Données basées sur 2 322 participants et 450 non-participants.

B. Temps passé en emploi

Ce tableau présente le temps passé en emploi et le temps passé en emploi à temps plein chez les deux groupes à l'étude. Durant les 12 mois suivant la fin de la participation, les participants travaillent en moyenne 60,0 % du temps; les non-participants travaillent 55,0 % du temps. Durant les 12 à 18 mois, les premiers travaillent 68,5 % du temps en moyenne et les seconds, 63,5 %. Les participants travaillent 62,9 % du temps pendant les 18 mois suivant la fin de la participation, alors que les non-participants travaillent 57,8 % du temps. Cela permet de dégager un écart net de 5,1 points de pourcentage, ou 2,6 semaines travaillées de plus pour les participants durant la première période. Dans les 12 à 18 mois, les participants travaillent 1,3 semaine de plus; dans les 18 mois, ils travaillent 4,0 semaines de plus. Ces trois écarts nets sont statistiquement significatifs.

Lorsque le travail à temps plein est considéré, cependant, aucun écart net statistiquement significatif n'est observable.

Tableau 3.1-2
Temps passé en emploi des participants aux services publics d'emploi,
personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écarts nets		Indice de signification
	Participants	Non-participants	pp	Semaines	
Temps en emploi					
12 mois	60,0	55,0	5,1	2,6	**
12 à 18 mois	68,5	63,5	4,9	1,3	**
18 mois	62,9	57,8	5,2	4,0	**
Temps en emploi à temps plein					
12 mois	47,5	45,9	1,6	0,8	
12 à 18 mois	55,8	52,9	2,9	0,8	
18 mois	50,5	48,3	2,2	1,7	

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.*

Données basées sur 2 322 participants et 450 non-participants.

C. Heures travaillées et rémunération d'emploi

Le tableau suivant fait état des nombres d'heures travaillées et de la rémunération d'emploi des deux groupes à l'étude. Les participants comme les non-participants travaillent environ 1 000 heures durant les 12 mois suivant la fin de la participation, environ 600 heures durant les 12 à 18 mois et environ 1 600 heures durant les 18 mois suivant la fin de la participation. Cependant, aucun écart net statistiquement significatif n'est observable entre les deux groupes.

La rémunération d'emploi s'élève à 19 601 \$ pour les participants et à 17 931 \$ pour les non-participants durant les 12 mois suivant la fin de la participation, mais l'étude ne permet pas de détecter de différence nette statistiquement significative entre la rémunération des deux groupes. Pour les 12 à 18 mois suivant la fin de la participation, les participants gagnent 12 232 \$ alors que les non-participants n'en gagnent que 10 580 \$, ce qui permet de dégager un écart net statistiquement significatif de 1 652 \$ à l'avantage des participants. Pour les 18 mois suivant la fin de la participation, les participants obtiennent une rémunération d'emploi de 32 047 \$ alors que les non-participants obtiennent 28 272 \$, différence de laquelle se dégage un écart net statistiquement significatif de 3 775 \$ à l'avantage des participants. Les chiffres de Revenu Québec, quant à eux, font état d'un écart net statistiquement significatif de 2 635 \$ à l'avantage des participants quant à la rémunération d'emploi salarié et de travail autonome en 2018, soit environ 12 mois après la fin de la participation. En excluant le travail autonome, un écart net statistiquement significatif de 2 743 \$ se dégage à l'avantage des participants.

Tableau 3.1-3
Heures travaillées et rémunération d'emploi des participants aux services publics d'emploi,
personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Heures travaillées (h)				
12 mois	1 061	1 004	56	
12 à 18 mois	610	571	39	
18 mois	1 674	1 580	93	
Rémunération d'emploi (\$)				
12 mois	19 601	17 931	1 670	
12 à 18 mois	12 232	10 580	1 652	***
18 mois	32 047	28 272	3 775	**
Rémunération d'emploi - RQ (\$)				
12 mois - salarié/autonome	22 740	20 105	2 635	**
12 mois - salarié	21 985	19 242	2 743	**

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.*

Données basées sur 2 322 participants et 450 non-participants.

D. Changements concernant la situation d'emploi : temps, heures et rémunération

Le tableau suivant présente les différences dans le temps travaillé chez les deux groupes à l'étude. Ces différences correspondent à la différence entre le temps travaillé dans l'année après la fin de la participation et le temps travaillé dans l'année avant le début de la participation, de sorte qu'elles représentent le changement d'une année à l'autre.

Les participants ont augmenté leur temps de travail en moyenne de 8,8 % d'une année à l'autre, alors que les non-participants ont augmenté le leur de 1,0 %; les participants ont alors augmenté en moyenne leur temps de travail de 4,0 semaines de plus que les non-participants. Quant au travail à temps plein, les participants ont augmenté leur temps de 12,7 %, alors que les non-participants ont augmenté le leur de 3,9 %. Les participants ont alors augmenté en moyenne leur temps de travail à temps plein de 4,6 semaines de plus que les non-participants. Ces écarts nets sont statistiquement significatifs.

Tableau 3.1-4

Changements de la situation d'emploi quant au temps travaillé des participants aux services publics d'emploi, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écarts nets		Indice de signification
	Participants	Non-participants	pp	Semaines	
Différence du temps travaillé	8,8	1,0	7,7	4,0	***
Différence du temps travaillé à temps plein	12,7	3,9	8,8	4,6	***

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.*

Données basées sur 2 322 participants et 450 non-participants.

De même, entre l'année précédant le début de la participation et celle suivant la fin de la participation, les participants ont augmenté leur nombre d'heures de travail d'environ 215 heures, alors que les non-participants ont augmenté le leur de 44 heures. Il se dégage un écart net statistiquement significatif de 172 heures à l'avantage des participants. Aucun écart net statistiquement significatif n'est détecté entre la rémunération d'emploi des participants et celle des non-participants lorsque celle-ci est mesurée à partir des données du sondage. En revanche, une tendance vers une plus grande augmentation moyenne de rémunération d'emploi apparaît chez les participants⁶⁶. Toutefois, les données de Revenu Québec révèlent que les participants voient leur revenu d'emploi total augmenter de 7 923 \$ en 2018, soit environ 1 an après la fin de la participation, alors que les non-participants ont augmenté le leur de 4 847 \$, permettant de dégager un écart net statistiquement significatif de 3 076 \$ à l'avantage des participants. Pareillement, en ne considérant que le revenu provenant d'emplois salariés, les participants ont augmenté leur revenu de 3 226 \$ de plus par rapport aux non-participants; cet écart est aussi statistiquement significatif.

⁶⁶ Le seuil observé de ce test est de 6,5 %, soit près du seuil pour déclarer un écart net significatif dans cette étude.

Tableau 3.1-5

	Résultats bruts	Écart net	Indice de signification
INDICATEUR	Participants	Non-participants	
Différence du nombre d'heures travaillées (h)	215	44	172 ***
Différence de rémunération d'emploi (\$)	4 632	1 571	3 061
Différence de rémunération d'emploi - RQ (\$)			
salarié/autonome	7 923	4 847	3 076 **
salarié	7 930	4 704	3 226 **

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 2 322 participants et 450 non-participants.

3.2 Caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation

Dans l'année suivant la participation, les emplois occupés par les participants et les non-participants sont, en pratique, comparables. Les deux groupes se distinguent seulement quant au travail autonome, qui est moins fréquent chez les participants.

A. Délai, type d'emploi et salaire horaire

Le tableau suivant présente le délai requis par les individus pour trouver un emploi après la fin de la participation ainsi que quelques caractéristiques du principal emploi occupé l'année après la fin de la participation. En moyenne, les participants prennent 6,7 semaines à trouver un emploi, et 20,5 % d'entre eux occupent un emploi temporaire tandis que 11,4 % d'entre eux occupent un emploi saisonnier. Les participants gagnent un salaire horaire moyen de 18,1 \$, salaire qui a augmenté en moyenne de 1,5 \$ par heure depuis l'année avant le début de la participation aux services publics d'emploi. Aucune différence statistiquement significative n'est observée entre les deux groupes parmi ces indicateurs⁶⁷.

En revanche, les deux groupes se distinguent quant à la proportion de travailleurs autonomes : 5,9 % des participants sont travailleurs autonomes alors que 10,9 % des non-participants le sont. Toutes proportions gardées, les participants sont donc moins souvent des travailleurs autonomes en comparaison des non-participants, et ce, par un écart net statistiquement significatif de -4,9 points de pourcentage.

⁶⁷ Le seuil observé du test sur la proportion d'emplois temporaire est de 6,7 %, soit près du seuil pour déclarer un écart net significatif dans cette étude.

Tableau 3.2-1

Délai, type d'emploi et salaire horaire des participants aux services publics d'emploi, personnes sans soutien public du revenu ayant occupé un emploi l'année suivant la participation

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Délai (sem.)	6,7	6,9	-0,2	
Emploi temporaire (%)	20,5	16,1	4,4	
Emploi saisonnier (%)	11,4	10,1	1,3	
Travailleur autonome (%)	5,9	10,9	-4,9	***
Salaire horaire (\$/h)	18,1	17,8	0,3	
Différence du salaire horaire (\$)	1,5	1,7	-0,3	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 1 869 participants et 338 non-participants.

B. Compétences exigées, adéquation avec l'emploi souhaité et lien avec l'expérience ou la formation

Aucun écart net statistiquement significatif n'est observé entre les deux groupes dans cette section. L'emploi des participants requiert un niveau de compétence de 2,6 en moyenne, ce qui représente un diplôme d'études secondaires ou une formation spécifique à la profession. Les liens avec l'expérience de travail et la formation prennent en moyenne une valeur de 1, soit un emploi indirectement lié avec l'expérience et la formation. Finalement, 64,5 % des participants affirment que l'emploi occupé l'année suivant la participation correspond à leur souhait, ce qui est une proportion équivalente à celle mesurée chez les non-participants.

Tableau 3.2-2

Compétences exigées par l'emploi, adéquation avec l'emploi souhaité et lien avec l'expérience ou la formation chez les participants aux services publics d'emploi, personnes sans soutien public du revenu ayant occupé un emploi l'année suivant la participation

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Niveau de compétence (1 à 5)	2,6	2,6	0,0	
Correspond au souhait (%)	64,5	64,3	0,3	
Lien avec l'expérience de travail (0 à 2)	1,0	0,9	0,1	
Lien avec la formation (0 à 2)	1,0	0,9	0,1	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 1 869 participants et 338 non-participants.

3.3 Caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage

Les caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage, soit en moyenne 29 mois après la participation, semblent plutôt indépendantes du statut de participation aux services public d'emploi. Aucun écart net statistiquement significatif n'est relevé dans cette section.

A. Type d'emploi et heures hebdomadaires travaillées

Le tableau suivant présente des caractéristiques qui déterminent le type d'emploi occupé par les participants et les non-participants au moment du sondage, soit en moyenne 29 mois après la participation, ainsi que le nombre d'heures hebdomadaires qu'ils travaillent. Environ 15 % des participants occupent un emploi temporaire tandis que 7 % d'entre eux occupent un emploi saisonnier. Moins de 10 % des participants sont travailleurs autonomes et environ 75 % des participants occupent un emploi à temps plein. Les participants travaillent en moyenne 32 heures par semaine. Pour tous ces indicateurs, il n'y a, cependant, aucune différence statistiquement significative entre les deux groupes⁶⁸.

Tableau 3.3-1

Type d'emploi et heures hebdomadaires travaillées des participants aux services publics d'emploi, personnes sans soutien public du revenu ayant occupé un emploi au moment du sondage

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Emploi temporaire (%)	14,9	14,4	0,5	
Emploi saisonnier (%)	7,3	6,8	0,5	
Travailleur autonome (%)	6,8	10,6	-3,8	
Emploi à temps plein (%)	74,9	74,0	0,8	
Nombre hebdomadaire d'heures travaillées (h/sem.)	32,3	32,4	-0,1	

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.*

Données basées sur 1 704 participants et 319 non-participants.

B. Compétences exigées, adéquation avec l'emploi souhaité, lien avec l'expérience ou la formation et satisfaction envers le salaire

Au moment du sondage, les participants et les non-participants ont en moyenne un emploi requérant un diplôme d'études secondaires ou une formation spécifique à la profession (niveau moyen de compétence de 2,8). De plus, leur emploi est indirectement lié à leur expérience de travail et leur formation (niveau de lien à 1,1), comme c'était le cas un an après la participation. Environ 78 % des individus disent occuper un emploi correspondant à leur souhait et, en moyenne, sont satisfaits de leur salaire. Cependant, aucun écart net statistiquement significatif n'est observé entre les participants et leurs homologues pour ces indicateurs.

⁶⁸ Le seuil observé du test sur la proportion de travailleurs autonomes est cependant de 5,3 %, soit près du seuil pour déclarer un écart net significatif dans cette étude.

Tableau 3.3-2

Compétences exigées par l'emploi, adéquation avec l'emploi souhaité, lien avec l'expérience ou la formation et satisfaction envers le salaire chez les participants aux services publics d'emploi, personnes sans soutien public du revenu ayant occupé un emploi au moment du sondage

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Niveau de compétence (1 à 5)	2,8	2,8	0,0	
Correspond au souhait (%)	77,8	78,5	-0,6	
Lien avec l'expérience de travail (0 à 2)	1,0	1,0	0,0	
Lien avec la formation (0 à 2)	1,2	1,2	0,0	
Lien avec l'expérience de travail ou la formation (0 à 2)	1,1	1,1	0,0	
Satisfaction du salaire (0 à 3)	2,1	2,0	0,0	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 1 704 participants et 319 non-participants.

3.4 Recours à l'assistance sociale

Les taux de recours à l'assistance sociale sont relativement faibles, considérant que la clientèle étudiée ici est celle des personnes sans soutien public du revenu, une clientèle proche du marché du travail. Malgré ces faibles taux, des écarts statistiquement significatifs et positifs sont mesurés, ce qui signifie que les participants utilisent un peu plus l'assistance sociale après la fin de la participation. Cependant, lorsque ce recours est mesuré ponctuellement à plus long terme, soit 29 mois en moyenne après la participation, cet écart net n'est pas statistiquement significatif; l'effet identifié pourrait donc être surtout de court terme, si minime soit-il.

Durant les trois périodes postparticipation étudiées, soient les 12 mois, les 12 à 18 mois et les 18 mois après la fin de la participation, respectivement 4,2 %, 3,6 % et 5,2 % des participants étaient bénéficiaires de l'assistance sociale. Chez les non-participants, ces taux de présence respectifs étaient de 1,9 %, 1,2 % et 1,9 %. Cela permet de dégager des écarts nets statistiquement significatifs de 2,4, 2,4 et 3,4 points de pourcentage, respectivement, à l'avantage des non-participants qui sont proportionnellement moins nombreux à recourir à l'assistance sociale. Lorsque la présence à l'assistance sociale est mesurée ponctuellement au moment du sondage, cependant, 2,6 % des participants et 2,3 % des non-participants sont inscrits à l'assistance sociale et ces deux taux ne sont pas significativement différents l'un de l'autre.

Les participants ont été inscrits à l'assistance sociale en moyenne 1,8 % du temps pendant la période des 12 mois suivant la fin de la participation, 2,8 % du temps pendant les 12 à 18 mois la suivant et 2,2 % du temps sur l'ensemble des 18 mois suivant la fin de la participation. Chez les non-participants, ces estimations sont de 1,2 %, 1,1 % et 1,2 % durant les périodes précédemment mentionnées. En moyenne, les deux groupes ne passent pas une proportion significativement différente de temps à l'assistance sociale sur les 12 mois après la fin de la participation. Cependant, les écarts nets sont statistiquement significatifs pour les indicateurs portant sur les 12 à 18 mois après la fin de la participation et sur l'ensemble des 18 mois après la fin de la participation. Sur les 12 à 18 mois après la fin de la participation, les participants passent en moyenne 1,7 point de pourcentage de temps en plus à l'assistance sociale que les non-participants, ce qui ne correspond toutefois qu'à 0,1 mois. Sur les 18 mois après la fin de la participation, c'est 1,0 point de pourcentage de temps de plus, soit 0,2 mois de plus que les non-

participants sur l'ensemble des 18 mois après la fin de la participation. Finalement, aucune différence statistiquement significative n'est observée entre les deux groupes quant à l'évolution du temps passé à l'assistance sociale de l'année précédant le début de la participation à l'année suivant la fin de la participation.

Tableau 3.4-1

Recours à l'assistance sociale et changement du temps à l'assistance sociale chez les participants aux services publics d'emploi, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écarts nets		Indice de signification
	Participants	Non-participants	pp	Mois	
Présence à l'assistance sociale					
12 mois	4,2	1,9	2,4	S.O.	***
12 à 18 mois	3,6	1,2	2,4	S.O.	***
18 mois	5,2	1,9	3,4	S.O.	***
Ponctuelle, au 29 ^e mois	2,6	2,3	0,3	S.O.	
Temps à l'assistance sociale					
12 mois	1,8	1,2	0,6	0,1	
12 à 18 mois	2,8	1,1	1,7	0,1	***
18 mois	2,2	1,2	1,0	0,2	**
Différence du temps à l'assistance sociale	0,6	-0,2	0,8	0,1	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 2 322 participants et 450 non-participants.

3.5 Recours à l'assurance-emploi

Le recours à l'assurance-emploi, comme celui à l'assistance sociale, est relativement faible chez les personnes sans soutien public du revenu. Il est possible d'observer un seul écart net statistiquement significatif, soit celui portant sur la période des 12 à 18 mois suivant la fin de la participation, où les participants ont passé en moyenne un peu plus de temps à l'assurance-emploi que les non-participants. Cet écart n'est cependant déclaré statistiquement significatif que durant cette période, ce qui suggère que les recours à l'assurance-emploi sont plutôt semblables chez les deux groupes.

La proportion de temps que les participants ont passé à l'assurance-emploi est de 3,5 % en moyenne après la fin de la participation. Un seul écart net statistiquement significatif est observé, soit celui associé au temps passé à l'assurance-emploi durant les 12 à 18 mois suivant la fin de la participation. Au cours de cette période, les participants ont passé en moyenne 3,5 % de leur temps à l'assurance-emploi, alors que les non-participants y ont passé 2,0 % du leur, ce qui permet de conclure avec une différence nette de 1,5 point de pourcentage entre les deux groupes. Cela signifie que les participants ont passé 0,4 semaine supplémentaire à l'assurance-emploi.

Tableau 3.5-1

Recours à l'assurance-emploi et changement du temps à l'assurance-emploi chez les participants aux services publics d'emploi, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écarts nets		Indice de signification
	Participants	Non-participants	pp	Semaines	
Temps à l'assurance-emploi					
12 mois	3,7	3,0	0,7	0,4	
12 à 18 mois	3,5	2,0	1,5	0,4	***
18 mois	3,4	2,7	0,8	0,6	
Présence ponctuelle, au 29^e mois	5,2	4,0	1,3	S.O.	
Différence du temps à l'assurance-emploi	2,2	1,7	0,5	0,3	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 2 322 participants et 450 non-participants.

Le tableau ci-dessous présente les prestations reçues provenant de l'assurance-emploi en 2018, soit environ un an après la fin de la participation. Il tient compte également de l'évolution de ces prestations, et ce à partir de l'année précédant la participation jusqu'en 2018. Les participants et les non-participants ont reçu des prestations semblables de l'assurance-emploi en 2018. Ces prestations semblent en augmentation par rapport à l'année précédant la participation, mais il n'y a aucune différence nette statistiquement significative entre l'augmentation observée chez les participants et celle qui est constatée chez leurs homologues.

Tableau 3.5-2

Prestations de l'assurance-emploi et changement de prestations à l'assurance-emploi chez les participants aux services publics d'emploi, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Prestations de l'assurance-emploi - RQ (\$), 12 mois	918	727	191	
Différence de prestations à l'assurance-emploi - RQ (\$)	879	730	148	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 2 322 participants et 450 non-participants.

3.6 Utilisation d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi

L'utilisation des services publics d'emploi est proportionnellement plus élevée chez les participants après la fin de la participation. Même au moment du sondage, le recours aux mesures à l'étude est toujours plus élevé chez les participants que chez les non-participants bien que ce recours soit faible.

Le tableau suivant présente les résultats du recours aux services publics d'emploi après la fin de la participation considérée chez les participants et leurs homologues. Il y a 11,4 % des participants qui ont eu de nouveau recours à des mesures à l'étude durant les 12 mois suivant leur participation; durant les 12 à 18 mois, ce sont 6,3 % d'entre eux qui y ont eu recours et durant les 18 mois suivant la fin de leur participation, 16,4 % des participants ont eu à nouveau recours aux mesures à l'étude. Considérant que les non-participants affichent tous des taux nuls de recours aux mesures à l'étude après la fin de la participation, les écarts nets entre les deux groupes correspondent directement aux taux de participation susmentionnés chez les participants, en points de pourcentage, et ces écarts nets sont tous statistiquement significatifs. De même, lorsque mesuré ponctuellement en février 2020, le recours aux mesures touche 2,0 % des participants et 0,6 % des non-participants, ce qui représente un écart net de 1,5 point de pourcentage, également statistiquement significatif.

Une observation similaire se dégage lorsque sont considérées les autres mesures et activités des services publics d'emploi. Sur les 12 mois, les 12 à 18 mois et les 18 mois suivant la fin de la participation, les participants ont recours à d'autres mesures ou activités en des proportions supérieures respectives de 10,1, 4,5 et 13,6 points de pourcentage par rapport aux non-participants. Tous ces écarts nets sont statistiquement significatifs. Au moment du sondage, cependant, aucun écart net statistiquement significatif n'est détecté mais la tendance demeure⁶⁹.

Tableau 3.6-1
Recours à d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi des participants aux services publics d'emploi, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants	pp	
Mesure à l'étude				
12 mois	11,4	0,0	11,4	***
12 à 18 mois	6,3	0,0	6,3	***
18 mois	16,4	0,0	16,4	***
Ponctuelle, au 29 ^e mois	2,0	0,6	1,5	***
Autres mesures et activités				
12 mois	10,1	0,0	10,1	***
12 à 18 mois	4,5	0,0	4,5	***
18 mois	13,6	0,0	13,6	***
Ponctuelle, au 29 ^e mois	1,5	0,6	0,9	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 2 322 participants et 450 non-participants.

⁶⁹ Le seuil observé du test est de 5,4 %, soit près du seuil pour déclarer un écart net significatif dans cette étude.

3.7 Vie sociale et professionnelle

Cette section présente plusieurs indicateurs concernant la vie sociale et professionnelle des individus; tous semblent suggérer que les différents aspects considérés s'améliorent avec le temps, autant chez les participants que chez les non-participants puisqu'aucun écart net statistiquement significatif n'est observé entre les participants et leurs homologues dans le cadre de cette étude.

Le tableau suivant présente quelques indicateurs concernant la rémunération des individus et il ne présente aucune différence significative entre les résultats des participants et ceux de leurs homologues.

L'indicateur de revenu personnel se trouve en moyenne entre 5 et 6, ce qui indique, pour l'année 2019, un niveau moyen de revenu personnel total avant impôts se situant entre 20 000 \$ et 25 000 \$ pour les deux groupes. L'indicateur de modification du revenu est de 0,47; il indique qu'entre l'année précédant la participation et 2019, les participants considèrent que leur revenu semble s'être amélioré, mais tout autant que pour les non-participants.

Les données de Revenu Québec portent sur des années civiles. Le revenu brut total en 2018, soit environ un an après la fin de la participation, est similaire chez les participants et les non-participants, en moyenne de l'ordre de 26 000 \$. Les différences de rémunération totale entre 2018 et l'année civile avant la participation sont positives et l'écart net n'est pas statistiquement significatif, ce qui semble indiquer que les revenus des participants ont autant augmenté que ceux des non-participants.

Tableau 3.7-1

Rémunération totale et changement de rémunération totale des participants aux services publics d'emploi, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Revenu personnel (1 à 9)	5,50	5,34	0,16	
Modification du revenu (-1 à 1)	0,47	0,44	0,04	
Rémunération totale - RQ (\$)	27 064	25 692	1 372	
Différence de rémunération totale - RQ (\$)	7 761	6 029	1 732	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 2 322 participants et 450 non-participants.

Le tableau suivant présente certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants. Il fait état d'une situation qui semble s'améliorer de manière générale : les indicateurs de modification de l'expérience de travail, des compétences professionnelles, de la motivation et de la qualité de vie des participants sont positifs. Ceci semble indiquer une amélioration de ces aspects chez les participants. Il est cependant impossible d'observer d'écart net statistiquement significatif entre les améliorations perçues chez les participants et celles observées chez leurs homologues.

Tableau 3.7-2

Modifications de certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants aux services publics d'emploi, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Modification de l'expérience de travail (-1 à 1)	0,72	0,74	-0,02	
Modification des compétences professionnelles (-1 à 1)	0,76	0,77	-0,01	
Modification de la motivation à travailler (-1 à 1)	0,54	0,54	-0,01	
Modification de la motivation à améliorer sa formation (-1 à 1)	0,61	0,66	-0,05	
Modification de la motivation (-2 à 2)	1,15	1,21	-0,05	
Modification de la vie familiale (-1 à 1)	0,39	0,42	-0,02	
Modification de la confiance en soi (-1 à 1)	0,60	0,62	-0,02	
Modification de la situation économique personnelle (-1 à 1)	0,42	0,44	-0,01	
Modification de la qualité de vie (-3 à 3)	1,42	1,48	-0,06	

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.*

Données basées sur 2 322 participants et 450 non-participants.

3.8 Synthèse

Les effets nets attribuables à la participation aux services publics d'emploi chez les personnes sans soutien public du revenu sont généralement concentrés au niveau de l'insertion en emploi. Les participants sont proportionnellement plus nombreux à être en emploi durant les différentes périodes postparticipation étudiées et passent en moyenne une plus grande partie de leur temps en emploi comparativement aux non-participants au cours de ces périodes. Ce faisant, ils perçoivent en moyenne une rémunération plus élevée et ils ont davantage amélioré leur situation d'emploi que les non-participants par rapport à l'année précédant la participation.

Toutefois, ils sont aussi proportionnellement plus nombreux à recourir à l'assistance sociale que les non-participants, bien que cela ne représente qu'une faible proportion des participants et qu'il s'agisse possiblement d'une solution à court terme. De plus, les participants sont proportionnellement plus nombreux à s'inscrire de nouveau à des mesures ou activités des services publics d'emploi après la fin de la participation considérée. À noter également, les participants ayant occupé un emploi l'année suivant la participation se déclarent moins fréquemment être des travailleurs autonomes que les non-participants, toutes proportions gardées.

4 Résultats nets des participants sans soutien public du revenu par mesure active

4.1 Services d'aide à l'emploi (SAE) – Globalement

Les résultats présentés dans ce chapitre portent sur les participants dont le parcours comprenait uniquement une participation à un des volets de la mesure Services d'aide à l'emploi (SAE). Cette mesure offre des interventions de courte durée réalisées principalement sur une base individuelle, et parfois en groupe, par des ressources externes. Les services offerts s'adressent à toutes les personnes en recherche d'emploi ou à des personnes plus éloignées du marché du travail. Parmi ces clientèles, certaines peuvent être fortement défavorisées sur le plan de l'emploi et faire partie de stratégies gouvernementales ou être repérées localement. Il s'agit notamment des personnes immigrantes, des personnes responsables d'une famille monoparentale, des personnes handicapées, des personnes judiciairisées ainsi que des personnes ayant eu des problèmes de santé mentale, d'alcoolisme ou de toxicomanie.

Parmi les 4 473 personnes interrogées dans le cadre de l'étude et qui, au moment de commencer leur participation, étaient sans soutien public du revenu, 2 801 ont participé à la mesure SAE. De ce nombre, 1 489 ont accepté le jumelage des données avec Revenu Québec et Emploi et Développement social Canada.

Les analyses ont été réalisées à partir de l'ensemble des individus ayant répondu au sondage et ayant consenti au jumelage des données avec Revenu Québec et Emploi et Développement social Canada. Enfin, le nombre de participants indiqué sous chaque tableau peut légèrement différer de celui indiqué ci-dessus et d'un tableau à l'autre en raison de la non-réponse partielle variable aux indicateurs, de l'appariement des participants avec les non-participants et du fait que les individus sans soutien public du revenu identifiés comme handicapés ont été retirés.

4.1.1 Insertion en emploi

Cette section présente une situation d'insertion en emploi à la suite de la participation plutôt similaire chez les participants et leurs homologues non-participants. Néanmoins, il est possible que les participants aient davantage tendance à être proportionnellement plus en emploi que les non-participants, et ce durant les 18 mois suivant la fin de la participation. De plus, les participants ont pu augmenter davantage le nombre d'heures travaillées l'année suivant la fin de la participation par rapport à l'année précédant le début de la participation.

A. Présence en emploi

Le tableau suivant présente les taux de présence en emploi évalués sur diverses périodes après la participation aux services d'aide à l'emploi, ou sur une période équivalente pour les non-participants. Toutes périodes confondues, les taux de présence chez les participants sont entre 73,4 % et 85,0 %; il n'y a cependant aucun écart net statistiquement significatif entre les deux groupes, peu importe la période postparticipation considérée.

En acceptant un niveau de confiance moins élevé pour les tests statistiques réalisés, il est possible de constater une présence en emploi proportionnellement plus élevée chez les participants que chez les non-participants durant les 18 mois après la fin de la participation (85,0 % contre 80,7 %) ⁷⁰.

⁷⁰ Le seuil observé du test est de 5,3 %, soit près du seuil pour déclarer un écart net significatif dans cette étude.

Tableau 4.1.1-1
Présence en emploi des participants aux services d'aide à l'emploi,
personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants	pp	
Présence en emploi				
12 mois	79,8	75,7	4,1	
12 à 18 mois	78,3	73,5	4,8	
18 mois	85,0	80,7	4,3	
Ponctuelle, au 29 ^e mois	73,4	71,3	2,1	

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.*

Données basées sur 1 438 participants et 457 non-participants.

B. Temps passé en emploi

Le tableau suivant présente le temps passé en emploi et celui passé en emploi à temps plein durant les trois périodes étudiées, les 12 mois, les 12 à 18 mois et les 18 mois suivant la fin de la participation. Les personnes sans soutien public du revenu, participantes et non-participantes, occupent un emploi en moyenne durant environ 60 % du temps de chaque période considérée; elles occupent un emploi à temps plein en moyenne durant environ 50 % du temps de ces périodes. Il est cependant impossible de dégager un écart net statistiquement significatif entre ces deux groupes.

Tableau 4.1.1-2
Temps passé en emploi chez les participants aux services d'aide à l'emploi,
personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts (%)			Écarts nets	Indice de signification
	Participants	Non-participants	pp	Semaines	
Temps en emploi					
12 mois	59,4	56,8	2,6	1,4	
12 à 18 mois	68,7	66,0	2,7	0,7	
18 mois	62,7	59,8	2,9	2,2	
Temps en emploi à temps plein					
12 mois	45,2	46,9	-1,8	-0,9	
12 à 18 mois	53,9	54,2	-0,3	-0,1	
18 mois	48,3	49,4	-1,1	-0,8	

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.*

Données basées sur 1 438 participants et 457 non-participants.

C. Heures travaillées et rémunération d'emploi

Le tableau suivant présente le nombre d'heures travaillées ainsi que la rémunération perçue durant les trois périodes postparticipation étudiées chez les participants et leurs homologues. En moyenne, les personnes travaillent 1 000 heures durant l'année suivant la fin de la participation, 600 heures dans les 12 à 18 mois suivant la fin de la participation et 1 600 heures durant les 18 mois suivant la fin de la participation. Pour ces trois périodes respectivement, ils perçoivent une rémunération d'environ 19 000 \$, 12 000 \$ et 30 000 \$. Ces chiffres proviennent de réponses au sondage; les chiffres de Revenu Québec sont un peu plus élevés, mais ils portent sur une période légèrement différente, soit sur l'année civile 2018 (environ 1 an après la fin de la participation) : ils suggèrent alors des rémunérations moyennes avoisinant les 20 000 \$ environ 1 an après la fin de la participation. Aucune différence statistiquement significative n'est toutefois observée entre les deux groupes pour aucun des indicateurs de cette section.

Tableau 4.1.1-3
Heures travaillées et rémunération d'emploi des participants aux services d'aide à l'emploi,
personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Heures travaillées (h)				
12 mois	1 035	1 032	3	
12 à 18 mois	601	590	11	
18 mois	1 640	1 629	12	
Rémunération d'emploi (\$)				
12 mois	19 419	18 973	446	
12 à 18 mois	12 202	11 154	1 048	
18 mois	31 772	29 981	1 791	
Rémunération d'emploi - RQ (\$)				
12 mois - salarié/autonome	22 811	20 697	2 114	
12 mois - salarié	22 169	19 852	2 317	

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.*

Données basées sur 1 438 participants et 457 non-participants.

D. Changements concernant la situation d'emploi : temps, heures et rémunération

Le tableau suivant fait état de l'évolution de la proportion de temps travaillé entre l'année précédant le début de la participation et l'année suivant la fin de la participation aux services d'aide à l'emploi. Les estimateurs révèlent que le temps travaillé ainsi que le temps travaillé à temps plein ont connu une augmentation chez les participants, mais aucun écart net statistiquement significatif n'est observé entre les deux groupes étudiés.

Tableau 4.1.1-4
Changements de la situation d'emploi quant au temps travaillé des participants aux services d'aide à l'emploi, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écarts nets		Indice de signification
	Participants	Non-participants	pp	Semaines	
Différence du temps travaillé	4,3	-0,3	4,6	2,4	
Différence du temps travaillé à temps plein	8,1	4,0	4,1	2,1	

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.*

Données basées sur 1 438 participants et 457 non-participants.

Le tableau ci-dessous présente à son tour l'évolution du nombre d'heures travaillées et de la rémunération d'emploi de l'année précédant la participation à l'année la suivant. Le nombre d'heures travaillées, comme la rémunération d'emploi, semblent augmenter d'une année à l'autre. Les écarts nets de ces deux indicateurs ne sont cependant pas significativement différents, bien qu'il semble y avoir une plus grande augmentation du nombre d'heures travaillées chez les participants⁷¹.

Tableau 4.1.1-5
Changements de la situation d'emploi quant aux heures travaillées et à la rémunération d'emploi des participants aux services d'aide à l'emploi, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Différence du nombre d'heures travaillées (h)	121	14	107	
Différence de rémunération d'emploi (\$)	3 003	1 224	1 778	
Différence de rémunération d'emploi - RQ (\$)				
salarié/autonome	6 408	4 170	2 237	
salarié	6 538	3 946	2 591	

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.*

Données basées sur 1 438 participants et 457 non-participants.

⁷¹ Le seuil observé du test est de 5,8 %, soit près du seuil pour déclarer un écart net significatif dans cette étude.

4.1.2 Caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation

Les caractéristiques de l'emploi occupé l'année suivant la participation sont plutôt similaires entre les participants et les non-participants. Les participants, cependant, occupent un emploi temporaire en plus grande proportion que les non-participants et sont moins fréquemment en situation de travail autonome. Par ailleurs, les participants occupent proportionnellement moins un emploi correspondant à leur souhait.

A. Délai, type d'emploi et salaire horaire

Les caractéristiques de l'emploi occupé un an après la participation sont présentées dans le tableau ci-dessous pour les personnes ayant occupé un emploi durant cette période. Aucun écart net statistiquement significatif n'est observé quant au délai avant de se trouver un emploi après la fin de la participation, au taux d'emploi saisonnier, au salaire horaire ou à son évolution par rapport à l'année précédant le début de la participation. Cependant, 19,8 % des participants occupent un emploi temporaire, alors que c'est le cas pour 14,5 % des non-participants, ce qui permet de dégager un écart net significatif de 5,3 points de pourcentage à l'avantage des participants. De plus, 4,1 % des participants sont travailleurs autonomes, alors que 10,9 % des non-participants le sont, ce qui permet de dégager un écart net statistiquement significatif de -6,9 points de pourcentage.

Tableau 4.1.2-1
Délai, type d'emploi et salaire horaire des participants aux services d'aide à l'emploi, personnes sans soutien public du revenu ayant occupé un emploi l'année suivant la participation

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Délai (sem.)	6,7	6,6	0,1	
Emploi temporaire (%)	19,8	14,5	5,3	**
Emploi saisonnier (%)	12,0	10,7	1,4	
Travailleur autonome (%)	4,1	10,9	-6,9	***
Salaire horaire (\$/h)	18,3	17,9	0,3	
Différence du salaire horaire (\$)	1,4	1,4	-0,1	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 1 146 participants et 345 non-participants.

B. Compétences exigées, adéquation avec l'emploi souhaité et liens avec l'expérience ou la formation

Les participants ne se démarquent pas de leurs homologues quant au niveau de compétence requis par l'emploi occupé l'année suivant la fin de la participation ou par le lien de cet emploi avec leur formation et leur expérience de travail. Cependant, 59,7 % des participants disent occuper un emploi correspondant à leur souhait, comparativement à 66,5 % des non-participants; il est possible de dégager un écart net significatif de -6,8 points de pourcentage, donc à l'avantage des non-participants.

Tableau 4.1.2-2

Compétences exigées par l'emploi, adéquation avec l'emploi souhaité et lien avec l'expérience ou la formation chez les participants aux services d'aide à l'emploi, personnes sans soutien public du revenu ayant occupé un emploi l'année suivant la participation

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Niveau de compétence (1 à 5)	2,5	2,5	-0,1	
Correspond au souhait (%)	59,7	66,5	-6,8	**
Lien avec l'expérience de travail (0 à 2)	0,9	0,9	0,0	
Lien avec la formation (0 à 2)	0,9	0,9	0,0	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 1 146 participants et 345 non-participants.

4.1.3 Caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage

Cette section montre que les caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage sont pratiquement similaires entre les participants et les non-participants. Un seul effet est constaté : les participants sont proportionnellement moins travailleurs autonomes que les non-participants. C'est le seul effet qui demeure lorsque ces résultats sont mis en parallèle avec ceux de la section précédente portant sur les caractéristiques de l'emploi un an après la participation. En quelque sorte, il est possible de noter une amélioration de leur situation d'emploi, puisque les participants n'occupent pas plus un emploi temporaire que les non-participants au moment du sondage et il y a proportionnellement autant de participants que de non-participants affirmant que leur emploi correspond à leur souhait.

A. Type d'emploi et heures hebdomadaires travaillées

Le tableau suivant présente les caractéristiques de l'emploi occupé par les personnes au moment du sondage, soit en moyenne 29 mois après la participation. Environ 13 % des personnes ont un emploi temporaire et 7,6 % d'entre elles occupent un emploi saisonnier. Environ 73 % d'entre elles occupent un emploi à temps plein et travaillent en moyenne 32 heures par semaine. Aucun écart net statistiquement significatif associé à ces indicateurs n'est observé entre les deux groupes. Cependant, 5,4 % des participants sont travailleurs autonomes, alors que 10,6 % des non-participants le sont, ce qui permet de dégager un écart net statistiquement significatif de -5,1 %, donc à l'avantage des non-participants.

Tableau 4.1.3-1

Type d'emploi et heures hebdomadaires travaillées des participants aux services d'aide à l'emploi, personnes sans soutien public du revenu ayant occupé un emploi au moment du sondage

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Emploi temporaire (%)	14,6	12,3	2,4	***
Emploi saisonnier (%)	7,5	7,7	-0,2	
Travailleur autonome (%)	5,4	10,6	-5,1	
Emploi à temps plein (%)	72,0	73,9	-2,0	
Nombre hebdomadaire d'heures travaillées (h/sem.)	31,9	32,5	-0,7	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 1 052 participants et 326 non-participants.

B. Compétences exigées, adéquation avec l'emploi souhaité, liens avec l'expérience ou la formation et satisfaction envers le salaire

Au moment du sondage, les personnes sans soutien public du revenu au début de leur participation occupent un emploi requérant un niveau moyen de compétence entre 2 et 3, ce qui correspond à un emploi demandant un diplôme d'études secondaires ou une formation spécifique à la profession, et cet emploi est en moyenne indirectement lié à leur formation ou leur expérience de travail. De plus, environ 75 % des personnes affirment détenir un emploi correspondant à leur souhait et elles sont en moyenne satisfaites du salaire obtenu dans le cadre de cet emploi. Il n'y a cependant pas d'écart net statistiquement significatif associé à ces indicateurs entre les deux groupes étudiés.

Tableau 4.1.3-2

Compétences exigées par l'emploi, adéquation avec l'emploi souhaité, lien avec l'expérience ou la formation et satisfaction envers le salaire chez les participants aux services d'aide à l'emploi, personnes sans soutien public du revenu ayant occupé un emploi au moment du sondage

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Niveau de compétence (1 à 5)	2,7	2,8	-0,1	
Correspond au souhait (%)	75,7	80,2	-4,5	
Lien avec l'expérience de travail (0 à 2)	1,0	1,0	0,0	
Lien avec la formation (0 à 2)	1,1	1,2	-0,1	
Lien avec l'expérience de travail ou la formation (0 à 2)	1,1	1,1	0,0	
Satisfaction du salaire (0 à 3)	2,1	2,1	0,0	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 1 052 participants et 326 non-participants.

4.1.4 Recours à l'assistance sociale

Cette section fait état de recours plus fréquents à l'assistance sociale chez les participants durant les 18 mois suivant la fin de la participation. Cependant, cette différence n'est pas observée à plus long terme de façon ponctuelle, et ne cause qu'une augmentation marginale du temps passé à l'assistance sociale. D'ailleurs, il est important de noter que la clientèle sans soutien public du revenu est généralement très proche du marché de travail et les taux de recours à l'assistance sociale sont donc très faibles autant chez les participants que chez les non-participants, même s'ils sont différents d'un groupe à l'autre.

Le tableau suivant présente les taux de recours à l'assistance sociale pendant les périodes étudiées ainsi que le temps passé à l'assistance sociale chez les deux groupes. Durant les 12 mois suivant la fin de la participation, 3,7 % des participants recourent à l'assistance sociale, comparativement à 1,5 % des non-participants. Durant les 12 à 18 mois suivant la fin de la participation, ces taux sont respectivement de 3,1 % et 1,2 %; durant les 18 mois suivant la fin de la participation, ils s'élèvent à 4,5 % et 1,5 %. Ces taux permettent de dégager des écarts nets statistiquement significatifs de 2,2, 1,9 et 3,0 points de pourcentage durant les trois périodes respectives. Toutefois, lorsque ce recours est mesuré ponctuellement, aucune différence significative n'est observée entre les deux groupes.

Considérant le temps passé à l'assistance sociale, un seul écart net statistiquement significatif est observé. Les participants ont recours à l'assistance en moyenne pendant 2,5 % de la durée de la période des 12 à 18 mois suivant la fin de la participation, alors que les non-participants n'y ont recours que durant 1,2 % de ce temps. Cela permet de dégager un écart net significatif de 1,4 point de pourcentage, soit l'équivalent de 0,1 mois, à l'avantage des non-participants. Cette tendance est observée sur l'ensemble des 18 mois suivant la fin de la participation⁷².

Tableau 4.1.4-1
Recours à l'assistance sociale et changement du temps à l'assistance sociale chez les participants aux services d'aide à l'emploi, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écarts nets		Indice de signification
	Participants	Non-participants	pp	Mois	
Présence à l'assistance sociale					
12 mois	3,7	1,5	2,2	S.O.	***
12 à 18 mois	3,1	1,2	1,9	S.O.	***
18 mois	4,5	1,5	3,0	S.O.	***
Ponctuelle, au 29 ^e mois	2,4	2,1	0,3	S.O.	
Temps à l'assistance sociale					
12 mois	1,6	0,9	0,7	0,1	
12 à 18 mois	2,5	1,2	1,4	0,1	**
18 mois	1,9	1,0	0,9	0,2	
Différence du temps à l'assistance sociale	0,4	-0,2	0,6	0,1	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 1 438 participants et 457 non-participants.

⁷² Le seuil observé du test est de 5,4 %, soit près du seuil pour déclarer un écart net significatif dans cette étude.

4.1.5 Recours à l'assurance-emploi

Cette section présente un recours plutôt faible à l'assurance-emploi, qui ne diffère pas entre les participants et les non-participants. Il est en effet estimé que les participants et les non-participants ne recourent à l'assurance-emploi que moins d'une semaine en moyenne durant les 12 mois suivant la fin de leur participation, ou durant une période équivalente pour les non-participants.

Toutes périodes postparticipation confondues, les participants et les non-participants passent en moyenne environ 3 % de leur temps à l'assurance-emploi. Environ 5 % d'entre eux sont inscrits à l'assurance-emploi au moment du sondage et le temps passé au programme est en moyenne en augmentation de 2 % l'année suivant la participation par rapport à l'année avant la participation. Aucun écart net statistiquement significatif n'est cependant observé entre les deux groupes étudiés.

Tableau 4.1.5-1
Recours à l'assurance-emploi et changement du temps à l'assurance-emploi chez les participants aux services d'aide à l'emploi, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écarts nets		Indice de signification
	Participants	Non-participants	pp	Semaines	
Temps à l'assurance-emploi					
12 mois	3,5	3,3	0,2	0,1	
12 à 18 mois	3,3	2,3	1,0	0,2	
18 mois	3,3	3,0	0,3	0,2	
Présence ponctuelle, au 29^e mois	5,8	4,8	1,0	S.O.	
Différence du temps à l'assurance-emploi	2,2	1,7	0,4	0,2	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.

Données basées sur 1 438 participants et 457 non-participants.

Le tableau suivant présente la rémunération reçue de l'assurance-emploi par les participants et les non-participants. En moyenne, ils reçoivent 900 \$ de cette source en 2018, soit environ un an après la fin de la participation. Ce montant est supérieur d'environ 900 \$ par rapport au montant reçu durant l'année civile précédant la participation. Aucun écart net statistiquement significatif n'est observé quant à ces indicateurs entre les participants et leurs homologues.

Tableau 4.1.5-2
Prestations de l'assurance-emploi et changement de prestations à l'assurance-emploi des participants aux services d'aide à l'emploi, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Prestations de l'assurance-emploi - RQ (\$), 12 mois	921	861	60	
Différence de prestations à l'assurance-emploi - RQ (\$)	902	872	30	

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %.*

Données basées sur 1 438 participants et 457 non-participants.

4.1.6 Utilisation d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi

Cette section présente un recours à des mesures ou activités supplémentaires offertes par les services publics d'emploi statistiquement plus élevé chez les participants que chez les non-participants à la suite de la participation. Ces écarts nets sont observés jusqu'à 18 mois après la fin de la participation. À plus long terme, soit au moment du sondage, les écarts nets semblent moins importants bien qu'ils soient mesurés uniquement de façon ponctuelle sur un mois et il est possible que cet effet puisse donc s'estomper.

Cette section présente les résultats liés au recours aux mesures à l'étude et à d'autres mesures ou activités des services publics d'emploi ayant lieu après la fin de la participation étudiée. Les participants sont 9,9 % à recourir de nouveau aux mesures d'employabilité étudiées durant les 12 mois après la fin de leur participation; 6,7 % d'entre eux y recourent durant les 12 à 18 mois suivant la fin de la participation et 15,4 %, durant les 18 mois après la fin de la participation. Puisque les non-participants ne font pas appel à ces mesures durant ces périodes, les taux susmentionnés correspondent aussi aux écarts nets estimés; tous les écarts nets sont statistiquement significatifs. Au moment du sondage, 2,0 % des participants sont inscrits à au moins une mesure d'employabilité à l'étude, comparativement à 0,6 % des non-participants, ce qui permet encore de dégager un écart net statistiquement significatif de 1,4 point de pourcentage.

Une situation semblable est observée quant aux autres mesures et activités des services publics d'emploi, soit celles qui n'étaient pas visées dans la présente évaluation. Les taux de recours des participants à celles-ci sont de 9,5 %, 3,7 % et 12,5 %, respectivement durant les 12 mois, les 12 à 18 mois et les 18 mois suivant la fin de la participation. Les non-participants n'ont pas plus utilisé ces autres mesures et activités, de sorte que ces taux correspondent encore aux écarts nets, qui demeurent statistiquement significatifs. Pour les autres mesures et activités, cependant, l'écart net sur le recours ponctuel au moment du sondage ne peut être déclaré statistiquement significatif⁷³.

⁷³ Le seuil observé du test est cependant de 6,6 %, soit relativement près du seuil pour déclarer un écart net significatif dans cette étude.

Tableau 4.1.6-1

Recours à d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi des participants aux services d'aide à l'emploi, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants	pp	
Mesure à l'étude				
12 mois	9,9	0,0	9,9	***
12 à 18 mois	6,7	0,0	6,7	***
18 mois	15,4	0,0	15,4	***
Ponctuelle, au 29 ^e mois	2,0	0,6	1,4	***
Autres mesures et activités				
12 mois	9,5	0,0	9,5	***
12 à 18 mois	3,7	0,0	3,7	***
18 mois	12,5	0,0	12,5	***
Ponctuelle, au 29 ^e mois	1,4	0,5	0,9	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 1 438 participants et 457 non-participants.

4.1.7 Vie sociale et professionnelle

Aucun effet significatif n'est observé quant aux revenus totaux des participants et de leurs homologues. Cela suggère que la participation aux services d'aide à l'emploi des personnes sans soutien public du revenu n'affecte pas significativement la rémunération totale ni le changement de rémunération totale. Cependant, les écarts nets de la modification de la motivation et de la qualité de vie sont statistiquement significatifs. Bien que ces aspects se soient améliorés au moment du sondage pour les participants et les non-participants par rapport à la situation avant la participation, ils se sont davantage améliorés chez les non-participants.

Le tableau suivant présente quelques indicateurs reliés à la rémunération totale des personnes sans soutien public du revenu. Le revenu personnel, étant donné qu'il se situe entre 5 et 6, indique que les personnes ont en moyenne un revenu personnel total avant impôts entre 20 000 \$ et 25 000 \$ en 2019; la modification du revenu, puisqu'elle est positive, indique que les personnes perçoivent en moyenne une amélioration de leur revenu en 2019 par rapport à l'année avant la participation. Les chiffres de Revenu Québec, qui portent sur le revenu brut total en 2018, soit environ un an après la fin de la participation, et la différence de ces revenus avec l'année civile précédant la participation, appuient ces conclusions. Toutefois, aucune différence statistiquement significative n'est observée entre les participants et les non-participants.

Tableau 4.1.7-1
Rémunération totale et changement de rémunération totale des participants aux services d'aide à l'emploi, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts		Indice de signification
	Participants	Non-participants	Écart net
Revenu personnel (1 à 9)	5,44	5,42	0,03
Modification du revenu (-1 à 1)	0,43	0,46	-0,03
Rémunération totale - RQ (\$)	27 321	25 943	1 377
Différence de rémunération totale - RQ (\$)	6 489	5 047	1 442

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %*

Données basées sur 1 438 participants et 457 non-participants.

Le tableau suivant présente plusieurs caractéristiques de la vie sociale et professionnelle des participants et des non-participants. La modification de la motivation combine la modification de la motivation à travailler et celle de la motivation à améliorer sa formation, lesquelles prennent la valeur de -1 si la motivation s'est détériorée, 0 si elle est demeurée stable et 1 si elle s'est améliorée entre la période précédant la participation et la situation au moment du sondage ou au plus tard le 13 mars 2020. La modification de la motivation prend une valeur de 1,07 en moyenne chez les participants, alors qu'elle est de 1,18 chez les non-participants. Cela permet de dégager un écart net statistiquement significatif de -0,12, soit à l'avantage des non-participants, ce qui signifie que les non-participants ont en moyenne davantage perçu une amélioration de leur motivation que les participants entre la période précédant la participation et la situation au moment du sondage ou au plus tard le 13 mars 2020; c'est la modification de la motivation à améliorer sa formation qui pourrait le plus mener à cet effet⁷⁴.

Une situation semblable est observable au niveau de la modification de la qualité de vie, où les moyennes des participants et des non-participants sont positives, mais celle des non-participants est significativement supérieure de 0,20 à celle des participants. Ainsi, comparativement aux participants, les non-participants ont en moyenne davantage perçu une amélioration de leur qualité de vie entre la période précédant la participation et la situation au moment du sondage ou au plus tard le 13 mars 2020. Pareillement, pour la modification de la confiance en soi qui est une composante de l'indicateur mesurant la modification de la qualité de vie, un écart net statistiquement significatif de -0,07 est observé, donc à l'avantage des non-participants. De plus, une tendance similaire survient pour la modification de la vie familiale⁷⁵, ciblant ainsi les deux aspects de la qualité de vie ayant possiblement le plus affecté la perception de modification de la qualité de vie.

⁷⁴ Le seuil observé du test sur la modification de la motivation à améliorer sa formation est de 5,7 %, soit près du seuil pour déclarer un écart net significatif dans cette étude.

⁷⁵ Le seuil observé du test sur la modification de la vie familiale est de 6,6 %, ce qui n'est pas si loin du seuil pour déclarer un écart net significatif dans cette étude.

Tableau 4.1.7-2

Modifications de certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants aux services d'aide à l'emploi, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Modification de l'expérience de travail (-1 à 1)	0,70	0,73	-0,03	
Modification des compétences professionnelles (-1 à 1)	0,75	0,77	-0,03	
Modification de la motivation à travailler (-1 à 1)	0,49	0,54	-0,06	
Modification de la motivation à améliorer sa formation (-1 à 1)	0,58	0,64	-0,06	
Modification de la motivation (-2 à 2)	1,07	1,18	-0,12	**
Modification de la vie familiale (-1 à 1)	0,35	0,42	-0,07	
Modification de la confiance en soi (-1 à 1)	0,56	0,63	-0,07	**
Modification de la situation économique personnelle (-1 à 1)	0,38	0,43	-0,05	
Modification de la qualité de vie (-3 à 3)	1,29	1,49	-0,20	**

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 1 438 participants et 457 non-participants.

4.1.8 Synthèse

Chez la clientèle des personnes sans soutien public du revenu, peu d'effets peuvent être attribués à la participation aux services d'aide à l'emploi de manière générale. Aucun effet n'est d'ailleurs observé quant à l'insertion en emploi. Un an après la participation, les participants sont employés temporaires en proportion significativement supérieure par rapport aux non-participants alors qu'ils sont proportionnellement moins nombreux à être des travailleurs autonomes. De plus, comparativement aux non-participants, les participants détiennent moins fréquemment un emploi correspondant à leur souhait l'année suivant la participation. Toutefois, au moment du sondage, c'est-à-dire en moyenne 29 mois après la fin de la participation, ces écarts nets s'atténuent au point que seuls les taux d'emploi autonome restent significativement différents.

La présence à l'assistance sociale est très faible de manière générale, mais elle est significativement supérieure chez les participants durant les 18 mois après la fin de la participation, ne se traduisant qu'en une petite augmentation du temps passé à l'assistance sociale sur la période des 12 à 18 mois après la participation. De plus, l'effet sur la présence à l'assistance sociale s'estompe au moment du sondage. De surcroît, les participants recourent de nouveau, et de façon plus significative, aux services publics d'emploi à la suite de leur participation, même si ces écarts nets semblent peu importants à plus long terme, soit lorsque mesurés de façon ponctuelle au moment du sondage. Finalement, les perceptions de modification de la motivation et de la qualité de la vie (principalement la confiance en soi) sont, en moyenne, légèrement moins positives chez les participants que chez les non-participants, bien que les deux groupes perçoivent en moyenne des améliorations de ces aspects au moment du sondage par rapport à la situation prévalant avant la participation.

4.2 Services d'aide à l'emploi (SAE) - Services unitaires

4.2.1 Ensemble des services unitaires

Les résultats présentés dans cette section portent sur les participants aux services unitaires de la mesure SAE. Ces services s'adressent à des personnes prêtes à occuper un emploi et qui, à la suite du service, poursuivront seules leur démarche. Les besoins de ces personnes se situent du côté des techniques et de la stratégie de recherche d'emploi. Dans le cheminement d'une personne accompagnée par un agent d'aide à l'emploi lors d'une approche d'intervention, on retrouve aussi des services ponctuels tels que l'orientation, la mise en mouvement ou encore l'accompagnement dans le cadre d'une autre mesure.

Parmi les 4 473 personnes sans soutien public du revenu au moment de commencer leur participation qui ont été interrogées dans le cadre de l'étude, 2 038 ont participé aux services unitaires de la mesure SAE et 1 067 ont consenti au jumelage des données avec celles de Revenu Québec et d'Emploi et Développement social Canada.

Les analyses ont été réalisées à partir de l'ensemble des individus ayant répondu au sondage et accepté le jumelage de leurs données avec Revenu Québec et Emploi et Développement social Canada. Par ailleurs, le nombre de participants indiqué sous chaque tableau peut légèrement différer de celui indiqué ci-dessus et d'un tableau à l'autre en raison de la non-réponse partielle variable aux indicateurs, de l'appariement des participants avec les non-participants et du fait que les individus sans soutien public du revenu identifiés comme handicapés ont été retirés.

4.2.1.1 Insertion en emploi

Les résultats d'insertion en emploi sont généralement semblables chez les participants et leurs homologues non-participants. Les participants affichent toutefois de meilleurs taux de présence en emploi dans les 12 mois suivant la fin de la participation et dans l'ensemble des 18 mois suivant la fin de la participation.

A. Présence en emploi

Le tableau suivant fait état des taux d'occupation d'emploi selon plusieurs horizons temporels pour les participants et leurs homologues non-participants. Durant les 12 mois après la fin de la participation, 81,4 % des participants ont occupé un emploi à un moment donné, contre 75,2 % des non-participants, ce qui représente un écart net significatif de 6,2 points de pourcentage, soit à l'avantage des participants. Aucun écart net significatif n'est observé durant les 12 à 18 mois suivant la fin de la participation. En considérant les 18 mois suivant la fin de la participation, cependant, 86,1 % des participants occupent un emploi comparativement à 80,9 % des non-participants. Cela permet de dégager un écart net significatif de 5,2 points de pourcentage à l'avantage des participants. Au moment du sondage, soit en moyenne 29 mois après la participation, aucun écart net significatif n'est observé entre les deux groupes : environ 75 % de chaque groupe sont en emploi à ce moment.

Tableau 4.2.1.1-1
Présence en emploi des participants aux services unitaires de la mesure SAE,
personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants	pp	
Présence en emploi				
12 mois	81,4	75,2	6,2	**
12 à 18 mois	80,1	75,4	4,7	
18 mois	86,1	80,9	5,2	**
Ponctuelle, au 29 ^e mois	74,9	73,0	1,9	

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %*

Données basées sur 1 028 participants et 448 non-participants.

B. Temps passé en emploi

Le tableau suivant présente les résultats des deux groupes à l'étude concernant le temps passé en emploi après la participation. En moyenne, les personnes sont en emploi durant environ 60 % des 12 mois suivant la fin de la participation, environ 70 % des 12 à 18 mois suivant la fin de la participation et environ 63 % des 18 mois suivant la fin de la participation. Considérant le travail à temps plein, ces chiffres passent à environ 46 %, 54 % et 49 %, respectivement pour ces trois périodes. Aucun écart net significatif n'est cependant observé entre les résultats des participants et ceux des non-participants.

Tableau 4.2.1.1-2
Temps passé en emploi des participants aux services unitaires de la mesure SAE,
personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écarts nets		Indice de signification
	Participants	Non-participants	pp	Semaines	
Temps en emploi					
12 mois	61,4	57,3	4,1	2,1	
12 à 18 mois	70,6	68,3	2,3	0,6	
18 mois	64,7	61,0	3,7	2,9	
Temps en emploi à temps plein					
12 mois	45,7	46,7	-1,0	-0,5	
12 à 18 mois	54,1	54,7	-0,6	-0,2	
18 mois	48,9	49,6	-0,8	-0,6	

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %*

Données basées sur 1 028 participants et 448 non-participants.

C. Heures travaillées et rémunération d'emploi

En moyenne, les personnes travaillent environ 1 660 heures durant les 18 mois suivant la fin de la participation. Au cours de cette période, ils engrangent un revenu d'emploi approximatif de 32 000 \$. Pendant l'année suivant la fin de la participation, les personnes déclarent avoir perçu une rémunération d'emploi d'environ 19 800 \$ et les données détenues par Revenu Québec font état d'une rémunération moyenne avoisinant les 22 000 \$ en 2018, soit environ un an après la fin de la participation. Somme toute, peu importe l'indicateur analysé, aucun écart net statistiquement significatif n'est observé entre les participants et leurs homologues non-participants.

Tableau 4.2.1.1-3
Heures travaillées et rémunération d'emploi des participants aux services unitaires de la mesure SAE, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Heures travaillées (h)				
12 mois	1 058	1 047	11	
12 à 18 mois	609	612	-3	
18 mois	1 672	1 666	6	
Rémunération d'emploi (\$)				
12 mois	19 861	19 817	44	
12 à 18 mois	12 160	11 594	565	
18 mois	32 097	31 233	865	
Rémunération d'emploi - RQ (\$)				
12 mois - salarié/autonome	23 151	21 898	1 253	
12 mois - salarié	22 372	20 884	1 488	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 1 028 participants et 448 non-participants.

D. Changements concernant la situation d'emploi : temps, heures et rémunération

Le tableau suivant présente l'évolution du temps travaillé et du temps travaillé à temps plein entre l'année précédant le début de la participation et l'année suivant la fin de la participation. Ces variations semblent être nulles ou très faibles en général et elles ne sont pas significativement différentes chez les participants comparativement aux non-participants.

Tableau 4.2.1.1-4
Changements de la situation d'emploi quant au temps travaillé des participants aux services unitaires de la mesure SAE, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écarts nets		Indice de signification
	Participants	Non-participants	pp	Semaines	
Différence du temps travaillé	0,7	-3,7	4,4	2,3	
Différence du temps travaillé à temps plein	5,7	0,0	5,7	3,0	

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %*

Données basées sur 1 028 participants et 448 non-participants

Quant à l'évolution du nombre d'heures travaillées et de la rémunération d'emploi entre l'année précédant le début de la participation et l'année suivant la fin de la participation, aucun écart net statistiquement significatif n'est observé entre les deux groupes. Le nombre d'heures travaillées ne semble pas varier de manière importante; cependant, la rémunération perçue semble augmenter chez les participants comme chez les non-participants.

Tableau 4.2.1.1-5
Changements de la situation d'emploi quant aux heures travaillées et à la rémunération d'emploi des participants aux services unitaires de la mesure SAE, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Différence du nombre d'heures travaillées (h)	56	-49	106	
Différence de rémunération d'emploi (\$)	1 816	22	1 794	
Différence de rémunération d'emploi - RQ (\$)				
salarié/autonome	5 070	2 476	2 595	
salarié	4 949	2 175	2 774	

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %*

Données basées sur 1 028 participants et 448 non-participants.

4.2.1.2 Caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation

Les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la fin de la participation sont légèrement moins avantageuses pour les participants que pour les non-participants. Les participants occupent en plus grande proportion un emploi temporaire, affichent un plus bas taux de travailleurs autonomes et ils sont en proportion moindre à spécifier que l'emploi correspond avec leur souhait. Hormis ces différences, la situation des deux groupes est semblable.

A. Délai, type d'emploi et salaire horaire

Le tableau suivant présente plusieurs caractéristiques de l'emploi occupé par les participants et les non-participants durant l'année suivant la fin de la participation. L'emploi principal occupé par les participants est temporaire pour 19,0 % d'entre eux, alors que ce n'est le cas que pour 13,3 % des non-participants. Cela représente un écart net statistiquement significatif de 5,6 points de pourcentage à l'avantage des non-participants.

Environ 3,8 % des participants sont travailleurs autonomes durant la période considérée, contre 10,3 % chez les non-participants. Cela représente un écart net statistiquement significatif de -6,6 points de pourcentage, les participants étant proportionnellement moins nombreux à être des travailleurs autonomes.

Tableau 4.2.1.2-1

Délai, type d'emploi et salaire horaire des participants aux services unitaires de la mesure SAE, personnes sans soutien public du revenu ayant occupé un emploi l'année suivant la participation

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Délai (sem.)	6,8	6,2	0,6	
Emploi temporaire (%)	19,0	13,3	5,6	**
Emploi saisonnier (%)	13,2	10,4	2,8	
Travailleur autonome (%)	3,8	10,3	-6,6	***
Salaire horaire (\$/h)	18,3	18,2	0,1	
Différence du salaire horaire (\$)	1,3	1,1	0,3	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 835 participants et 337 non-participants.

B. Compétences exigées, adéquation avec l'emploi souhaité et lien avec l'expérience ou la formation

Il y a 61,5 % des participants qui déclarent occuper un emploi correspondant à leur souhait l'année suivant la fin de la participation, comparativement à 68,8 % des non-participants, ce qui représente un écart net statistiquement significatif de -7,3 points de pourcentage, donc à l'avantage des non-participants.

Qu'ils soient participants ou non-participants, les personnes occupent un emploi l'année suivant la fin de la participation qui requiert en moyenne un diplôme d'études secondaires ou une formation spécifique à la profession. En moyenne, ils affirment aussi que leur emploi est indirectement lié à leur formation et leur expérience de travail passée. Aucun écart net significatif n'est cependant observé au niveau de ces indicateurs.

Tableau 4.2.1.2-2

Compétences exigées par l'emploi, adéquation avec l'emploi souhaité et lien avec l'expérience ou la formation chez les participants aux services unitaires de la mesure SAE, personnes sans soutien public du revenu ayant occupé un emploi l'année suivant la participation

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Niveau de compétence (1 à 5)	2,4	2,6	-0,1	
Correspond au souhait (%)	61,5	68,8	-7,3	**
Lien avec l'expérience de travail (0 à 2)	1,0	0,9	0,0	
Lien avec la formation (0 à 2)	0,9	0,9	-0,1	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 835 participants et 337 non-participants.

4.2.1.3 Caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage

Un seul écart net statistiquement significatif est observé au niveau des caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage, soit celui portant sur le taux de travailleurs autonomes. Comme à la section précédente, les participants sont, comparés aux non-participants, proportionnellement moins nombreux à être des travailleurs autonomes. Cependant, contrairement à la section précédente, le taux d'emploi temporaire des participants est maintenant similaire à celui des non-participants et, dans les deux groupes, une même proportion d'individus indique que l'emploi qu'ils occupent correspond à leur souhait. Cela semble suggérer que la situation des participants s'améliore avec le temps.

A. Type d'emploi et heures hebdomadaires travaillées

Le tableau présenté ci-dessous fait état des caractéristiques de l'emploi occupé et du nombre d'heures hebdomadaires travaillées au moment du sondage, soit en moyenne 29 mois après la fin de la participation. Environ 4,7 % des participants sont travailleurs autonomes, comparativement à 9,9 % des non-participants, ce qui représente un écart net de -5,2 points de pourcentage, les participants étant encore proportionnellement moins travailleurs autonomes que les non-participants en moyenne 29 mois après la fin de la participation. Aucun autre écart net statistiquement significatif n'est observé.

Tableau 4.2.1.3-1

Type d'emploi et heures hebdomadaires travaillées des participants aux services unitaires de la mesure SAE, personnes sans soutien public du revenu ayant occupé un emploi au moment du sondage

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Emploi temporaire (%)	15,3	12,7	2,6	
Emploi saisonnier (%)	8,1	8,7	-0,6	
Travailleur autonome (%)	4,7	9,9	-5,2	***
Emploi à temps plein (%)	70,8	73,1	-2,3	
Nombre hebdomadaire d'heures travaillées (h/sem.)	31,5	32,7	-1,1	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 768 participants et 320 non-participants.

B. Compétences exigées, adéquation avec l'emploi souhaité, liens avec l'expérience ou la formation et satisfaction envers le salaire

Aucun écart net statistiquement significatif n'est observé entre les participants et les non-participants dans cette section. Au moment du sondage, les participants ainsi que les non-participants occupent un emploi requérant en moyenne un diplôme d'études secondaires ou une formation spécifique à la profession. Environ 79 % des personnes disent occuper un emploi correspondant à leur souhait. En moyenne, elles occupent un emploi indirectement lié à leur formation ou leur expérience de travail et sont satisfaites de leur salaire.

Tableau 4.2.1.3-2

Compétences exigées par l'emploi, adéquation avec l'emploi souhaité, lien avec l'expérience ou la formation et satisfaction concernant le salaire chez les participants aux services unitaires de la mesure SAE, personnes sans soutien public du revenu ayant occupé un emploi au moment du sondage

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Niveau de compétence (1 à 5)	2,7	2,7	0,0	
Correspond au souhait (%)	77,5	81,1	-3,6	
Lien avec l'expérience de travail (0 à 2)	1,0	1,0	0,1	
Lien avec la formation (0 à 2)	1,1	1,2	-0,1	
Lien avec l'expérience de travail ou la formation (0 à 2)	1,1	1,1	0,0	
Satisfaction du salaire (0 à 3)	2,1	2,1	0,0	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 768 participants et 320 non-participants.

4.2.1.4 Recours à l'assistance sociale

Durant les 18 mois suivant la fin de la participation, les participants sont proportionnellement plus nombreux que les non-participants à recourir à l'assistance sociale. Cependant, la clientèle sans soutien public du revenu est généralement assez proche du marché du travail, de sorte que son recours à l'assistance sociale est très faible.

Au cours des 18 mois suivant la fin de la participation, 4,6 % des participants ont recouru à l'assistance sociale comparativement à 2,0 % chez les non-participants. Cela représente un écart net statistiquement significatif de 2,6 points de pourcentage à l'avantage des non-participants, puisque ces derniers sont proportionnellement moins nombreux à être présents à l'assistance sociale que les participants. Il s'agit cependant du seul écart net statistiquement significatif dans cette section.

Les personnes passent en moyenne environ 2 % de leur temps à l'assistance sociale, peu importe la période postparticipation et sans égard à leur statut de participation.

Tableau 4.2.1.4-1

Recours à l'assistance sociale et changement du temps à l'assistance sociale des participants aux services unitaires de la mesure SAE, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écarts nets		Indice de signification
	Participants	Non-participants	pp	Mois	
Présence à l'assistance sociale					
12 mois	3,8	2,0	1,8	S.O.	
12 à 18 mois	3,2	1,6	1,6	S.O.	
18 mois	4,6	2,0	2,6	S.O.	**
Ponctuelle, au 29 ^e mois	3,1	2,3	0,8	S.O.	
Temps à l'assistance sociale					
12 mois	1,7	1,3	0,4	0,0	
12 à 18 mois	2,7	1,5	1,2	0,1	
18 mois	2,0	1,4	0,7	0,1	
Différence du temps à l'assistance sociale	0,2	0,2	0,0	0,0	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 1 028 participants et 448 non-participants.

4.2.1.5 Recours à l'assurance-emploi

Cette section fait état de recours relativement faible à l'assurance-emploi chez les deux groupes étudiés. De plus, aucun écart net statistiquement significatif n'est observé entre les participants et les non-participants.

Aucun écart net statistiquement significatif n'est observé entre les participants et les non-participants quant au temps passé à l'assurance-emploi après la fin de la participation, à l'évolution de ce temps depuis l'année avant le début de la participation et à la présence à l'assurance-emploi au moment du sondage.

Les personnes passent en moyenne environ 4 %, 3 % et 3,5 % respectivement des 12 mois à l'assurance-emploi après la fin de la participation, des 12 à 18 mois⁷⁶ et des 18 mois après la fin de la participation. Ce temps semble avoir augmenté d'environ 2,4 % depuis l'année avant le début de la participation. Finalement, 6,3 % des participants sont prestataires de l'assurance-emploi au moment du sondage, soit tout autant que les non-participants (4,8 %).

Tableau 4.2.1.5-1
Recours à l'assurance-emploi et changement du temps à l'assurance-emploi chez les participants aux services unitaires de la mesure SAE, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écarts nets		Indice de signification
	Participants	Non-participants	pp	Semaines	
Temps à l'assurance-emploi					
12 mois	4,2	3,9	0,3	0,2	
12 à 18 mois	3,6	2,2	1,4	0,4	
18 mois	3,9	3,3	0,6	0,4	
Présence ponctuelle, au 29^e mois	6,3	4,8	1,5	S.O.	
Différence du temps à l'assurance-emploi	2,4	2,3	0,0	0,0	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 1 028 participants et 448 non-participants.

Le tableau suivant présente le montant des prestations d'assurance-emploi reçu par les participants et les non-participants en 2018, soit environ un an après la fin de la participation, ainsi que l'évolution de ce montant depuis l'année civile précédant le début de la participation. En moyenne, les personnes reçoivent un montant approximatif de 1 050 \$ en 2018. Cette rémunération semble avoir augmenté d'environ 1 000 \$ depuis l'année civile précédant le début de la participation. Cependant, aucun écart net statistiquement significatif n'est observé entre les participants et les non-participants.

⁷⁶ Le seuil observé du test sur l'écart net de 1,4 point de pourcentage est de 5,6 %, soit près du seuil pour déclarer un écart net significatif dans cette étude.

Tableau 4.2.1.5-2
Prestations de l'assurance-emploi et changement de prestations à l'assurance-emploi chez les participants aux services unitaires de la mesure SAE, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Prestations de l'assurance-emploi - RQ (\$), 12 mois	1 085	1 026	59	
Différence de prestations à l'assurance-emploi - RQ (\$)	1 011	980	31	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 1 028 participants et 448 non-participants.

4.2.1.6 Utilisation d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi

Les taux de recours à d'autres mesures et activités des services publics d'emploi sont statistiquement plus élevés chez les participants que chez les non-participants. Durant les 18 mois suivant la fin de la participation, ceux-ci affichent des taux de recours aux services publics d'emploi de l'ordre de 10 %. Cependant, lorsque ce recours est mesuré de façon ponctuelle au moment du sondage, les taux des deux groupes sont relativement faibles, ainsi que l'écart net en résultant même si celui-ci demeure statistiquement significatif, suggérant que cet effet concernant un plus grand recours aux services publics d'emploi est surtout observable à court terme.

Durant les 12 mois suivant la fin de la participation, 10,0 % des participants recourent de nouveau à des mesures à l'étude. Il y a 5,7 % d'entre eux qui y recourent durant les 12 à 18 mois suivant la fin de la participation et 14,7 % y ont recours durant l'ensemble des 18 mois suivant la fin de la participation. Considérant que les non-participants ne recourent à aucun service public d'emploi durant ces mêmes périodes, les taux susmentionnés correspondent aux écarts nets entre les participants et les non-participants, exprimés en points de pourcentage. Ces écarts nets sont tous statistiquement significatifs. Lorsque le recours aux mesures à l'étude est mesuré au moment du sondage, c'est 1,8 % des participants qui y ont recours comparativement à 0,6 % des non-participants, ce qui correspond à un écart net statistiquement significatif de 1,1 point de pourcentage.

Il y a aussi 8,3 % des participants qui ont recours à une autre mesure ou activité des services publics d'emploi n'étant pas à l'étude dans cette évaluation durant les 12 mois suivant la fin de leur participation. Durant les 12 à 18 mois suivant la fin de la participation, ce taux est de 3,4 %, alors qu'il est de 11,2 % durant les 18 mois suivant la fin de la participation. Comme précédemment, les non-participants n'ont pas recours à ces autres mesures et activités durant les périodes considérées; les taux susmentionnés correspondent alors aux écarts nets entre les participants et leurs homologues, en points de pourcentage, et ces écarts sont aussi statistiquement significatifs. Le recours ponctuel aux autres mesures et activités est quant à lui de 1,2 % chez les participants et de 0,3 % chez les non-participants, ce qui représente un écart net statistiquement significatif de 0,9 point de pourcentage.

Tableau 4.2.1.6-1

Recours à d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi des participants aux services unitaires de la mesure SAE, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Mesure à l'étude				
12 mois	10,0	0,0	10,0	***
12 à 18 mois	5,7	0,0	5,7	***
18 mois	14,7	0,0	14,7	***
Ponctuelle, au 29 ^e mois	1,8	0,6	1,1	**
Autres mesures et activités				
12 mois	8,3	0,0	8,3	***
12 à 18 mois	3,4	0,0	3,4	***
18 mois	11,2	0,0	11,2	***
Ponctuelle, au 29 ^e mois	1,2	0,3	0,9	**

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 1 028 participants et 448 non-participants.

4.2.1.7 Vie sociale et professionnelle

Bien que les participants et les non-participants semblent avoir vécu une amélioration générale de leur vie sociale et professionnelle, aucun écart net statistiquement significatif n'est observé entre les résultats des participants et ceux des non-participants. La participation des personnes sans soutien public du revenu aux services unitaires de la mesure SAE n'a donc pas d'effet sur les différents aspects mesurés de la vie sociale et professionnelle.

Le tableau suivant fait état de la rémunération totale des participants et des non-participants ainsi que l'évolution de celle-ci depuis l'année précédant le début de la participation. Aucun écart net statistiquement significatif n'est observé entre les participants et leurs homologues au niveau de ces indicateurs.

L'indicateur de revenu personnel, qui prend une valeur moyenne de 5,4, signifie que les participants ont en moyenne un revenu personnel total avant impôts pour l'année 2019 se situant entre 20 000 \$ et 25 000 \$. L'indicateur de modification du revenu, puisqu'elle prend une valeur positive de 0,4, signifie que les participants perçoivent en moyenne que leur revenu personnel s'est amélioré entre 2019 et l'année précédant la participation. Les données de Revenu Québec font état d'un revenu brut total moyen en 2018 de 27 720 \$ et confirment qu'en moyenne, les participants ont vu leur revenu annuel augmenter entre 2018 et l'année civile précédant le début de la participation.

Tableau 4.2.1.7-1
Rémunération totale et changement de rémunération totale des participants aux services unitaires de la mesure SAE, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Revenu personnel (1 à 9)	5,44	5,53	-0,09	
Modification du revenu (-1 à 1)	0,41	0,43	-0,02	
Rémunération totale - RQ (\$)	27 720	27 452	268	
Différence de rémunération totale - RQ (\$)	5 788	3 766	2 022	

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %*

Données basées sur 1 028 participants et 448 non-participants.

Le tableau ci-dessous présente plusieurs indicateurs concernant la vie sociale et professionnelle des individus. Les résultats bruts des deux groupes étant tous positifs, il semble y avoir une amélioration généralisée de l'expérience de travail, des compétences professionnelles, de la motivation et de la qualité de vie des individus, qu'ils soient des participants ou des non-participants aux services publics d'emploi, entre la période précédant la participation et la situation au moment du sondage. Cependant, aucun écart net statistiquement significatif n'est observé entre les résultats des participants et ceux de leurs homologues.

Tableau 4.2.1.7-2
Modifications de certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants aux services unitaires de la mesure SAE, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Modification de l'expérience de travail (-1 à 1)	0,70	0,73	-0,03	
Modification des compétences professionnelles (-1 à 1)	0,75	0,78	-0,03	
Modification de la motivation à travailler (-1 à 1)	0,44	0,50	-0,06	
Modification de la motivation à améliorer sa formation (-1 à 1)	0,54	0,61	-0,07	
Modification de la motivation (-2 à 2)	0,99	1,11	-0,13	
Modification de la vie familiale (-1 à 1)	0,32	0,37	-0,05	
Modification de la confiance en soi (-1 à 1)	0,54	0,61	-0,07	
Modification de la situation économique personnelle (-1 à 1)	0,36	0,41	-0,06	
Modification de la qualité de vie (-3 à 3)	1,22	1,39	-0,17	

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %*

Données basées sur 1 028 participants et 448 non-participants.

4.2.1.8 Synthèse

Les services unitaires de la mesure SAE ont généralement peu d'effets sur les participants qui étaient sans soutien public du revenu au début de leur participation. Parmi les effets les plus importants se trouve l'augmentation du taux de présence en emploi durant les 12 mois suivant la fin de la participation ainsi que sur l'ensemble des 18 mois suivant la fin de la participation. Cependant, en comparaison des non-participants, les participants sont proportionnellement plus nombreux à occuper un emploi temporaire l'année suivant la fin de la participation. De plus, ils sont proportionnellement moins nombreux à être des travailleurs autonomes et à dire que leur emploi correspond à leur souhait. Toutefois, au moment du sondage, seul subsiste le fait que la proportion des participants qui sont travailleurs autonomes est moins importante que celle des non-participants. Finalement, les participants ont un recours plus élevé que les non-participants à des services publics d'emploi après la fin de la participation, bien que cet effet puisse surtout être à court terme.

4.2.2 SAE - Soutien structuré, stratégie de recherche d'emploi (SAEM-E)

Les résultats présentés dans cette section portent sur les participants à l'activité de stratégie de recherche d'emploi du groupe de services unitaires de soutien structuré de la mesure SAE, (SAEM-E). Cette activité prend la forme d'un programme de counseling d'emploi qui vise à favoriser la mise en mouvement des personnes dans le cadre d'une dynamique de recherche d'emploi.

Parmi les 4 473 personnes sans soutien public du revenu au moment de commencer leur participation et qui ont été interrogées dans le cadre de cette étude, 440 ont participé à l'activité de stratégie de recherche d'emploi de la mesure SAE et 235 ont consenti au jumelage des données avec celles de Revenu Québec et d'Emploi et Développement social Canada. Ce faible nombre de participants pourrait affecter la précision des résultats et rendre plus difficile l'identification d'effets statistiquement significatifs.

Les analyses sont réalisées à partir de la base de données des individus ayant répondu au sondage et accepté le jumelage de leurs données avec celles de Revenu Québec. Par ailleurs, le nombre de participants indiqué sous chaque tableau peut légèrement différer de celui indiqué ci-dessus et d'un tableau à l'autre en raison de la non-réponse partielle variable selon chaque indicateur, de l'appariement des participants avec les non-participants et puisque les individus sans soutien public du revenu identifiés comme handicapés ont aussi été retirés.

4.2.2.1 Insertion à l'emploi

Cette section fait état d'une présence en emploi statistiquement supérieure pour les participants après la fin de la participation, bien que cela ne soit pas le cas au moment du sondage, soit en moyenne 29 mois après la participation. Les participants à la mesure SAEM-E passent statistiquement plus de temps en emploi après la participation, mais cette conclusion n'est pas applicable pour le temps passé en emploi à temps plein. Aussi, les participants travaillent généralement plus d'heures en moyenne après la participation, ce qui leur permet de percevoir une rémunération d'emploi statistiquement plus élevée que leurs homologues non-participants. Les participants ont également davantage amélioré leur situation d'emploi l'année suivant la participation, comparés aux non-participants, et ce par rapport à l'année avant la participation : ils ont vu une plus grande augmentation de leur nombre d'heures travaillées et de leur rémunération d'emploi comparativement aux non-participants.

A. Présence en emploi

Il est possible d'observer que, 12 mois après la participation, 88,9 % des participants sont en emploi, alors que 79,7 % des non-participants le sont. Dans les 12 à 18 mois suivant la participation, ces chiffres sont respectivement de 88,1 % et de 77,6 %; dans les 18 mois après la participation, ils sont respectivement de 93,8 % et de 84,4 %.

Ces taux de présence en emploi permettent de dégager des écarts nets statistiquement significatifs de 9,3 points de pourcentage dans les 12 mois, de 10,5 points de pourcentage dans les 12 à 18 mois et de 9,4 points de pourcentage dans les 18 mois suivant la participation. Les participants sont proportionnellement plus nombreux que les non-participants à occuper un emploi après la participation.

Cependant, lorsque cet indicateur de présence en emploi est mesuré au moment du sondage, soit en moyenne 29 mois après la participation, des taux de présence en emploi de 79,2 % pour les participants et de 73,9 % pour leurs homologues sont observés, mais ces taux ne permettent pas de dégager un écart net statistiquement significatif entre les deux groupes.

Tableau 4.2.2.1-1
Présence en emploi des participants à la mesure SAE — Soutien structuré : stratégie de recherche d'emploi, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écart net pp	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Présence en emploi				
12 mois	88,9	79,7	9,3	***
12 à 18 mois	88,1	77,6	10,5	***
18 mois	93,8	84,4	9,4	***
Ponctuelle, au 29 ^e mois	79,2	73,9	5,3	

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %*

Données basées sur 227 participants et 442 non-participants.

B. Temps passé en emploi

Les participants ont passé en moyenne 70,7 % des 12 mois suivant la fin de la participation à la mesure SAEM-E en emploi; ce taux est de 79,3 % pour la période des 12 à 18 mois suivant la participation et de 74,1 % pour la période des 18 mois suivant la participation. Chez les non-participants, ces estimations sont respectivement de 60,2 %, 70,5 % et 63,7 % pour les 12 mois, les 12 à 18 mois et les 18 mois suivant la participation. Ces taux permettent de dégager des écarts nets statistiquement significatifs, à l'avantage des participants, de 10,5 points de pourcentage dans la période de 12 mois, de 8,8 points de pourcentage dans la période des 12 à 18 mois et de 10,4 points de pourcentage dans la période des 18 mois après la participation. Ces écarts nets, mesurés en nombre de semaines, indiquent que les participants, durant la période des 12 mois suivant la participation, ont travaillé en moyenne 5,5 semaines de plus que les non-participants. Ils ont également travaillé 2,3 semaines de plus en moyenne dans les 12 à 18 mois suivant la participation, pour un total moyen de 8,1 semaines de plus dans l'ensemble des 18 mois suivant la participation.

Considérant le temps passé en emploi à temps plein, cependant, les participants n'ont pas travaillé statistiquement plus ou moins à temps plein que les non-participants.

Tableau 4.2.2.1-2

Temps passé en emploi des participants à la mesure SAE — Soutien structuré : stratégie de recherche d'emploi, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écarts nets		Indice de signification
	Participants	Non-participants	pp	Semaines	
Temps en emploi					
12 mois	70,7	60,2	10,5	5,5	***
12 à 18 mois	79,3	70,5	8,8	2,3	**
18 mois	74,1	63,7	10,4	8,1	***
Temps en emploi à temps plein					
12 mois	52,2	47,7	4,5	2,4	
12 à 18 mois	62,6	55,2	7,4	1,9	
18 mois	56,2	50,5	5,7	4,5	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 227 participants et 442 non-participants.

C. Heures travaillées et rémunération d'emploi

Durant les 12 mois après la participation, les participants ont travaillé en moyenne 1 207 heures; durant les 12 à 18 mois, 689 heures et durant les 18 mois suivant la participation, 1 916 heures. Ces estimations sont de 1 066, 615 et 1 688, respectivement, pour les non-participants. Cela permet de dégager des écarts nets statistiquement significatifs de 141 heures dans les 12 mois suivant la participation, de 74 heures pour la période des 12 à 18 mois suivant la participation et de 228 heures dans l'ensemble des 18 mois suivant la participation.

Les conclusions sont semblables quant à la rémunération d'emploi; tous les écarts nets sont statistiquement significatifs et à l'avantage des participants. Dans les 12 mois suivant la fin de la participation, les participants ont perçu en moyenne une rémunération d'emploi supérieure à celle des non-participants de 3 622 \$. Pour les 12 à 18 mois après la participation, les participants déclarent un revenu d'emploi moyen supérieur de 2 085 \$ à celui de leurs homologues; pour les 18 mois après la participation, ils déclarent un revenu supérieur d'emploi moyen de 6 076 \$ par rapport à celui des non-participants.

Selon les données détenues par Revenu Québec, la rémunération d'emploi ou de travail autonome des participants est supérieure de 4 585 \$ comparativement aux non-participants en 2018, soit environ 1 an après la fin de la participation. En ne considérant que la rémunération provenant d'emplois salariés, les participants perçoivent en moyenne un salaire de 4 934 \$ de plus que les non-participants.

Tableau 4.2.2.1-3

Heures travaillées et rémunération d'emploi des participants à la mesure SAE — Soutien structuré : stratégie de recherche d'emploi, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Heures travaillées (h)				
12 mois	1 207	1 066	141	**
12 à 18 mois	689	615	74	**
18 mois	1 916	1 688	228	**
Rémunération d'emploi (\$)				
12 mois	21 707	18 085	3 622	**
12 à 18 mois	13 040	10 955	2 085	**
18 mois	34 892	28 816	6 076	**
Rémunération d'emploi - RQ (\$)				
12 mois - salarié/autonome	24 212	19 627	4 585	***
12 mois - salarié	23 571	18 637	4 934	***

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 227 participants et 442 non-participants.

D. Changements concernant la situation d'emploi : temps, heures et rémunération

Le tableau ci-dessous présente la différence entre le temps travaillé dans l'année suivant la participation et le temps travaillé dans l'année précédant la participation, généralement et uniquement à temps plein, chez les deux groupes étudiés. Durant la période étudiée, le temps passé en emploi et le temps en emploi à temps plein des participants semblent en moyenne avoir augmenté (7,9 % et 14,1 %). Il est cependant impossible de déclarer les écarts nets statistiquement significatifs avec les non-participants, bien qu'une plus grande augmentation semble être observée concernant le temps travaillé et le temps travaillé à temps plein⁷⁷.

⁷⁷ Les seuils observés de ces tests statistiques sont de 6,5 % et de 5,1 %, soit près du seuil de 5 % requis pour déclarer un écart net significatif dans cette étude.

Tableau 4.2.2.1-4

**Changements de la situation d'emploi quant au temps travaillé des participants à la mesure
SAE — Soutien structuré : stratégie de recherche d'emploi, personnes sans soutien public du revenu**

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écarts nets		Indice de signification
	Participants	Non-participants	pp	Semaines	
Différence du temps travaillé	7,9	0,7	7,2	3,8	
Différence du temps travaillé à temps plein	14,1	5,8	8,3	4,3	

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %*

Données basées sur 227 participants et 442 non-participants.

Le tableau suivant présente, pour le nombre d'heures travaillées et la rémunération d'emploi, la différence entre les résultats dans l'année suivant la fin de la participation et les résultats dans l'année précédant la participation. Les participants ont, en moyenne, augmenté leur nombre d'heures travaillées d'une année à l'autre de 222 heures, alors que les non-participants ont augmenté le leur de 43 heures. Cela permet de dégager un écart net statistiquement significatif en faveur des participants, qui ont augmenté leur nombre d'heures travaillées par 178 heures de plus en moyenne que les non-participants.

Les participants, selon leur propre déclaration par l'intermédiaire du sondage, ont augmenté en moyenne leur revenu d'emploi de 4 976 \$ d'une année à l'autre, alors que les non-participants ont augmenté leur revenu de 1 716 \$. Cela permet de dégager un écart net statistiquement significatif à l'avantage des participants, qui ont augmenté leur revenu de 3 260 \$ de plus par rapport à l'augmentation connue par les non-participants. Selon les données de Revenu Québec, entre l'année civile précédant la participation et 2018, les participants ont augmenté leur rémunération d'emploi et de travail autonome de 4 993 \$ de plus que les non-participants. En ne considérant que le revenu d'emplois salariés, les participants ont connu une augmentation de leur revenu supérieure de 5 132 \$ par rapport à l'augmentation du revenu des non-participants, cet écart net étant également statistiquement significatif.

Tableau 4.2.2.1-5

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Différence du nombre d'heures travaillées (h)	222	43	178	**
Différence de rémunération d'emploi (\$)	4 976	1 716	3 260	**
Différence de rémunération d'emploi - RQ (\$)				
salarié/autonome	11 656	6 663	4 993	***
salarié	11 661	6 529	5 132	***

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 227 participants et 442 non-participants.

4.2.2.2 Caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation

Cette section fait état des caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation; elles sont non significativement différentes entre les participants et les non-participants leur étant appariés.

A. Délai, type d'emploi et salaire horaire

Ce tableau présente le délai nécessaire pour trouver un emploi après la fin de la participation ainsi que quelques caractéristiques de l'emploi principal occupé durant l'année suivant la participation. Il est impossible de dégager des écarts nets statistiquement significatifs entre les participants et leurs homologues à partir de ces indicateurs. Relevons que les participants et les non-participants prennent environ six semaines à trouver un emploi, environ 15 % d'entre eux occupent un emploi temporaire et 11 %, un emploi saisonnier.

Tableau 4.2.2.2-1

Délai, type d'emploi et salaire horaire des participants à la mesure SAE — Soutien structuré : stratégie de recherche d'emploi, personnes sans soutien public du revenu ayant occupé un emploi l'année suivant la participation

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Délai (sem.)	5,6	6,3	-0,7	
Emploi temporaire (%)	18,6	12,5	6,1	
Emploi saisonnier (%)	12,1	10,3	1,7	
Travailleur autonome (%)	6,5	9,8	-3,3	
Salaire horaire (\$/h)	17,8	16,8	1,0	
Différence du salaire horaire (\$)	1,9	1,5	0,4	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 201 participants et 334 non-participants.

B. Compétences exigées, adéquation avec l'emploi souhaité et liens avec l'expérience ou la formation

L'étude ne permet pas de détecter d'écarts nets statistiquement significatifs entre les résultats des deux groupes quant au niveau de compétence exigé par l'emploi principal occupé durant l'année suivant la participation, la correspondance entre l'emploi souhaité et celui occupé ainsi que les liens avec l'expérience de travail et la formation. Notons que les personnes, qu'elles soient participantes ou non à l'activité de stratégie de recherche d'emploi de la mesure SAE, occupent en moyenne un emploi requérant un niveau de compétence de 2,5 l'année après la participation, c'est-à-dire un emploi requérant un diplôme d'études secondaires ou une formation spécifique à la profession, et environ 60 % de celles-ci indiquent que leur emploi correspond à leur souhait.

Tableau 4.2.2.2-2

Compétences exigées par l'emploi, adéquation avec l'emploi souhaité et lien avec l'expérience ou la formation chez les participants à la mesure SAE — Soutien structuré : stratégie de recherche d'emploi, personnes sans soutien public du revenu ayant occupé un emploi l'année suivant la participation

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Niveau de compétence (1 à 5)	2,5	2,5	-0,1	
Correspond au souhait (%)	59,4	64,9	-5,5	
Lien avec l'expérience de travail (0 à 2)	0,8	0,9	-0,1	
Lien avec la formation (0 à 2)	0,8	0,9	0,0	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 201 participants et 334 non-participants.

4.2.2.3 Caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage

Cette section présente les caractéristiques de l'emploi occupé par les participants et les non-participants comparables au moment du sondage, soit en moyenne 29 mois après la participation. Elle fait état de différences négligeables entre les caractéristiques liées aux emplois occupés par les participants et par les non-participants, l'étude ne pouvant détecter d'écarts nets statistiquement significatifs entre les deux groupes.

A. Type d'emploi et heures hebdomadaires travaillées

Le tableau suivant présente les caractéristiques de l'emploi occupé par les participants et par les non-participants qui sont en emploi au moment du sondage, soit en moyenne 29 mois après la participation. L'étude ne permet pas de détecter d'écarts nets statistiquement significatifs entre les deux groupes quant à ces caractéristiques. Il est estimé qu'environ 12 % des personnes occupent un emploi temporaire, 6 % un emploi saisonnier et 7 %, un travail autonome. Environ 72 % des personnes occupent un emploi à temps plein; les personnes travaillent en moyenne environ 32 heures par semaine.

Tableau 4.2.2.3-1

Type d'emploi et heures hebdomadaires travaillées des participants à la mesure SAE — Soutien structuré : stratégie de recherche d'emploi, personnes sans soutien public du revenu ayant occupé un emploi au moment du sondage

INDICATEUR	Résultats bruts		Indice de signification
	Participants	Non-participants	Écart net
Emploi temporaire (%)	13,5	11,8	1,7
Emploi saisonnier (%)	5,6	7,7	-2,1
Travailleur autonome (%)	5,6	9,7	-4,1
Emploi à temps plein (%)	73,7	71,8	2,0
Nombre hebdomadaire d'heures travaillées (h/sem.)	32,2	31,9	0,3

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 179 participants et 299 non-participants.

B. Compétences exigées, adéquation avec l'emploi souhaité, liens avec l'expérience ou la formation et satisfaction envers le salaire

Il est impossible d'observer d'écarts nets statistiquement significatifs entre les résultats bruts des participants et ceux des non-participants quant à l'adéquation de l'emploi des personnes avec leur souhait au moment du sondage, ni quant au niveau de compétence requis par l'emploi, le lien avec l'expérience de travail ou la formation, ni quant à la satisfaction concernant leur salaire. Relevons qu'environ 77 % des personnes déclarent occuper un emploi correspondant à leur souhait, qu'elles sont en moyenne satisfaites de leur salaire et que l'emploi occupé requiert, en moyenne, un diplôme d'études secondaires ou une formation spécifique à la profession.

Tableau 4.2.2.3-2

Compétences exigées par l'emploi, adéquation avec l'emploi souhaité, lien avec l'expérience ou la formation et satisfaction envers le salaire chez les participants à la mesure SAE — Soutien structuré : stratégie de recherche d'emploi, personnes sans soutien public du revenu ayant occupé un emploi au moment du sondage

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Niveau de compétence (1 à 5)	2,7	2,7	0,0	
Correspond au souhait (%)	77,1	76,8	0,3	
Lien avec l'expérience de travail (0 à 2)	0,9	0,9	0,0	
Lien avec la formation (0 à 2)	1,0	1,1	-0,1	
Lien avec l'expérience de travail ou la formation (0 à 2)	1,0	1,0	-0,1	
Satisfaction du salaire (0 à 3)	2,1	2,1	0,0	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 179 participants et 299 non-participants.

4.2.2.4 Recours à l'assistance sociale

Considérant que les personnes sans soutien public du revenu sont relativement proches du marché du travail, le recours à l'assistance sociale est très faible autant chez les participants que chez les non-participants. Il est cependant tout de même possible d'observer un écart net statistiquement significatif, les participants à l'activité de stratégie de recherche d'emploi étant proportionnellement un peu plus nombreux à l'assistance sociale que les non-participants.

Le tableau suivant présente le recours à l'assistance sociale parmi les deux groupes étudiés; ce recours est présenté comme la présence à l'assistance sociale durant les quatre périodes postparticipation étudiées et le temps passé à l'assistance sociale durant les trois périodes cumulatives postparticipation. La présence à l'assistance sociale est très faible, de moins de 5 % à un moment ou un autre après la participation. Pareillement, les personnes passent peu de temps, en moyenne, à l'assistance sociale, soit environ 1 %, et ce peu importe la période étudiée. Une seule différence statistiquement significative est relevée, soit celle au niveau de la présence à l'assistance sociale durant l'ensemble des 18 mois suivant la participation. Il y a 3,1 % des participants qui ont été prestataires de l'assistance sociale au cours de cette période comparativement à 0,8 % des non-participants, ce qui permet de dégager un écart net significatif de 2,3 points de pourcentage, à l'avantage des non-participants puisqu'ils y sont proportionnellement moins nombreux que les participants.

Tableau 4.2.2.4

Recours à l'assistance sociale et changement du temps à l'assistance sociale des participants à la mesure SAE — Soutien structuré : stratégie de recherche d'emploi, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écart nets		Indice de signification
	Participants	Non-participants	pp	Mois	
Présence à l'assistance sociale					
12 mois	2,2	0,8	1,5	S.O.	
12 à 18 mois	1,8	0,4	1,3	S.O.	
18 mois	3,1	0,8	2,3	S.O.	**
Ponctuelle, au 29 ^e mois	0,9	1,0	-0,1	S.O.	
Temps à l'assistance sociale					
12 mois	1,0	0,5	0,5	0,1	
12 à 18 mois	1,0	0,4	0,6	0,0	
18 mois	1,0	0,5	0,5	0,1	
Différence du temps à l'assistance sociale	0,0	-0,4	0,4	0,0	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 227 participants et 442 non-participants.

4.2.2.5 Recours à l'assurance-emploi

Cette section présente le temps passé en moyenne à l'assurance-emploi après la participation, l'évolution de celui-ci l'année suivant la fin de la participation par rapport à l'année précédant le début de la participation ainsi que les prestations en découlant. Aucun des indicateurs ne présente d'écart net statistiquement significatif. Impossible, donc, de conclure que les deux groupes ont recours de manière significativement différente à l'assurance-emploi.

Le tableau suivant présente le temps passé à l'assurance-emploi, la présence à ce programme lors du sondage ainsi que l'évolution du temps passé à l'assurance-emploi dans l'année suivant la participation par rapport à l'année la précédant. Pour tous ces indicateurs, il est impossible de dégager un écart net statistiquement significatif entre les participants et les non-participants. Soulignons que les personnes, participantes ou non-participantes, sont prestataires de l'assurance-emploi environ 2 % du temps en moyenne, toutes périodes confondues. Au moment du sondage, environ 5 % des personnes sont inscrites à l'assurance-emploi et, entre l'année après la participation et celle la précédant, la proportion de temps passé à l'assurance-emploi augmente en moyenne de 2 % environ.

Tableau 4.2.2.5-1

Recours à l'assurance-emploi et changement du temps à l'assurance-emploi des participants à la mesure SAE — Soutien structuré : stratégie de recherche d'emploi, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écarts nets		Indice de signification
	Participants	Non-participants	pp	Semaines	
Temps à l'assurance-emploi					
12 mois	2,6	2,7	-0,2	-0,1	
12 à 18 mois	1,3	1,7	-0,4	-0,1	
18 mois	2,2	2,3	-0,1	-0,1	
Présence ponctuelle, au 29^e mois	4,0	6,3	-2,3	S.O.	
Différence du temps à l'assurance-emploi	2,3	1,8	0,5	0,2	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 227 participants et 442 non-participants.

En 2018, soit environ un an après la fin de la participation, les participants perçoivent en moyenne 419 \$ de cette source de revenus. La différence moyenne entre les prestations reçues en 2018 et celles reçues dans l'année civile précédant la participation est d'environ 410 \$. Il demeure encore impossible de dégager un écart net statistiquement significatif entre les résultats des participants et des non-participants.

Tableau 4.2.2.5-2

Prestations de l'assurance-emploi et changement de prestations à l'assurance-emploi des participants à la mesure SAE — Soutien structuré : stratégie de recherche d'emploi, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Prestations de l'assurance-emploi - RQ (\$), 12 mois	419	499	-80	
Différence de prestations à l'assurance-emploi - RQ (\$)	410	525	-115	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 227 participants et 442 non-participants.

4.2.2.6 Utilisation d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi

L'utilisation des services publics d'emploi après la participation est généralement statistiquement supérieure chez les participants que chez les non-participants durant les 18 mois suivant la participation. Il est cependant impossible d'affirmer que les deux groupes recourent aux services publics d'emploi de manière significativement différente au moment du sondage, soit en moyenne au 29^e mois après la fin de la participation, ce qui pourrait indiquer que l'effet sur le recours aux services publics d'emploi chez les participants puisse être majoritairement à court terme.

Cette section présente le recours à d'autres mesures et activités offertes par les services publics d'emploi après la fin de la participation à l'étude ou à une date équivalente pour les non-participants. Les participants ont recours aux mesures à l'étude dans une proportion supérieure de 9,3 points de pourcentage par rapport aux non-participants dans les 12 mois après la fin de la participation. Dans les 12 à 18 mois, ils y ont recours dans une proportion supérieure de 6,6 points de pourcentage; dans les 18 mois, dans une proportion de 15,4 points de pourcentage. Ces écarts nets sont statistiquement significatifs; ils sont aussi égaux aux taux de recours aux mesures des participants, puisque les non-participants ne recourent pas à ces mesures. Ponctuellement, au moment du sondage, cependant, il y a 2,6 % des participants qui recouraient aux mesures à l'étude, mais aucune différence significative n'est observée avec le recours des non-participants (0,8 %).

Une conclusion similaire se dégage quant au recours aux mesures et activités non ciblées par la présente évaluation. Dans les 12 mois suivant la fin de la participation, les participants recourent davantage à celles-ci, soit l'équivalent de 5,3 points de pourcentage de plus que les non-participants; dans les 12 à 18 mois, cet écart net est de 2,2 points de pourcentage; enfin, il est de 7,5 points de pourcentage dans les 18 mois suivant la fin de la participation. Ces trois écarts nets sont statistiquement significatifs et, une fois de plus, ils sont égaux aux taux de recours chez les participants puisque les non-participants n'y ont pas recours. Au moment du sondage, 0,9 % des participants avaient recours à d'autres mesures ou activités, mais l'écart net n'est pas statistiquement significatif entre les groupes.

Tableau 4.2.2.6-1
Recours à d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi des participants à la mesure SAE — Soutien structuré : stratégie de recherche d'emploi, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écart net pp	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Mesure à l'étude				
12 mois	9,3	0,0	9,3	***
12 à 18 mois	6,6	0,0	6,6	***
18 mois	15,4	0,0	15,4	***
Ponctuelle, au 29 ^e mois	2,6	0,8	1,9	
Autres mesures et activités				
12 mois	5,3	0,0	5,3	***
12 à 18 mois	2,2	0,0	2,2	**
18 mois	7,5	0,0	7,5	***
Ponctuelle, au 29 ^e mois	0,9	0,3	0,6	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 227 participants et 442 non-participants.

4.2.2.7 Vie sociale et professionnelle

La participation à l'activité de stratégie de recherche d'emploi a un effet positif sur la rémunération totale en 2018, soit environ un an après la participation, et sur l'amélioration de cette rémunération par rapport à l'année civile précédant la participation. Toutefois, les participants percevaient moins fréquemment que les non-participants, au moment du sondage, une amélioration de leur motivation à travailler et à améliorer leur formation par rapport à la période précédant la participation.

Le tableau suivant présente les indicateurs liés à la rémunération des participants à la mesure SAEM-E et des non-participants leur étant appariés. Le niveau moyen de revenu personnel total avant impôts pour l'année 2019 des participants est de 5,6, donc se situant approximativement entre 20 000 \$ et 25 000 \$. L'indicateur de modification du revenu, puisqu'il a une valeur positive, indique qu'en moyenne, les participants ont perçu une amélioration de leur revenu personnel entre l'année précédant la participation et 2019. Il est toutefois impossible de détecter d'écart net significatif entre les participants et leurs homologues pour ces deux indicateurs.

Selon les données de Revenu Québec, cependant, la rémunération totale des participants en 2018 (environ un an après la fin de la participation) s'élève à 27 326 \$ en moyenne, alors que celle des non-participants se chiffre à 22 680 \$, permettant de dégager un écart net statistiquement significatif de 4 645 \$ à l'avantage des participants. Concernant la différence de rémunération entre 2018 et l'année civile précédant la participation à la mesure SAEM-E, les participants ont augmenté leur revenu brut total d'une année à l'autre de 10 449 \$, alors que les non-participants ont augmenté le leur de 7 185 \$. Cela permet de dégager un écart net statistiquement significatif à l'avantage des participants, qui voient leur revenu augmenter de 3 264 \$ de plus que les non-participants.

Tableau 4.2.2.7-1

Rémunération totale et changement de rémunération totale des participants à la mesure SAE - Soutien structuré : stratégie de recherche d'emploi, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Revenu personnel (1 à 9)	5,56	5,16	0,40	
Modification du revenu (-1 à 1)	0,59	0,50	0,09	
Rémunération totale - RQ (\$)	27 326	22 680	4 645	***
Différence de rémunération totale - RQ (\$)	10 449	7 185	3 264	**

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %*

Données basées sur 227 participants et 442 non-participants.

Le tableau suivant présente la modification de plusieurs aspects de la vie sociale et professionnelle des personnes entre l'année précédant la participation et le moment du sondage (ou au plus tard le 13 mars 2020). La majorité des indicateurs sont positifs, suggérant que la situation des participants s'est améliorée, mais de manière non significativement différente des non-participants, à l'exclusion de deux indicateurs.

En effet, en ce qui concerne la modification de la motivation à améliorer sa formation, dont l'échelle de mesure s'étend de -1 à 1 et où une valeur négative fait état d'une détérioration de la motivation et une valeur positive, d'une amélioration de la motivation, une différence statistiquement significative est observée. Les participants ont déclaré, en moyenne, une modification de leur motivation à améliorer leur formation égale à 0,56 alors qu'elle est à 0,68 chez les non-participants, dégagant alors un écart net statistiquement significatif de -0,12, soit en faveur des non-participants. Ces derniers estiment que leur motivation à améliorer leur formation s'est en moyenne plus améliorée que celle des participants.

Pareillement, un écart net significatif est détecté au niveau de la motivation générale, soit regroupant la motivation à travailler et à améliorer sa formation où pour chacun de ces deux aspects, le répondant au sondage spécifiait une amélioration ou une détérioration. Les participants déclarent une valeur en moyenne égale à 1,01, alors que les non-participants déclarent une moyenne de 1,20, conduisant à un écart net significatif de -0,19, soit à l'avantage des non-participants.

Tableau 4.2.2.7-2

Modifications de certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants à la mesure SAE — Soutien structuré : stratégie de recherche d'emploi, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Modification de l'expérience de travail (-1 à 1)	0,76	0,76	0,00	
Modification des compétences professionnelles (-1 à 1)	0,83	0,82	0,01	
Modification de la motivation à travailler (-1 à 1)	0,45	0,53	-0,08	
Modification de la motivation à améliorer sa formation (-1 à 1)	0,56	0,68	-0,12	**
Modification de la motivation (-2 à 2)	1,01	1,20	-0,19	**
Modification de la vie familiale (-1 à 1)	0,35	0,39	-0,04	
Modification de la confiance en soi (-1 à 1)	0,56	0,65	-0,09	
Modification de la situation économique personnelle (-1 à 1)	0,47	0,43	0,04	
Modification de la qualité de vie (-3 à 3)	1,39	1,47	-0,08	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 227 participants et 442 non-participants.

4.2.2.8 Synthèse

Il est possible de conclure que l'activité de stratégie de recherche d'emploi du groupe de services unitaires de soutien structuré de la mesure (SAEM-E) a pour effet de faciliter l'insertion en emploi des participants. En effet, ceux-ci affichent des taux de présence en emploi supérieurs à ceux des non-participants et passent en moyenne plus de temps en emploi dans les 18 mois suivant la fin de la participation. Les participants travaillent en moyenne plus d'heures et perçoivent une rémunération d'emploi en moyenne plus élevée que les non-participants.

Aucune différence significative n'a pu être détectée entre les deux groupes quant aux caractéristiques de l'emploi occupé l'année suivant la participation et au moment du sondage. La conclusion est généralement la même pour ceux qui ont recours à l'assistance sociale et à l'assurance-emploi, ces recours étant par ailleurs très faibles autant chez les participants que chez les non-participants. En ce qui concerne le recours aux services publics d'emploi, les participants sont proportionnellement plus nombreux à les utiliser après la participation. Finalement, bien que les participants perçoivent en moyenne avoir amélioré leur motivation à travailler et à améliorer leur formation au moment du sondage par rapport à l'année précédant leur participation, cette perception d'amélioration est en moyenne supérieure chez les non-participants.

4.3 Services d'aide à l'emploi (SAE) - Services en approche globale

4.3.1 Ensemble des services en approche globale

Les résultats présentés dans ce chapitre portent sur les participants dont le parcours comprenait uniquement une participation à l'un des volets des SAE appartenant à la catégorie des services en approche globale. Les services en approche globale s'adressent à des personnes qui rencontrent plus de difficultés face à l'emploi. L'approche globale renvoie à un plan structuré qui repose sur des modèles d'intervention reconnus, qui permet d'intervenir en tenant compte de toutes les dimensions de la personne, qui répond aux différents besoins dans un continuum d'interventions par le biais d'activités intégrées et qui constitue une démarche complète se terminant avec l'atteinte de l'objectif d'intégration en emploi, le retour aux études ou l'accès à une mesure complémentaire. Les volets concernés sont les services spécialisés, les clubs de recherche d'emploi ou d'autres services en approche globale visés dans l'évaluation⁷⁸.

Parmi les 4 473 personnes sans soutien public du revenu au moment de commencer leur participation qui ont été interrogées dans le cadre de cette étude, 763 ont participé à l'un des services en approche globale et 422 ont consenti au jumelage des données avec Revenu Québec et Emploi et Développement social Canada.

Les analyses ont été réalisées à partir de la base de données des individus ayant répondu au sondage et consenti au jumelage des données avec Revenu Québec et Emploi et Développement social Canada. Par ailleurs, le nombre de participants indiqué sous chaque tableau peut légèrement différer de celui indiqué ci-dessus et d'un tableau à l'autre en raison de la non-réponse partielle variable aux indicateurs, de l'appariement des participants avec les non-participants et du fait que les individus sans soutien public du revenu identifiés comme handicapés ont été retirés.

4.3.1.1 Insertion en emploi

Aucun écart net statistiquement significatif n'est détecté en ce qui concerne la présence en emploi après la participation, du temps passé en emploi et en emploi à temps plein, du nombre d'heures travaillées et de la rémunération d'emploi perçue, ni au niveau de l'évolution de ces indicateurs l'année suivant la participation par rapport à l'année précédant la participation. Cela suggère que la participation aux services en approche globale de la mesure SAE n'a aucun effet sur l'insertion en emploi des participants qui sont sans soutien public du revenu au début de leur participation.

A. Présence en emploi

Il y a 75,9 % des participants qui occupent un emploi 12 mois après la fin de la participation et cette proportion est de 82,4 % 18 mois après la fin de la participation. Il est cependant impossible de dégager un écart net statistiquement significatif avec les résultats des non-participants, et c'est toujours le cas au moment du sondage, soit en moyenne 29 mois après la fin de la participation.

⁷⁸ Voir le tableau 2.2.1.1-5 pour de plus amples précisions.

Tableau 4.3.1.1-1
Présence en emploi des participants aux services en approche globale de la mesure
SAE, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants	pp	
Présence en emploi				
12 mois	75,9	75,3	0,5	
12 à 18 mois	73,7	69,5	4,1	
18 mois	82,4	78,5	3,9	
Ponctuelle, au 29 ^e mois	69,6	69,3	0,3	

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %*

Données basées sur 410 participants et 421 non-participants.

B. Temps passé en emploi

Le temps passé en emploi et celui passé en emploi à temps plein sont similaires chez les participants et les non-participants; aucun écart net n'est statistiquement significatif. Les participants passent en moyenne entre 54,5 % et 63,8 % de leur temps à travailler, tout dépendamment de la période postparticipation considérée. Ces proportions moyennes ne sont que légèrement inférieures pour le temps passé en emploi à temps plein.

Tableau 4.3.1.1-2
Temps passé en emploi des participants aux services en approche globale de la mesure SAE,
personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écarts nets		Indice de signification
	Participants	Non-participants	pp	Semaines	
Temps en emploi					
12 mois	54,5	56,2	-1,6	-0,8	
12 à 18 mois	63,8	61,6	2,2	0,6	
18 mois	57,7	57,7	0,0	0,0	
Temps en emploi à temps plein					
12 mois	43,9	47,3	-3,5	-1,8	
12 à 18 mois	53,3	51,5	1,8	0,5	
18 mois	47,1	48,6	-1,5	-1,2	

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %*

Données basées sur 410 participants et 421 non-participants.

C. Heures travaillées et rémunération d'emploi

Le tableau suivant présente le nombre d'heures travaillées ainsi que la rémunération d'emploi perçue selon le statut de participation des personnes. Il est impossible de détecter d'écart net statistiquement significatif entre les résultats des deux groupes quant à ces aspects. Les personnes, participantes ou non-participantes, travaillent environ 1 000 heures durant les 12 mois suivant la fin de leur participation et environ 1 570 heures durant les 18 mois suivant la fin de la participation. Pour ces deux périodes, elles gagnent une rémunération d'emploi d'environ 18 400 \$ et 30 000 \$, respectivement. Les données de Revenu Québec portent sur l'année civile 2018, soit environ un an après la fin de la participation, sont du même ordre de grandeur et ne présentent pas de distinction entre les revenus moyens des participants et ceux des non-participants.

Tableau 4.3.1.1-3
Heures travaillées et rémunération d'emploi des participants aux services en approche globale de la mesure SAE, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Heures travaillées (h)				
12 mois	978	1 031	-52	
12 à 18 mois	583	558	25	
18 mois	1 562	1 586	-24	
Rémunération d'emploi (\$)				
12 mois	18 352	18 477	-125	
12 à 18 mois	12 304	11 056	1 248	
18 mois	30 990	28 952	2 037	
Rémunération d'emploi - RQ (\$)				
12 mois - salarié/autonome	21 958	20 025	1 933	
12 mois - salarié	21 662	18 961	2 701	

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %*

Données basées sur 410 participants et 421 non-participants.

D. Changements concernant la situation d'emploi : temps, heures et rémunération

Par rapport à l'année précédant le début de la participation, les participants semblent en moyenne avoir augmenté de 16,1 % la proportion de temps qu'ils ont passé à travailler l'année suivant la fin de la participation. Cette augmentation est similaire en ce qui concerne la proportion de temps travaillé à temps plein. Or, aucun écart net statistiquement significatif n'est observé entre les participants et les non-participants : les non-participants ont donc tout autant augmenté leur temps travaillé que les participants entre les deux années.

Tableau 4.3.1.1-4

Changements de la situation d'emploi quant au temps travaillé des participants aux services en approche globale de la mesure SAE, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écarts nets		Indice de signification
	Participants	Non-participants	pp	Semaines	
Différence du temps travaillé	16,1	14,6	1,5	0,8	
Différence du temps travaillé à temps plein	15,9	13,6	2,3	1,2	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 410 participants et 421 non-participants.

Le tableau suivant présente l'évolution du nombre d'heures travaillées et de la rémunération d'emploi. Bien que les écarts nets soient positifs pour ces quatre indicateurs, il est impossible de conclure à l'existence d'effet de la participation sur les changements de nombre d'heures travaillées et de la rémunération d'emploi, car les écarts nets ne sont pas statistiquement significatifs.

Tableau 4.3.1.1-5

Changements de la situation d'emploi quant aux heures travaillées et à la rémunération d'emploi des participants aux services en approche globale de la mesure SAE, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Différence du nombre d'heures travaillées (h)	339	268	71	
Différence de rémunération d'emploi (\$)	6 908	5 760	1 148	
Différence de rémunération d'emploi - RQ (\$)				
salarié/autonome	10 976	8 833	2 142	
salarié	11 962	8 213	3 749	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 410 participants et 421 non-participants.

4.3.1.2 Caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation

Durant l'année suivant la participation, les deux groupes occupent des emplois qui, en moyenne, ont des caractéristiques très similaires puisqu'aucun écart net statistiquement significatif n'est observé, hormis le taux d'emplois autonomes, qui est significativement inférieur chez les participants.

A. Délai, type d'emploi et salaire horaire

En moyenne, les participants mettent 6,4 semaines pour trouver un nouvel emploi durant l'année suivant la fin de leur participation, ce qui est similaire au délai moyen des non-participants. Les deux groupes gagnent un salaire horaire moyen d'environ 18 \$. Environ 22,2 % des participants occupent un emploi temporaire et 8,9 %, un emploi saisonnier, sans se distinguer encore des non-participants. Seul le taux de travailleurs autonomes présente un écart net statistiquement significatif entre les deux groupes : 4,9 % des participants sont travailleurs autonomes comparativement à 13,2 % des non-participants, soit une différence nette de -8,3 points de pourcentage, donc à l'avantage des non-participants.

Tableau 4.3.1.2-1

Délai, type d'emploi et salaire horaire des participants aux services en approche globale de la mesure SAE, personnes sans soutien public du revenu ayant occupé un emploi l'année suivant la participation

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Délai (sem.)	6,4	7,2	-0,9	
Emploi temporaire (%)	22,2	20,0	2,2	
Emploi saisonnier (%)	8,9	10,1	-1,3	
Travailleur autonome (%)	4,9	13,2	-8,3	***
Salaire horaire (\$/h)	18,2	18,2	-0,1	
Différence du salaire horaire (\$)	1,6	3,2	-1,6	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 311 participants et 319 non-participants.

B. Compétences exigées, adéquation avec l'emploi souhaité et liens avec l'expérience ou la formation

Aucun écart net statistiquement significatif n'est observé quant aux caractéristiques d'emploi présentées dans cette section. Le niveau de compétence moyen des participants prend une valeur moyenne de 2,5, ce qui indique que l'emploi occupé durant l'année suivant la fin de leur participation requiert en moyenne un diplôme d'études secondaires ou une formation spécifique à la profession. Environ 55 % des participants occupent un emploi correspondant à leur souhait et, en moyenne, cet emploi est lié indirectement à leur formation et à leur expérience de travail.

Tableau 4.3.1.2-2

Compétences exigées par l'emploi, adéquation avec l'emploi souhaité et lien avec l'expérience ou la formation chez les participants aux services en approche globale de la mesure SAE, personnes sans soutien public du revenu ayant occupé un emploi l'année suivant la participation

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Niveau de compétence (1 à 5)	2,5	2,6	-0,1	
Correspond au souhait (%)	54,8	63,1	-8,3	
Lien avec l'expérience de travail (0 à 2)	0,9	0,9	0,0	
Lien avec la formation (0 à 2)	1,0	1,0	0,0	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 311 participants et 319 non-participants.

4.3.1.3 Caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage

Un seul écart net statistiquement significatif est observé : les participants sont proportionnellement moins nombreux que les non-participants à affirmer que l'emploi occupé au moment du sondage correspond à leur souhait.

A. Type d'emploi et heures hebdomadaires travaillées

Environ 12,8 % des participants occupent un emploi temporaire au moment du sondage, soit en moyenne 29 mois après la participation; 6,0 % d'entre eux, un emploi saisonnier et 7,4 % sont travailleurs autonomes. Ces proportions sont statistiquement équivalentes à celles estimées chez les non-participants. De même, environ 75 % des personnes, participantes ou non-participantes, occupent un emploi à temps plein et elles travaillent en moyenne 32 heures par semaine. Les écarts nets observés sont tous statistiquement non significatifs.

Tableau 4.3.1.3-1

Type d'emploi et heures hebdomadaires travaillées des participants aux services en approche globale de la mesure SAE, personnes sans soutien public du revenu ayant occupé un emploi au moment du sondage

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Emploi temporaire (%)	12,8	19,9	-7,1	
Emploi saisonnier (%)	6,0	7,0	-1,0	
Travailleur autonome (%)	7,4	11,1	-3,7	
Emploi à temps plein (%)	75,0	74,4	0,6	
Nombre hebdomadaire d'heures travaillées (h/sem.)	32,7	32,5	0,2	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 284 participants et 302 non-participants.

B. Compétences exigées, adéquation avec l'emploi souhaité, liens avec l'expérience ou la formation et satisfaction envers le salaire

Le niveau de compétence moyen requis par l'emploi occupé par les participants au moment du sondage est une formation de niveau secondaire ou spécifique à la profession et leur emploi est lié indirectement, en moyenne, à leur formation et à leur expérience de travail. Aucune différence nette significative n'est relevée entre les participants et les non-participants quant à ces indicateurs. Cependant, 70,8 % des participants affirment détenir un emploi correspondant à leur souhait comparativement à 80,1 % des non-participants, ce qui permet de dégager un écart net statistiquement significatif de -9,3 points de pourcentage, donc à l'avantage des non-participants.

Tableau 4.3.1.3-2

Compétences exigées par l'emploi, adéquation avec l'emploi souhaité, lien avec l'expérience ou la formation et satisfaction envers le salaire des participants aux services en approche globale de la mesure SAE, personnes sans soutien public du revenu ayant occupé un emploi au moment du sondage

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Niveau de compétence (1 à 5)	2,8	2,9	0,0	
Correspond au souhait (%)	70,8	80,1	-9,3	**
Lien avec l'expérience de travail (0 à 2)	1,0	1,1	-0,1	
Lien avec la formation (0 à 2)	1,3	1,2	0,0	
Lien avec l'expérience de travail ou la formation (0 à 2)	1,1	1,2	0,0	
Satisfaction du salaire (0 à 3)	2,0	2,0	0,0	

Seuils de signification : **=5 %, ***=1 %

Données basées sur 284 participants et 302 non-participants.

4.3.1.4 Recours à l'assistance sociale

Cette section fait état d'un recours statistiquement plus élevé à l'assistance sociale chez les participants que chez les non-participants durant les 18 mois suivant la fin de leur participation, bien que ce recours soit faible. Le taux de présence, cependant, ne présente pas d'écart net statistiquement significatif lorsque mesuré au moment du sondage, ce qui suggère que ce recours supérieur à l'assistance sociale ne soit qu'à court terme.

Durant les 12 mois suivant la fin de la participation, 3,4 % des participants ont eu recours à l'assistance sociale comparativement à 0,5 % des non-participants. Durant les 12 à 18 mois suivant la fin de la participation, ces taux sont respectivement de 2,9 % et de 0,4 %; durant les 18 mois suivant la fin de la participation, ils sont de 4,4 % et de 0,5 %, respectivement. Cela permet de dégager des écarts nets statistiquement significatifs de 3,0, 2,5 et 3,9 points de pourcentage pour ces trois périodes postparticipation respectives. Lorsque cette présence est mesurée au moment du sondage, toutefois, l'écart net entre les taux des deux groupes est statistiquement non significatif.

Une situation semblable est observée quant au temps passé à l'assistance sociale. Les participants sont inscrits à l'assistance sociale durant 1,3 % du temps pendant les 12 mois suivant la fin de la participation, 2,1 % du temps des 12 à 18 mois et 1,5 % du temps des 18 mois suivant la fin de la participation. Durant les trois périodes

postparticipation considérées, les participants passent respectivement 0,1 mois, 0,1 mois et 0,2 mois de plus à l'assistance sociale que les non-participants, et ces écarts nets sont statistiquement significatifs.

Les participants ont augmenté leur temps passé au programme de 0,8 % depuis l'année précédant le début de la participation à celle suivant la fin de la participation, alors que les non-participants ont diminué le leur de 0,3 %. Cela permet de dégager un écart net statistiquement significatif de 1,2 point de pourcentage; les participants ont augmenté leur temps passé à l'assistance sociale de 0,1 mois de plus que les non-participants depuis l'année précédant le début de la participation à celle suivant la fin de la participation.

Tableau 4.3.1.4-1

Recours à l'assistance sociale et changement du temps à l'assistance sociale des participants aux services en approche globale de la mesure SAE, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écarts nets		Indice de signification
	Participants	Non-participants	pp	Mois	
Présence à l'assistance sociale					
12 mois	3,4	0,5	3,0	S.O.	***
12 à 18 mois	2,9	0,4	2,5	S.O.	***
18 mois	4,4	0,5	3,9	S.O.	***
Ponctuelle, au 29 ^e mois	0,7	1,6	-0,8	S.O.	
Temps à l'assistance sociale					
12 mois	1,3	0,3	1,0	0,1	**
12 à 18 mois	2,1	0,4	1,7	0,1	***
18 mois	1,5	0,3	1,2	0,2	***
Différence du temps à l'assistance sociale	0,8	-0,3	1,2	0,1	**

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 410 participants et 421 non-participants.

4.3.1.5 Recours à l'assurance-emploi

Cette section fait état d'un léger recours à l'assurance-emploi chez les participants et les non-participants et aucun écart net statistiquement significatif n'a pu être observé. La participation aux services en approche globale des personnes qui sont sans soutien public du revenu au début de leur participation n'a aucun effet sur le recours à l'assurance-emploi.

En moyenne, les participants passent environ 2 % de leur temps à l'assurance-emploi, peu importe la période postparticipation considérée. Au moment du sondage, ce sont 4,4 % des participants qui sont inscrits à l'assurance-emploi. Entre l'année précédant le début de la participation et celle suivant la fin de la participation, les participants ont en moyenne augmenté leur temps passé à l'assurance-emploi de 1,7 %. Les écarts nets entre les résultats des deux groupes sont cependant statistiquement non significatifs.

Tableau 4.3.1.5-1
Recours à l'assurance-emploi et changement du temps à l'assurance-emploi des participants aux services en approche globale de la mesure SAE, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écarts nets		Indice de signification
	Participants	Non-participants	pp	Semaines	
Temps à l'assurance-emploi					
12 mois	1,8	2,4	-0,6	-0,3	
12 à 18 mois	2,3	2,7	-0,3	-0,1	
18 mois	1,8	2,5	-0,6	-0,5	
Présence ponctuelle, au 29^e mois	4,4	3,4	1,1	S.O.	
Différence du temps à l'assurance-emploi	1,7	1,4	0,3	0,1	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 410 participants et 421 non-participants.

En moyenne, les participants ont reçu environ 511 \$ de l'assurance-emploi l'année suivant la fin de leur participation, un montant qui a augmenté en moyenne de 572 \$ depuis l'année précédant le début de la participation. Aucun écart net statistiquement significatif n'est cependant détecté entre les participants et les non-participants.

Tableau 4.3.1.5-2
Prestations de l'assurance-emploi et changement de prestations à l'assurance-emploi des participants aux services en approche globale de la mesure SAE, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Prestations de l'assurance-emploi - RQ (\$), 12 mois	511	641	-130	
Différence de prestations à l'assurance-emploi - RQ (\$)	572	666	-94	

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %*

Données basées sur 410 participants et 421 non-participants.

4.3.1.6 Utilisation d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi

Cette section fait état du recours aux services publics d'emploi étant statistiquement plus élevés chez les participants que chez les non-participants. Les écarts nets significatifs sont observés durant les 18 mois suivant la fin de la participation. Mesuré ponctuellement au moment du sondage, le recours aux services publics d'emploi est relativement faible, même s'il demeure statistiquement significatif par rapport à l'utilisation des mesures à l'étude, ce qui suggère que l'effet observé soit à court terme.

Durant les 12 mois suivant la fin de leur participation, 9,8 % des participants ont recours de nouveau à une mesure d'employabilité à l'étude; durant les 12 à 18 mois, 9,0 % d'entre eux y ont recours et, durant les 18 mois suivant la fin de leur participation, 17,3 % des participants y ont recours. Considérant que les non-participants ne recourent à aucune mesure au cours de ces périodes, les taux susmentionnés sont égaux aux écarts nets en points de pourcentage et ces derniers sont statistiquement significatifs. Lorsque mesuré ponctuellement au moment du sondage, le recours aux mesures à l'étude s'élève à 2,7 % pour les participants et 0,3 % pour les non-participants, ce qui représente un écart net statistiquement significatif de 2,4 points de pourcentage additionnels pour les participants.

Le recours aux autres mesures et activités des services publics d'emploi qui n'étaient pas visées dans cette évaluation concerne 12,7 %, 4,4 % et 15,9 % des participants, respectivement pour les 12 mois, les 12 à 18 mois et les 18 mois suivant la fin de la participation. Comme les non-participants ne recourent également pas à ces mesures et activités durant les périodes étudiées, ces taux sont aussi égaux aux écarts nets entre les deux groupes en points de pourcentage et tous les écarts nets sont encore statistiquement significatifs. Lorsque mesuré au moment du sondage, l'écart net n'est cependant pas statistiquement significatif.

Tableau 4.3.1.6-1
Recours à d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi des participants aux services en approche globale de la mesure SAE, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Mesure à l'étude				
12 mois	9,8	0,0	9,8	***
12 à 18 mois	9,0	0,0	9,0	***
18 mois	17,3	0,0	17,3	***
Ponctuelle, au 29 ^e mois	2,7	0,3	2,4	***
Autres mesures et activités				
12 mois	12,7	0,0	12,7	***
12 à 18 mois	4,4	0,0	4,4	***
18 mois	15,9	0,0	15,9	***
Ponctuelle, au 29 ^e mois	2,0	0,5	1,4	

Seuils de signification : **=5 %, ***=1 %

Données basées sur 410 participants et 421 non-participants.

4.3.1.7 Vie sociale et professionnelle

Les effets de la participation aux services en approche globale sur les différents aspects de la vie sociale et professionnelle chez les personnes sans soutien public du revenu au début de la participation apparaissent inexistantes. Si la situation des participants semble s'être améliorée en moyenne après la participation depuis l'année précédant la participation, aucun écart net statistiquement significatif n'est toutefois détecté entre les participants et les non-participants.

Le niveau moyen de revenu personnel des participants se situe entre 5 et 6, ce qui signifie que le revenu personnel total avant impôts des participants en 2019 se trouve en moyenne entre 20 000 \$ et 25 000 \$. L'indicateur de modification du revenu, qui prend une valeur positive, indique qu'en moyenne, les participants déclarent que leur revenu s'est amélioré en 2019 depuis l'année précédant la participation. De leur côté, les données de Revenu Québec portent sur l'année 2018 et le changement de rémunération entre l'année civile précédant la participation et 2018 conduisent aux mêmes conclusions. Il n'y a cependant aucun écart net statistiquement significatif entre les résultats des participants et ceux des non-participants quant à la rémunération totale et le changement de rémunération totale.

Tableau 4.3.1.7-1
Rémunération totale et changement de rémunération totale des participants aux services en approche globale de la mesure SAE, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Revenu personnel (1 à 9)	5,46	5,57	-0,11	
Modification du revenu (-1 à 1)	0,50	0,51	0,00	
Rémunération totale - RQ (\$)	26 319	25 285	1 034	
Différence de rémunération totale - RQ (\$)	8 883	9 249	-366	

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %*

Données basées sur 410 participants et 421 non-participants.

Le tableau suivant présente les résultats concernant certains aspects de la vie professionnelle des participants et des non-participants. Généralement, tous les indicateurs font état d'améliorations des aspects considérés entre la période précédant la participation et la situation au moment du sondage ou au plus tard le 13 mars 2020. Il n'est toutefois pas possible de dégager de différence statistiquement significative entre les participants et les non-participants.

Tableau 4.3.1.7-2
Modifications de certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants aux services en approche globale de la mesure SAE, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Modification de l'expérience de travail (-1 à 1)	0,70	0,75	-0,05	
Modification des compétences professionnelles (-1 à 1)	0,74	0,79	-0,05	
Modification de la motivation à travailler (-1 à 1)	0,60	0,61	-0,01	
Modification de la motivation à améliorer sa formation (-1 à 1)	0,67	0,69	-0,02	
Modification de la motivation (-2 à 2)	1,27	1,30	-0,03	
Modification de la vie familiale (-1 à 1)	0,42	0,50	-0,07	
Modification de la confiance en soi (-1 à 1)	0,60	0,62	-0,02	
Modification de la situation économique personnelle (-1 à 1)	0,43	0,47	-0,03	
Modification de la qualité de vie (-3 à 3)	1,46	1,59	-0,13	

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %*

Données basées sur 410 participants et 421 non-participants.

4.3.1.8 *Synthèse*

Peu d'effets peuvent être attribués à la participation aux services d'aide à l'emploi en approche globale chez les personnes qui sont sans soutien public du revenu au début de leur participation. Comparativement aux non-participants, les participants en emploi l'année après leur participation sont travailleurs autonomes en proportion inférieure et les participants en emploi au moment du sondage sont en moyenne proportionnellement moins nombreux à affirmer que l'emploi occupé à ce moment correspond à leur souhait. Après leur participation, les participants ont un recours significativement plus élevé que les non-participants aux services publics d'emploi ainsi qu'à l'assistance sociale. Le recours à l'assistance sociale est cependant faible et la plus fréquente utilisation des services publics d'emploi pourrait n'être qu'à court terme.

4.3.2 SAE - Services spécialisés (SAEM-U)

Ce chapitre présente les résultats observés chez les participants dont le parcours ne comprenait qu'une participation au volet des services spécialisés de la mesure SAE, qui est un service en approche globale. Les services spécialisés varient selon les clientèles visées, les modes d'intervention et les pratiques. Ils sont structurés sous la forme d'un plan d'intervention. Centrés sur la personne, ils permettent une intervention adaptée et personnalisée. Ils préconisent uniquement des approches individuelles ou des approches mixtes avec prédominance individuelle ou de groupe. Les plans d'intervention peuvent comporter des activités touchant les quatre domaines de compétence, soit le choix professionnel, l'acquisition de compétences, la recherche d'emploi ainsi que l'insertion et le maintien en emploi.

Parmi les 4 473 personnes sans soutien public du revenu au moment de commencer leur participation qui ont été interrogées dans le cadre de cette étude, 464 ont participé à l'activité des services spécialisés de la mesure SAE et 264 ont consenti au jumelage des données avec celles de Revenu Québec et d'Emploi et Développement social Canada.

Les analyses ont été réalisées à partir de la base de données des individus ayant répondu au sondage et ayant accepté le jumelage de leurs données avec celles de Revenu Québec et d'Emploi et développement social Canada. Par ailleurs, le nombre de participants indiqué sous chaque tableau peut légèrement différer de celui indiqué ci-dessus et d'un tableau à l'autre en raison de la non-réponse partielle variable aux indicateurs, de l'appariement des participants avec les non-participants et du fait que les individus sans soutien public du revenu identifiés comme handicapés ont été retirés.

4.3.2.1 Insertion en emploi

Aucun écart net statistiquement significatif n'est observé entre les participants et les non-participants quant aux différents indicateurs reliés à l'insertion en emploi après la participation. Il est donc impossible de conclure que la mesure SAE - services spécialisés affecte l'insertion en emploi des personnes qui sont sans soutien public du revenu au début de leur participation.

A. Présence en emploi

Le tableau ci-dessous fait état de la présence en emploi chez les participants et les non-participants durant les quatre périodes étudiées après la fin de la participation : les 12 mois suivants, les 12 à 18 mois suivants, les 18 mois suivants et de façon ponctuelle au moment du sondage. En toute circonstance, peu importe le statut de participation des personnes, environ 65 % à 80 % d'entre eux occupent un emploi selon la période étudiée. Il n'est pas possible d'observer d'écart net statistiquement significatif entre les taux de présence en emploi des participants et des non-participants pour aucune de ces périodes. Ainsi, il est impossible d'affirmer que la participation à la mesure SAE - services spécialisés affecte le taux de présence en emploi des participants.

Tableau 4.3.2.1-1
Présence en emploi des participants à la mesure SAE – Services spécialisés, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants	pp	
Présence en emploi				
12 mois	73,9	75,9	-2,0	
12 à 18 mois	70,8	65,1	5,6	
18 mois	80,2	79,0	1,2	
Ponctuelle, au 29 ^e mois	64,9	69,0	-4,0	

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %*

Données basées sur 255 participants et 417 non-participants.

B. Temps passé en emploi

Le tableau suivant présente le temps passé en emploi et le temps passé en emploi à temps plein au cours des trois périodes postparticipation considérées. Les participants occupent un emploi entre 52 % et 61 % du temps, dépendamment de la période considérée. Ils occupent un emploi à temps plein entre 41 % et 51 % de leur temps, selon la période considérée. Comme à la section précédente, toutefois, aucun écart net statistiquement significatif n'est observé; il est donc impossible de conclure que la participation affecte le temps passé en emploi des participants.

Tableau 4.3.2.1-2
Temps passé en emploi des participants à la mesure SAE – Services spécialisés, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écarts nets		Indice de signification
	Participants	Non-participants	pp	Semaines	
Temps en emploi					
12 mois	52,0	54,5	-2,4	-1,3	
12 à 18 mois	60,8	58,0	2,8	0,7	
18 mois	55,0	55,3	-0,4	-0,3	
Temps en emploi à temps plein					
12 mois	40,9	46,0	-5,1	-2,6	
12 à 18 mois	50,6	48,8	1,8	0,5	
18 mois	44,2	46,7	-2,5	-2,0	

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %*

Données basées sur 255 participants et 417 non-participants.

C. Heures travaillées et rémunération d'emploi

Le tableau ci-dessous présente les heures travaillées et la rémunération d'emploi des participants et des non-participants. Il est impossible d'observer d'écart net statistiquement significatif entre les moyennes des participants et celles des non-participants, peu importe l'indicateur analysé, et donc de conclure à l'existence d'un effet de la participation à la mesure SAE - services spécialisés pour les participants qui sont sans soutien public du revenu au début de leur participation.

À titre d'exemple, il est estimé que, durant l'année suivant la fin de la participation, les participants ont travaillé 924 heures en moyenne, ce qui leur a permis de percevoir une rémunération d'emploi de 16 748 \$ en moyenne et 19 483 \$ en 2018 selon les données de Revenu Québec, soit environ 1 an après la fin de leur participation. Ces estimations ne diffèrent pas statistiquement de celles chez les non-participants.

Tableau 4.3.2.1-3
Heures travaillées et rémunération d'emploi des participants à la mesure SAE – Services spécialisés, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Heures travaillées (h)				
12 mois	924	991	-68	
12 à 18 mois	553	525	28	
18 mois	1 476	1 512	-36	
Rémunération d'emploi (\$)				
12 mois	16 748	17 324	-576	
12 à 18 mois	10 802	10 345	457	
18 mois	28 014	27 034	981	
Rémunération d'emploi - RQ (\$)				
12 mois - salarié/autonome	19 483	18 641	842	
12 mois - salarié	19 283	17 784	1 499	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 255 participants et 417 non-participants.

D. Changements concernant la situation d'emploi : temps, heures et rémunération

Le premier tableau présente la différence entre le temps travaillé dans l'année suivant la fin de la participation et le temps travaillé dans l'année précédant le début de la participation. Pour la différence du temps travaillé en général comme la différence du temps travaillé à temps plein, les indicateurs semblent suggérer qu'en moyenne, les participants ont augmenté leur nombre d'heures travaillées durant la période considérée. Cependant, aucun écart net statistiquement significatif n'est observé entre les moyennes des participants et des non-participants appariés. L'effet de la participation sur ces indicateurs ne peut donc pas être démontré dans cette étude.

Tableau 4.3.2.1-4

Changements de la situation d'emploi quant au temps travaillé des participants à la mesure SAE – Services spécialisés, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écarts nets		Indice de signification
	Participants	Non-participants	pp	Semaines	
Différence du temps travaillé	11,6	14,6	-3,0	-1,6	
Différence du temps travaillé à temps plein	13,8	9,5	4,3	2,2	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 255 participants et 417 non-participants.

Le second tableau présente la différence entre l'année suivant la fin de la participation et l'année précédant le début de la participation par rapport au nombre d'heures travaillées et à la rémunération d'emploi perçue. Similairement aux différences de temps travaillé, il est possible d'observer que les participants semblent avoir augmenté leur nombre d'heures travaillées ainsi que leur rémunération entre les deux années concernées. Il n'y a toutefois aucune différence significative entre l'augmentation dont ont bénéficié les participants et celle de leurs homologues. Ainsi, il est impossible de conclure que la participation à la mesure SAE - services spécialisés affecte significativement ces indicateurs. C'est le même constat pour les indicateurs provenant des fichiers de Revenu Québec, qui calculent plutôt la différence entre la rémunération de 2018 (environ un an après la fin de la participation) et l'année civile précédant la participation (2015, 2016 ou 2017)⁷⁹.

Tableau 4.3.2.1-5

Changements de la situation d'emploi quant aux heures travaillées et à la rémunération d'emploi des participants à la mesure SAE – Services spécialisés, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Différence du nombre d'heures travaillées (h)	296	237	59	
Différence de rémunération d'emploi (\$)	4 721	5 257	-536	
Différence de rémunération d'emploi - RQ (\$)				
salarié/autonome	8 086	5 656	2 431	
salarié	9 429	5 351	4 078	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 255 participants et 417 non-participants.

⁷⁹ Le seuil observé du test sur l'écart net de la rémunération provenant d'emplois salariés est de 6,2 %, soit près du seuil pour déclarer un écart net significatif dans cette étude.

4.3.2.2 Caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation

Durant l'année suivant la fin de la participation, parmi les personnes ayant occupé un emploi, les participants sont proportionnellement moins nombreux à être travailleurs autonomes que les non-participants. Il n'est toutefois pas possible d'observer d'autres différences statistiquement significatives entre les participants et les non-participants quant aux caractéristiques de l'emploi occupé l'année suivant la fin de la participation.

A. Délai, type d'emploi et salaire horaire

Il est possible d'observer qu'en moyenne, 4,8 % des participants ont le statut de travailleur autonome, alors que 11,1 % des non-participants appariés l'ont. Cette différence permet de dégager un écart net statistiquement significatif de -6,3 points de pourcentage, soit en faveur des non-participants.

Autrement, aucune différence statistiquement significative n'est observée concernant non seulement le délai nécessaire afin de trouver un emploi après leur participation, mais également les proportions de participants et de non-participants occupant des emplois saisonniers ou temporaires, le niveau du salaire horaire moyen et de son changement par rapport à l'année précédant le début de la participation.

Tableau 4.3.2.2-1

Délai, type d'emploi et salaire horaire des participants à la mesure SAE – Services spécialisés, personnes sans soutien public du revenu ayant occupé un emploi l'année suivant la participation

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Délai (sem.)	5,9	8,1	-2,2	
Emploi temporaire (%)	24,5	19,9	4,6	
Emploi saisonnier (%)	10,9	9,9	1,0	
Travailleur autonome (%)	4,8	11,1	-6,3	**
Salaire horaire (\$/h)	17,4	18,0	-0,6	
Différence du salaire horaire (\$)	1,1	2,1	-1,0	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 188 participants et 313 non-participants.

B. Compétences exigées, adéquation avec l'emploi souhaité et liens avec l'expérience ou la formation

L'année suivant leur participation, les personnes occupent en moyenne un emploi requérant une formation de niveau secondaire ou spécifique à la profession et l'emploi occupé est indirectement lié, en moyenne, avec leur formation et leur expérience de travail. Aussi, il y a un peu plus de la moitié des personnes qui affirment occuper un emploi correspondant à leur souhait. Cependant, pour ces quatre indicateurs, aucun écart net statistiquement significatif n'est observé entre les moyennes des deux groupes : il est impossible de conclure que la participation à la mesure SAE - services spécialisés affecte ces caractéristiques d'emploi susmentionnées.

Tableau 4.3.2.2-2

Compétences exigées par l'emploi, adéquation avec l'emploi souhaité et lien avec l'expérience ou la formation des participants à la mesure SAE – Services spécialisés, personnes sans soutien public du revenu ayant occupé un emploi l'année suivant la participation

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Niveau de compétence (1 à 5)	2,5	2,6	-0,1	
Correspond au souhait (%)	54,1	57,7	-3,6	
Lien avec l'expérience de travail (0 à 2)	0,8	0,9	-0,1	
Lien avec la formation (0 à 2)	0,9	0,9	0,0	

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %*

Données basées sur 188 participants et 313 non-participants.

4.3.2.3 Caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage

Les caractéristiques de l'emploi occupé par les personnes au moment du sondage ne permettent pas de dégager un écart net significatif entre les participants et les non-participants.

A. Type d'emploi et heures hebdomadaires travaillées

Environ une personne sur six occupe un emploi temporaire au moment du sondage, soit en moyenne 29 mois après la fin de la participation et une sur vingt occupe un emploi saisonnier. Une personne sur dix, environ, est alors travailleur autonome et trois travailleurs sur quatre occupent un emploi à temps plein. En moyenne, les personnes travaillent environ 32 heures par semaine. Il est cependant impossible d'observer d'écart net statistiquement significatif entre les résultats des participants et ceux de leurs homologues quant à ces indicateurs; l'effet de la participation sur ceux-ci est alors négligeable ou non-existant.

Tableau 4.3.2.3-1

Type d'emploi et heures hebdomadaires travaillées des participants à la mesure SAE – Services spécialisés, personnes sans soutien public du revenu ayant occupé un emploi au moment du sondage

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Emploi temporaire (%)	16,1	16,4	-0,3	
Emploi saisonnier (%)	6,1	6,0	0,1	
Travailleur autonome (%)	8,0	10,2	-2,3	
Emploi à temps plein (%)	73,1	73,5	-0,4	
Nombre hebdomadaire d'heures travaillées (h/sem.)	32,2	32,5	-0,3	

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %*

Données basées sur 164 participants et 288 non-participants.

B. Compétences exigées, adéquation avec l'emploi souhaité, liens avec l'expérience ou la formation et satisfaction envers le salaire

En moyenne, les participants occupent des emplois indirectement liés avec leur expérience de travail et leur formation au moment du sondage mais ils sont satisfaits du salaire perçu. Le niveau de compétence s'approchant de 3 indique que les personnes occupent en moyenne un emploi requérant une formation collégiale. Finalement, environ trois participants sur quatre occupent un emploi correspondant à leur souhait. Toutefois, aucun écart net statistiquement significatif n'est observé entre les participants et les non-participants appariés. Il est donc impossible de conclure à un effet de la participation à la mesure SAE - services spécialisés sur les caractéristiques d'emploi présentées.

Tableau 4.3.2.3-2

Compétences exigées par l'emploi, adéquation avec l'emploi souhaité, lien avec l'expérience ou la formation et satisfaction concernant le salaire des participants à la mesure SAE – Services spécialisés, personnes sans soutien public du revenu ayant occupé un emploi au moment du sondage

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Niveau de compétence (1 à 5)	2,7	2,9	-0,2	
Correspond au souhait (%)	68,5	78,0	-9,4	
Lien avec l'expérience de travail (0 à 2)	0,9	1,0	-0,1	
Lien avec la formation (0 à 2)	1,2	1,2	0,0	
Lien avec l'expérience de travail ou la formation (0 à 2)	1,1	1,1	-0,1	
Satisfaction du salaire (0 à 3)	2,0	2,0	-0,1	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 164 participants et 288 non-participants.

4.3.2.4 Recours à l'assistance sociale

Dans les 18 mois suivant la fin de la participation, les participants sont proportionnellement plus nombreux à recourir à l'assistance sociale, même si ces proportions sont relativement faibles. Toutefois, aucun écart net statistiquement significatif n'est observé quant à la présence à l'assistance sociale de façon ponctuelle lors du sondage, donc à plus long terme. Bien que faible aussi, le temps passé à l'assistance sociale 12 mois après la fin de la participation est néanmoins en moyenne plus élevée chez les participants que chez les non-participants, lorsqu'est considéré le temps passé à l'assistance sociale durant l'année précédant le début de la participation.

Il est possible d'observer que 4,7 % des participants ont recours à l'assistance sociale dans les 12 mois après la fin de leur participation, 4,0 % d'entre eux y ont recours durant les 12 à 18 mois suivant la participation et 6,3 % pendant les 18 mois suivant la participation. Pour les non-participants, ces proportions sont de 1,2 %, de 1,0 % et de 1,2 %, respectivement. Cela permet de dégager des écarts nets statistiquement significatifs, à l'avantage des non-participants puisqu'ils y sont proportionnellement en moins grand nombre de 3,5, 2,9 points et 5,1 points de pourcentage sur les 12, les 12 à 18 et les 18 mois suivant la fin de leur participation. Il est donc possible de conclure que durant l'année et demie suivant la fin de la participation, les participants à la mesure SAE – services spécialisés ont tendance à recourir plus fréquemment à l'assistance sociale, même si ces proportions sont tout de même faibles. Au moment du sondage toutefois, soit environ 29 mois après la fin de la participation, aucune différence significative n'est observée entre les participants et les non-participants quant à la présence à l'assistance sociale.

Lorsqu'est considéré le temps passé à l'assistance sociale lors des trois périodes étudiées, il est impossible d'observer de différence statistiquement significative entre les participants et leurs homologues. Ainsi, il est impossible d'affirmer que le temps passé à l'assistance sociale par les deux groupes est différent.

Finalement, en considérant la différence entre le temps passé à l'assistance sociale durant l'année suivant la fin de la participation et durant l'année précédant le début de la participation, il est possible d'observer qu'entre les deux années, les participants semblent avoir augmenté la durée de leur recours à l'assistance sociale de 1,4 %, alors que les non-participants auraient diminué le leur de 0,8 %, conduisant à un écart net statistiquement de 2,2 points de pourcentage, encore en faveur des non-participants.

Tableau 4.3.2.4-1
Recours à l'assistance sociale et changement du temps à l'assistance sociale des participants à la mesure SAE – Services spécialisés, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écarts nets		Indice de signification
	Participants	Non-participants	pp	Mois	
Présence à l'assistance sociale					
12 mois	4,7	1,2	3,5	S.O.	**
12 à 18 mois	4,0	1,0	2,9	S.O.	**
18 mois	6,3	1,2	5,1	S.O.	***
Ponctuelle, au 29 ^e mois	0,8	2,0	-1,2	S.O.	
Temps à l'assistance sociale					
12 mois	1,7	0,7	1,0	0,1	
12 à 18 mois	2,7	1,0	1,7	0,1	
18 mois	2,0	0,8	1,3	0,2	
Différence du temps à l'assistance sociale	1,4	-0,8	2,2	0,3	**

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 255 participants et 417 non-participants.

4.3.2.5 Recours à l'assurance-emploi

Aucune différence significative n'est observée entre les participants et les non-participants. Par ailleurs, le recours à l'assurance-emploi est faible et les prestations d'assurance-emploi sont en moyenne peu élevées chez les deux groupes.

Sur les trois périodes postparticipation étudiées, soit les 12 mois, les 12 à 18 mois et les 18 mois suivant la fin de la participation, les personnes reçoivent des prestations d'assurance-emploi environ 2 % de la durée de la période. Il est toutefois impossible de dégager un écart net statistiquement significatif entre les deux groupes.

La même conclusion s'applique quant à la présence ponctuelle à l'assurance-emploi et la différence entre le temps passé à l'assurance-emploi durant l'année suivant la fin de la participation et celle précédant le début de la participation : les deux groupes affichent des résultats non significativement différents.

Tableau 4.3.2.5-1
Recours à l'assurance-emploi et changement du temps à l'assurance-emploi des participants à la mesure SAE – Services spécialisés, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écarts nets		Indice de signification
	Participants	Non-participants	pp	Semaines	
Temps à l'assurance-emploi					
12 mois	1,6	2,2	-0,5	-0,3	
12 à 18 mois	2,8	2,4	0,4	0,1	
18 mois	2,0	2,2	-0,3	-0,2	
Présence ponctuelle, au 29^e mois	5,2	3,3	1,9	S.O.	
Différence du temps à l'assurance-emploi	1,6	1,3	0,3	0,2	

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %*

Données basées sur 255 participants et 417 non-participants.

Le tableau suivant présente les prestations perçues de l'assurance-emploi pour les deux groupes en 2018, soit environ un an après la fin de la participation, et le changement de prestations avec l'année civile précédant le début de la participation. Il est impossible de dégager un écart net statistiquement significatif entre les deux groupes pour ces deux indicateurs. Comme avec le temps passé à l'assurance-emploi, les prestations reçues de cette source ne sont pas significativement différentes d'un groupe à l'autre.

Tableau 4.3.2.5-2
Prestations de l'assurance-emploi et changement de prestations à l'assurance-emploi des participants à la mesure SAE – Services spécialisés, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Prestations de l'assurance-emploi - RQ (\$), 12 mois	436	621	-184	
Différence de prestations à l'assurance-emploi - RQ (\$)	522	537	-15	

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %*

Données basées sur 255 participants et 417 non-participants.

4.3.2.6 Utilisation d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi

Cette section fait état des taux de recours aux mesures et activités des services publics d'emploi après la fin de la participation, ou à une date équivalente pour les non-participants. Elle présente des taux significativement plus élevés chez les participants que chez les non-participants aux différentes périodes étudiées, à une exception près. Il est possible de conclure que les participants recourent plus souvent que les non-participants à d'autres services publics d'emploi.

Le tableau suivant présente le recours aux services publics d'emploi chez les participants à la mesure SAE – services spécialisés après la fin de leur participation et le recours chez les non-participants sur les périodes équivalentes. Durant les 12 mois suivant la fin de leur participation, 10,3 % des participants recourent à nouveau aux mesures à l'étude; cette estimation est de 10,3 % durant les 12 à 18 mois suivant la fin de la participation et de 18,6 % durant les 18 mois. Au cours de ces trois périodes, les non-participants n'y recourent pas et les écarts nets sont statistiquement significatifs. Au moment du sondage, 2,4 % des participants ont eu recours aux mesures à l'étude comparativement à 0,3 % des non-participants, ce qui permet encore de dégager un écart net statistiquement significatif de 2,1 points de pourcentage.

Les non-participants n'ont pas recours à d'autres mesures et activités des services publics d'emploi durant les trois périodes cumulatives étudiées. En comparaison, 13,0 % des participants font appel à ces mesures et activités durant les 12 mois suivant la fin de leur participation à la mesure SAE – services spécialisés; cette estimation est de 4,7 % durant les 12 à 18 mois suivant et de 16,6 % durant les 18 mois suivant la fin de leur participation. Les écarts nets sont égaux aux proportions susmentionnées et sont tous statistiquement significatifs. Au moment du sondage, cependant, 2,0 % des participants ont recours à ces mesures et activités comparativement à 0,4 % chez les non-participants; ces proportions ne sont pas significativement différentes l'une de l'autre.

Tableau 4.3.2.6-1
Recours à d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi des participants à la mesure SAE – Services spécialisés, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écart net pp	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Mesure à l'étude				
12 mois	10,3	0,0	10,3	***
12 à 18 mois	10,3	0,0	10,3	***
18 mois	18,6	0,0	18,6	***
Ponctuelle, au 29 ^e mois	2,4	0,3	2,1	**
Autres mesures et activités				
12 mois	13,0	0,0	13,0	***
12 à 18 mois	4,7	0,0	4,7	***
18 mois	16,6	0,0	16,6	***
Ponctuelle, au 29 ^e mois	2,0	0,4	1,6	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 255 participants et 417 non-participants.

4.3.2.7 Vie sociale et professionnelle

Les estimations permettent de noter une amélioration généralisée de différents aspects de la vie sociale et professionnelle des participants, mais aussi chez les non-participants. Il est cependant impossible de dégager un écart net statistiquement significatif entre les deux groupes, ne permettant donc pas de conclure que les changements chez les participants diffèrent de ceux des non-participants.

L'indicateur de revenu personnel de 5,08 chez les participants indique que leur niveau de revenu personnel total avant impôts pour l'année 2019 se situe en moyenne dans le palier de 20 000 \$ à 25 000 \$. L'indicateur de modification du revenu, puisqu'il prend une valeur positive, indique que les individus, en moyenne, estiment que leur revenu personnel s'est amélioré en 2019 par rapport à la période précédant la participation. Les données de Revenu Québec, présentées aux deux dernières lignes du tableau, permettent d'estimer un revenu brut total d'en moyenne 23 549 \$ en 2018, soit environ un an après la fin de la participation et soulignent également qu'il y a eu un changement positif au niveau de la rémunération totale en 2018 par rapport à l'année civile avant la participation. Il est cependant impossible de dégager un écart net statistiquement significatif entre les résultats des participants et des non-participants.

Tableau 4.3.2.7-1
Rémunération totale et changement de rémunération totale des participants à la mesure SAE
– Services spécialisés, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Revenu personnel (1 à 9)	5,08	5,58	-0,50	
Modification du revenu (-1 à 1)	0,44	0,51	-0,07	
Rémunération totale - RQ (\$)	23 549	24 342	-793	
Différence de rémunération totale - RQ (\$)	6 893	6 835	58	

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %*

Données basées sur 255 participants et 417 non-participants.

Le tableau suivant présente les perceptions de modification perçue quant à plusieurs aspects de la vie sociale et professionnelle des participants à la mesure SAE – services spécialisés entre la période précédant la participation et la situation au moment du sondage ou au plus tard le 13 mars 2020, ainsi que celles des non-participants leur étant appariés. Les indicateurs étant tous positifs, il semble y avoir une amélioration généralisée de ces aspects au cours de cette période. Les analyses ne font cependant pas état de différences statistiquement significatives entre les deux groupes et il est donc impossible d'affirmer que la participation a un effet sur l'expérience de travail, les compétences professionnelles, la motivation et la qualité de vie des participants.

Tableau 4.3.2.7-2

Modifications de certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants à la mesure SAE – Services spécialisés, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Modification de l'expérience de travail (-1 à 1)	0,67	0,74	-0,07	
Modification des compétences professionnelles (-1 à 1)	0,74	0,78	-0,03	
Modification de la motivation à travailler (-1 à 1)	0,59	0,61	-0,02	
Modification de la motivation à améliorer sa formation (-1 à 1)	0,67	0,70	-0,03	
Modification de la motivation (-2 à 2)	1,26	1,31	-0,05	
Modification de la vie familiale (-1 à 1)	0,45	0,53	-0,08	
Modification de la confiance en soi (-1 à 1)	0,60	0,63	-0,04	
Modification de la situation économique personnelle (-1 à 1)	0,39	0,45	-0,06	
Modification de la qualité de vie (-3 à 3)	1,43	1,61	-0,18	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 255 participants et 417 non-participants.

4.3.2.8 Synthèse

Dans cette étude, les participants à la mesure SAE – services spécialisés, qui sont sans soutien public du revenu au début de leur participation, ne se distinguent pas significativement des non-participants leur étant appariés au niveau de la majorité des indicateurs étudiés. Quelques écarts nets statistiquement significatifs sont observés quant au recours à l'assistance sociale et aux services publics d'emploi. Effectivement, dans les 18 mois suivant la fin de la participation, les participants sont proportionnellement plus nombreux à avoir bénéficié à un moment ou à un autre de l'assistance sociale, bien qu'ils représentent une faible proportion de participants. Pareillement, dans les 18 mois après la fin de leur participation, ils ont eu recours aux services publics d'emploi en plus grande proportion que les non-participants. Pour l'assistance sociale comme pour le recours aux services publics d'emploi, cependant, les écarts nets entre les participants et leurs homologues ne sont pas statistiquement significatifs ou sont très faibles lorsqu'ils sont mesurés à plus long terme, mais de façon ponctuelle, soit au moment du sondage, ce qui est en moyenne 29 mois après leur participation à la mesure SAE – services spécialisés. Par ailleurs, parmi les personnes ayant occupé un emploi l'année suivant la fin de leur participation, les participants ont proportionnellement moins le statut de travailleur autonome que les non-participants.

4.4 Mesure subventions salariales (SSAL)

Cette section présente les résultats des participants ayant participé uniquement à la mesure de subventions salariales (SSAL) durant leur parcours. Cette mesure a pour objectif de favoriser l'insertion en emploi des participants; elle prend la forme d'un soutien financier octroyé à l'entreprise qui embauche un participant éprouvant des difficultés à intégrer le marché du travail. Cette subvention couvre partiellement ou totalement les frais liés à l'embauche de l'employé, ce qui permet à celui-ci d'acquérir une expérience de travail et de développer des compétences qui favoriseront sa réussite future sur le marché de l'emploi.

Les analyses ont été réalisées à l'aide de la base de données des individus ayant répondu au sondage et accepté le jumelage de leurs données avec les bases de données de Revenu Québec et Emploi et Développement social Canada. Parmi les 2 419 personnes sans soutien public du revenu sondées au moment de commencer leur participation dans le cadre de cette étude et ayant consenti au jumelage des données, 222 étaient des participants à la mesure de subventions salariales.

Par ailleurs, le nombre de participants indiqué sous chaque tableau peut légèrement différer de celui indiqué ci-dessus et d'un tableau à l'autre en raison de la non-réponse partielle variable aux indicateurs, de l'appariement des participants avec les non-participants et à cause du retrait des répondants ayant été identifiés comme étant handicapés.

4.4.1 Insertion en emploi

Les indicateurs présentés dans cette section sont majoritairement significatifs; ils suggèrent que la participation à la mesure de subventions salariales a un effet positif sur l'insertion dans le marché du travail. Les indicateurs de présence en emploi et de temps passé en emploi, à temps plein ou non, présentent des écarts nets significatifs à l'avantage des participants. Cela est constaté également sur le nombre d'heures travaillées et la rémunération d'emploi, ces indicateurs affichant des écarts nets significatifs en faveur des participants.

A. Présence en emploi

Les participants à la mesure de subventions salariales affichent des taux de présence en emploi supérieurs aux non-participants possédant des caractéristiques similaires et auxquels ils ont été appariés. Dans les 12 mois suivant la fin de leur participation, les participants affichent un taux de présence à l'emploi de 92,6 % comparativement à 79,7 % chez les non-participants, ce qui représente un écart net statistiquement significatif de 13,0 points de pourcentage en faveur des participants. Pareillement, le taux de présence en emploi mesuré entre le 12^e et le 18^e mois après la participation, ainsi que le taux mesuré 18 mois après la participation, affichent des différences significatives de 11,1 et 10,9 points de pourcentage respectivement. Cependant, au moment du sondage, soit 29 mois en moyenne après la fin de la participation des individus, le taux de présence en emploi n'affiche qu'une différence non significative de 4,3 points de pourcentage en faveur des participants.

Tableau 4.4.1-1
Présence en emploi des participants à la mesure de subventions salariales,
personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants	pp	
Présence en emploi				
12 mois	92,6	79,7	13,0	***
12 à 18 mois	88,0	76,9	11,1	***
18 mois	94,0	83,2	10,9	***
Ponctuelle, au 29 ^e mois	78,7	74,4	4,3	

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %*

Données basées sur 218 participants et 394 non-participants.

B. Temps passé en emploi

Similairement au taux de présence en emploi, les estimations montrent que le temps passé en emploi depuis la fin de la participation des participants augmente. Les écarts nets entre participants et non-participants s'élèvent à 15,4 points de pourcentage 12 mois après la participation, à 11,9 points de pourcentage au cours des 12 à 18 mois suivant la participation et à 14,2 points de pourcentage 18 mois après la fin de la participation; tous ces écarts nets sont significatifs. Ces écarts correspondent respectivement à un temps passé en emploi de 8,0 semaines, 3,1 semaines et 11,1 semaines supplémentaires à l'avantage des participants sur les trois périodes étudiées.

Les écarts nets sont tout aussi importants lorsqu'est considéré le temps passé en emploi à temps plein. Cet indicateur fait état d'écarts nets significatifs de 17,0, de 14,5 et de 16,1 points de pourcentage pour les périodes de 12 mois, de 12 à 18 mois et de 18 mois respectivement après la fin de la participation. En d'autres termes, les participants ont travaillé à temps plein en moyenne 8,8 semaines de plus que les non-participants pour la période de 12 mois après la participation, 3,8 semaines de plus sur la période de 12 à 18 mois et 12,6 semaines de plus dans les 18 mois après leur participation.

Tableau 4.4.1-2
Temps passé en emploi des participants à la mesure de subventions salariales,
personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écarts nets		Indice de signification
	Participants	Non-participants	pp	Semaines	
Temps en emploi					
12 mois	73,0	57,7	15,4	8,0	***
12 à 18 mois	78,1	66,2	11,9	3,1	***
18 mois	74,8	60,6	14,2	11,1	***
Temps en emploi à temps plein					
12 mois	64,1	47,2	17,0	8,8	***
12 à 18 mois	68,7	54,2	14,5	3,8	***
18 mois	65,9	49,8	16,1	12,6	***

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %*

Données basées sur 218 participants et 394 non-participants.

C. Heures travaillées et rémunération d'emploi

Les participants se distinguent des non-participants par le nombre d'heures travaillées depuis la fin de leur participation à la mesure de subventions salariales. Dans les 12 mois suivant la participation, il est possible d'observer un écart net de 267 heures travaillées au profit des participants; pareillement, l'écart net est de 115 heures dans les six mois suivants et de 378 heures dans les 18 mois. Ces écarts nets sont significatifs : les participants travaillent donc en moyenne plus d'heures après la participation.

Subséquentement, il est possible d'observer des écarts nets significatifs dans la rémunération d'emploi des participants. Dans les 12 mois suivant la participation, les participants déclarent au sondage un revenu d'emploi en moyenne supérieur d'environ 5 286 \$ au revenu déclaré par les non-participants; cet écart net est de 2 802 \$ pour les 12 à 18 mois suivant la participation et de 8 890 \$ pour les 18 mois suivant la participation. Cependant, en comparant les revenus tels qu'enregistrés dans la base de données de Revenu Québec, il ne se dégage aucun écart net significatif pour l'année suivant la participation.

Tableau 4.4.1-3
Heures travaillées et rémunération d'emploi des participants à la mesure de subventions
salariales, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Heures travaillées (h)				
12 mois	1 318	1 052	267	***
12 à 18 mois	718	602	115	**
18 mois	2 042	1 663	378	***
Rémunération d'emploi (\$)				
12 mois	24 368	19 083	5 286	**
12 à 18 mois	13 902	11 100	2 802	**
18 mois	38 712	29 822	8 890	***
Rémunération d'emploi - RQ (\$)				
12 mois - salarié/autonome	25 418	22 758	2 660	
12 mois - salarié	23 706	21 306	2 401	

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %*

Données basées sur 218 participants et 394 non-participants.

D. Changements concernant la situation d'emploi : temps, heures et rémunération

Le tableau ci-dessous fait état de la différence entre le temps travaillé par les participants durant l'année suivant leur participation et l'année la précédant; pour les non-participants, cette différence de temps travaillé est calculée à des dates équivalentes. Les participants ont travaillé en moyenne 21,7 % plus de temps durant l'année suivant leur participation par rapport à l'année précédant la participation; quant au temps travaillé à temps plein, la différence est de 32,1 %. Ces chiffres sont respectivement de 6,5 % et de 10,4 % chez les non-participants. Bien qu'en moyenne tous les individus semblent avoir plus travaillé après la participation, il est cependant possible de dégager des écarts nets significatifs de 15,2 et de 21,7 points de pourcentage à l'avantage des participants pour, respectivement, la différence de temps travaillé et la différence de temps travaillé à temps plein. Ces écarts nets correspondent à une augmentation du temps travaillé par les participants qui est supérieure de 7,9 semaines comparativement aux non-participants et ce chiffre est de 11,3 semaines pour la différence à temps plein.

Tableau 4.4.1-4
Changements de la situation d'emploi quant au temps travaillé des participants à la mesure de subventions salariales, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écarts nets		Indice de signification
	Participants	Non-participants	pp	Semaines	
Différence du temps travaillé	21,7	6,5	15,2	7,9	***
Différence du temps travaillé à temps plein	32,1	10,4	21,7	11,3	***

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %*

Données basées sur 218 participants et 394 non-participants.

Le tableau suivant fait état de la variation du nombre d'heures travaillées et de la rémunération entre l'année précédant la participation et l'année suivant celle-ci, ou à des dates équivalentes pour les non-participants. Il est estimé que, d'une année à l'autre, les participants ont vu leur nombre d'heures travaillées augmenter de 528 heures alors que celui des non-participants a augmenté de 175 heures, ce qui représente un écart net significatif de 353 heures de travail. Pareillement, les revenus d'emploi des deux groupes ont augmenté après la participation, mais ceux des participants ont connu une augmentation supérieure de 6 708 \$ en moyenne par rapport à ceux des non-participants. Toutes les différences susmentionnées sont statistiquement significatives. Notez que ces différences de revenus d'emploi, selon les données de Revenu Québec, sont plutôt estimées à 4 036 \$ en incluant le travail autonome et à 4 001 \$ en l'excluant, mais ces écarts nets ne sont pas significatifs⁸⁰.

Tableau 4.4.1-5
Changements de la situation d'emploi quant aux heures travaillées et à la rémunération d'emploi des participants à la mesure de subventions salariales, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Différence du nombre d'heures travaillées (h)	528	175	353	***
Différence de rémunération d'emploi (\$)	11 345	4 637	6 708	***
Différence de rémunération d'emploi - RQ (\$)				
salarié/autonome	14 486	10 450	4 036	
salarié	14 416	10 415	4 001	

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %*

Données basées sur 218 participants et 394 non-participants.

⁸⁰ Cependant, l'écart net pour l'indicateur de différence de rémunération d'emploi salarié/autonome est près de l'être, car le seuil observé de ce test est de 6,5 %.

4.4.2 Caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation

Cette section présente les caractéristiques de l'emploi des individus ayant occupé un emploi dans l'année suivant leur participation. Elle fait état de peu d'écarts nets significatifs entre les participants à la mesure de subventions salariales et les non-participants. Cependant, des écarts nets significatifs à l'avantage des participants sont observés par rapport au niveau de compétence requis par l'emploi occupé l'année suivant leur participation ainsi que l'adéquation entre l'emploi occupé et l'emploi souhaité.

A. Délai, type d'emploi et salaire horaire

En moyenne, les participants comme les non-participants, prennent environ cinq à huit semaines pour trouver un emploi après la participation; il est cependant impossible d'affirmer que les participants affichent un délai significativement différent de leurs homologues, l'écart net étant non significatif. De la même manière, environ un individu sur quatre occupe un poste temporaire après sa participation, un sur dix, occupe un emploi saisonnier et un sur huit est travailleur autonome, mais aucune différence significative n'est observée entre les participants et leurs homologues.

Un constat similaire est observé quant au salaire horaire après la participation et à la différence entre les salaires horaires des individus durant l'année suivant la participation et celle la précédant : aucune différence significative n'est observée entre les participants et les non-participants. Les individus travaillent en moyenne à un taux horaire de 18 \$, ce qui représente une augmentation d'environ 2 \$ par heure comparativement à l'année précédant la participation.

Tableau 4.4.2-1

Délai, type d'emploi et salaire horaire des participants à la mesure de subventions salariales, personnes sans soutien public du revenu ayant occupé un emploi l'année suivant la participation

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Délai (sem.)	5,4	8,1	-2,8	
Emploi temporaire (%)	23,7	22,1	1,6	
Emploi saisonnier (%)	10,6	9,8	0,8	
Travailleur autonome (%)	11,6	13,6	-2,0	
Salaire horaire (\$/h)	18,2	18,4	-0,2	
Différence du salaire horaire (\$)	1,9	2,4	-0,5	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 201 participants et 294 non-participants.

B. Compétences exigées, adéquation avec l'emploi souhaité et liens avec l'expérience ou la formation

Les participants à la mesure de subventions salariales rapportent, en moyenne, un niveau de compétence exigé par l'emploi occupé après leur participation de 3,1, alors que ce chiffre est de 2,8 pour les non-participants. Cette différence permet de dégager un écart net significatif de 0,3 entre les deux groupes; les participants ont donc, en moyenne, un emploi exigeant un niveau de compétence plus élevé que celui de leurs homologues. En moyenne, les participants occupent ainsi un emploi nécessitant une formation collégiale, alors que les non-participants occupent plutôt un emploi requérant une formation de niveau secondaire ou spécifique à la profession.

De plus, environ 82,0 % des participants déclarent occuper un emploi correspondant à leur souhait, alors que 71,1 % des non-participants émettent la même affirmation. Il est ainsi possible de dégager un écart net significatif en faveur des participants. Cependant, si ceux-ci occupent des emplois demandant en moyenne un niveau de compétence plus élevé et répondant mieux à leurs attentes, il est impossible d'affirmer qu'ils occupent des emplois liés plus fortement à leur formation ou à leurs expériences de travail passées, comparativement aux non-participants, les écarts nets associés à ces indicateurs n'étant pas statistiquement significatifs.

Tableau 4.4.2-2

Compétences exigées par l'emploi, adéquation avec l'emploi souhaité et liens avec l'expérience ou la formation chez participants à la mesure de subventions salariales, personnes sans soutien public du revenu ayant occupé un emploi l'année suivant la participation

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Niveau de compétence (1 à 5)	3,1	2,8	0,3	**
Correspond au souhait (%)	82,0	71,1	10,9	**
Lien avec l'expérience de travail (0 à 2)	1,0	1,0	0,1	
Lien avec la formation (0 à 2)	1,3	1,1	0,2	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 201 participants et 294 non-participants.

4.4.3 Caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage

Cette section présente la situation des individus en lien avec les caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage ou, au plus tard, le 13 mars 2020. Le seul écart net significatif concerne le niveau de compétence requis par l'emploi occupé par les individus, domaine dans lequel les participants se démarquent favorablement de leurs homologues non-participants en occupant un emploi exigeant, en moyenne, un niveau de compétences supérieur.

A. Type d'emploi et heures hebdomadaires travaillées

Au moment du sondage, qui est effectué en moyenne 29 mois après la fin de la participation, il est impossible de dégager un écart net significatif quant aux caractéristiques de l'emploi occupé. Les écarts nets présentés dans le tableau suivant ne sont pas significativement différents de zéro. Ainsi, les participants ne se distinguent pas de leurs homologues par rapport au type d'emploi occupé, qu'il soit temporaire, saisonnier ou autonome ni au nombre d'heures hebdomadaires travaillées. L'écart net de 11,8 points de pourcentage pour la proportion d'individus occupant un emploi à temps plein au moment du sondage n'est pas non plus significatif, mais les

participants semblent avoir une tendance à occuper plus fréquemment un emploi à temps plein au moment du sondage⁸¹.

Tableau 4.4.3-1
Type d'emploi et heures hebdomadaires travaillées des participants à la mesure de subventions
salariales, personnes sans soutien public ayant occupé un emploi au moment du sondage

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Emploi temporaire (%)	19,6	22,6	-3,0	
Emploi saisonnier (%)	7,2	7,6	-0,3	
Travailleur autonome (%)	13,7	14,4	-0,7	
Emploi à temps plein (%)	79,6	67,8	11,8	
Nombre hebdomadaire d'heures travaillées (h/sem.)	32,4	30,7	1,7	

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %*

Données basées sur 170 participants et 281 non-participants.

B. Compétences exigées, adéquation avec l'emploi souhaité, liens avec l'expérience ou la formation et satisfaction envers le salaire

Au moment du sondage, les participants déclarent occuper un emploi exigeant un niveau de compétence évalué à 3,2 en moyenne, alors que leurs homologues non-participants déclarent un niveau moyen inférieur, soit de 2,9. Il est possible d'observer un écart net significatif de 0,3 entre l'indicateur de ces deux groupes; cet écart est le seul relié aux caractéristiques de l'emploi des répondants qui est significatif. En ce qui concerne l'adéquation entre l'emploi et le souhait de l'individu, les liens entre l'emploi et la formation ou l'expérience de travail ainsi que la satisfaction reliée au salaire, aucune différence significative n'est observée entre les participants et leurs homologues.

⁸¹ Le seuil observé du test est de 5,8 %, soit près du seuil pour déclarer un écart net significatif dans cette étude.

Tableau 4.4.3-2

Compétences exigées par l'emploi, adéquation avec l'emploi souhaité, liens avec l'expérience ou la formation et satisfaction concernant le salaire des participants à la mesure de subventions salariales, personnes sans soutien public du revenu ayant occupé un emploi au moment du sondage

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Niveau de compétence (1 à 5)	3,2	2,9	0,3	**
Correspond au souhait (%)	86,3	81,5	4,8	
Lien avec l'expérience de travail (0 à 2)	1,1	1,1	0,0	
Lien avec la formation (0 à 2)	1,4	1,3	0,0	
Lien avec l'expérience de travail ou la formation (0 à 2)	1,2	1,2	0,0	
Satisfaction du salaire (0 à 3)	2,1	2,1	0,0	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 170 participants et 281 non-participants.

4.4.4 Recours à l'assistance sociale

Les clientèles sans soutien public du revenu sont, généralement, composées d'individus proches du marché du travail et qui, conséquemment, tendent rarement à recourir à l'assistance sociale. Ainsi, peu importe le statut de participation, le recours à l'assistance sociale est très faible; aucune différence significative n'est observée entre les participants et les non-participants quant au recours à l'assistance sociale.

Les résultats bruts de présence à l'assistance sociale après la participation ainsi que le temps passé à l'assistance sociale sont très faibles; le taux de présence des deux groupes à l'assistance sociale se situe environ à 2 % et ils y ont passé environ 1 % de leur temps. En conséquence, aucun écart net significatif n'est observé entre les deux groupes quant au recours à l'assistance sociale, ni au niveau de la présence à l'assistance sociale, ni à celui du temps passé à l'assistance sociale ou à la différence entre le temps passé à l'assistance sociale durant l'année suivant la participation et celle la précédant.

Tableau 4.4.4-1
Recours à l'assistance sociale et changement du temps à l'assistance sociale des participants à la mesure de subventions salariales, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écarts nets		Indice de signification
	Participants	Non-participants	pp	Mois	
Présence à l'assistance sociale					
12 mois	1,8	2,0	-0,1	S.O.	
12 à 18 mois	3,2	1,2	2,0	S.O.	
18 mois	3,7	2,0	1,7	S.O.	
Ponctuelle, au 29 ^e mois	3,2	1,7	1,5	S.O.	
Temps à l'assistance sociale					
12 mois	0,8	1,4	-0,5	-0,1	
12 à 18 mois	2,4	1,2	1,2	0,1	
18 mois	1,4	1,3	0,0	0,0	
Différence du temps à l'assistance sociale	-0,3	0,2	-0,5	-0,1	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 218 participants et 394 non-participants.

4.4.5 Recours à l'assurance-emploi

Cette section fait état d'écarts nets positifs et significatifs pour les participants concernant le temps passé à l'assurance-emploi et les revenus provenant de l'assurance-emploi, bien qu'autant les participants que les non-participants aient tout de même peu recours à l'assurance-emploi. Généralement, les individus participant à la mesure de subventions salariales tendent à recourir en plus grande proportion à l'assurance-emploi et en tirent ainsi des prestations supérieures. Ces écarts nets significatifs sont observés jusqu'à un horizon de 18 mois après la participation. Il est possible que ces effets susmentionnés puissent être négligeables à long terme, puisque la présence ponctuelle environ 29 mois après la participation est similaire chez les participants et les non-participants.

Il est possible d'observer une augmentation du temps moyen passé à l'assurance-emploi chez les participants à la mesure de subventions salariales à la suite de leur participation. Dans les 12 mois suivant la participation, les participants ont eu recours à l'assurance-emploi sur une période dont la durée moyenne était supérieure de 4,1 points de pourcentage à celle des non-participants, ce qui représente 2,1 semaines supplémentaires à l'assurance-emploi. Sur les 12 à 18 mois suivant la participation, cet écart net se chiffre à 5,7 points de pourcentage, soit 1,5 semaine de plus. Durant les 18 mois après la participation, l'écart net est plutôt de 4,1 points de pourcentage, ou l'équivalent de 3,2 semaines de plus. Tous les écarts nets susmentionnés sont statistiquement significatifs, tout comme celui sur la différence entre le temps passé à l'assurance-emploi durant l'année suivant la participation et celui la précédant.

En effet, le temps passé à l'assurance-emploi a augmenté de 4,9 % chez les participants, alors que le changement est quasi-inexistant chez les non-participants (0,4 %), d'où un écart net résultant de 4,5 points de pourcentage. L'augmentation vécue par les participants est donc supérieure de 4,5 points de pourcentage en moyenne, ce qui représente une augmentation significative du temps à l'assurance-emploi supérieure de 2,3 semaines au changement de temps chez leurs homologues.

Lorsqu'évalué au moment du sondage, le recours ponctuel à l'assurance-emploi semble supérieur, mais l'écart net entre les deux groupes est non significatif. Environ 29 mois en moyenne après la fin de la participation, 5,2 % des participants étaient bénéficiaires de l'assurance-emploi, contre 3,6 % des non-participants; or, il est impossible d'affirmer que les deux groupes avaient des taux différents de présence à l'assurance-emploi au moment du sondage.

Tableau 4.4.5-1
Recours à l'assurance-emploi et changement du temps à l'assurance-emploi des participants à la mesure de subventions salariales, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écarts nets		Indice de signification
	Participants	Non-participants	pp	Semaines	
Temps à l'assurance-emploi					
12 mois	6,0	1,9	4,1	2,1	***
12 à 18 mois	7,1	1,4	5,7	1,5	***
18 mois	5,8	1,7	4,1	3,2	***
Présence ponctuelle, au 29^e mois	5,2	3,6	1,6	S.O.	
Différence du temps à l'assurance-emploi (%)	4,9	0,4	4,5	2,3	***

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %*

Données basées sur 218 participants et 394 non-participants.

Le tableau suivant affiche les montants d'assurance-emploi reçus par les individus durant l'année suivant la fin de la participation. Ils sont de 1 242 \$ pour les participants et de 379 \$ pour les non-participants, ce qui permet de dégager un écart net significatif de 862 \$ en faveur des participants. La différence entre les prestations perçues de l'assurance-emploi durant l'année suivant la participation et celles précédant la participation est ensuite présentée. Il est possible d'observer une augmentation des prestations de 1 106 \$ chez les participants et de 343 \$ chez les non-participants. De ces différences se dégage un écart net significatif de 764 \$; les participants ont vu leurs prestations augmenter de 764 \$ supplémentaires comparativement à l'augmentation observée chez les non-participants.

Tableau 4.4.5-2
Prestations de l'assurance-emploi et changement de prestations à l'assurance-emploi des participants à la mesure de subventions salariales, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Prestations de l'assurance-emploi - RQ (\$), 12 mois	1 242	379	862	***
Différence de prestations à l'assurance-emploi - RQ (\$)	1 106	343	764	***

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %*

Données basées sur 218 participants et 394 non-participants.

4.4.6 Utilisation d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi

Le recours aux services publics d'emploi est statistiquement plus élevé chez les participants que chez leurs homologues. Cependant, les écarts nets mesurés ponctuellement environ 29 mois après la participation ne sont pas significatifs, ce qui pourrait suggérer que cet effet est négligeable à long terme.

Les participants à la mesure de subventions salariales ont généralement eu recours en plus grande proportion aux services publics d'emploi après leur participation. Les non-participants n'ont eu recours à aucune des mesures actives à l'étude dans les 18 mois suivant leur date fictive de fin de participation qui leur a été attribuée. Ainsi, les participants présentent des écarts nets significatifs de 5,0 points de pourcentage en ce qui concerne la participation aux mesures actives visée dans les 12 mois suivant cette participation à la mesure de subventions salariales, de 6,0 points de pourcentage dans les 12 à 18 mois suivants et de 10,6 points de pourcentage dans les 18 mois suivant la fin de leur participation.

La même observation est notée quant aux autres mesures et activités des services publics d'emploi. Les non-participants ne recourent pas non plus à ces services durant les 18 mois suivant la date fictive attribuée de fin de participation. Les participants affichent ainsi des écarts nets significatifs de 6,4, 6,4 et de 11,0 points de pourcentage pour le recours à ces mesures et activités dans les 12 mois, les 12 à 18 mois et les 18 mois suivant la fin de la participation respectivement.

Le recours aux services publics d'emploi au cours des mois suivant la participation est donc statistiquement plus élevé chez les participants que chez les non-participants. Cet effet pourrait disparaître à plus long terme, car lorsqu'évaluée de manière ponctuelle, soit environ 29 mois après la participation, aucune différence significative ne se dégage entre les deux groupes quant au recours aux services publics d'emploi.

Tableau 4.4.6-1
Recours à d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi des participants à la mesure de subventions salariales, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants	pp	
Mesure à l'étude				
12 mois	5,0	0,0	5,0	***
12 à 18 mois	6,0	0,0	6,0	***
18 mois	10,6	0,0	10,6	***
Ponctuelle, au 29 ^e mois	0,5	0,7	-0,2	
Autres mesures et activités				
12 mois	6,4	0,0	6,4	***
12 à 18 mois	6,4	0,0	6,4	***
18 mois	11,0	0,0	11,0	***
Ponctuelle, au 29 ^e mois	0,9	0,1	0,8	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 218 participants et 394 non-participants.

4.4.7 Vie sociale et professionnelle

Aucun écart net significatif n'est observé entre les participants et les non-participants concernant les changements survenus quant aux différents aspects de leur vie sociale et professionnelle, tels qu'à leur revenu personnel, leur expérience de travail, leurs compétences professionnelles, leur motivation et leur qualité de vie. La rémunération totale en 2018 et le niveau de revenu personnel total avant impôts pour l'année 2019 des participants sont aussi similaires à ceux des non-participants. Il est donc impossible de conclure que la mesure de subventions salariales a un impact sur les différents aspects de la vie sociale et professionnelle.

Aucun écart net significatif ne peut être dégagé entre les résultats des participants et ceux des non-participants parmi les indicateurs présentés dans le tableau suivant. Le revenu personnel représente le niveau de revenu personnel total avant impôts pour l'année 2019 sous forme de paliers; les revenus des deux groupes se situent dans la tranche de 20 000 \$ à 25 000 \$. L'indicateur de modification du revenu capture la perception qu'ont les individus par rapport à l'évolution de leurs revenus entre l'année 2019 et la période précédant la participation. Pour les deux groupes, cet indicateur se situe à environ 0,5 et il n'y a pas d'écart net significatif; les perceptions des participants et des non-participants sont donc similaires quant au changement perçu de leur revenu. Pour la rémunération totale et la différence de rémunération totale, les conclusions sont les mêmes : aucun écart net n'est significativement différent de 0.

Tableau 4.4.7-1
Rémunération totale et changement de rémunération totale des participants à la mesure de subventions salariales, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Revenu personnel (1 à 9)	5,94	5,55	0,39	
Modification du revenu (-1 à 1)	0,57	0,46	0,12	
Rémunération totale - RQ (\$)	28 984	28 449	534	
Différence de rémunération totale - RQ (\$)	12 770	11 283	1 487	

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %*

Données basées sur 218 participants et 394 non-participants.

Le tableau ci-dessous présente des indicateurs faisant état de l'évolution de plusieurs caractéristiques liées à la situation sociale et professionnelle. En moyenne, les individus ont tendance à déclarer avoir eu une amélioration de ces aspects, notamment par rapport à leur expérience de travail, leurs compétences professionnelles, leur motivation et leur qualité de vie. Cependant, aucun écart net significatif n'est observé entre les participants et les non-participants.

Tableau 4.4.7-2
Modifications de certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants à la mesure de subventions salariales, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Modification de l'expérience de travail (-1 à 1)	0,81	0,75	0,06	
Modification des compétences professionnelles (-1 à 1)	0,87	0,82	0,05	
Modification de la motivation à travailler (-1 à 1)	0,59	0,54	0,05	
Modification de la motivation à améliorer sa formation (-1 à 1)	0,62	0,70	-0,08	
Modification de la motivation (-2 à 2)	1,24	1,24	-0,01	
Modification de la vie familiale (-1 à 1)	0,48	0,47	0,01	
Modification de la confiance en soi (-1 à 1)	0,67	0,67	-0,01	
Modification de la situation économique personnelle (-1 à 1)	0,56	0,55	0,01	
Modification de la qualité de vie (-3 à 3)	1,71	1,69	0,02	

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %*

Données basées sur 218 participants et 394 non-participants.

4.4.8 Synthèse

La mesure de subventions salariales a comme effet dominant l'amélioration de l'insertion en emploi. Les effets sont notamment observés lorsqu'il est question de la présence en emploi, du temps passé en emploi à temps plein ou non, des heures travaillées et de la rémunération d'emploi des participants. Les améliorations de la situation d'emploi des participants sont également plus notables que celles qui prévalent chez les non-participants. La mesure de subventions salariales a aussi pour effet de permettre aux participants d'occuper un emploi requérant un niveau supérieur de compétences et correspondant mieux à leurs souhaits l'année suivant leur participation. Au moment du sondage, les participants occupent toujours en moyenne un emploi requérant un niveau supérieur de compétences et il semble que l'emploi en question tende à être plus fréquemment à temps plein. La mesure a cependant l'effet d'augmenter le recours à l'assurance-emploi ainsi que le recours aux services publics d'emploi, quoique ces recours soient faibles autant chez les participants que chez leurs homologues, mais ces effets pourraient être négligeables à long terme.

4.5 Plusieurs mesures

La présente section porte sur les participants ayant bénéficié de plus d'une mesure ou d'un programme des services publics d'emploi qui sont visés dans l'évaluation, mais leur parcours peut toutefois inclure une mesure ou une activité non visée. Parmi les 2 419 personnes sans soutien public du revenu au moment de commencer leur participation qui ont été interrogées dans le cadre de cette étude et ayant consenti au jumelage des données, 270 étaient des participants ayant complété une participation à plus d'une mesure ou activité.

Les analyses ont été réalisées à l'aide de la base de données des répondants au sondage ayant accepté le jumelage de leurs données avec celles de Revenu Québec et d'Emploi et Développement social Canada.

En outre, le nombre de participants indiqué sous chaque tableau peut légèrement différer du nombre susmentionné et peut varier d'un tableau à l'autre en raison de la non-réponse partielle pour chacun des indicateurs utilisés, de l'appariement des participants avec les non-participants et du retrait des personnes sans soutien public du revenu identifiées comme souffrant d'un handicap.

4.5.1 Insertion en emploi

L'étude ne permet pas de détecter d'écarts nets statistiquement significatifs pour les indicateurs portant sur l'insertion en emploi. Il est donc impossible de conclure que la participation à plusieurs mesures d'employabilité des services publics d'emploi entraîne des effets sur l'insertion en emploi des participants qui sont sans soutien public du revenu au début de leur parcours.

A. Présence en emploi

En ce qui concerne la présence en emploi dans les 12, les 12 à 18 et les 18 mois suivant la fin de leur parcours, les participants à plusieurs mesures des services publics d'emploi ne se démarquent pas statistiquement des non-participants. Le taux de présence en emploi des deux groupes est d'environ quatre personnes sur cinq; ils ne se distinguent pas significativement sur aucune des trois périodes susmentionnées. Quant à la présence ponctuelle en emploi, c'est-à-dire la présence en emploi au moment du sondage, environ 29 mois après la fin du parcours, la conclusion est la même.

Tableau 4.5.1-1
Présence en emploi des participants à plusieurs mesures d'employabilité,
personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants	pp	
Présence en emploi				
12 mois	81,6	75,5	6,1	
12 à 18 mois	76,4	71,8	4,6	
18 mois	84,7	80,7	4,0	
Ponctuelle, au 29 ^e mois	74,0	72,6	1,4	

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %*

Données basées sur 256 participants et 440 non-participants.

B. Temps passé en emploi

Sur les trois périodes considérées, soit 12 mois, 12 à 18 mois et 18 mois après la fin de leur parcours, les participants ont été employés en moyenne entre 57,8 % et 68,3 % de leur temps alors qu'ils l'ont été à temps plein entre 47,2 % et 59,8 % du temps. Cependant, aucune différence statistiquement significative n'est observée entre les participants et les non-participants à cet égard.

Tableau 4.5.1-2
Temps passé en emploi des participants à plusieurs mesures d'employabilité,
personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écarts nets	Indice de signification
	Participants	Non-participants	pp	Semaines
Temps en emploi				
12 mois	57,8	59,5	-1,7	-0,9
12 à 18 mois	68,3	64,9	3,4	0,9
18 mois	61,2	61,1	0,1	0,1
Temps en emploi à temps plein				
12 mois	47,2	50,4	-3,2	-1,7
12 à 18 mois	59,8	56,3	3,4	0,9
18 mois	51,2	52,2	-1,1	-0,8

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %*

Données basées sur 256 participants et 440 non-participants.

C. Heures travaillées et rémunération d'emploi

Le tableau suivant présente, pour les deux groupes considérés, les moyennes du nombre d'heures travaillées durant les trois périodes considérées après la fin du parcours ainsi que la rémunération d'emploi perçue durant ces trois périodes, telle que déclarée par les participants lors du sondage et à partir de celle enregistrée par Revenu Québec pour l'année civile 2018, soit environ 1 an après la fin du parcours. Aucun écart net statistiquement significatif n'est observé entre les participants et leurs homologues pour les indicateurs étudiés, et ce, peu importe l'horizon temporel considéré ou la source de données. Il est ainsi impossible d'affirmer que les participants ont tiré profit d'un effet de leur participation à plusieurs mesures des services publics d'emploi.

Tableau 4.5.1-3
Heures travaillées et rémunération d'emploi des participants à plusieurs mesures d'employabilité, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Heures travaillées (h)				
12 mois	1 041	1 090	-50	
12 à 18 mois	631	585	46	
18 mois	1 675	1 674	1	
Rémunération d'emploi (\$)				
12 mois	19 206	19 778	-572	
12 à 18 mois	12 302	11 419	883	
18 mois	31 589	30 964	625	
Rémunération d'emploi - RQ (\$)				
12 mois - salarié/autonome	23 055	22 487	568	
12 mois - salarié	22 495	21 902	592	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 256 participants et 440 non-participants.

D. Changements concernant la situation d'emploi : temps, heures et rémunération

Le tableau suivant présente la différence entre le temps travaillé et le temps travaillé à temps plein durant l'année suivant la fin du parcours et l'année précédant le début du parcours. En moyenne, les participants ont été en emploi durant une période 4,2 % plus longue et en emploi à temps plein durant une période 7,5 % plus longue, alors que ces estimations sont respectivement de 15,3 % et de 18,1 % pour les non-participants. Cependant, ces estimations ne permettent pas de dégager un écart net statistiquement significatif. Il est donc impossible de conclure à l'existence d'un effet de la participation à plusieurs mesures des services publics d'emploi sur le changement de temps travaillé entre les deux années.

Tableau 4.5.1-4
Changements de la situation d'emploi quant au temps travaillé des participants à plusieurs mesures d'employabilité, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écarts nets		Indice de signification
	Participants	Non-participants	pp	Semaines	
Différence du temps travaillé	4,2	15,3	-11,1	-5,8	
Différence du temps travaillé à temps plein	7,5	18,1	-10,7	-5,5	

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %*

Données basées sur 256 participants et 440 non-participants.

Le tableau ci-dessous présente les changements du nombre d'heures travaillées et de rémunération d'emploi entre l'année suivant la fin du parcours et l'année précédant le début du parcours. Il est impossible d'affirmer que la participation a des effets sur les résultats d'emploi des participants étant donné que tous les écarts nets sont statistiquement significatifs.

Tableau 4.5.1-5
Changements de la situation d'emploi quant aux heures travaillées et à la rémunération d'emploi des participants à plusieurs mesures d'employabilité, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Différence du nombre d'heures travaillées (h)	122	309	-187	
Différence de rémunération d'emploi (\$)	3 214	7 558	-4 344	
Différence de rémunération d'emploi - RQ (\$)				
salarié/autonome	4 112	9 566	-5 454	
salarié	4 086	9 371	-5 285	

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %*

Données basées sur 256 participants et 440 non-participants.

4.5.2 Caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation

Un an après la participation à plusieurs mesures d'employabilité, il est impossible d'observer un écart net statistiquement significatif en lien avec les caractéristiques de l'emploi des participants par rapport à celles que présente l'emploi des non-participants.

A. Délai, type d'emploi et salaire horaire

Le tableau suivant présente plusieurs indicateurs liés aux caractéristiques d'emploi des participants qui sont en emploi une année après la fin de leur parcours. Il est estimé qu'en moyenne, les participants mettent environ 8,3 semaines à trouver un emploi après la fin de la participation à plusieurs mesures d'employabilité. Environ 22 % des participants occupent un emploi temporaire, 11 %, un emploi saisonnier et 6 % des participants sont travailleurs autonomes. Leur salaire est d'environ 17 \$ de l'heure et celui-ci semble par ailleurs avoir connu une légère augmentation depuis l'année précédant le début du parcours. Cependant, aucun de ces indicateurs ne présente d'écart net statistiquement significatif entre les participants et leurs homologues. Il est donc impossible de conclure que la participation a des effets sur ces caractéristiques d'emploi occupé par les participants l'année suivant la fin de leur parcours.

Tableau 4.5.2-1
Délai, type d'emploi et salaire horaire des participants à plusieurs mesures d'employabilité, personnes sans soutien public du revenu ayant occupé un emploi l'année suivant la participation

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Délai (sem.)	8,3	6,3	2,0	
Emploi temporaire (%)	21,8	14,8	6,9	
Emploi saisonnier (%)	10,9	8,6	2,2	
Travailleur autonome (%)	5,9	8,2	-2,3	
Salaire horaire (\$/h)	17,4	18,4	-1,0	
Différence du salaire horaire (\$)	1,2	2,6	-1,4	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 208 participants et 331 non-participants.

B. Compétences exigées, adéquation avec l'emploi souhaité et liens avec l'expérience ou la formation

En moyenne, l'emploi occupé par les participants requiert un diplôme d'études secondaires ou une formation spécifique à la profession et est indirectement lié avec leur formation et leur expérience de travail. Environ 63 % d'entre eux affirment occuper un emploi correspondant à leur souhait. Aucun écart net statistiquement significatif n'est toutefois observé entre les participants et les non-participants. Il est donc impossible d'affirmer que la participation à plusieurs mesures d'employabilité des services publics d'emploi a eu un effet sur ces caractéristiques d'emploi chez les participants ne bénéficiant pas de soutien public du revenu au début de leur parcours.

Tableau 4.5.2-2

Compétences exigées par l'emploi, adéquation avec l'emploi souhaité et lien avec l'expérience ou la formation chez les participants à plusieurs mesures d'employabilité, personnes sans soutien public du revenu ayant occupé un emploi l'année suivant la participation

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Niveau de compétence (1 à 5)	2,6	2,5	0,1	
Correspond au souhait (%)	63,4	66,1	-2,7	
Lien avec l'expérience de travail (0 à 2)	0,9	0,9	0,1	
Lien avec la formation (0 à 2)	1,1	0,9	0,2	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 208 participants et 331 non-participants.

4.5.3 Caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage

Il n'y a aucune différence significative entre les caractéristiques d'emploi occupé au moment du sondage par les participants et celles des non-participants.

A. Type d'emploi et heures hebdomadaires travaillées

Le tableau ci-dessous présente les caractéristiques de l'emploi occupé par les participants au moment du sondage, soit environ 29 mois après la fin de leur participation à plusieurs mesures d'employabilité des services publics d'emploi. Environ 16,5 % des participants occupent alors un emploi temporaire et une faible minorité occupe un emploi saisonnier ou est travailleur autonome. Environ les trois quarts des participants occupent un emploi à temps plein et le participant moyen travaille environ 33 heures par semaine. Il est cependant impossible d'affirmer que la participation à plusieurs mesures d'employabilité des services publics d'emploi a un impact sur ces indicateurs étudiés : aucun écart net n'est statistiquement significatif.

Tableau 4.5.3-1

Type d'emploi et heures hebdomadaires travaillées des participants à plusieurs mesures d'employabilité, personnes sans soutien public du revenu ayant occupé un emploi au moment du sondage

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Emploi temporaire (%)	16,5	15,5	1,0	
Emploi saisonnier (%)	4,3	9,0	-4,7	
Travailleur autonome (%)	4,3	8,2	-4,0	
Emploi à temps plein (%)	78,5	74,5	4,0	
Nombre hebdomadaire d'heures travaillées (h/sem.)	32,8	32,4	0,4	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 188 participants et 311 non-participants.

B. Compétences exigées, adéquation avec l'emploi souhaité, liens avec l'expérience ou la formation et satisfaction envers le salaire

L'emploi occupé par les participants requiert en moyenne un diplôme d'études secondaires ou une formation spécifique à la profession et est indirectement lié avec leur formation et leur expérience de travail. Environ 76 % des participants affirment occuper un emploi correspondant à leur souhait et sont en moyenne satisfaits de leur salaire. Aucun écart net statistiquement significatif n'est toutefois observé entre les participants et les non-participants parmi ces indicateurs. Il est donc impossible d'affirmer que le parcours aux services publics d'emploi a eu un effet sur ces caractéristiques d'emploi des participants.

Tableau 4.5.3-2

Compétences exigées par l'emploi, adéquation avec l'emploi souhaité, lien avec l'expérience ou la formation et satisfaction concernant le salaire chez les participants à plusieurs mesures d'employabilité, personnes sans soutien public du revenu ayant occupé un emploi au moment du sondage

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Niveau de compétence (1 à 5)	2,7	2,8	0,0	
Correspond au souhait (%)	75,7	82,6	-6,9	
Lien avec l'expérience de travail (0 à 2)	1,0	1,0	0,0	
Lien avec la formation (0 à 2)	1,2	1,2	0,1	
Lien avec l'expérience de travail ou la formation (0 à 2)	1,1	1,1	0,0	
Satisfaction du salaire (0 à 3)	1,9	2,1	-0,2	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 188 participants et 311 non-participants.

4.5.4 Recours à l'assistance sociale

Les taux de recours à l'assistance sociale chez les participants comme chez leurs homologues sont très faibles, et les écarts nets entre les résultats des deux groupes sont pratiquement tous non significatifs. Les participants ne sont qu'un peu plus proportionnellement nombreux à l'assistance sociale que les non-participants dans les 12 à 18 mois suivant la fin de leur parcours.

Le tableau suivant présente la présence et le temps passé à l'assistance sociale dans les trois périodes étudiées ainsi que la présence ponctuelle à l'assistance sociale lors du sondage. Il est possible d'observer qu'un seul écart net statistiquement significatif : la présence à l'assistance sociale lors des 12 à 18 mois suivant la participation à plusieurs mesures d'employabilité des services publics d'emploi. En effet, au cours de cette période, 5,9 % des participants ont eu recours à l'assistance sociale comparativement à 2,2 % des non-participants. Bien que ces proportions soient très petites, elles permettent néanmoins de dégager un écart net statistiquement significatif de 3,6 points de pourcentage, qui est en faveur des non-participants puisqu'ils ont moins eu recours à ce programme. En ce qui concerne les autres périodes, aucune différence statistiquement significative n'est observée entre les deux groupes. La conclusion est la même concernant le temps passé à l'assistance sociale et la différence de temps passé à l'assistance sociale dans l'année suivant la fin de leur parcours par rapport à celui qu'ils ont

passé dans l'année précédant le début du parcours : aucun effet de la participation sur le temps passé à l'assistance sociale.

Tableau 4.5.4-1
Recours à l'assistance sociale et changement du temps à l'assistance sociale des participants à plusieurs mesures d'employabilité, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écarts nets		Indice de signification
	Participants	Non-participants	pp	Mois	
Présence à l'assistance sociale					
12 mois	7,4	4,4	3,0	S.O.	
12 à 18 mois	5,9	2,2	3,6	S.O.	**
18 mois	9,4	4,4	5,0	S.O.	
Ponctuelle, au 29 ^e mois	3,1	3,6	-0,5	S.O.	
Temps à l'assistance sociale					
12 mois	3,6	3,8	-0,1	0,0	
12 à 18 mois	4,1	2,1	2,0	0,1	
18 mois	3,8	3,2	0,6	0,1	
Différence du temps à l'assistance sociale	2,8	-0,2	3,0	0,4	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 256 participants et 440 non-participants.

4.5.5 Recours à l'assurance-emploi

Aucun écart net statistiquement significatif n'est observé quant au recours à l'assurance-emploi : participants comme non-participants ne l'ont que très peu utilisé après la participation. Malgré cela, un écart net statistiquement significatif est observé en ce qui concerne le changement des prestations d'assurance-emploi entre l'année civile précédant le début du parcours et 2018, où les participants ont perçu en moyenne une plus grande augmentation de leurs prestations d'assurance-emploi que les non-participants.

Durant les 12 mois, les 12 à 18 mois et les 18 mois suivant la fin de leur parcours, les participants ont eu recours à l'assurance-emploi entre 3 % à 5 % du temps en moyenne, mais il n'y a aucun écart net statistiquement significatif entre les participants et leurs homologues. Au moment du sondage, soit environ 29 mois après la fin du parcours, les participants et les non-participants sont présents à l'assurance-emploi dans des proportions très faibles et non statistiquement différentes. En ce qui concerne la différence entre le temps passé à l'assurance-emploi durant l'année suivant la fin du parcours et l'année précédant le début du parcours, il n'y a, une fois de plus, aucun écart net statistiquement significatif entre les deux groupes.

Tableau 4.5.5-1
Recours à l'assurance-emploi et changement du temps à l'assurance-emploi des participants à plusieurs mesures d'employabilité, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écarts nets		Indice de signification
	Participants	Non-participants	pp	Semaines	
Temps à l'assurance-emploi					
12 mois	4,5	3,0	1,4	0,8	
12 à 18 mois	2,8	1,6	1,2	0,3	
18 mois	3,8	2,6	1,2	0,9	
Présence ponctuelle, au 29^e mois	4,0	3,0	1,0	S.O.	
Différence du temps à l'assurance-emploi	1,8	0,4	1,4	0,7	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 256 participants et 440 non-participants.

Le tableau ci-dessous présente les prestations d'assurance-emploi en 2018, soit environ un an après la fin du parcours et le changement de prestations d'assurance-emploi entre l'année civile précédant le début du parcours et 2018. L'écart net n'est pas statistiquement significatif en ce qui a trait aux prestations perçues en 2018. Cependant, il est possible d'observer une augmentation des prestations d'assurance-emploi statistiquement supérieure chez les participants que chez les non-participants.

Tableau 4.5.5-2
Prestations de l'assurance-emploi et changement de prestations à l'assurance-emploi des participants à plusieurs mesures d'employabilité, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Prestations de l'assurance-emploi - RQ (\$), 12 mois	1 067	634	433	
Différence de prestations à l'assurance-emploi - RQ (\$)	1 249	584	665	**

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 256 participants et 440 non-participants.

4.5.6 Utilisation d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi

Il est possible d'observer de grands écarts nets statistiquement significatifs quant au recours ultérieur aux services publics d'emploi, dans le sens où les participants font appel en plus grande proportion aux services publics d'emploi après leur parcours. Ces écarts nets sont cependant beaucoup plus faibles lorsque mesurés ponctuellement au moment du sondage, même si l'écart net sur le recours ponctuel aux mesures à l'étude demeure statistiquement significatif. Cela peut suggérer que l'effet de la participation sur le recours aux services publics d'emploi est plutôt à court terme.

Durant les 12 mois, les 12 à 18 mois et les 18 mois suivant la fin de leur parcours, les non-participants n'ont recours à aucune mesure à l'étude et il se dégage des écarts nets respectivement de 28,1, 8,2 et 32,4 points de pourcentage statistiquement significatifs pour ces trois périodes. Les participants utilisent statistiquement plus les mesures à l'étude après leur parcours que les non-participants. Ponctuellement au moment du sondage, 2,7 % des participants ont recours aux mesures à l'étude, alors que 0,4 % des non-participants y ont recours et il se dégage un écart net statistiquement significatif de 2,4 %.

La même observation s'applique aux autres mesures et activités des services publics d'emploi. Les non-participants n'y ont pas recours dans les 18 mois suivant la fin du parcours. En contrepartie, durant les 12 mois suivant la fin de leur parcours, 16,4 % des participants ont recours à ces mesures et activités; durant les 12 à 18 mois, cette estimation est de 7,4 %; durant les 18 mois suivant la fin du parcours, 21,1 % des participants ont recours à des mesures et activités à nouveau. Les écarts nets en découlant sont ainsi égaux à ces estimations et ils sont tous statistiquement significatifs. Au moment du sondage, cependant, seuls 2,3 % des participants ont recours aux autres mesures et activités, alors que 1,2 % des non-participants y ont aussi recours. Il est ici impossible de dégager un écart net statistiquement significatif entre le recours ponctuel aux autres mesures et activités des services publics d'emploi de ces deux groupes.

Tableau 4.5.6-1
Recours à d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi des participants à plusieurs mesures d'employabilité, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Mesure à l'étude				
12 mois	28,1	0,0	28,1	***
12 à 18 mois	8,2	0,0	8,2	***
18 mois	32,4	0,0	32,4	***
Ponctuelle, au 29 ^e mois	2,7	0,4	2,4	**
Autres mesures et activités				
12 mois	16,4	0,0	16,4	***
12 à 18 mois	7,4	0,0	7,4	***
18 mois	21,1	0,0	21,1	***
Ponctuelle, au 29 ^e mois	2,3	1,2	1,2	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 256 participants et 440 non-participants.

4.5.7 Vie sociale et professionnelle

Aucun écart net statistiquement significatif n'a pu être observé pour l'ensemble des indicateurs portant sur la vie sociale et professionnelle. L'étude ne détecte pas d'effet de la participation à plusieurs mesures d'employabilité sur la vie sociale et professionnelle des personnes qui étaient sans soutien public du revenu au début de leur parcours.

Le niveau moyen de revenu personnel est de 5,5 chez les participants, ce qui indique que leur revenu brut pour l'année 2019 se situe dans le palier de 20 000 à 25 000 \$; l'indicateur de modification de revenu, puisqu'il prend une valeur positive, indique qu'en moyenne, les participants ont remarqué une augmentation de leur revenu entre l'année précédant leur parcours et 2019. La rémunération totale des individus s'établissait à environ 27 000 \$ en 2018, soit environ un an après la fin du parcours, et les participants ainsi que les non-participants semblent avoir connu une augmentation de leurs revenus depuis l'année civile précédant le début du parcours. Il est cependant impossible de dégager un écart net statistiquement significatif entre les valeurs moyennes chez les participants et les non-participants⁸².

Tableau 4.5.7-1
Rémunération totale et changement de rémunération totale des participants à plusieurs mesures d'employabilité, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Revenu personnel (1 à 9)	5,53	5,49	0,05	
Modification du revenu (-1 à 1)	0,49	0,41	0,08	
Rémunération totale - RQ (\$)	27 168	27 392	-223	
Différence de rémunération totale - RQ (\$)	4 414	10 004	-5 590	

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %*

Données basées sur 256 participants et 440 non-participants.

Le tableau suivant présente des indicateurs de modification perçue reliés à différents aspects de la vie sociale et professionnelle des personnes entre la période précédant le parcours et la situation au moment du sondage ou au plus tard le 13 mars 2020. Les estimations brutes suggèrent que les participants ont en moyenne perçu une amélioration générale de ces aspects, mais c'est également le cas chez les non-participants. Par exemple, les deux groupes déclarent percevoir en moyenne une amélioration de leur expérience de travail, de leurs compétences professionnelles, de leur motivation et de leur qualité de vie. Cependant, aucun écart net statistiquement significatif entre eux n'est observé : il est impossible d'affirmer que la situation des participants s'est améliorée d'un facteur statistiquement inférieur ou supérieur comparativement à leurs homologues.

⁸² Le seuil observé du test sur l'écart net de la différence de rémunération totale est de 5,2 %, soit près du seuil de 5 % pour déclarer un écart net significatif dans cette étude.

Tableau 4.5.7-2

Modifications de certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants à plusieurs mesures d'employabilité, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Modification de l'expérience de travail (-1 à 1)	0,71	0,76	-0,05	
Modification des compétences professionnelles (-1 à 1)	0,74	0,78	-0,05	
Modification de la motivation à travailler (-1 à 1)	0,60	0,61	-0,01	
Modification de la motivation à améliorer sa formation (-1 à 1)	0,61	0,65	-0,04	
Modification de la motivation (-2 à 2)	1,20	1,26	-0,05	
Modification de la vie familiale (-1 à 1)	0,48	0,50	-0,01	
Modification de la confiance en soi (-1 à 1)	0,56	0,55	0,00	
Modification de la situation économique personnelle (-1 à 1)	0,44	0,54	-0,11	
Modification de la qualité de vie (-3 à 3)	1,48	1,59	-0,11	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 256 participants et 440 non-participants.

4.5.8 Synthèse

Il est impossible de tirer de fortes conclusions quant à l'effet de la participation à plusieurs mesures d'employabilité des services publics d'emploi chez les personnes qui étaient sans soutien public du revenu au début de leur parcours. Effectivement, les participants n'affichent aucun résultat significativement différent de ceux des non-participants au niveau de l'insertion en emploi ou au niveau des caractéristiques des emplois occupés. Les participants ont cependant recours à l'assistance sociale en proportion légèrement plus élevée que les non-participants au cours des 12 à 18 mois suivant la fin de leur parcours, mais uniquement de façon négligeable. De plus, par rapport à l'année civile précédant leur parcours, ils ont aussi plus augmenté leurs prestations d'assurance-emploi en 2018 que les non-participants. Les participants affichent aussi un recours statistiquement plus élevé aux services publics d'emploi après la fin de leur parcours; cet effet est néanmoins surtout observé à court terme. Finalement, il est impossible de détecter la présence d'effets de la participation à plusieurs mesures d'employabilité sur différents aspects de la vie sociale et professionnelle des participants.

5 Résultats nets des participants sans soutien public du revenu par clientèle spécifique

5.1 Hommes et femmes

5.1.1 Hommes

Les résultats présentés dans cette section portent sur les hommes qui étaient sans soutien public du revenu au moment de commencer leur participation aux services publics d'emploi. Parmi les 4 473 personnes sans soutien public du revenu interrogées dans le cadre de cette étude, 1 867 étaient des hommes et 1 069 d'entre eux ont accepté le jumelage des données avec celles de Revenu Québec et d'Emploi et Développement social Canada.

Les analyses ont été réalisées à partir de la base de données des individus ayant répondu au sondage et ayant consenti au jumelage des données avec celles de Revenu Québec et d'Emploi et Développement social Canada. Par ailleurs, le nombre de participants indiqué sous chaque tableau peut légèrement différer de celui indiqué ci-dessus et d'un tableau à l'autre en raison de la non-réponse partielle variable aux indicateurs, de l'appariement des participants avec les non-participants et du fait que les individus sans soutien public du revenu identifiés comme handicapés ont été retirés.

5.1.1.1 Insertion en emploi

À l'exception de la différence du temps travaillé à temps plein et de la différence de rémunération entre l'année précédant la participation et celle suivant la fin de la participation, qui présentent des écarts nets statistiquement significatifs, tous les autres indicateurs portant sur l'insertion en emploi ont des écarts nets non significatifs. Par conséquent, la participation semble avoir eu quelques effets sur l'insertion en emploi des hommes sans soutien public de revenu.

A. Présence en emploi

Même si les hommes sans soutien public du revenu, qui ont participé aux services publics d'emploi, semblent afficher une présence en emploi légèrement plus élevée que les non-participants sur les trois périodes cumulatives postparticipation, tous les écarts nets sont statistiquement non significatifs pour ces trois périodes. C'est également le cas au moment du sondage, soit 29 mois en moyenne après leur participation.

Tableau 5.1.1.1-1
Présence en emploi des hommes ayant participé aux services publics d'emploi,
personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants	pp	
Présence en emploi				
12 mois	84,2	80,7	3,6	
12 à 18 mois	82,7	81,5	1,3	
18 mois	88,8	86,1	2,8	
Ponctuelle, au 29 ^e mois	77,2	78,3	-1,1	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 1 024 participants et 201 non-participants.

B. Temps passé en emploi

Au cours des périodes suivant la fin de la participation, l'analyse du temps passé en emploi ne présente aucun écart net statistiquement significatif. Les hommes sans soutien public du revenu, qui ont participé aux services publics d'emploi, ne se distinguent pas des non-participants à la suite de la participation quant au temps passé en emploi, à temps plein ou non.

Tableau 5.1.1.1-2
Temps passé en emploi des hommes ayant participé aux services publics d'emploi,
personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écarts nets		Indice de signification
	Participants	Non-participants	pp	Semaines	
Temps en emploi					
12 mois	60,7	63,5	-2,8	-1,4	
12 à 18 mois	72,9	72,9	0,1	0,0	
18 mois	65,0	66,6	-1,6	-1,2	
Temps en emploi à temps plein					
12 mois	51,2	54,2	-3,0	-1,6	
12 à 18 mois	62,9	61,9	1,1	0,3	
18 mois	55,3	57,0	-1,7	-1,3	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 1 024 participants et 201 non-participants.

C. Heures travaillées et rémunération d'emploi

Durant les trois périodes suivant la participation à l'étude, des écarts nets statistiquement non significatifs sont observés quant au nombre d'heures travaillées, ce qui signifie qu'on ne peut pas affirmer que les participants se distinguent des non-participants sur cet aspect.

L'analyse de la rémunération d'emploi suivant la participation semble révéler que les participants ont des revenus moyens plus élevés que les non-participants, les écarts nets variant entre 402 \$ et 1 993 \$. Cependant, ces écarts sont tous statistiquement non significatifs.

D'après les données de Revenu Québec, quand on inclut les revenus issus du travail autonome, les hommes participants aux services publics d'emploi auraient bénéficié en moyenne d'une rémunération de 866 \$ de plus que les non-participants dans les 12 mois suivant leur participation. Toutefois, les écarts nets sur la rémunération d'emploi n'étant pas statistiquement significatifs, on ne peut affirmer que les participants se distinguent des non-participants.

Tableau 5.1.1.1-3
Heures travaillées et rémunération d'emploi des hommes ayant participé aux services publics d'emploi, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Heures travaillées (h)				
12 mois	1 144	1 190	-47	
12 à 18 mois	687	675	12	
18 mois	1 837	1 867	-30	
Rémunération d'emploi (\$)				
12 mois	22 160	21 758	402	
12 à 18 mois	14 505	13 503	1 002	
18 mois	36 936	34 943	1 993	
Rémunération d'emploi - RQ (\$)				
12 mois - salarié/autonome	26 023	25 157	866	
12 mois - salarié	25 265	23 892	1 374	

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %*

Données basées sur 1 024 participants et 201 non-participants.

D. Changements concernant la situation d'emploi : temps, heures et rémunération

Entre les 12 mois précédant le début de leur participation et les 12 mois suivant la fin de leur participation, les hommes sans soutien public du revenu ayant participé aux services publics d'emploi ont travaillé à temps plein en moyenne 5,3 semaines de plus que les non-participants, soit un écart net statistiquement significatif équivalent à 10,1 points de pourcentage. En ce qui concerne le temps de travail, l'écart net de 5,7 points de pourcentage n'est pas statistiquement significatif.

Tableau 5.1.1.1-4
Changements de la situation d'emploi quant au temps travaillé des hommes ayant participé aux services publics d'emploi, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écarts nets		Indice de signification
	Participants	Non-participants	pp	Semaines	
Différence du temps travaillé	4,3	-1,4	5,7	3,0	
Différence du temps travaillé à temps plein	9,5	-0,6	10,1	5,3	**

*Seuils de signification : **=5 %, ***=1 %*

Données basées sur 1 024 participants et 201 non-participants.

De même, on remarque que les hommes sans soutien public du revenu ayant participé aux services publics d'emploi ont gagné 5 272 \$ de plus que les non-participants entre l'année précédant et celle suivant leur participation. En parallèle, bien que l'écart net quant à la différence du nombre d'heures travaillées ne soit pas statistiquement significatif, il semble que les participants aient tendance à se distinguer de leurs homologues en ce qui concerne le nombre d'heures travaillées⁸³.

Bien que les estimations à partir des données de Revenu Québec révèlent que les participants ont gagné 2 407 \$ de plus que les non-participants entre 2018 et l'année précédant leur participation lorsqu'on considère les revenus d'un travail autonome, et 3 115 \$ de plus lorsqu'on ne tient compte que des revenus d'emplois salariés, ces deux écarts nets sont statistiquement non significatifs.

Tableau 5.1.1.1-5
Changements de la situation d'emploi quant aux heures travaillées et à la rémunération d'emploi des hommes ayant participé aux services publics d'emploi, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Différence du nombre d'heures travaillées (h)	154	-37	190	
Différence de rémunération d'emploi (\$)	3 731	-1 541	5 272	**
Différence de rémunération d'emploi - RQ (\$)				
salarié/autonome	6 842	4 435	2 407	
salarié	6 998	3 883	3 115	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 1 024 participants et 201 non-participants.

5.1.1.2 Caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation

Tous les indicateurs en lien avec les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant leur participation présentent des écarts nets statistiquement non significatifs. Par conséquent, la participation des hommes sans soutien public de revenu aux services publics d'emploi n'a eu aucun effet sur les caractéristiques de l'emploi occupé l'année suivant leur participation selon cette étude.

A. Délai, type d'emploi et salaire horaire

Les écarts nets sont tous statistiquement non significatifs dans cette section. Un an après la fin de leur participation, les participants ne se différencient pas de leurs homologues en ce qui concerne le délai encouru pour occuper un emploi, le type d'emploi (saisonnier, temporaire ou autonome) occupé l'année suivant leur participation et le salaire horaire.

⁸³ Le seuil observé de ce test est de 5,6 %, soit très près du seuil de 5 % pour lequel un écart net est déclaré statistiquement significatif dans l'étude.

Tableau 5.1.1.2-1

Délai, type d'emploi et salaire horaire des hommes ayant participé aux services publics d'emploi, personnes sans soutien public du revenu ayant occupé un emploi l'année suivant la participation

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Délai (sem.)	7,7	6,1	1,6	
Emploi temporaire (%)	18,7	17,0	1,7	
Emploi saisonnier (%)	12,6	9,0	3,6	
Travailleur autonome (%)	6,8	11,6	-4,8	
Salaire horaire (\$/h)	18,9	18,3	0,5	
Différence du salaire horaire (\$)	1,4	2,3	-0,9	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 860 participants et 163 non-participants.

B. Compétences exigées, adéquation avec l'emploi souhaité et liens avec l'expérience ou la formation

Les écarts nets entre les participants et les non-participants ne sont pas statistiquement significatifs dans cette section. Ainsi, les participants et leurs homologues ont un emploi correspondant à leur souhait dans des proportions similaires, leur emploi occupé a, en moyenne, un niveau similaire de lien avec leur formation et leur expérience de travail, tout en requérant un niveau de compétences similaire.

Tableau 5.1.1.2-2

Compétences exigées par l'emploi, adéquation avec l'emploi souhaité et lien avec l'expérience ou la formation chez les hommes ayant participé aux services publics d'emploi, personnes sans soutien public du revenu ayant occupé un emploi l'année suivant la participation

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Niveau de compétence (1 à 5)	2,6	2,6	-0,1	
Correspond au souhait (%)	63,2	64,6	-1,4	
Lien avec l'expérience de travail (0 à 2)	0,9	1,0	0,0	
Lien avec la formation (0 à 2)	0,9	0,9	0,1	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 860 participants et 163 non-participants.

5.1.1.3 Caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage

Seule la proportion d'emploi à temps plein au moment du sondage présente un écart net positif statistiquement significatif. Sinon, tous les autres indicateurs portant sur les caractéristiques de l'emploi occupé à ce moment présentent des écarts nets statistiquement non significatifs. La participation des hommes sans soutien public du revenu aux services publics d'emploi a eu peu d'effets sur les caractéristiques de l'emploi occupé environ 29 mois après la participation.

A. Type d'emploi et heures hebdomadaires travaillées

Au moment du sondage, soit 29 mois en moyenne après leur participation aux services publics d'emploi, les hommes sans soutien public du revenu ayant participé aux services publics d'emploi sont proportionnellement plus nombreux à occuper un emploi à temps plein que les non-participants, ce qui correspond à un écart net statistiquement significatif de 9,3 points de pourcentage. En ce qui concerne les autres caractéristiques d'emploi étudiées, telles que le type d'emploi (temporaire, saisonnier, autonome) et le nombre d'heures hebdomadaires travaillées, l'étude ne peut pas démontrer que les participants se distinguent des non-participants, étant donné que les écarts nets sont tous statistiquement non significatifs.

Tableau 5.1.1.3-1

Type d'emploi et heures hebdomadaires travaillées des hommes ayant participé aux services publics d'emploi, personnes sans soutien public du revenu ayant occupé un emploi au moment du sondage

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Emploi temporaire (%)	13,6	15,9	-2,4	
Emploi saisonnier (%)	8,4	8,0	0,4	
Travailleur autonome (%)	7,4	11,1	-3,7	
Emploi à temps plein (%)	81,5	72,2	9,3	**
Nombre hebdomadaire d'heures travaillées (h/sem.)	34,4	32,7	1,7	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 787 participants et 159 non-participants.

B. Compétences exigées, adéquation avec l'emploi souhaité, lien avec l'expérience ou la formation et satisfaction envers le salaire

Aucun écart net statistiquement significatif n'est observé entre les participants et les non-participants. De ce fait, on observe que 29 mois en moyenne après leur participation, les participants ne se distinguent pas de leurs homologues en ce qui touche l'adéquation avec l'emploi souhaité et le principal emploi occupé à ce moment; le lien de cet emploi avec leur expérience professionnelle ou leur formation; le niveau de compétences requis par cet emploi et, enfin, la satisfaction concernant leur salaire.

Tableau 5.1.1.3-2

Compétences exigées par l'emploi, adéquation avec l'emploi souhaité, lien avec l'expérience ou la formation et satisfaction concernant le salaire chez les hommes ayant participé aux services publics d'emploi, personnes sans soutien public du revenu ayant occupé un emploi au moment du sondage

INDICATEUR	Résultats bruts		Indice de signification
	Participants	Non- participants	
Niveau de compétence (1 à 5)	2,8	2,8	0,1
Correspond au souhait (%)	76,7	76,7	0,0
Lien avec l'expérience de travail (0 à 2)	1,0	1,1	0,0
Lien avec la formation (0 à 2)	1,2	1,1	0,0
Lien avec l'expérience de travail ou la formation (0 à 2)	1,1	1,1	0,0
Satisfaction du salaire (0 à 3)	2,1	2,1	0,0

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 787 participants et 159 non-participants.

5.1.1.4 Recours à l'assistance sociale

Les participants ont été proportionnellement plus présents à l'assistance sociale que les non-participants et ils ont passé en moyenne plus de temps à l'assistance sociale que ces derniers. Néanmoins, le recours à l'assistance sociale est faible chez les deux groupes.

Étant donné des écarts nets statistiquement significatifs, la participation aux services publics d'emploi a eu des effets sur la présence et le temps passé à l'assistance sociale dans les mois suivant la fin de la participation.

En effet, même si la présence à l'assistance sociale chez les participants n'est qu'environ de 5 %, les participants ont une présence à l'assistance sociale proportionnellement plus élevée que les non-participants. Les résultats révèlent des écarts nets statistiquement significatifs variant entre 2,6 et 6,0 points de pourcentage selon la période postparticipation étudiée.

De plus, les hommes sans soutien public du revenu qui ont participé aux services publics d'emploi ont passé en moyenne plus de temps à l'assistance sociale que les non-participants. Des écarts nets statistiquement significatifs variant entre 1,9 et 3,3 points de pourcentage sont estimés.

Tableau 5.1.1.4-1

Recours à l'assistance sociale et changement du temps à l'assistance sociale des hommes ayant participé aux services publics d'emploi, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écarts nets		Indice de signification
	Participants	Non-participants	pp	Mois	
Présence à l'assistance sociale					
12 mois	5,0	0,0	5,0	S.O.	***
12 à 18 mois	4,3	0,0	4,3	S.O.	***
18 mois	6,0	0,0	6,0	S.O.	***
Ponctuelle, au 29 ^e mois	3,0	0,4	2,6	S.O.	***
Temps à l'assistance sociale					
12 mois	2,1	0,0	2,1	0,2	***
12 à 18 mois	3,3	0,0	3,3	0,2	***
18 mois	2,5	0,0	2,5	0,5	***
Différence du temps à l'assistance sociale	0,6	-1,2	1,9	0,2	**

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 1 024 participants et 201 non-participants.

5.1.1.5 Recours à l'assurance-emploi

En général, les hommes participants n'ont pas davantage utilisé l'assurance-emploi que les non-participants, mis à part entre les 12^e et 18^e mois après la participation. Nous ne pouvons donc pas affirmer que la participation aux services publics d'emploi des hommes sans soutien public du revenu au début de leur participation a eu des effets sur l'utilisation du programme d'assurance-emploi après la fin de leur participation. D'ailleurs, le recours à ce programme est faible chez les deux groupes.

Les hommes participants aux services publics d'emploi, qui étaient sans soutien public du revenu au début de leur participation, ont passé en moyenne plus de temps à l'assurance-emploi que les non-participants entre le 12^e et le 18^e mois après la participation : un écart net statistiquement significatif de 2,1 points de pourcentage est observé pour cette période, correspondant à moins d'une semaine. Toutefois, pour toutes les autres périodes suivant la participation, les données révèlent que les participants ont passé en moyenne autant de temps que les non-participants à l'assurance-emploi, et leur présence ponctuelle lors du sondage, soit environ 29 mois après la participation, est similaire à celle des non-participants. Ce temps passé à l'assurance-emploi est par ailleurs marginal pour ces deux populations.

Tableau 5.1.1.5-1

Recours à l'assurance-emploi et changement du temps à l'assurance-emploi des hommes ayant participé aux services publics d'emploi, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écarts nets		Indice de signification
	Participants	Non-participants	pp	Semaines	
Temps à l'assurance-emploi					
12 mois	3,9	3,9	0,0	0,0	
12 à 18 mois	3,7	1,7	2,1	0,5	***
18 mois	3,7	3,2	0,6	0,4	
Présence ponctuelle, au 29^e mois	6,1	5,5	0,6	S.O.	
Différence du temps à l'assurance-emploi	2,2	2,8	-0,7	-0,4	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 1 024 participants et 201 non-participants.

Étant donné des écarts nets statistiquement non significatifs quant aux prestations d'assurance-emploi en 2018 et au changement de prestations entre 2018 et l'année précédant leur participation, les participants n'ont pas bénéficié, en moyenne, des revenus provenant de l'assurance-emploi différents de ceux des non-participants.

Tableau 5.1.1.5-2

Prestations de l'assurance-emploi et changement de prestations à l'assurance-emploi des hommes ayant participé aux services publics d'emploi, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Prestations de l'assurance-emploi - RQ (\$), 12 mois	1 111	967	144	
Différence de prestations à l'assurance-emploi - RQ (\$)	1 090	1 064	26	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 1 024 participants et 201 non-participants.

5.1.1.6 Utilisation d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi

En comparaison avec les non-participants, les hommes participants ont davantage eu recours aux services publics d'emploi dans les mois suivant la fin de leur participation. Toutefois, cet effet pourrait surtout être présent à court terme, car une très faible proportion de participants a eu recours aux services publics d'emploi de façon ponctuelle au moment du sondage, une proportion par ailleurs similaire à celle estimée chez les non-participants.

Contrairement aux hommes non-participants, les hommes sans soutien public du revenu ayant participé aux services publics d'emploi ont utilisé au moins une mesure d'employabilité dans les mois suivant leur participation. Des écarts nets statistiquement significatifs entre 7,4 et 17,2 points de pourcentage sont observés au cours des trois périodes cumulatives postparticipation. Néanmoins, l'écart net n'est pas statistiquement significatif au moment du sondage, soit 29 mois en moyenne après leur participation.

En ce qui concerne les autres mesures et activités proposées par les services publics d'emploi, les mêmes conclusions peuvent être tirées. Des écarts nets statistiquement significatifs, variant entre 5,5 et 15,5 points de pourcentage, sont observés dans les mois suivant la participation, mais une fois de plus, il n'y a aucun écart net statistiquement significatif au moment du sondage⁸⁴.

Tableau 5.1.1.6-1

Recours à d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi des hommes ayant participé aux services publics d'emploi, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Mesure à l'étude				
12 mois	10,7	0,0	10,7	***
12 à 18 mois	7,4	0,0	7,4	***
18 mois	17,2	0,0	17,2	***
Ponctuelle, au 29 ^e mois	1,3	0,8	0,5	
Autres mesures et activités				
12 mois	11,2	0,0	11,2	***
12 à 18 mois	5,5	0,0	5,5	***
18 mois	15,5	0,0	15,5	***
Ponctuelle, au 29 ^e mois	1,3	0,4	0,9	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 1 024 participants et 201 non-participants.

⁸⁴ Le seuil observé de ce test est de 6,8 %.

5.1.1.7 Vie sociale et professionnelle

La participation semble avoir un effet relativement marginal sur la vie sociale et professionnelle des hommes sans soutien public du revenu. En effet, la majorité des indicateurs liés à la vie sociale et professionnelle sont statistiquement non significatifs. Par ailleurs, pour les trois indicateurs présentant des écarts nets statistiquement significatifs (modification de l'expérience de travail, des compétences professionnelles et de la qualité de vie), ces écarts sont faibles, mais négatifs : les non-participants ont en moyenne davantage perçu une amélioration de ces aspects que les participants.

La participation aux services publics d'emploi n'a pas eu d'effets sur la rémunération totale et le changement de revenu. En effet, des écarts nets statistiquement non significatifs sont observés quant à l'indicateur de niveau revenu personnel en 2019 et celui de modification de revenu entre 2019 et la période précédant la participation. De plus, les données de Revenu Québec confirment ces constats.

Tableau 5.1.1.7-1
Rémunération totale et changement de rémunération totale des hommes ayant participé aux services publics d'emploi, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Revenu personnel (1 à 9)	5,93	6,13	-0,20	
Modification du revenu (-1 à 1)	0,51	0,54	-0,03	
Rémunération totale - RQ (\$)	30 687	29 392	1 296	
Différence de rémunération totale - RQ (\$)	8 106	6 086	2 020	

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %*

Données basées sur 1 024 participants et 201 non-participants.

L'analyse de la modification de certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants révèle que la participation des hommes aux services publics d'emploi a eu des effets négatifs sur la modification de l'expérience de travail (écart net de -0,1 point), des compétences professionnelles (écart net de -0,11 point) et de la qualité de vie (écart net de -0,25 point), malgré le fait que ces perceptions de modification soient en moyenne positives pour les participants (scores de 0,72, 0,74 et 1,37 respectivement). En effet, en comparaison des non-participants, les hommes participants ont en moyenne moins perçu d'améliorations en ce qui concerne ces aspects. Toutefois, les écarts nets estimés sont relativement faibles, et ceux des autres indicateurs sont statistiquement non significatifs. Il n'y a d'ailleurs aucune différence statistiquement significative entre les participants et les non-participants quant au changement de leur motivation au moment du sondage par rapport à celle avant la participation.

Tableau 5.1.1.7-2

**Modifications de certains aspects de la vie sociale et professionnelle des hommes ayant participé
aux services publics d'emploi, personnes sans soutien public du revenu**

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non- participants		
Modification de l'expérience de travail (-1 à 1)	0,72	0,82	-0,10	**
Modification des compétences professionnelles (-1 à 1)	0,74	0,86	-0,11	***
Modification de la motivation à travailler (-1 à 1)	0,54	0,56	-0,03	
Modification de la motivation à améliorer sa formation (-1 à 1)	0,59	0,68	-0,09	
Modification de la motivation (-2 à 2)	1,13	1,23	-0,10	
Modification de la vie familiale (-1 à 1)	0,36	0,45	-0,08	
Modification de la confiance en soi (-1 à 1)	0,58	0,66	-0,08	
Modification de la situation économique personnelle (-1 à 1)	0,43	0,51	-0,08	
Modification de la qualité de vie (-3 à 3)	1,37	1,62	-0,25	**

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 1 024 participants et 201 non-participants.

5.1.1.8 Synthèse

Les hommes participants sans soutien public du revenu ont été proportionnellement plus présents à l'assistance sociale que les non-participants et ils y ont passé en moyenne plus de temps que les non-participants, même si le recours à l'assistance sociale demeure très faible. De plus, les participants ont davantage eu recours aux services publics d'emploi dans les mois suivant la fin de leur participation, bien que cet effet ne puisse exister qu'à court terme.

La participation a eu peu d'effets sur l'insertion en emploi et les caractéristiques des emplois occupés un an après la participation et au moment du sondage. Néanmoins, des effets positifs sont observés concernant le changement de temps passé à travailler à temps plein et le changement de rémunération. Au moment du sondage, les participants sont aussi proportionnellement plus nombreux que les non-participants à occuper un emploi à temps plein. Par ailleurs, la participation n'a eu qu'un effet très marginal sur la vie sociale et professionnelle.

Les résultats ne permettent finalement pas de constater d'effets significatifs sur le recours à l'assurance-emploi après la participation.

5.1.2 Femmes

Les résultats présentés dans cette section portent sur les femmes qui étaient sans soutien public du revenu au moment de commencer leur participation aux services publics d'emploi. Parmi les 4 473 personnes sans soutien public du revenu interrogées dans le cadre de cette étude, 2 606 étaient des femmes et 1 350 d'entre elles ont accepté le jumelage des données avec celles de Revenu Québec et d'Emploi et Développement social Canada.

Les analyses ont été réalisées à partir de la base de données des individus ayant répondu au sondage et ayant consenti au jumelage des données avec celles de Revenu Québec et d'Emploi et Développement social Canada. Par ailleurs, le nombre de participants indiqué sous chaque tableau peut légèrement différer de celui indiqué ci-dessus et d'un tableau à l'autre en raison de la non-réponse partielle variable aux indicateurs, de l'appariement des participants avec les non-participants et du fait que les personnes sans soutien public du revenu identifiées comme handicapées ont été retirées.

5.1.2.1 Insertion en emploi

Quelques indicateurs traitant de l'insertion professionnelle présentent des écarts nets statistiquement positifs, ce qui signifie que la participation des femmes sans soutien public du revenu aux services publics de l'emploi a un certain effet sur l'insertion en emploi des participantes après leur participation. Des écarts nets statistiquement significatifs entre les participantes et les non-participantes sont observés à travers la présence en emploi, le temps passé en emploi et l'amélioration de leur situation d'emploi entre l'année précédant leur participation et l'année suivant la fin de leur participation. Cependant, à l'exception des 12 à 18 mois suivant la participation, où la rémunération d'emploi des participantes est plus élevée que celle des non-participantes, aucune différence significative n'est observée en ce qui touche les heures travaillées, le temps passé dans un emploi à temps plein et la rémunération d'emploi après la participation.

A. Présence en emploi

Les femmes sans soutien public du revenu, qui ont participé aux services publics d'emploi, affichent en tout temps après la fin de leur participation une présence en emploi plus élevée que les non-participantes. Les écarts nets se situent entre 7,4 et 9,6 points de pourcentage pour les trois périodes suivant la participation à l'étude et ils sont statistiquement significatifs. Au moment du sondage, soit en moyenne 29 mois après la participation, l'écart net était de 8,1 points de pourcentage en faveur des participantes, un écart qui est une fois de plus significatif.

Tableau 5.1.2.1-1
Présence en emploi des femmes ayant participé aux services publics d'emploi,
personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants	pp	
Présence en emploi				
12 mois	77,9	69,8	8,1	**
12 à 18 mois	74,0	64,4	9,6	***
18 mois	81,9	74,5	7,4	**
Ponctuelle, au 29 ^e mois	70,9	62,8	8,1	**

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %*

Données basées sur 1 313 participants et 251 non-participants.

B. Temps passé en emploi

Au cours des périodes suivant la fin de leur participation, les femmes sans soutien public du revenu, qui ont participé aux services publics d'emploi, ont passé en moyenne plus de temps en emploi que les non-participantes. Des écarts nets statistiquement significatifs sont observés dans les 12 mois (5,2 semaines) et les 18 mois (7,1 semaines) suivant la fin de leur participation⁸⁵. Toutefois, même si les participantes semblent en moyenne avoir passé plus de temps en emploi à temps plein que les non-participantes, les écarts nets estimés ne sont pas significatifs : les participantes ne se distinguent donc pas des non-participantes sur ce point.

Tableau 5.1.2.1-2
Temps passé en emploi des femmes ayant participé aux services publics d'emploi,
personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écarts nets		Indice de signification
	Participants	Non-participants	pp	Semaines	
Temps en emploi					
12 mois	59,4	49,3	10,1	5,2	***
12 à 18 mois	65,0	58,3	6,7	1,7	
18 mois	61,2	52,1	9,1	7,1	***
Temps en emploi à temps plein					
12 mois	44,7	40,8	3,9	2,0	
12 à 18 mois	50,2	47,1	3,1	0,8	
18 mois	46,7	42,7	3,9	3,1	

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %*

Données basées sur 1 313 participants et 251 non-participants.

⁸⁵ Le seuil observé du test pour le temps passé en emploi dans les 12 à 18 mois après la participation est de 5,4 %, ce qui est près du seuil de signification de 5 % à partir duquel un écart net est déclaré significatif dans l'étude.

C. Heures travaillées et rémunération d'emploi

Au cours des trois périodes à l'étude suivant la fin de la participation, des écarts nets se situant entre 44 heures et 156 heures sont observés quant au nombre d'heures travaillées. Cependant, ces écarts ne sont pas statistiquement significatifs, ce qui signifie qu'on ne peut pas affirmer que les participantes se distinguent des non-participantes en ce qui a trait aux heures travaillées à la suite de leur participation.

L'analyse de la rémunération d'emploi entre les 12^e et 18^e mois suivant la participation révèle que les participantes ont des revenus moyens plus élevés que ceux des non-participantes, soit de 1 616 \$ de plus. Les écarts nets entre les participantes et les non-participantes ne sont pas significatifs pour les autres périodes postparticipation évaluées.

D'après les données de Revenu Québec, quand on inclut les revenus issus du travail autonome, les participantes aux services publics d'emploi ont bénéficié en moyenne d'une rémunération de 3 360 \$ de plus que les non-participantes en 2018, soit environ 1 an après la fin de leur participation⁸⁶.

Tableau 5.1.2.1-3
Heures travaillées et rémunération d'emploi des femmes ayant participé aux services publics d'emploi, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Heures travaillées (h)				
12 mois	996	882	114	
12 à 18 mois	550	506	44	
18 mois	1 547	1 391	156	
Rémunération d'emploi (\$)				
12 mois	17 577	15 439	2 138	
12 à 18 mois	10 439	8 823	1 616	**
18 mois	28 164	24 155	4 009	
Rémunération d'emploi - RQ (\$)				
12 mois - salarié/autonome	20 119	16 760	3 360	**
12 mois - salarié	19 384	16 243	3 141	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 1 313 participants et 251 non-participants.

D. Changements concernant la situation d'emploi : temps, heures et rémunération

Entre les 12 mois précédant le début de la participation et les 12 mois suivant la fin de la participation, les femmes sans soutien public du revenu ont travaillé en moyenne 5,6 semaines de plus que les non-participantes, soit un écart net statistiquement significatif de 10,8 points de pourcentage. En ce qui concerne le travail à temps plein, on note également un écart net statistiquement significatif de 8,2 points de pourcentage, soit 4,3 semaines de temps de travail à temps plein de plus chez les participantes par rapport aux non-participantes.

⁸⁶ Le seuil observé du test pour la rémunération d'emploi salarié est de 5,7 %, soit près du seuil de signification de 5 % à partir duquel un écart net est déclaré significatif dans l'étude.

Tableau 5.1.2.1-4
Changements de la situation d'emploi quant au temps travaillé des femmes ayant participé aux services publics d'emploi, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écarts nets		Indice de signification
	Participants	Non-participants	pp	Semaines	
Différence du temps travaillé	12,2	1,3	10,8	5,6	***
Différence du temps travaillé à temps plein	15,3	7,1	8,2	4,3	**

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %*

Données basées sur 1 313 participants et 251 non-participants.

On remarque qu'entre l'année précédant et celle suivant la participation, les femmes sans soutien public du revenu ayant participé aux services publics d'emploi ont travaillé en moyenne 186 heures de plus que les non-participantes. Toutefois, l'écart net quant à la différence de rémunération d'emploi entre ces deux périodes n'étant pas significatif, on ne peut pas affirmer que les participantes se distinguent aussi des non-participantes quant au changement de rémunération d'emploi.

Les données de Revenu Québec révèlent qu'entre 2018 (environ un an après la participation) et l'année précédant la participation, les participantes ont gagné 3 684 \$ de plus que les non-participants lorsqu'on considère les revenus d'un travail autonome, et 3 322 \$ de plus lorsqu'on ne tient compte que des revenus salariés; ces écarts sont statistiquement significatifs et en faveur des participantes.

Tableau 5.1.2.1-5
Changements de la situation d'emploi quant aux heures travaillées et à la rémunération d'emploi des femmes ayant participé aux services publics d'emploi, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Différence du nombre d'heures travaillées (h)	266	80	186	**
Différence de rémunération d'emploi (\$)	5 378	3 734	1 644	
Différence de rémunération d'emploi - RQ (\$)				
salarié /autonome	8 714	5 030	3 684	**
salarié	8 626	5 304	3 322	**

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %*

Données basées sur 1 313 participants et 251 non-participants.

5.1.2.2 Caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation

À l'exception du type d'emploi temporaire qui présente un écart net statistiquement significatif et positif, tous les autres indicateurs en lien avec les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant leur participation ne présentent pas d'écart net statistiquement significatif. Par conséquent, la participation des femmes sans soutien public du revenu aux services publics d'emploi semble avoir eu peu d'effets sur les caractéristiques de l'emploi occupé l'année suivant leur participation.

A. Délai, type d'emploi et salaire horaire

Les femmes sans soutien public du revenu ayant participé aux services publics d'emploi ont été proportionnellement plus nombreuses que les non-participantes à occuper un emploi temporaire l'année suivant la participation, ce qui correspond à un écart net statistiquement significatif de 8,2 points de pourcentage. Quant au délai encouru l'année suivant la participation pour occuper un emploi, au type d'emploi (saisonnier, autonome⁸⁷) et au salaire horaire, les participantes ne se distinguent pas des non-participantes, étant donné que les écarts nets sont tous statistiquement non significatifs.

Tableau 5.1.2.2-1

Délai, type d'emploi et salaire horaire des femmes ayant participé aux services publics d'emploi, personnes sans soutien public du revenu ayant occupé un emploi l'année suivant la participation

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Délai (sem.)	5,9	7,8	-1,8	
Emploi temporaire (%)	22,2	14,1	8,2	**
Emploi saisonnier (%)	10,6	11,5	-0,8	
Travailleur autonome (%)	5,3	10,6	-5,3	
Salaire horaire (\$/h)	17,4	17,3	0,1	
Différence du salaire horaire (\$)	1,6	1,9	-0,4	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 1 021 participants et 178 non-participants.

B. Compétences exigées, adéquation avec l'emploi souhaité et liens avec l'expérience ou la formation

Les écarts nets entre les participantes et les non-participantes ne sont pas statistiquement significatifs dans cette section. Ainsi, les participantes ne semblent pas avoir eu, plus ou moins fréquemment que les non-participantes l'année suivant la participation, un emploi correspondant à leur souhait, en lien avec leur formation ou leur expérience de travail ni avoir occupé un emploi requérant un niveau moyen de compétence différent de celui des non-participantes.

⁸⁷ Le seuil observé du test sur la proportion de travailleurs autonomes est de 5,1 %, soit très près du seuil de signification de 5 % à partir duquel un écart net est déclaré significatif dans l'étude.

Tableau 5.1.2.2-2

Compétences exigées par l'emploi, adéquation avec l'emploi souhaité et lien avec l'expérience ou la formation chez les femmes ayant participé aux services publics d'emploi, personnes sans soutien public du revenu ayant occupé un emploi l'année suivant la participation

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Niveau de compétence (1 à 5)	2,6	2,5	0,0	
Correspond au souhait (%)	65,8	64,0	1,8	
Lien avec l'expérience de travail (0 à 2)	1,0	0,8	0,2	
Lien avec la formation (0 à 2)	1,1	1,0	0,1	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 1 021 participants et 178 non-participants.

5.1.2.3 Caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage

Aucun indicateur en lien avec les caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage, soit 29 mois en moyenne après la participation, ne présente d'écart net statistiquement significatif. La participation des femmes sans soutien public du revenu aux services publics d'emploi n'a eu aucun effet sur les caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage d'après cette étude.

A. Type d'emploi et heures hebdomadaires travaillées

Au moment du sondage, soit 29 mois en moyenne après la participation aux services publics d'emploi, les résultats révèlent que les participantes ne se différencient pas des non-participantes quant au type d'emploi occupé, qu'il soit temporaire, saisonnier, à temps plein ou qu'il soit un travail autonome, ni quant au nombre d'heures hebdomadaires travaillées.

Tableau 5.1.2.3-1

Type d'emploi et heures hebdomadaires travaillées des femmes ayant participé aux services publics d'emploi, personnes sans soutien public du revenu ayant occupé un emploi au moment du sondage

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Emploi temporaire (%)	15,9	13,4	2,5	
Emploi saisonnier (%)	6,3	6,0	0,3	
Travailleur autonome (%)	6,6	11,4	-4,8	
Emploi à temps plein (%)	69,0	74,1	-5,1	
Nombre hebdomadaire d'heures travaillées (h/sem.)	30,6	31,5	-1,0	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 928 participants et 163 non-participants.

B. Compétences exigées, adéquation avec l'emploi souhaité, lien avec l'expérience ou la formation et satisfaction envers le salaire

Aucun écart net statistiquement significatif n'est observé entre les participantes et les non-participantes. Par conséquent, 29 mois en moyenne après leur participation, les participantes ne semblent pas avoir, plus ou moins fréquemment que les non-participantes au moment du sondage, un emploi correspondant à leur souhait, en lien avec leur formation ou leur expérience de travail, ni occuper un emploi requérant un niveau moyen de compétence différent de celui des non-participantes. Les participantes ont aussi un niveau moyen de satisfaction concernant leur salaire, similaire à celui des non-participantes.

Tableau 5.1.2.3-2

Compétences exigées par l'emploi, adéquation avec l'emploi souhaité, lien avec l'expérience ou la formation et satisfaction concernant le salaire chez les femmes ayant participé aux services publics d'emploi, personnes sans soutien public du revenu ayant occupé un emploi au moment du sondage

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Niveau de compétence (1 à 5)	2,8	2,8	0,0	
Correspond au souhait (%)	78,9	78,5	0,4	
Lien avec l'expérience de travail (0 à 2)	1,0	1,0	0,1	
Lien avec la formation (0 à 2)	1,2	1,2	0,0	
Lien avec l'expérience de travail ou la formation (0 à 2)	1,1	1,1	0,0	
Satisfaction du salaire (0 à 3)	2,0	1,9	0,1	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 928 participants et 163 non-participants.

5.1.2.4 Recours à l'assistance sociale

Les indicateurs utilisés ne permettent pas de conclure que la participation aux services publics d'emploi a des effets sur le recours à l'assistance sociale après la participation des femmes sans soutien public du revenu.

Étant donné des écarts nets tous statistiquement non significatifs, la participation aux services publics d'emploi n'a pas eu d'effet sur la présence à l'assistance sociale à la suite de la participation ni sur le temps moyen passé à l'assistance sociale dans les mois suivant la fin de la participation. Tout au plus, on constate que les participantes et les non-participantes n'ont eu guère recours à l'assistance sociale à la suite de la participation.

Tableau 5.1.2.4-1

Recours à l'assistance sociale et changement du temps à l'assistance sociale des femmes ayant participé aux services publics d'emploi, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écarts nets		Indice de signification
	Participants	Non-participants	pp	Mois	
Présence à l'assistance sociale					
12 mois	3,6	2,8	0,7	S.O.	
12 à 18 mois	3,0	1,7	1,3	S.O.	
18 mois	4,6	2,8	1,7	S.O.	
Ponctuelle, au 29 ^e mois	2,3	3,0	-0,7	S.O.	
Temps à l'assistance sociale					
12 mois	1,6	1,9	-0,3	0,0	
12 à 18 mois	2,4	1,6	0,8	0,0	
18 mois	1,9	1,8	0,1	0,0	
Différence du temps à l'assistance sociale	0,6	-0,2	0,9	0,1	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 1 313 participants et 251 non-participants.

5.1.2.5 Recours à l'assurance-emploi

La participation des femmes sans soutien public du revenu aux services publics d'emploi n'a pas eu d'effet sur le recours à l'assurance-emploi après la participation.

Les participantes aux services publics d'emploi, qui étaient sans soutien public du revenu au début de leur participation, ont passé autant de temps en moyenne que les non-participantes à l'assurance-emploi dans les périodes suivant la participation. Le temps passé à l'assurance-emploi est par ailleurs marginal, et la présence ponctuelle au moment du sondage, soit 29 mois en moyenne après la participation, l'est également. Aucune différence statistiquement significative n'est observée entre ces deux populations quant au recours à l'assurance-emploi après la participation.

Tableau 5.1.2.5-1

Recours à l'assurance-emploi et changement du temps à l'assurance-emploi des femmes ayant participé aux services publics d'emploi, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écarts nets		Indice de signification
	Participants	Non-participants	pp	Semaines	
Temps à l'assurance-emploi					
12 mois	3,5	2,5	1,0	0,5	
12 à 18 mois	3,2	2,5	0,7	0,2	
18 mois	3,2	2,4	0,7	0,6	
Présence ponctuelle, au 29^e mois	4,5	3,3	1,3	S.O.	
Différence du temps à l'assurance-emploi (%)	2,2	0,7	1,5	0,8	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 1 313 participants et 251 non-participants.

Étant donné que les participantes ne se distinguent pas des non-participantes en ce qui concerne le temps passé à l'assurance-emploi après la participation, ceci se traduit également par des écarts nets statistiquement non significatifs quant aux prestations d'assurance-emploi en 2018, soit environ 1 an après la fin de la participation. Comparativement à l'année précédant leur participation, les participantes ne semblent pas avoir eu non plus un changement de revenus provenant de l'assurance-emploi différent des non-participantes.

Tableau 5.1.2.5-2

Prestations de l'assurance-emploi et changement de prestations à l'assurance-emploi des femmes ayant participé aux services publics d'emploi, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Prestations de l'assurance-emploi - RQ (\$), 12 mois	764	598	166	
Différence de prestations à l'assurance-emploi - RQ (\$)	723	608	115	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 1 313 participants et 251 non-participants.

5.1.2.6 Utilisation d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi

Les participantes ont davantage eu recours aux services publics d'emploi dans les mois suivant la fin de la participation. Toutefois, cet effet pourrait surtout être présent à court terme, car une très faible proportion d'entre elles y ont eu recours au moment du sondage, soit 29 mois en moyenne après la participation.

Contrairement aux non-participantes, les femmes sans soutien public du revenu qui ont participé aux services publics d'emploi ont utilisé au moins une mesure d'employabilité dans les mois suivant leur participation. Des différences nettes statistiquement significatives entre 2,3 et 11,7 points de pourcentage sont observées.

Quant aux autres mesures et activités proposées par les services publics d'emploi, les conclusions sont les mêmes dans les mois qui suivent la participation. Néanmoins, dans ce cas, la différence nette n'est pas statistiquement significative au moment du sondage, soit 29 mois en moyenne après la participation.

Tableau 5.1.2.6-1

Recours à d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi des femmes ayant participé aux services publics d'emploi, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants	pp	
Mesure à l'étude				
12 mois	11,7	0,0	11,7	***
12 à 18 mois	5,8	0,0	5,8	***
18 mois	15,9	0,0	15,9	***
Ponctuelle, au 29 ^e mois	2,7	0,3	2,3	***
Autres mesures et activités				
12 mois	9,2	0,0	9,2	***
12 à 18 mois	3,7	0,0	3,7	***
18 mois	12,1	0,0	12,1	***
Ponctuelle, au 29 ^e mois	1,7	1,0	0,7	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 1 313 participants et 251 non-participants.

5.1.2.7 Vie sociale et professionnelle

Tous les écarts nets des indicateurs relatifs à la vie sociale et professionnelle sont statistiquement non significatifs. Par conséquent, la participation des femmes sans soutien public du revenu aux services publics d'emploi n'a pas eu d'effet sur ces aspects selon la présente étude.

La participation aux services publics d'emploi n'a pas eu d'effet sur la rémunération totale et le changement de revenu. En effet, des écarts nets non statistiquement significatifs sont observés quant à l'indicateur de niveau revenu personnel et celui de modification de revenu. Les conclusions qui peuvent être tirées à partir des données de Revenu Québec vont également dans ce sens.

Tableau 5.1.2.7-1

Rémunération totale et changement de rémunération totale des femmes ayant participé aux services publics d'emploi, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts		Indice de
	Participants	Non-participants	Écart net signification
Revenu personnel (1 à 9)	5,15	4,79	0,36
Modification du revenu (-1 à 1)	0,45	0,39	0,06
Rémunération totale - RQ (\$)	24 165	21 319	2 846
Différence de rémunération totale - RQ (\$)	7 576	5 290	2 286

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %*

Données basées sur 1 313 participants et 251 non-participants.

L'analyse de certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participantes ne révèle que des écarts nets marginaux entre les participantes et les non-participantes relativement aux changements perçus entre la période précédant la participation et la situation au moment du sondage. Aucune différence nette statistiquement significative n'est observée entre les participantes et les non-participantes.

Tableau 5.1.2.7-2

**Modifications de certains aspects de la vie sociale et professionnelle des femmes ayant participé
aux services publics d'emploi, personnes sans soutien public du revenu**

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non- participants		
Modification de l'expérience de travail (-1 à 1)	0,72	0,69	0,03	
Modification des compétences professionnelles (-1 à 1)	0,78	0,71	0,06	
Modification de la motivation à travailler (-1 à 1)	0,54	0,56	-0,02	
Modification de la motivation à améliorer sa formation (-1 à 1)	0,63	0,67	-0,04	
Modification de la motivation (-2 à 2)	1,17	1,23	-0,06	
Modification de la vie familiale (-1 à 1)	0,42	0,40	0,02	
Modification de la confiance en soi (-1 à 1)	0,61	0,60	0,02	
Modification de la situation économique personnelle (-1 à 1)	0,42	0,39	0,03	
Modification de la qualité de vie (-3 à 3)	1,45	1,38	0,07	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 1 313 participants et 251 non-participants.

5.1.2.8 Synthèse

La participation des femmes sans soutien public du revenu a eu certains effets sur l'insertion en emploi, notamment sur la présence en emploi, le temps passé en emploi et l'amélioration de la situation d'emploi. En effet, les femmes sans soutien public du revenu ayant participé aux services publics d'emploi sont proportionnellement plus nombreuses que les non-participantes à avoir un emploi après la participation. Elles ont également passé en moyenne plus de temps en emploi et ont davantage amélioré leur situation d'emploi par rapport à l'année précédant leur participation. De plus, les participantes ont eu recours plus fréquemment aux services publics d'emploi dans les mois suivant la fin de la participation, bien que cet effet ne semble être présent qu'à court terme. La participation a eu peu d'effets sur les caractéristiques de l'emploi occupé l'année suivant la participation et au moment du sondage, outre une plus grande proportion de participantes que de non-participantes occupant un emploi temporaire l'année suivant la participation. Finalement, la participation n'a eu aucun effet sur le recours à l'assistance sociale et à l'assurance-emploi ni sur la vie sociale et professionnelle.

5.2 Groupes d'âge

5.2.1 Âgés de moins de 30 ans

Les résultats présentés dans cette section portent sur les participants sans soutien public du revenu âgés de moins de 30 ans au moment de commencer leur participation aux services publics d'emploi. Parmi les 4 473 personnes sans soutien public du revenu interrogées dans le cadre de cette étude, 1 826 étaient âgées de moins de 30 ans et 1 052 d'entre eux ont accepté le jumelage des données avec celles de Revenu Québec et d'Emploi et Développement social Canada.

Les analyses ont été réalisées à partir de la base de données des individus ayant répondu au sondage et ayant consenti au jumelage des données avec celles de Revenu Québec et d'Emploi et Développement social Canada. Par ailleurs, le nombre de participants indiqué sous chaque tableau peut légèrement différer de celui indiqué ci-dessus et d'un tableau à l'autre en raison de la non-réponse partielle variable aux indicateurs, de l'appariement des participants avec les non-participants et du fait que les individus sans soutien public du revenu identifiés comme handicapés ont été retirés.

5.2.1.1 Insertion en emploi

L'étude ne permet pas de déceler d'effets sur l'insertion en emploi à la suite de la participation aux services publics d'emploi des personnes sans soutien public du revenu âgées de moins de 30 ans.

A. Présence en emploi

Les personnes sans soutien public du revenu âgées de moins de 30 ans, qui ont participé aux services publics d'emploi, semblent afficher une présence en emploi légèrement plus élevée que les non-participants. Toutefois, tous les écarts nets sont statistiquement non significatifs dans les périodes suivant la participation.

Tableau 5.2.1.1-1
Présence en emploi des participants aux services publics d'emploi âgés de moins de 30 ans, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants	pp	
Présence en emploi				
12 mois	86,8	83,0	3,8	
12 à 18 mois	82,9	77,8	5,2	
18 mois	90,4	88,6	1,8	
Ponctuelle, au 29 ^e mois	76,2	71,4	4,8	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 1 000 participants et 187 non-participants.

B. Temps passé en emploi

Au cours des périodes suivant la fin de la participation, les participants semblent avoir passé en moyenne plus de temps en emploi que les non-participants. Par exemple, une année suivant la fin de leur participation, les participants ont passé en moyenne 65 % de leur temps en emploi contre 61,2 % pour les non-participants. Toutefois, aucun écart net n'est statistiquement significatif dans cette section. Par conséquent, les résultats ne permettent pas d'affirmer que les participants se distinguent des non-participants concernant le temps passé en emploi de façon générale ou dans un emploi à temps plein.

Tableau 5.2.1.1-2

Temps passé en emploi des participants aux services publics d'emploi âgés de moins de 30 ans, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écarts nets		Indice de signification
	Participants	Non-participants	pp	Semaines	
Temps en emploi					
12 mois	65,0	61,2	3,8	2,0	
12 à 18 mois	72,0	70,3	1,7	0,4	
18 mois	67,8	64,4	3,4	2,6	
Temps en emploi à temps plein					
12 mois	47,4	47,4	0,1	0,0	
12 à 18 mois	55,0	53,2	1,9	0,5	
18 mois	50,3	49,8	0,6	0,4	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 1 000 participants et 187 non-participants.

C. Heures travaillées et rémunération d'emploi

Au cours des trois périodes postparticipation à l'étude, des écarts nets se situant entre 14 heures et 50 heures sont observés quant au nombre d'heures travaillées. Cependant, ces écarts ne sont pas statistiquement significatifs, ce qui signifie qu'on ne peut pas affirmer que les participants se distinguent des non-participants en ce qui a trait aux heures travaillées à la suite de la participation.

L'analyse de la rémunération d'emploi suivant la participation révèle que les participants semblent avoir des revenus moyens plus élevés que les non-participants. Bien que des écarts nets variant entre 928 \$ et 2 386 \$ soient observés entre les participants et les non-participants, ces écarts ne sont pas statistiquement significatifs plus élevés.

De même, d'après les données de rémunération d'emploi de Revenu Québec, quand on inclut les revenus issus du travail autonome, il est estimé que les participants aux services publics d'emploi ont bénéficié en moyenne d'une rémunération de 2 060 \$ de plus que les non-participants en 2018, soit environ 1 an après la fin de la participation. Toutefois, les écarts nets quant à la rémunération d'emploi en 2018 n'étant pas statistiquement significatifs, on ne peut affirmer que les participants se distinguent des non-participants à cet égard.

Tableau 5.2.1.1-3
Heures travaillées et rémunération d'emploi des participants aux services publics d'emploi âgés de moins de 30 ans, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts		Indice de Écart net signification
	Participants	Non-participants	
Heures travaillées (h)			
12 mois	1 104	1 069	36
12 à 18 mois	620	607	14
18 mois	1 736	1 686	50
Rémunération d'emploi (\$)			
12 mois	18 552	17 354	1 197
12 à 18 mois	11 232	10 303	928
18 mois	30 166	27 781	2 386
Rémunération d'emploi - RQ (\$)			
12 mois - salarié/autonome	20 461	18 401	2 060
12 mois - salarié	19 792	17 740	2 051

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %*

Données basées sur 1 000 participants et 187 non-participants.

D. Changements concernant la situation d'emploi : temps, heures et rémunération

Entre les 12 mois précédant et les 12 mois suivant la participation, l'analyse du temps travaillé révèle des écarts nets de 1,8 et de 1,3 points de pourcentage respectifs quant à la différence de temps travaillé et de temps travaillé à temps plein. Toutefois, ces deux écarts nets sont statistiquement non significatifs, de sorte qu'il est impossible d'affirmer que les participants se différencient des non-participants quant au changement de temps de travail à la suite de la participation.

Tableau 5.2.1.1-4
Changements de la situation d'emploi quant au temps travaillé des participants aux services publics d'emploi âgés de moins de 30 ans, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écarts nets		Indice de signification
	Participants	Non-participants	pp	Semaines	
Différence du temps travaillé	5,2	3,4	1,8	0,9	
Différence du temps travaillé à temps plein	13,2	11,9	1,3	0,7	

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %*

Données basées sur 1 000 participants et 187 non-participants.

Il est estimé que les participants ont travaillé en moyenne 51 heures de plus que les non-participants entre l'année précédant la participation et celle suivant la fin de la participation, et qu'ils ont gagné 1 190 \$ de plus que les non-participants. Toutefois, ces écarts nets étant statistiquement non significatifs, on ne peut affirmer que les participants se distinguent des non-participants quant aux changements du nombre d'heures travaillées et de rémunération d'emploi à la suite de la participation.

Les données de Revenu Québec révèlent qu'entre 2018 (environ un an après la fin de la participation) et l'année précédant la participation, les participants ont gagné 2 750 \$ de plus que les non-participants lorsqu'on considère les revenus de travailleurs autonomes, et 2 679 \$ de plus lorsqu'on ne tient compte que des revenus d'emplois salariés. Ces écarts sont encore, toutefois, statistiquement non significatifs⁸⁸.

Tableau 5.2.1.1-5
Changements de la situation d'emploi quant aux heures travaillées et à la rémunération d'emploi des participants aux services publics d'emploi âgés de moins de 30 ans, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Différence du nombre d'heures travaillées (h)	192	140	51	
Différence de rémunération d'emploi (\$)	4 836	3 646	1 190	
Différence de rémunération d'emploi - RQ (\$)				
salarié/autonome	9 356	6 606	2 750	
salarié	9 126	6 447	2 679	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 1 000 participants et 187 non-participants.

5.2.1.2 Caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation

À l'exception du type d'emploi temporaire qui présente un écart net positif statistiquement significatif, les participants sont proportionnellement plus nombreux à occuper un emploi temporaire l'année suivant la participation que les non-participants, tous les autres indicateurs en lien avec les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation ont des écarts nets statistiquement non significatifs. Par conséquent, la participation aux services publics d'emploi des personnes sans soutien public du revenu âgées de moins de 30 ans a peu d'effets sur les caractéristiques de l'emploi occupé l'année suivant leur participation.

A. Délai, type d'emploi et salaire horaire

Les participants sont proportionnellement plus nombreux à occuper un emploi temporaire que les non-participants l'année suivant la participation, soit d'un écart net statistiquement significatif de 9,3 points de pourcentage. Quant au délai encouru l'année suivant la participation pour occuper un emploi, à la proportion d'emplois saisonniers, de travailleurs autonomes et du salaire horaire du principal emploi occupé l'année suivant la participation, les participants ne se distinguent pas des non-participants étant donné que les écarts nets sont

⁸⁸ Les seuils observés de ces tests sont respectivement de 6,4 % et 5,9 %, soit près du seuil de signification de 5 % à partir duquel un écart net est déclaré significatif dans l'étude.

non significatifs statistiquement. Il n'y a pas non plus d'effet sur le changement de salaire horaire à la suite de la fin de la participation par rapport à celui d'avant la participation.

Tableau 5.2.1.2-1

Délai, type d'emploi et salaire horaire des participants aux services publics d'emploi âgés de moins de 30 ans, personnes sans soutien public du revenu ayant occupé un emploi l'année suivant la participation

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Délai (sem.)	6,2	6,9	-0,7	
Emploi temporaire (%)	22,6	13,4	9,3	***
Emploi saisonnier (%)	12,9	13,8	-0,9	
Travailleur autonome (%)	6,1	11,0	-4,9	
Salaire horaire (\$/h)	16,4	16,0	0,4	
Différence du salaire horaire (\$)	1,8	1,8	0,0	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 866 participants et 153 non-participants.

B. Compétences exigées, adéquation avec l'emploi souhaité et liens avec l'expérience ou la formation

Les écarts nets entre les participants et les non-participants ne sont pas statistiquement significatifs dans cette section. Ainsi, les niveaux de compétence et de lien avec l'expérience de travail ou de formation des emplois occupés par les participants l'année suivant la participation sont en moyenne similaires à ceux des emplois occupés par les non-participants. Aussi, les participants ont un emploi correspondant à leur souhait dans environ 67 % des cas, tout comme les non-participants.

Tableau 5.2.1.2-2

Compétences exigées par l'emploi, adéquation avec l'emploi souhaité et lien avec l'expérience ou la formation chez les participants aux services publics d'emploi âgés de moins de 30 ans, personnes sans soutien public du revenu ayant occupé un emploi l'année suivant la participation

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Niveau de compétence (1 à 5)	2,5	2,5	0,0	
Correspond au souhait (%)	67,6	66,6	1,0	
Lien avec l'expérience de travail (0 à 2)	0,8	0,8	0,1	
Lien avec la formation (0 à 2)	0,9	0,8	0,1	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 866 participants et 153 non-participants.

5.2.1.3 Caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage

Tous les indicateurs en lien avec les caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage ne présentent aucun écart net statistiquement significatif. La participation aux services publics d'emploi des personnes sans soutien public du revenu âgées de moins de 30 ans n'a eu aucun effet sur les caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage.

A. Type d'emploi et heures hebdomadaires travaillées

Au moment du sondage, soit 29 mois en moyenne après la participation aux services publics d'emploi, les résultats du sondage révèlent que les participants ne se différencient pas des non-participants quant au type d'emploi (temporaire, saisonnier, autonome, à temps plein) et au nombre d'heures hebdomadaires travaillées.

Tableau 5.2.1.3-1

Type d'emploi et heures hebdomadaires travaillées des participants aux services publics d'emploi âgés de moins de 30 ans, personnes sans soutien public du revenu ayant occupé un emploi au moment du sondage

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Emploi temporaire (%)	15,9	13,6	2,2	
Emploi saisonnier (%)	7,9	9,2	-1,3	
Travailleur autonome (%)	6,6	10,4	-3,8	
Emploi à temps plein (%)	68,8	67,7	1,1	
Nombre hebdomadaire d'heures travaillées (h/sem.)	31,0	30,7	0,3	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 760 participants et 137 non-participants.

B. Compétences exigées, adéquation avec l'emploi souhaité, lien avec l'expérience ou la formation et satisfaction envers le salaire

Aucun écart net statistiquement significatif n'est observé entre les participants et les non-participants. Par conséquent, 29 mois en moyenne après leur participation, les compétences exigées pour le principal emploi occupé à ce moment-là, l'adéquation avec l'emploi souhaité, le lien de l'emploi avec l'expérience ou la formation et la satisfaction concernant le salaire sont similaires chez les participants et les non-participants.

Tableau 5.2.1.3-2

Compétences exigées par l'emploi, adéquation avec l'emploi souhaité, lien avec l'expérience ou la formation et satisfaction concernant le salaire chez les participants aux services publics d'emploi âgés de moins de 30 ans, personnes sans soutien public du revenu ayant occupé un emploi au moment du sondage

INDICATEUR	Résultats bruts		Indice de Écart net signification
	Participants	Non-participants	
Niveau de compétence (1 à 5)	2,7	2,7	0,0
Correspond au souhait (%)	81,6	79,0	2,6
Lien avec l'expérience de travail (0 à 2)	0,9	0,8	0,1
Lien avec la formation (0 à 2)	1,1	1,1	0,0
Lien avec l'expérience de travail ou la formation (0 à 2)	1,0	1,0	0,0
Satisfaction du salaire (0 à 3)	2,1	2,2	0,0

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 760 participants et 137 non-participants.

5.2.1.4 Recours à l'assistance sociale

Malgré un faible recours à l'assistance sociale chez les participants et les non-participants, les participants sont proportionnellement plus présents à l'assistance sociale que les non-participants à la suite de la participation et ils y ont aussi passé en moyenne plus de temps qu'eux.

Étant donné des écarts nets statistiquement significatifs, la participation aux services publics d'emploi a eu des effets sur la présence et le temps passé à l'assistance sociale dans les mois suivant la fin de la participation, même si le recours à l'assistance sociale est faible.

En effet, les participants ont une présence à l'assistance sociale proportionnellement plus élevée que les non-participants, les résultats révélant des écarts nets significatifs variant entre 2,4 et 5,3 points de pourcentage selon la période postparticipation étudiée.

De plus, les participants ont passé en moyenne plus de temps à l'assistance sociale que les non-participants; des écarts nets significatifs variant entre 1,8 et 3,2 points de pourcentage sont observés jusqu'à 18 mois après la participation⁸⁹.

⁸⁹ Le seuil observé du test sur la différence de temps passé à l'assistance sociale est de 5,2 %, soit très près du seuil de signification de 5 % à partir duquel un écart net est déclaré significatif dans l'étude.

Tableau 5.2.1.4-1

Recours à l'assistance sociale et changement du temps à l'assistance sociale des participants aux services publics d'emploi âgés de moins de 30 ans, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écarts nets		Indice de signification
	Participants	Non-participants	pp	Mois	
Présence à l'assistance sociale					
12 mois	4,7	0,4	4,3	S.O.	***
12 à 18 mois	3,9	0,0	3,9	S.O.	***
18 mois	5,7	0,4	5,3	S.O.	***
Ponctuelle, au 29 ^e mois	3,4	1,0	2,4	S.O.	***
Temps à l'assistance sociale					
12 mois	1,9	0,2	1,8	0,2	***
12 à 18 mois	3,2	0,0	3,2	0,2	***
18 mois	2,3	0,1	2,2	0,4	***
Différence du temps à l'assistance sociale	0,7	-0,3	1,0	0,1	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 1 000 participants et 187 non-participants.

5.2.1.5 Recours à l'assurance-emploi

La participation aux services publics d'emploi augmente légèrement le recours au programme d'assurance-emploi à la suite de la participation des personnes sans soutien public du revenu âgées de moins de 30 ans, ainsi que les montants perçus. Toutefois, le recours à ce programme par les participants et les non-participants demeure marginal.

Les participants aux services publics d'emploi ont passé en moyenne plus de temps à l'assurance-emploi que les non-participants entre le 12^e et le 18^e mois suivant la fin de la participation ainsi que 18 mois après la fin de la participation : les écarts nets statistiquement significatifs respectifs sont de 2,2 et 1,4 points de pourcentage pour ces deux périodes postparticipation. Toutefois, durant les 12 premiers mois suivant la fin de la participation, les participants y ont passé autant de temps en moyenne que les non-participants. Peu importe la période postparticipation, ce temps passé à l'assurance-emploi est par ailleurs marginal. Finalement, au moment du sondage, soit en moyenne 29 mois après la participation, aucune différence nette statistiquement significative n'est observée entre les participants et les non-participants quant à leur présence à l'assurance-emploi.

Tableau 5.2.1.5-1

Recours à l'assurance-emploi et changement du temps à l'assurance-emploi des participants aux services publics d'emploi âgés de moins de 30 ans, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écarts nets		Indice de signification
	Participants	Non-participants	pp	Semaines	
Temps à l'assurance-emploi					
12 mois	2,9	1,8	1,1	0,6	
12 à 18 mois	3,4	1,2	2,2	0,6	**
18 mois	2,9	1,5	1,4	1,1	**
Présence ponctuelle, au 29^e mois	4,6	4,8	-0,3	S.O.	
Différence du temps à l'assurance-emploi	2,0	1,4	0,7	0,3	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 1 000 participants et 187 non-participants.

En 2018, soit environ un an après la fin de la participation, les participants ont perçu un montant moyen supérieur de prestations d'assurance-emploi à celui des non-participants (684 \$ contre 395 \$), puisqu'il résulte un écart net de 288 \$ en faveur des participants statistiquement significatif. Quand on compare celles-ci avec les prestations de l'année précédant la participation, les participants semblent avoir en moyenne plus augmenté leurs prestations d'assurance-emploi que les non-participants (668 \$ contre 432 \$), mais l'écart net n'est pas statistiquement significatif⁹⁰.

Tableau 5.2.1.5-2

Prestations de l'assurance-emploi et changement de prestations à l'assurance-emploi des participants aux services publics d'emploi âgés de moins de 30 ans, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Prestations de l'assurance-emploi - RQ (\$), 12 mois	684	395	288	**
Différence de prestations à l'assurance-emploi - RQ (\$)	668	432	236	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 1 000 participants et 187 non-participants.

⁹⁰ Le seuil observé de ce test est de 6,4 %, soit près du seuil de signification de 5 % à partir duquel un écart net est déclaré significatif dans l'étude.

5.2.1.6 Utilisation d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi

Les participants ont davantage eu recours aux services publics d'emploi dans les mois suivant la fin de la participation. Toutefois, cet effet pourrait surtout être présent à court terme, car une faible proportion d'entre eux ont eu recours aux services publics d'emploi au moment du sondage et ils y ont proportionnellement autant recours que les non-participants.

Contrairement aux non-participants, les participants ont utilisé au moins une mesure d'employabilité dans les mois suivant leur participation. Des écarts nets significatifs variant entre 7,0 et 16,1 points de pourcentage sont observés. Néanmoins, la différence nette n'est pas significative au moment du sondage, soit 29 mois en moyenne après la participation.

Concernant l'utilisation d'autres mesures et activités proposées par les services publics d'emploi dans les mois qui suivent la participation, les mêmes conclusions sont dégagées. Des écarts nets statistiquement significatifs variant entre 4,9 et 12,2 points de pourcentage sont observés sur les périodes cumulatives postparticipation allant jusqu'au 18^e mois après, mais l'écart net de l'utilisation de ces autres mesures et activités n'est pas statistiquement significatif au moment du sondage.

Tableau 5.2.1.6-1

Recours à d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi des participants aux services publics d'emploi âgés de moins de 30 ans, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants	pp	
Mesure à l'étude				
12 mois	10,8	0,0	10,8	***
12 à 18 mois	7,0	0,0	7,0	***
18 mois	16,1	0,0	16,1	***
Ponctuelle, au 29 ^e mois	2,4	1,0	1,4	
Autres mesures et activités				
12 mois	8,3	0,0	8,3	***
12 à 18 mois	4,9	0,0	4,9	***
18 mois	12,2	0,0	12,2	***
Ponctuelle, au 29 ^e mois	1,6	0,8	0,8	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 1 000 participants et 187 non-participants.

5.2.1.7 Vie sociale et professionnelle

Tous les écarts nets des indicateurs relatifs à la vie sociale et professionnelle sont statistiquement non significatifs. Par conséquent, la participation n'a pas eu d'effets sur ces aspects dans cette étude.

La participation aux services publics d'emploi n'a pas eu d'effets sur la rémunération totale et le changement de revenu à la suite de la participation. En effet, les écarts nets observés sont statistiquement non significatifs quant à l'indicateur de niveau de revenu personnel et de celui de modification du revenu. De plus, les données de Revenu Québec confirment ces résultats⁹¹.

Tableau 5.2.1.7-1
Rémunération totale et changement de rémunération totale des participants aux services publics d'emploi âgés de moins de 30 ans, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Revenu personnel (1 à 9)	4,98	4,89	0,09	
Modification du revenu (-1 à 1)	0,52	0,51	0,01	
Rémunération totale - RQ (\$)	23 152	20 693	2 460	
Différence de rémunération totale - RQ (\$)	9 406	7 339	2 067	

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %*

Données basées sur 1 000 participants et 187 non-participants.

L'analyse des changements de certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants à la suite de la participation ne révèle que des changements marginaux; aucun écart net statistiquement significatif n'est observé entre les participants et les non-participants.

⁹¹ Le seuil observé de l'écart net pour la rémunération totale est de 5,7 %, soit près du seuil de signification de 5 % à partir duquel un écart net est déclaré significatif dans l'étude.

Tableau 5.2.1.7-2

Modifications de certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants aux services publics d'emploi âgés de moins de 30 ans, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Modification de l'expérience de travail (-1 à 1)	0,77	0,79	-0,01	
Modification des compétences professionnelles (-1 à 1)	0,84	0,82	0,03	
Modification de la motivation à travailler (-1 à 1)	0,49	0,58	-0,09	
Modification de la motivation à améliorer sa formation (-1 à 1)	0,60	0,67	-0,06	
Modification de la motivation (-2 à 2)	1,10	1,24	-0,15	
Modification de la vie familiale (-1 à 1)	0,37	0,39	-0,02	
Modification de la confiance en soi (-1 à 1)	0,62	0,68	-0,05	
Modification de la situation économique personnelle (-1 à 1)	0,50	0,44	0,06	
Modification de la qualité de vie (-3 à 3)	1,49	1,50	-0,01	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 1 000 participants et 187 non-participants.

5.2.1.8 Synthèse

La participation a eu des effets sur le recours à l'assistance sociale et à l'assurance-emploi à la suite de la participation, bien que ces recours soient faibles autant chez les participants que les non-participants. En effet, les participants ont été proportionnellement plus présents à l'assistance sociale que les non-participants et ils ont passé en moyenne plus de temps que ces derniers. De plus, les participants ont passé un peu plus de temps en moyenne à l'assurance-emploi que les non-participants tout en dégageant, en moyenne, des prestations légèrement supérieures. Aussi, les participants ont davantage eu recours aux services publics d'emploi dans les mois suivant la fin de leur participation, mais cet effet pourrait être présent qu'à court terme.

La participation a eu peu d'effets sur les caractéristiques de l'emploi occupé pendant l'année suivant la participation, outre une proportion plus grande de participants que de non-participants occupant un emploi temporaire. Cependant, elle n'a eu aucun effet sur l'insertion en emploi, sur les caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage et les indicateurs relatifs à la vie sociale et professionnelle.

5.2.2 Âgés de 30 à 44 ans

Les résultats présentés dans cette section portent sur les participants sans soutien public du revenu âgés de 30 à 44 ans au moment de commencer leur participation aux services publics d'emploi. Parmi les 4 473 personnes sans soutien public du revenu, interrogées dans le cadre de cette étude, 1 762 étaient âgées entre 30 et 44 ans et 955 d'entre eux ont accepté le jumelage des données avec celles de Revenu Québec et d'Emploi et Développement social Canada.

Les analyses ont été réalisées à partir de la base de données des individus ayant répondu au sondage et ayant consenti au jumelage des données avec celles de Revenu Québec et d'Emploi et Développement social Canada. Par ailleurs, le nombre de participants indiqué sous chaque tableau peut légèrement différer de celui indiqué ci-dessus et d'un tableau à l'autre en raison de la non-réponse partielle variable aux indicateurs, de l'appariement des participants avec les non-participants et du fait que les individus sans soutien public du revenu identifiés comme handicapés ont été retirés.

5.2.2.1 Insertion en emploi

Les indicateurs utilisés ne permettent pas de conclure que la participation aux services publics d'emploi des personnes sans soutien public du revenu âgées de 30 à 44 ans a des effets sur l'insertion en emploi après la participation.

A. Présence en emploi

Les personnes sans soutien public du revenu âgées de 30 à 44 ans, qui ont participé aux services publics d'emploi, n'affichent pas une présence en emploi différente de celle des non-participants, puisque tous les écarts nets sont statistiquement non significatifs dans les périodes suivant la participation.

Tableau 5.2.2.1-1
Présence en emploi des participants aux services publics d'emploi âgés de 30 à 44 ans,
personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Présence en emploi			pp	
12 mois	75,6	74,4	1,1	
12 à 18 mois	73,6	71,8	1,9	
18 mois	80,4	78,1	2,3	
Ponctuelle, au 29 ^e mois	72,4	71,7	0,6	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 944 participants et 192 non-participants.

B. Temps passé en emploi

Les indicateurs utilisés ne permettent pas de conclure que les participants se distinguent des non-participants en ce qui concerne le temps passé en emploi après la participation.

Tableau 5.2.2.1-2

Temps passé en emploi des participants aux services publics d'emploi âgés de 30 à 44 ans, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écarts nets		Indice de signification
	Participants	Non-participants	pp	Semaines	
Temps en emploi					
12 mois	57,0	56,9	0,1	0,1	
12 à 18 mois	66,0	65,1	0,9	0,2	
18 mois	59,9	59,4	0,4	0,3	
Temps en emploi à temps plein					
12 mois	48,9	50,6	-1,7	-0,9	
12 à 18 mois	58,1	55,5	2,6	0,7	
18 mois	52,2	51,9	0,3	0,2	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 944 participants et 192 non-participants.

C. Heures travaillées et rémunération d'emploi

L'analyse du nombre d'heures travaillées et de la rémunération d'emploi ne permet pas de conclure que les participants se distinguent des non-participants à la suite de la participation. En effet, tous les écarts nets relatifs à ces indicateurs sont statistiquement non significatifs, peu importe la période postparticipation étudiée.

D'après les données de Revenu Québec, quand on inclut les revenus issus du travail autonome, il est estimé que les participants aux services publics d'emploi ont bénéficié en moyenne d'une rémunération de 2 148 \$ de plus que les non-participants dans les 12 mois suivant leur participation. Toutefois, les écarts nets des deux indicateurs mesurés à partir des données de Revenu Québec concernant la rémunération d'emploi n'étant pas statistiquement significatifs, on ne peut toujours pas détecter que les participants se distinguent des non-participants quant à la rémunération d'emploi durant l'année après la participation.

Tableau 5.2.2.1-3
Heures travaillées et rémunération d'emploi des participants aux services publics d'emploi
âgés de 30 à 44 ans, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Heures travaillées (h)				
12 mois	1 053	1 082	-29	
12 à 18 mois	615	600	16	
18 mois	1 670	1 687	-18	
Rémunération d'emploi (\$)				
12 mois	20 615	20 727	-112	
12 à 18 mois	13 244	12 047	1 197	
18 mois	33 895	32 290	1 605	
Rémunération d'emploi – RQ (\$)				
12 mois – salarié/autonome	24 843	22 694	2 148	
12 mois – salarié	24 114	21 842	2 273	

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %*

Données basées sur 944 participants et 192 non-participants.

D. Changements concernant la situation d'emploi : temps, heures et rémunération

L'analyse de la différence de temps travaillé entre la période des 12 mois après la participation et la période des 12 mois précédant la participation ne révèle pas d'écart net statistiquement significatif. Cela ne permet donc pas d'affirmer que les participants se différencient des non-participants relativement à cet aspect.

Tableau 5.2.2.1-4
Changements de la situation d'emploi quant au temps travaillé des participants aux services
publics d'emploi âgés de 30 à 44 ans, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écarts nets	Indice de signification
	Participants	Non-participants	pp	Semaines
Différence du temps travaillé	15,0	17,4	-2,3	-1,2
Différence du temps travaillé à temps plein	15,5	13,9	1,6	0,8

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %*

Données basées sur 944 participants et 192 non-participants.

On remarque qu'entre l'année précédant et celle suivant la participation, les participants semblent avoir travaillé en moyenne 13 heures de moins que les non-participants, et auraient gagné 2 230 \$ de moins que leurs homologues. Toutefois, ces écarts nets étant statistiquement non significatifs, on ne peut affirmer que les participants se distinguent des non-participants par rapport à la différence au nombre d'heures travaillées et à la rémunération d'emploi.

À partir des données de Revenu Québec, il est estimé que les participants ont gagné 783 \$ de plus que les non-participants entre l'année précédant la participation et celle suivant la participation lorsqu'on considère les revenus du travail autonome, et 374 \$ de plus lorsqu'on ne tient compte que des revenus provenant d'emplois salariés; ces écarts nets sont toutefois statistiquement non significatifs.

Tableau 5.2.2.1-5
Changements de la situation d'emploi quant aux heures travaillées et à la rémunération d'emploi des participants aux services publics d'emploi âgés de 30 à 44 ans, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Différence du nombre d'heures travaillées (h)	309	322	-13	
Différence de rémunération d'emploi (\$)	6 817	9 047	-2 230	
Différence de rémunération d'emploi - RQ (\$)				
salarié/autonome	10 825	10 042	783	
salarié	10 744	10 370	374	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 944 participants et 192 non-participants.

5.2.2.2 Caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation

Aucun indicateur portant sur les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation ne présente d'écart net statistiquement significatif. Par conséquent, la participation aux services publics d'emploi des personnes sans soutien public du revenu âgées de 30 à 44 ans n'a pu démontrer d'effets exercés sur les caractéristiques de l'emploi occupé l'année suivant leur participation.

A. Délai, type d'emploi et salaire horaire

Les participants ne se différencient pas des non-participants en ce qui concerne le type d'emploi, qu'il soit temporaire, saisonnier ou un travail autonome⁹². En effet, des écarts nets statistiquement non significatifs sont observés. De plus, les participants ne se distinguent pas des non-participants quant au délai encouru l'année suivant la participation afin d'occuper un emploi ni au salaire horaire de l'emploi occupé, étant donné que les écarts nets sont statistiquement non significatifs.

⁹² Le seuil observé du test pour la proportion de travailleurs autonomes est de 5,7 %, soit près du seuil de signification de 5 % à partir duquel un écart net est déclaré significatif dans l'étude.

Tableau 5.2.2.2-1

Délai, type d'emploi et salaire horaire des participants aux services publics d'emploi âgés de 30 à 44 ans, personnes sans soutien public du revenu ayant occupé un emploi l'année suivant la participation

INDICATEUR	Résultats bruts		Indice de Écart net signification
	Participants	Non-participants	
Délai (sem.)	6,8	6,6	0,2
Emploi temporaire (%)	20,0	16,3	3,8
Emploi saisonnier (%)	8,9	7,6	1,4
Travailleur autonome (%)	4,8	11,1	-6,2
Salaire horaire (\$/h)	19,2	19,6	-0,4
Différence du salaire horaire (\$)	2,0	3,5	-1,4

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 711 participants et 145 non-participants.

B. Compétences exigées, adéquation avec l'emploi souhaité et liens avec l'expérience ou la formation

Les écarts nets entre les participants et les non-participants ne sont pas statistiquement significatifs dans cette section. L'année après la participation, il y a proportionnellement autant de participants que de non-participants qui détiennent un emploi correspondant à leur souhait. De même, l'emploi occupé par les participants requiert en moyenne un niveau de compétence semblable à celui des non-participants, tout en ayant un même niveau moyen de lien avec leur formation ou leur expérience de travail.

Tableau 5.2.2.2-2

Compétences exigées par l'emploi, adéquation avec l'emploi souhaité et lien avec l'expérience ou la formation chez les participants aux services publics d'emploi âgés de 30 à 44 ans, personnes sans soutien public du revenu ayant occupé un emploi l'année suivant la participation

INDICATEUR	Résultats bruts		Indice de Écart net signification
	Participants	Non-participants	
Niveau de compétence (1 à 5)	2,7	2,7	0,0
Correspond au souhait (%)	59,4	63,5	-4,1
Lien avec l'expérience de travail (0 à 2)	1,0	1,0	0,0
Lien avec la formation (0 à 2)	1,2	1,1	0,1

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 711 participants et 145 non-participants.

5.2.2.3 Caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage

Aucun indicateur en lien avec les caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage ne présente d'écart net statistiquement significatif. La participation aux services publics d'emploi n'a donc pas eu d'effet sur les caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage des individus sans soutien public du revenu âgés de 30 à 44 ans.

A. Type d'emploi et heures hebdomadaires travaillées

Au moment du sondage, soit 29 mois en moyenne après la participation aux services publics d'emploi, les résultats ne permettent pas de révéler que les participants se différencient des non-participants quant au type d'emploi occupé, qu'il soit temporaire, saisonnier, autonome ou à temps plein, ni au nombre d'heures hebdomadaires travaillées en moyenne.

Tableau 5.2.2.3-1

Type d'emploi et heures hebdomadaires travaillées des participants aux services publics d'emploi âgés de 30 à 44 ans, personnes sans soutien public du revenu ayant occupé un emploi au moment du sondage

INDICATEUR	Résultats bruts		Indice de
	Participants	Non-participants	Écart net signification
Emploi temporaire (%)	14,2	17,7	-3,5
Emploi saisonnier (%)	4,9	6,2	-1,3
Travailleur autonome (%)	6,4	10,9	-4,5
Emploi à temps plein (%)	81,7	77,9	3,8
Nombre hebdomadaire d'heures travaillées (h/sem.)	33,9	33,3	0,7

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 679 participants et 140 non-participants.

B. Compétences exigées, adéquation avec l'emploi souhaité, lien avec l'expérience ou la formation et satisfaction envers le salaire

Aucun écart net statistiquement significatif n'est observé entre les participants et les non-participants. Par conséquent, 29 mois en moyenne après la participation, la proportion de participants ayant un emploi correspondant à leur souhait est similaire à celle observée chez les non-participants. De même, les niveaux moyens de compétence des emplois occupés, le lien avec la formation ou l'expérience de travail et la satisfaction concernant le salaire sont aussi similaires chez les deux groupes.

Tableau 5.2.2.3-2

Compétences exigées par l'emploi, adéquation avec l'emploi souhaité, lien avec l'expérience ou la formation et satisfaction concernant le salaire chez les participants aux services publics d'emploi âgés de 30 à 44 ans, personnes sans soutien public du revenu ayant occupé un emploi au moment du sondage

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Niveau de compétence (1 à 5)	2,9	2,8	0,1	
Correspond au souhait (%)	74,2	81,4	-7,3	
Lien avec l'expérience de travail (0 à 2)	1,1	1,1	0,0	
Lien avec la formation (0 à 2)	1,4	1,3	0,1	
Lien avec l'expérience de travail ou la formation (0 à 2)	1,2	1,2	0,0	
Satisfaction du salaire (0 à 3)	2,0	1,9	0,1	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 679 participants et 140 non-participants.

5.2.2.4 Recours à l'assistance sociale

Bien que le recours à l'assistance sociale soit faible, les indicateurs utilisés permettent de conclure que les participants ont été proportionnellement plus présents à l'assistance sociale que les non-participants après la participation et y ont passé en moyenne plus de temps que ces derniers.

Étant donné que plusieurs écarts nets statistiquement significatifs aux indicateurs ont émergé, l'étude montre que la participation aux services publics d'emploi a eu des effets sur la présence et le temps passé à l'assistance sociale dans les mois suivant la fin de la participation.

En effet, les participants ont une présence à l'assistance sociale plus élevée que les non-participants. Les résultats révèlent des écarts nets significatifs variant entre 2,4 et 4,1 points de pourcentage. Toutefois, cet effet ne semble être présent qu'à court terme, puisque l'écart net n'est pas significatif lorsqu'il est évalué de façon ponctuelle, soit 29 mois en moyenne après la participation.

De plus, les participants ont passé en moyenne plus de temps à l'assistance sociale que les non-participants. Des écarts nets statistiquement significatifs variant entre 1,6 et 1,8 points de pourcentage sont observés.

Tableau 5.2.2.4-1

Recours à l'assistance sociale et changement du temps à l'assistance sociale des participants aux services publics d'emploi âgés de 30 à 44 ans, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écarts nets		Indice de signification
	Participants	Non-participants	pp	Mois	
Présence à l'assistance sociale					
12 mois	4,0	0,5	3,5	S.O.	***
12 à 18 mois	3,0	0,5	2,4	S.O.	***
18 mois	4,7	0,5	4,1	S.O.	***
Ponctuelle, au 29 ^e mois	2,0	1,3	0,7	S.O.	
Temps à l'assistance sociale					
12 mois	1,9	0,3	1,6	0,2	***
12 à 18 mois	2,4	0,5	1,8	0,1	***
18 mois	2,1	0,4	1,7	0,3	***
Différence du temps à l'assistance sociale	0,5	-1,0	1,5	0,2	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 944 participants et 192 non-participants.

5.2.2.5 Recours à l'assurance-emploi

L'étude ne peut démontrer que la participation aux services publics d'emploi a eu un effet sur le recours au programme d'assurance-emploi et ce recours est par ailleurs faible chez les participants comme chez les non-participants. Les indicateurs utilisés permettent uniquement de constater que les participants ont en moyenne perçu plus de prestations d'assurance-emploi que les non-participants en 2018, soit en moyenne 12 mois après la fin de la participation.

Les données révèlent que les participants aux services publics d'emploi ont passé en moyenne autant de temps que les non-participants à l'assurance-emploi, celui-ci étant par ailleurs marginal. Aucune différence statistiquement significative n'est observée par rapport à la présence ponctuelle à l'assurance-emploi au moment du sondage, soit en moyenne 29 mois après la participation.

Tableau 5.2.2.5-1

Recours à l'assurance-emploi et changement du temps à l'assurance-emploi des participants aux services publics d'emploi âgés de 30 à 44 ans, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écarts nets		Indice de signification
	Participants	Non-participants	pp	Semaines	
Temps à l'assurance-emploi					
12 mois	3,4	2,5	0,9	0,4	
12 à 18 mois	2,9	2,7	0,3	0,1	
18 mois	3,1	2,5	0,5	0,4	
Présence ponctuelle, au 29^e mois	5,5	4,7	0,8	S.O.	
Différence du temps à l'assurance-emploi	1,7	1,2	0,6	0,3	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 944 participants et 192 non-participants.

En moyenne, les participants ont perçu un montant de prestations d'assurance-emploi supérieur à celui des non-participants (794 \$ contre 401 \$) en 2018, soit environ un an après la fin de la participation, puisqu'il en résulte un écart net statistiquement significatif de 393 \$ en faveur des participants. Quand on compare ces prestations de 2018 avec celles de l'année précédant la participation, on remarque que les prestations d'assurance-emploi des participants ont en moyenne plus augmenté que celles des non-participants (729 \$ contre 297 \$), soit un écart net statistiquement significatif de 432 \$.

Tableau 5.2.2.5-2

Prestations de l'assurance-emploi et changement de prestations à l'assurance-emploi des participants aux services publics d'emploi âgés de 30 à 44 ans, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Prestations de l'assurance-emploi - RQ (\$), 12 mois	794	401	393	***
Différence de prestations à l'assurance-emploi - RQ (\$)	729	297	432	***

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 944 participants et 192 non-participants.

5.2.2.6 Utilisation d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi

Les participants ont davantage eu recours aux services publics d'emploi dans les mois suivant la fin de la participation.

Contrairement aux non-participants, les participants ont utilisé au moins une mesure d'employabilité dans les mois suivant leur participation. Des différences nettes statistiquement significatives variant entre 1,3 et 17,1 points de pourcentage sont observées.

En ce qui concerne les autres mesures et activités proposées par les services publics d'emploi, les mêmes tendances s'observent dans les mois qui suivent la participation. Des écarts nets statistiquement significatifs, variant entre 4,1 et 15,8 points de pourcentage, sont observés dans les mois suivant la participation. Néanmoins, dans ce cas, la différence nette n'est pas significative au moment du sondage, soit 29 mois en moyenne après la participation⁹³.

Tableau 5.2.2.6-1

Recours à d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi des participants aux services publics d'emploi âgés de 30 à 44 ans, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants	pp	
Mesure à l'étude				
12 mois	12,3	0,0	12,3	***
12 à 18 mois	5,9	0,0	5,9	***
18 mois	17,1	0,0	17,1	***
Ponctuelle, au 29 ^e mois	1,4	0,1	1,3	***
Autres mesures et activités				
12 mois	12,6	0,0	12,6	***
12 à 18 mois	4,1	0,0	4,1	***
18 mois	15,8	0,0	15,8	***
Ponctuelle, au 29 ^e mois	1,3	0,3	0,9	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 944 participants et 192 non-participants.

⁹³ Le seuil observé est de 6,3 %, soit près du seuil de signification de 5 % à partir duquel un écart net est déclaré significatif dans l'étude.

5.2.2.7 Vie sociale et professionnelle

Tous les écarts nets des indicateurs relatifs à la vie sociale et professionnelle sont statistiquement non significatifs. Par conséquent, cette étude ne peut pas démontrer que la participation a eu des effets sur ces aspects.

La participation aux services publics d'emploi n'a eu aucun effet sur la rémunération totale et le changement de revenu à la suite de la participation. En effet, des écarts nets statistiquement non significatifs sont observés par rapport à l'indicateur de niveau de revenu personnel et celui de modification du revenu. Les données de Revenu Québec confirment également ces résultats.

Tableau 5.2.2.7-1

Rémunération totale et changement de rémunération totale des participants aux services publics d'emploi âgés de 30 à 44 ans, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Revenu personnel (1 à 9)	5,98	5,67	0,31	
Modification du revenu (-1 à 1)	0,52	0,52	0,01	
Rémunération totale - RQ (\$)	28 889	26 270	2 619	
Différence de rémunération totale - RQ (\$)	9 588	9 376	212	

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %*

Données basées sur 944 participants et 192 non-participants.

L'analyse de la modification perçue de certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants entre la période précédant la participation et la situation au moment du sondage révèle des changements marginaux, de sorte qu'aucune différence nette statistiquement significative n'est observée entre les participants et les non-participants.

Tableau 5.2.2.7-2
Modifications de certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants aux services publics d'emploi âgés de 30 à 44 ans, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Modification de l'expérience de travail (-1 à 1)	0,74	0,79	-0,05	
Modification des compétences professionnelles (-1 à 1)	0,76	0,81	-0,05	
Modification de la motivation à travailler (-1 à 1)	0,62	0,63	-0,01	
Modification de la motivation à améliorer sa formation (-1 à 1)	0,68	0,72	-0,05	
Modification de la motivation (-2 à 2)	1,30	1,36	-0,06	
Modification de la vie familiale (-1 à 1)	0,46	0,54	-0,08	
Modification de la confiance en soi (-1 à 1)	0,63	0,65	-0,02	
Modification de la situation économique personnelle (-1 à 1)	0,43	0,52	-0,09	
Modification de la qualité de vie (-3 à 3)	1,53	1,71	-0,19	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 944 participants et 192 non-participants.

5.2.2.8 Synthèse

La participation des personnes sans soutien public du revenu âgées de 30 à 44 ans aux services publics d'emploi a eu des effets sur le recours ultérieur aux services publics d'emploi et sur les montants perçus des prestations de l'assurance-emploi à la suite de leur participation. En effet, les participants ont davantage eu recours aux services publics d'emploi comparativement aux non-participants et ils ont perçu en moyenne un montant supérieur de prestations d'assurance-emploi dans les mois suivant la fin de leur participation. De plus, la présence à l'assistance sociale et le temps passé dans ce programme ont augmenté à la suite de la participation, mais le recours à l'assistance sociale est tout de même faible.

Toutefois, l'étude ne peut pas démontrer d'effets sur l'insertion en emploi, les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation et au moment du sondage. De même, la participation n'a eu aucun effet sur le recours au programme d'assurance-emploi et sur les aspects mesurés de la vie sociale et professionnelle.

5.3 Lieu de naissance

5.3.1 Nés au Canada

Les résultats présentés dans cette section portent sur les participants sans soutien public du revenu nés au Canada au moment de commencer leur participation aux services publics d'emploi. Parmi les 4 473 personnes sans soutien public du revenu interrogées dans le cadre de cette étude, 2 520 étaient nées au Canada et 1 354 d'entre eux ont accepté le jumelage des données avec celles de Revenu Québec et d'Emploi et Développement social Canada.

Les analyses ont été réalisées à partir de la base de données des individus ayant répondu au sondage et ayant consenti au jumelage des données avec celles de Revenu Québec et d'Emploi et Développement social Canada. Par ailleurs, le nombre de participants indiqué sous chaque tableau peut légèrement différer de celui indiqué ci-dessus et d'un tableau à l'autre en raison de la non-réponse partielle variable aux indicateurs, de l'appariement des participants avec les non-participants et du fait que les individus sans soutien public du revenu identifiés comme handicapés ont été retirés.

5.3.1.1 Insertion en emploi

Les résultats révèlent que la quasi-totalité des indicateurs utilisés portant sur l'insertion en emploi présente des écarts nets statistiquement non significatifs. Toutefois, pour les périodes d'une année et de 18 mois après la participation, les participants sont proportionnellement plus présents en emploi que les non-participants.

A. Présence en emploi

Au cours des périodes suivant la fin de leur participation, les personnes sans soutien public de revenu nées au Canada qui ont participé aux services publics d'emploi ont été en moyenne plus présentes en emploi que les non-participants. Des écarts nets statistiquement significatifs sont observés dans les 12 mois (8,2 %) et les 18 mois (5,7 %) suivant la fin de leur participation.

Tableau 5.3.1.1-1
Présence en emploi des participants aux services publics d'emploi qui sont nés au Canada, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants	pp	
Présence en emploi				
12 mois	86,0	77,8	8,2	**
12 à 18 mois	83,7	78,5	5,1	
18 mois	90,1	84,4	5,7	**
Ponctuelle, au 29 ^e mois	77,5	75,5	2,0	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 1 283 participants et 239 non-participants.

B. Temps passé en emploi

Au cours des périodes suivant la fin de la participation, les participants semblent avoir passé en moyenne plus de temps en emploi que les non-participants, soit par exemple 65,3 % de leur temps en moyenne l'année suivant la fin de leur participation contre 60,6 % chez les non-participants pour la période équivalente. Toutefois, aucun écart net n'est statistiquement significatif dans cette section. Par conséquent, les résultats ne permettent pas d'affirmer que les participants se distinguent des non-participants par rapport au temps passé en emploi, à temps plein ou non, au cours des périodes postparticipation étudiées.

Tableau 5.3.1.1-2

Temps passé en emploi des participants aux services publics d'emploi qui sont nés au Canada, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écarts nets		Indice de signification
	Participants	Non-participants	pp	Semaines	
Temps en emploi					
12 mois	65,3	60,6	4,7	2,5	
12 à 18 mois	73,8	70,3	3,5	0,9	
18 mois	68,4	63,8	4,6	3,6	
Temps en emploi à temps plein					
12 mois	49,5	50,3	-0,8	-0,4	
12 à 18 mois	57,5	58,7	-1,2	-0,3	
18 mois	52,4	53,5	-1,1	-0,9	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 1 283 participants et 239 non-participants.

C. Heures travaillées et rémunération d'emploi

Au cours de l'année suivant la participation, les participants semblent en moyenne avoir plus travaillé que les non-participants, par exemple 1 128 heures contre 1 098 heures au cours des 12 mois suivant la participation. Cependant, tous les écarts nets relatifs au nombre d'heures travaillées sont statistiquement non significatifs.

En ce qui concerne la rémunération d'emploi, bien que les résultats semblent révéler que les participants ont une rémunération d'emploi moyenne supérieure à celle des non-participants, aucun écart net n'est également significatif.

Tableau 5.3.1.1-3
Heures travaillées et rémunération d'emploi des participants aux services publics d'emploi qui sont nés au Canada, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts		Indice de
	Participants	Non-participants	Écart net signification
Heures travaillées (h)			
12 mois	1 128	1 098	30
12 à 18 mois	644	630	14
18 mois	1 778	1 734	44
Rémunération d'emploi (\$)			
12 mois	21 000	20 487	513
12 à 18 mois	12 701	11 478	1 223
18 mois	33 947	31 867	2 080
Rémunération d'emploi - RQ (\$)			
12 mois - salarié/autonome	23 164	22 421	743
12 mois - salarié	22 264	21 271	993

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %*

Données basées sur 1 283 participants et 239 non-participants.

D. Changements concernant la situation d'emploi : temps, heures et rémunération

Entre les 12 mois précédant et les 12 mois suivant la participation, l'analyse du changement de temps travaillé révèle des écarts nets non statistiquement significatifs et ne nous permettent pas d'affirmer que les participants se différencient des non-participants à cet égard.

Tableau 5.3.1.1-4
Changements de la situation d'emploi quant au temps travaillé des participants aux services publics d'emploi qui sont nés au Canada, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écarts nets		Indice de
	Participants	Non-participants	pp	Semaines	signification
Différence du temps travaillé	5,4	0,9	4,5	2,3	
Différence du temps travaillé à temps plein	10,1	6,5	3,6	1,9	

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %*

Données basées sur 1 283 participants et 239 non-participants.

On remarque qu'entre l'année précédant et celle suivant la participation, les participants semblent avoir augmenté leur nombre d'heures travaillées en moyenne de 69 heures de plus que les non-participants. Toutefois, cet écart net est non statistiquement significatif. Ainsi, on ne peut affirmer que les participants se distinguent des non-participants par rapport au changement de nombre d'heures travaillées.

Les données de Revenu Québec estiment qu'entre l'année précédant et celle suivant la participation, les participants ont gagné 594 \$ de plus que les non-participants lorsqu'on considère les revenus d'un travail autonome, et 756 \$ de plus lorsqu'on ne tient compte que des revenus salariés. L'écart net de différence de rémunération d'emploi à partir des données de sondage est, quant à lui, près de 0. Notons toutefois que tous ces écarts nets sont statistiquement non significatifs et ne permettent pas d'affirmer que les participants se distinguent des non-participants par rapport au changement de rémunération d'emploi.

Tableau 5.3.1.1-5

Changements de la situation d'emploi quant aux heures travaillées et à la rémunération d'emploi des participants aux services publics d'emploi qui sont nés au Canada, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts		Indice de Écart net signification
	Participants	Non-participants	
Différence du nombre d'heures travaillées (h)	148	79	69
Différence de rémunération d'emploi (\$)	3 174	3 192	-18
Différence de rémunération d'emploi - RQ (\$)			
salarié/autonome	5 653	5 059	594
salarié	5 734	4 978	756

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 1 283 participants et 239 non-participants.

5.3.1.2 Caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation

La quasi-totalité des indicateurs en lien avec les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant leur participation ne présente aucun écart net statistiquement significatif. Par conséquent, la participation aux services publics d'emploi a eu des effets relativement marginaux sur les caractéristiques de l'emploi occupé l'année suivant leur participation. Seule une proportion d'emplois temporaires plus importante chez les participants que chez les non-participants est relevée durant l'année suivant la participation.

A. Délai, type d'emploi et salaire horaire

Les participants ont un emploi temporaire dans 19,6 % des cas contre 11,5 % des cas pour les non-participants l'année après la participation, soit un écart net statistiquement significatif de 8,1 points de pourcentage en faveur des participants. En ce qui concerne le délai encouru l'année suivant la participation pour occuper un emploi, qu'il soit un emploi saisonnier ou un travail autonome et au salaire horaire moyen, nous ne pouvons affirmer que les participants se distinguent des non-participants, étant donné que les écarts nets sont statistiquement non significatifs.

Tableau 5.3.1.2-1

Délai, type d'emploi et salaire horaire des participants aux services publics d'emploi qui sont nés au Canada, personnes sans soutien public du revenu ayant occupé un emploi l'année suivant la participation

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Délai (sem.)	6,5	6,0	0,5	
Emploi temporaire (%)	19,6	11,5	8,1	**
Emploi saisonnier (%)	12,4	8,3	4,1	
Travailleur autonome (%)	7,2	11,1	-3,9	
Salaire horaire (\$/h)	18,1	18,1	0,1	
Différence du salaire horaire (\$)	1,2	1,6	-0,4	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 1 102 participants et 188 non-participants.

B. Compétences exigées, adéquation avec l'emploi souhaité et liens avec l'expérience ou la formation

Les écarts nets entre les participants et les non-participants ne sont pas statistiquement significatifs dans cette section. Ainsi, les participants comme les non-participants semblent avoir eu un emploi correspondant à leur souhait, et dont le niveau moyen de compétence, le lien avec la formation et l'expérience de travail sont similaires aux emplois occupés par les non-participants l'année après la participation.

Tableau 5.3.1.2-2

Compétences exigées par l'emploi, adéquation avec l'emploi souhaité et lien avec l'expérience ou la formation chez les participants aux services publics d'emploi qui sont nés au Canada, personnes sans soutien public du revenu ayant occupé un emploi l'année suivant la participation

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Niveau de compétence (1 à 5)	2,6	2,7	-0,1	
Correspond au souhait (%)	70,2	75,4	-5,2	
Lien avec l'expérience de travail (0 à 2)	1,0	0,9	0,1	
Lien avec la formation (0 à 2)	0,9	1,0	0,0	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 1 102 participants et 188 non-participants.

5.3.1.3 Caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage

Excepté l'indicateur en lien avec l'emploi temporaire qui présente un écart net statistiquement significatif, tous les indicateurs portant sur les caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage présentent des écarts nets non statistiquement significatifs. Au moment du sondage, soit en moyenne 29 mois après la participation, la proportion d'emplois temporaires est plus élevée chez les participants que chez les non-participants.

A. Type d'emploi et heures hebdomadaires travaillées

Au moment du sondage, soit 29 mois en moyenne après la participation aux services publics d'emploi, les résultats révèlent que les participants ont plus occupé un emploi temporaire que les non-participants (15,4 % contre 9,9 % des cas, soit un écart net statistiquement significatif de 5,5 points de pourcentage. En ce qui concerne les autres indicateurs utilisés, aucun écart net n'est significatif d'un point de vue statistique. Par conséquent, les participants ne se différencient pas des non-participants quant au type d'emploi (saisonnier, travail autonome, emploi à temps plein) ni au nombre moyen d'heures hebdomadaires travaillées.

Tableau 5.3.1.3-1

Type d'emploi et heures hebdomadaires travaillées des participants aux services publics d'emploi qui sont nés au Canada, personnes sans soutien public du revenu ayant occupé un emploi au moment du sondage

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Emploi temporaire (%)	15,4	9,9	5,5	**
Emploi saisonnier (%)	7,9	7,5	0,4	
Travailleur autonome (%)	8,4	11,5	-3,2	
Emploi à temps plein (%)	70,9	73,1	-2,2	
Nombre hebdomadaire d'heures travaillées (h/sem.)	31,7	32,3	-0,5	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 993 participants et 184 non-participants.

B. Compétences exigées, adéquation avec l'emploi souhaité, lien avec l'expérience ou la formation et satisfaction envers le salaire

Aucun écart net statistiquement significatif n'est observé entre les participants et les non-participants. Il y a proportionnellement autant de participants que de non-participants qui ont un emploi correspondant à leur souhait 29 mois en moyenne après leur participation, dont le lien de cet emploi avec leur formation ou leur expérience de travail est en moyenne similaire à celui des non-participants. Les deux groupes ont également, en moyenne, des emplois requérant un niveau de compétence similaire et une satisfaction semblable concernant le salaire.

Tableau 5.3.1.3-2

Compétences exigées par l'emploi, adéquation avec l'emploi souhaité, lien avec l'expérience ou la formation et satisfaction concernant le salaire chez les participants aux services publics d'emploi qui sont nés au Canada, personnes sans soutien public du revenu ayant occupé un emploi au moment du sondage

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Niveau de compétence (1 à 5)	2,8	2,8	0,0	
Correspond au souhait (%)	82,6	85,4	-2,9	
Lien avec l'expérience de travail (0 à 2)	1,0	1,0	0,0	
Lien avec la formation (0 à 2)	1,1	1,1	-0,1	
Lien avec l'expérience de travail ou la formation (0 à 2)	1,1	1,1	0,0	
Satisfaction du salaire (0 à 3)	2,1	2,2	0,0	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 993 participants et 184 non-participants.

5.3.1.4 Recours à l'assistance sociale

Peu d'indicateurs relatifs au recours à l'assistance sociale étant statistiquement significatifs et le recours étant faible, la participation aux services publics d'emploi a eu peu d'effets sur la présence et le temps moyen passé à l'assistance sociale dans les mois suivant la fin de la participation.

Les participants ont une présence à l'assistance sociale proportionnellement plus élevée que les non-participants entre 12 à 18 mois (4,4 % contre 1,5 %) et 18 mois (5,8 % contre 2,7 %) après la participation. Cependant, les écarts nets ne sont pas statistiquement significatifs une année après la participation et au 29^e mois après celle-ci.

À l'exception de 12 à 18 mois après la participation où les participants ont passé en moyenne plus de temps à l'assistance sociale que les non-participants, soit un écart net significatif de 2,2 points de pourcentage, tous les indicateurs relatifs au temps passé à l'assistance sociale sont statistiquement non significatifs.

Tableau 5.3.1.4-1

Recours à l'assistance sociale et changement du temps à l'assistance sociale des participants aux services publics d'emploi qui sont nés au Canada, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écarts nets		Indice de signification
	Participants	Non-participants	pp	Mois	
Présence à l'assistance sociale					
12 mois	4,6	2,7	1,9	S.O.	
12 à 18 mois	4,4	1,5	3,0	S.O.	***
18 mois	5,8	2,7	3,2	S.O.	**
Ponctuelle, au 29 ^e mois	3,5	1,9	1,6	S.O.	
Temps à l'assistance sociale					
12 mois	2,1	2,0	0,1	0,0	
12 à 18 mois	3,6	1,4	2,2	0,1	**
18 mois	2,6	1,8	0,8	0,1	
Différence du temps à l'assistance sociale	0,8	0,4	0,4	0,1	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 1 283 participants et 239 non-participants.

5.3.1.5 Recours à l'assurance-emploi

La participation aux services publics d'emploi n'a eu que très peu d'effets sur le temps passé à l'assurance-emploi, étant donné qu'un seul indicateur relatif à ce dernier présente un écart net statistiquement significatif et que le temps passé à l'assurance-emploi est en moyenne faible. De plus, les participants ne se distinguent pas des non-participants en ce qui concerne les prestations d'assurance-emploi dans les mois suivant la fin de la participation.

Les participants tout comme les non-participants ont passé très peu de temps à l'assurance-emploi dans les mois suivant la fin de leur participation. Excepté entre 12 à 18 mois après la fin de la participation où un écart net significatif de 0,6 semaine est observé en faveur des participants, tous les autres indicateurs ont des écarts nets statistiquement non significatifs.

Tableau 5.3.1.5-1

Recours à l'assurance-emploi et changement du temps à l'assurance-emploi des participants aux services publics d'emploi qui sont nés au Canada, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écarts nets		Indice de signification
	Participants	Non-participants	pp	Semaines	
Temps à l'assurance-emploi					
12 mois	4,3	3,4	0,9	0,5	
12 à 18 mois	3,8	1,6	2,2	0,6	***
18 mois	3,9	2,8	1,0	0,8	
Présence ponctuelle, au 29^e mois	5,7	6,4	-0,7	S.O.	
Différence du temps à l'assurance-emploi	2,7	1,5	1,2	0,6	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 1 283 participants et 239 non-participants.

Les participants semblent avoir perçu un montant de prestations d'assurance-emploi supérieur à celui des non-participants (1 089 \$ contre 905 \$), mais l'écart net n'est pas statistiquement significatif. Quand on compare ces prestations avec celles de l'année précédant la participation, on remarque que les prestations d'assurance-emploi des participants semblent en moyenne aussi avoir plus augmenté que celles des non-participants (951 \$ contre 861 \$). Ici encore, l'écart net n'est pas statistiquement significatif.

Tableau 5.3.1.5-2

Prestations de l'assurance-emploi et changement de prestations à l'assurance-emploi des participants aux services publics d'emploi qui sont nés au Canada, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Prestations de l'assurance-emploi - RQ (\$), 12 mois	1 089	905	184	
Différence de prestations à l'assurance-emploi - RQ (\$)	951	861	90	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 1 283 participants et 239 non-participants.

5.3.1.6 Utilisation d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi

Les participants ont davantage eu recours aux services publics d'emploi dans les mois suivant la fin de la participation.

Contrairement aux non-participants, les participants ont utilisé au moins une mesure d'employabilité dans les mois suivant leur participation. Des différences nettes statistiquement significatives variant entre 1,5 et 16,5 points de pourcentage sont observées.

En ce qui concerne les autres mesures et activités proposées par les services publics d'emploi, les mêmes tendances s'observent dans les mois qui suivent la participation. Des écarts nets statistiquement significatifs, variant entre 4,4 et 11,3 points de pourcentage, sont observés dans les mois suivant la participation. Néanmoins, dans ce cas, la différence nette n'est pas statistiquement significative au moment du sondage, soit 29 mois en moyenne après la participation.

Tableau 5.3.1.6-1

Recours à d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi des participants aux services publics d'emploi qui sont nés au Canada, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écart net pp	Indice de signification
	Participants	Non- participants		
Mesure à l'étude				
12 mois	11,5	0,0	11,5	***
12 à 18 mois	6,2	0,0	6,2	***
18 mois	16,5	0,0	16,5	***
Ponctuelle, au 29 ^e mois	2,1	0,6	1,5	***
Autres mesures et activités				
12 mois	7,8	0,0	7,8	***
12 à 18 mois	4,4	0,0	4,4	***
18 mois	11,3	0,0	11,3	***
Ponctuelle, au 29 ^e mois	1,8	0,6	1,2	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 1 283 participants et 239 non-participants.

5.3.1.7 Vie sociale et professionnelle

La quasi-totalité des indicateurs relatifs à la vie sociale et professionnelle étant statistiquement non significative, la participation n'a eu que très peu d'effets sur ces derniers aspects. Toutefois, les participants perçoivent en moyenne une moins grande amélioration de leur situation économique personnelle et de leur qualité de vie que les non-participants.

L'analyse de la rémunération totale et du changement de rémunération totale entre les participants et les non-participants ne révèle aucun écart net statistiquement significatif. Par conséquent, les participants ne se distinguent pas des non-participants quant à ces aspects.

Tableau 5.3.1.7-1

Rémunération totale et changement de rémunération totale des participants aux services publics d'emploi qui sont nés au Canada, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Revenu personnel (1 à 9)	5,43	5,69	-0,26	
Modification du revenu (-1 à 1)	0,42	0,50	-0,07	
Rémunération totale - RQ (\$)	27 857	30 483	-2 626	
Différence de rémunération totale - RQ (\$)	5 858	5 954	-96	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 1 283 participants et 239 non-participants.

L'ensemble des indicateurs qui portent sur la vie sociale et professionnelle semblent plus faibles chez les participants comparativement aux non-participants. Toutefois, la quasi-totalité des indicateurs est statistiquement non significative.

Les deux seuls indicateurs présentant des écarts nets statistiquement significatifs, en faveur des non-participants, sont : la modification de la situation économique personnelle (-0,11 point) et la modification de la qualité de vie (-0,20 point). Cela relate donc une plus grande amélioration perçue de la situation économique personnelle et de la qualité de vie chez les non-participants que chez les participants.

Tableau 5.3.1.7-2

Modifications de certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants aux services publics d'emploi qui sont nés au Canada, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Modification de l'expérience de travail (-1 à 1)	0,71	0,75	-0,04	
Modification des compétences professionnelles (-1 à 1)	0,76	0,78	-0,02	
Modification de la motivation à travailler (-1 à 1)	0,44	0,50	-0,06	
Modification de la motivation à améliorer sa formation (-1 à 1)	0,53	0,59	-0,06	
Modification de la motivation (-2 à 2)	0,97	1,09	-0,12	
Modification de la vie familiale (-1 à 1)	0,31	0,37	-0,05	
Modification de la confiance en soi (-1 à 1)	0,55	0,58	-0,03	
Modification de la situation économique personnelle (-1 à 1)	0,40	0,51	-0,11	**
Modification de la qualité de vie (-3 à 3)	1,27	1,46	-0,20	**

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 1 283 participants et 239 non-participants.

5.3.1.8 Synthèse

La participation a eu des effets sur le recours ultérieur aux mesures et aux activités des services publics d'emploi; les participants ont davantage eu recours dans les mois suivant la participation comparativement aux non-participants.

Toutefois, l'étude révèle que la participation n'a eu que peu d'effets sur l'insertion en emploi, le recours au programme d'assurance-emploi et à l'assistance sociale, la vie sociale et professionnelle et enfin, les caractéristiques de l'emploi occupé durant l'année suivant la participation et de l'emploi occupé au moment du sondage. On note néanmoins une présence en emploi statistiquement supérieure chez les participants dans les 12 suivant la fin de la participation ainsi que dans les 18 mois postparticipation. Il y a aussi proportionnellement plus de participants que de non-participants qui occupent un emploi temporaire l'année après la participation, ce qui était encore le cas au moment du sondage, soit 29 mois en moyenne après la participation. Les participants perçoivent aussi, en moyenne, une moins grande amélioration de leur situation économique personnelle et de leur qualité de vie que les non-participants.

5.3.2 Nés ailleurs qu'au Canada

Les résultats présentés dans cette section portent sur les immigrants qui étaient sans soutien public du revenu au moment de commencer leur participation aux services publics d'emploi. Parmi les 4 473 personnes sans soutien public du revenu interrogées dans le cadre de cette étude, 1 941 étaient issues de l'immigration et 1 059 d'entre eux ont accepté le jumelage des données avec Revenu Québec et Emploi et Développement social Canada.

Les analyses ont été réalisées à partir de la base de données des individus ayant répondu au sondage et ayant consenti au jumelage des données avec Revenu Québec et Emploi et Développement social Canada. Par ailleurs, le nombre de participants indiqué sous chaque tableau peut légèrement différer de celui indiqué ci-dessus et d'un tableau à l'autre en raison de la non-réponse partielle variable aux indicateurs, de l'appariement des participants avec les non-participants et du fait que les individus sans soutien public du revenu identifiés comme handicapés ont été retirés.

5.3.2.1 Insertion en emploi

Les indicateurs sur la rémunération d'emploi et les changements de celle-ci provenant de Revenu Québec et celui sur la rémunération d'emploi 18 mois après la participation présentent des écarts nets statistiquement significatifs : ils montrent que les participants ont, en moyenne, une meilleure rémunération d'emploi que les non-participants après la participation. Tous les autres indicateurs sur l'insertion en emploi ont toutefois des écarts nets statistiquement non significatifs.

A. Présence en emploi

Les immigrants sans soutien public du revenu, qui ont participé aux services publics d'emploi, semblent afficher une présence en emploi légèrement plus élevée que les non-participants. Toutefois, tous les écarts nets sont statistiquement non significatifs dans les périodes suivant la participation.

Tableau 5.3.2.1-1
Présence en emploi des immigrants qui ont participé aux services publics d'emploi,
personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants	pp	
Présence en emploi				
12 mois	74,1	69,9	4,2	
12 à 18 mois	70,7	64,9	5,8	
18 mois	78,7	74,7	4,0	
Ponctuelle, au 29 ^e mois	69,1	65,6	3,5	

Seuils de signification : **=5 %, ***=1 %

Données basées sur 1 054 participants et 207 non-participants.

B. Temps passé en emploi

Au cours des périodes suivant la fin de la participation, les participants semblent avoir passé en moyenne plus de temps en emploi que les non-participants. Par exemple, une année suivant la fin de leur participation, les participants ont une présence en emploi de 53,5 % contre 51,5 % pour les non-participants. Toutefois, aucun écart net n'est statistiquement significatif dans cette section et les résultats ne permettent pas d'affirmer que les participants se distinguent des non-participants par rapport au temps passé en emploi après la participation ni à celui passé en emploi à temps plein.

Tableau 5.3.2.1-2
Temps passé en emploi des immigrants qui ont participé aux services publics d'emploi,
personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écarts nets		Indice de signification
	Participants	Non-participants	pp	Semaines	
Temps en emploi					
12 mois	53,5	51,5	1,9	1,0	
12 à 18 mois	61,8	59,0	2,8	0,7	
18 mois	56,1	53,9	2,3	1,8	
Temps en emploi à temps plein					
12 mois	45,1	41,0	4,2	2,2	
12 à 18 mois	53,6	48,4	5,2	1,4	
18 mois	48,1	43,4	4,7	3,7	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 1 054 participants et 207 non-participants.

C. Heures travaillées et rémunération d'emploi

Au cours de l'année suivant la participation, les participants ont en moyenne travaillé autant que les non-participants (978 heures contre 942 heures), tous les écarts nets étant statistiquement non significatifs.

En ce qui concerne la rémunération d'emploi, les données du sondage indiquent une seule différence statistiquement significative, soit celle sur l'ensemble des 18 mois après la participation, où un écart net de 4 689 \$ est observé en faveur des participants. L'analyse des données de revenus d'emploi provenant de Revenu Québec permet quant à elle d'identifier des écarts nets statistiquement significatifs en faveur des participants durant les 12 premiers mois suivant la participation. L'écart net est de 4 392 \$ quand on inclut les revenus issus du travail autonome et de 5 192 \$ en considérant uniquement les revenus issus des salaires.

Tableau 5.3.2.1-3
Heures travaillées et rémunération d'emploi des immigrants qui ont participé aux services publics d'emploi, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Heures travaillées (h)				
12 mois	978	942	36	
12 à 18 mois	568	533	35	
18 mois	1 546	1 477	69	
Rémunération d'emploi (\$)				
12 mois	17 867	15 420	2 447	
12 à 18 mois	11 625	10 169	1 456	
18 mois	29 635	24 947	4 689	**
Rémunération d'emploi - RQ (\$)				
12 mois - salarié/autonome	22 104	17 712	4 392	**
12 mois - salarié	21 546	16 354	5 192	**

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 1 054 participants et 207 non-participants.

D. Changements concernant la situation d'emploi : temps, heures et rémunération

Entre les 12 mois précédant la participation et les 12 mois suivant la fin de la participation, l'analyse du temps travaillé révèle des écarts nets non statistiquement significatifs qui ne permettent donc pas d'affirmer que les participants se différencient des non-participants par rapport au changement de temps travaillé à temps plein ou non.

Tableau 5.3.2.1-4
Changements de la situation d'emploi quant au temps travaillé des immigrants qui ont participé aux services publics d'emploi, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écarts nets		Indice de signification
	Participants	Non-participants	pp	Semaines	
Différence du temps travaillé	15,7	10,6	5,1	2,6	
Différence du temps travaillé à temps plein	18,4	6,3	12,1	6,3	

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %*

Données basées sur 1 054 participants et 207 non-participants.

On remarque qu'entre l'année précédant et celle suivant la participation, il est estimé que les participants ont travaillé en moyenne 168 heures de plus que les non-participants et qu'ils ont gagné 4 212 \$ de plus que ceux-ci. Toutefois, ces écarts nets étant statistiquement non significatifs⁹⁴, on ne peut affirmer que les participants se distinguent des non-participants en ce qui concerne le changement moyen du nombre d'heures travaillées et de la rémunération d'emploi.

Les données de Revenu Québec révèlent cependant qu'entre l'année précédant la participation et 2018 (environ un an après la fin de la participation), les participants ont gagné 6 270 \$ de plus que les non-participants lorsque les revenus d'un travail autonome sont considérés, et 6 744 \$ de plus lorsque seuls les revenus salariés sont pris en compte. Notons d'ailleurs que ces deux écarts nets sont statistiquement significatifs.

Tableau 5.3.2.1-5
Changements de la situation d'emploi quant aux heures travaillées et à la rémunération d'emploi des immigrants qui ont participé aux services publics d'emploi, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Différence du nombre d'heures travaillées (h)	362	194	168	
Différence de rémunération d'emploi (\$)	7 685	3 473	4 212	
Différence de rémunération d'emploi - RQ (\$)				
salarié/autonome	12 475	6 205	6 270	**
salarié	12 354	5 610	6 744	***

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %*

Données basées sur 1 054 participants et 207 non-participants.

⁹⁴ Le seuil observé du test pour la différence de rémunération d'emploi est cependant de 5,3 %, soit près du seuil de signification de 5 % à partir duquel un écart net est déclaré significatif dans l'étude.

5.3.2.2 Caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation

En dehors de la proportion de travailleurs autonomes l'année suivant la participation qui présente un écart net statistiquement significatif, tous les autres indicateurs en lien avec les caractéristiques de l'emploi occupé à ce moment ne présentent aucun écart net statistiquement significatif. Par conséquent, la participation des immigrants sans soutien public du revenu aux services publics d'emploi semble avoir eu un effet marginal sur les caractéristiques de l'emploi occupé l'année suivant leur participation.

A. Délai, type d'emploi et salaire horaire

L'année après la participation, les participants immigrants sont travailleurs autonomes dans 4,3 % des cas contre 14,3 % pour les non-participants, ce qui correspond à un écart net statistiquement significatif de 10,0 points de pourcentage en faveur des non-participants. En ce qui concerne le délai encouru l'année suivant la participation pour occuper un emploi, le type d'emploi (saisonnier ou temporaire) et le salaire horaire, nous ne pouvons affirmer que les participants immigrants se distinguent des non-participants qui leur sont semblables étant donné que les écarts nets sont statistiquement non significatifs.

Tableau 5.3.2.2-1

Délai, type d'emploi et salaire horaire des immigrants qui ont participé aux services publics d'emploi, personnes sans soutien public du revenu ayant occupé un emploi l'année suivant la participation

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Délai (sem.)	7,1	7,6	-0,5	
Emploi temporaire (%)	22,1	20,6	1,5	
Emploi saisonnier (%)	10,4	9,5	0,8	
Travailleur autonome (%)	4,3	14,3	-10,0	**
Salaire horaire (\$/h)	18,0	17,1	0,8	
Différence du salaire horaire (\$)	2,3	2,7	-0,4	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 779 participants et 147 non-participants.

B. Compétences exigées, adéquation avec l'emploi souhaité et liens avec l'expérience ou la formation

Les écarts nets entre les participants et les non-participants ne sont pas statistiquement significatifs dans cette section. Ainsi, l'année suivant la participation, les participants ont eu un emploi correspondant à leur souhait aussi fréquemment que les non-participants, et le lien de celui-ci avec leur formation ou leur expérience de travail est en moyenne similaire à celui des non-participants, tout comme le niveau de compétence requis par l'emploi.

Tableau 5.3.2.2-2

Compétences exigées par l'emploi, adéquation avec l'emploi souhaité et lien avec l'expérience ou la formation chez les immigrants qui ont participé aux services publics d'emploi, personnes sans soutien public du revenu ayant occupé un emploi l'année suivant la participation

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Niveau de compétence (1 à 5)	2,5	2,5	0,0	
Correspond au souhait (%)	56,7	49,9	6,8	
Lien avec l'expérience de travail (0 à 2)	0,9	0,9	0,0	
Lien avec la formation (0 à 2)	1,1	1,0	0,1	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 779 participants et 147 non-participants.

5.3.2.3 Caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage

Seule la proportion d'emplois saisonniers occupés au moment du sondage chez les participants diffère statistiquement de celle chez les non-participants, mais elle est faible et à peine supérieure à cette dernière. Sinon, tous les autres indicateurs en lien avec les caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage ont des écarts nets non statistiquement significatifs.

A. Type d'emploi et heures hebdomadaires travaillées

Au moment du sondage, soit 29 mois en moyenne après la participation aux services publics d'emploi, les résultats du sondage révèlent que les participants ont davantage occupé un emploi saisonnier (6,3 %) que les non-participants (2,5 % des cas), ce qui correspond à un écart net statistiquement significatif de 3,9 points de pourcentage. Quant aux autres indicateurs utilisés, aucun écart net n'est statistiquement significatif. Par conséquent, les participants ne se différencient pas des non-participants quant au type d'emploi (temporaire, autonome à temps plein) ni au nombre moyen d'heures hebdomadaires travaillées au moment du sondage.

Tableau 5.3.2.3-1

Type d'emploi et heures hebdomadaires travaillées des immigrants qui ont participé aux services publics d'emploi, personnes sans soutien public du revenu ayant occupé un emploi au moment du sondage

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Emploi temporaire (%)	14,1	16,2	-2,2	
Emploi saisonnier (%)	6,3	2,5	3,9	***
Travailleur autonome (%)	5,0	11,6	-6,6	
Emploi à temps plein (%)	80,2	75,9	4,4	
Nombre hebdomadaire d'heures travaillées (h/sem.)	33,2	32,8	0,4	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 722 participants et 132 non-participants.

B. Compétences exigées, adéquation avec l'emploi souhaité, lien avec l'expérience ou la formation et satisfaction envers le salaire

Aucun écart net statistiquement significatif n'est observé entre les participants et les non-participants. Par conséquent, 29 mois en moyenne après leur participation, les participants n'occupent pas un emploi qui correspond plus ou moins à leur souhait que les non-participants, ni qui est plus ou moins lié à leur formation ou leur expérience de travail. De même, ils ont une satisfaction moyenne concernant leur salaire similaire à celle des non-participants.

Tableau 5.3.2.3-2

Compétences exigées par l'emploi, adéquation avec l'emploi souhaité, lien avec l'expérience ou la formation et satisfaction concernant le salaire chez les immigrants qui ont participé aux services publics d'emploi, personnes sans soutien public du revenu ayant occupé un emploi au moment du sondage

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Niveau de compétence (1 à 5)	2,8	2,9	0,0	
Correspond au souhait (%)	71,5	69,0	2,5	
Lien avec l'expérience de travail (0 à 2)	1,0	1,0	0,0	
Lien avec la formation (0 à 2)	1,4	1,3	0,1	
Lien avec l'expérience de travail ou la formation (0 à 2)	1,2	1,2	0,0	
Satisfaction du salaire (0 à 3)	1,9	1,8	0,1	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 722 participants et 132 non-participants.

5.3.2.4 Recours à l'assistance sociale

Bien que le recours à l'assistance sociale soit faible chez les participants, ils ont été proportionnellement plus présents à l'assistance sociale que les non-participants et y ont passé en moyenne plus de temps que ces derniers.

Étant donné des écarts nets statistiquement significatifs, la participation aux services publics d'emploi par les immigrants a eu des effets sur leur présence à l'assistance sociale et le temps moyen qu'ils ont passé dans les mois suivant la fin de la participation.

En effet, les participants ont une présence à l'assistance sociale proportionnellement plus élevée que les non-participants, quoique relativement négligeable : les résultats révèlent des écarts nets statistiquement significatifs variant entre 2,0 et 3,9 points de pourcentage. De plus, cet effet ne semble être présent qu'à court terme, puisque l'écart net n'est pas statistiquement significatif le 29^e mois en moyenne après la participation.

De même, les participants ont passé en moyenne un peu plus de temps à l'assistance sociale que les non-participants après leur participation, bien que cela soit en moyenne très faible. Des écarts nets statistiquement significatifs variant entre 1,2 et 1,3 points de pourcentage sont observés aux différentes périodes postparticipation. Par ailleurs, le changement de temps passé à l'assistance sociale chez les participants et les non-participants est statistiquement similaire.

Tableau 5.3.2.4-1

Recours à l'assistance sociale et changement du temps à l'assistance sociale des immigrants qui ont participé aux services publics d'emploi, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écarts nets		Indice de signification
	Participants	Non-participants	pp	Mois	
Présence à l'assistance sociale					
12 mois	3,7	0,5	3,2	S.O.	***
12 à 18 mois	2,5	0,5	2,0	S.O.	***
18 mois	4,4	0,5	3,9	S.O.	***
Ponctuelle, au 29 ^e mois	1,5	1,5	0,0	S.O.	
Temps à l'assistance sociale					
12 mois	1,5	0,3	1,2	0,1	***
12 à 18 mois	1,8	0,5	1,3	0,1	**
18 mois	1,6	0,3	1,2	0,2	***
Différence du temps à l'assistance sociale	0,4	-0,5	0,9	0,1	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 1 054 participants et 207 non-participants.

5.3.2.5 Recours à l'assurance-emploi

Les participants ont en moyenne perçu un montant supérieur de prestations d'assurance-emploi en 2018 comparativement à celui des non-participants, soit environ un an suivant la fin de leur participation. Ils ont également plus augmenté que les non-participants, en moyenne, leurs prestations découlant de l'assurance-emploi par rapport à l'année précédant leur participation. Néanmoins, la participation aux services publics d'emploi n'a eu que très peu d'effets sur le recours au programme d'assurance-emploi étant donné que seule la présence ponctuelle à l'assurance-emploi, soit environ au 29^e mois après la participation, présente un écart net statistiquement significatif, et cette présence est par ailleurs faible.

Les participants et les non-participants ont passé en moyenne très peu de temps à l'assurance-emploi dans les mois suivant la fin de leur participation et les participants ne se distinguent pas des non-participants à ce niveau⁹⁵ ni au changement de temps passé à l'assistance sociale. Toutefois, les résultats indiquent que les participants étaient un peu plus présents à l'assurance-emploi au moment du sondage (4,6 %) que les non-participants (1,2 %), tels que révélés par l'écart net statistiquement significatif de 3,4 points de pourcentage.

⁹⁵ Le seuil observé du test pour le temps passé à l'assistance sociale dans les 18 mois suivant la participation est de 6,7 %, ce qui est relativement près du seuil de signification de 5 % à partir duquel un écart net est déclaré significatif dans l'étude.

Tableau 5.3.2.5-1

Recours à l'assurance-emploi et changement du temps à l'assurance-emploi des immigrants qui ont participé aux services publics d'emploi, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écarts nets		Indice de signification
	Participants	Non-participants	pp	Semaines	
Temps à l'assurance-emploi					
12 mois	3,0	1,9	1,1	0,6	
12 à 18 mois	3,0	1,8	1,2	0,3	
18 mois	2,9	1,8	1,1	0,9	
Présence ponctuelle, au 29^e mois	4,6	1,2	3,4	S.O.	***
Différence du temps à l'assurance-emploi	1,6	1,5	0,1	0,1	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 1 054 participants et 207 non-participants.

Les participants ont perçu un montant moyen supérieur de prestations d'assurance-emploi à celui des non-participants (707 \$ contre 350 \$), en résultant d'un écart net de 357 \$ en faveur des participants qui est statistiquement significatif. De plus, quand on compare ces prestations avec celles de l'année précédant la participation, on remarque que les participants ont en moyenne plus augmenté leurs prestations d'assurance-emploi que les non-participants (765 \$ contre 274 \$), soit un écart net statistiquement significatif de 491 \$.

Tableau 5.3.2.5-2

Prestations de l'assurance-emploi et changement de prestations à l'assurance-emploi des immigrants qui ont participé aux services publics d'emploi, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Prestations de l'assurance-emploi - RQ (\$), 12 mois	707	350	357	**
Différence de prestations à l'assurance-emploi - RQ (\$)	765	274	491	***

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 1 054 participants et 207 non-participants.

5.3.2.6 Utilisation d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi

Les participants ont davantage eu recours aux mesures et aux activités des services publics d'emploi dans les mois suivant la fin de la participation contrairement aux non-participants.

Contrairement aux non-participants, les participants ont utilisé de nouveau au moins une mesure d'employabilité à l'étude dans les mois suivant leur participation. Des différences nettes statistiquement significatives variant entre 1,8 et 16,4 points de pourcentage sont observées aux différentes périodes postparticipation.

En ce qui concerne les autres mesures et activités proposées par les services publics d'emploi, les mêmes tendances s'observent dans les mois qui suivent la participation. Des écarts nets statistiquement significatifs variant entre 4,6 et 16,4 points de pourcentage sont observés dans les mois suivant la participation. Néanmoins, pour ces autres mesures et activités, la différence nette n'est pas statistiquement significative au moment du sondage, soit 29 mois en moyenne après la participation.

Tableau 5.3.2.6-1

Recours à d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi des immigrants qui ont participé aux services publics d'emploi, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écart net pp	Indice de signification
	Participants	Non- participants		
Mesure à l'étude				
12 mois	11,0	0,0	11,0	***
12 à 18 mois	6,9	0,0	6,9	***
18 mois	16,4	0,0	16,4	***
Ponctuelle, au 29 ^e mois	2,0	0,2	1,8	***
Autres mesures et activités				
12 mois	12,9	0,0	12,9	***
12 à 18 mois	4,6	0,0	4,6	***
18 mois	16,4	0,0	16,4	***
Ponctuelle, au 29 ^e mois	1,1	0,9	0,3	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 1 054 participants et 207 non-participants.

5.3.2.7 Vie sociale et professionnelle

La quasi-totalité des indicateurs relatifs à la vie sociale et professionnelle est statistiquement non significative. On note toutefois une augmentation du revenu personnel à la suite de la participation et un meilleur changement de rémunération totale que chez les non-participants.

En moyenne, le niveau de revenu personnel total avant impôts est de 5,58 pour les participants et de 5,00 pour les non-participants, indiquant que le revenu personnel moyen en 2019 s'est situé dans la tranche de 20 000 \$ à 25 000 \$ pour les deux groupes. L'écart net de niveau de revenu personnel entre ces groupes est statistiquement significatif et indique que les participants ont, en moyenne, obtenu un niveau de revenu personnel supérieur à celui des non-participants.

Par ailleurs, les participants ont obtenu un score de 0,53 à l'indice de modification du revenu, ce qui indique qu'ils semblent avoir été plus nombreux à considérer que leurs revenus personnels en 2019 ont été supérieurs à ceux de l'année précédant la participation. Toutefois, l'écart net mesuré n'étant pas statistiquement significatif, cela ne démontre pas qu'ils ont perçu une plus grande amélioration de leurs revenus en comparaison des non-participants.

Les données de Revenu Québec corroborent ces constats : les participants ont eu, en moyenne, une rémunération totale en 2018 supérieure à celle des non-participants et celle-ci a davantage augmenté à la suite de leur participation comparativement à celle des non-participants par rapport à la rémunération totale reçue l'année précédant la participation.

Tableau 5.3.2.7-1
Rémunération totale et changement de rémunération totale des immigrants qui ont participé aux services publics d'emploi, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Revenu personnel (1 à 9)	5,58	5,00	0,57	**
Modification du revenu (-1 à 1)	0,53	0,42	0,12	
Rémunération totale - RQ (\$)	25 961	21 020	4 941	**
Différence de rémunération totale - RQ (\$)	11 631	6 265	5 366	**

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %*

Données basées sur 1 054 participants et 207 non-participants.

L'analyse de certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants semble révéler des changements positifs à la suite de la participation, mais des écarts nets marginaux sont dégagés, de sorte qu'aucune différence statistiquement significative n'est observée entre les participants et les non-participants.

Tableau 5.3.2.7-2

Modifications de certains aspects de la vie sociale et professionnelle des immigrants qui ont participé aux services publics d'emploi, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Modification de l'expérience de travail (-1 à 1)	0,74	0,73	0,01	
Modification des compétences professionnelles (-1 à 1)	0,76	0,74	0,02	
Modification de la motivation à travailler (-1 à 1)	0,66	0,65	0,01	
Modification de la motivation à améliorer sa formation (-1 à 1)	0,72	0,77	-0,05	
Modification de la motivation (-2 à 2)	1,38	1,41	-0,03	
Modification de la vie familiale (-1 à 1)	0,50	0,50	0,00	
Modification de la confiance en soi (-1 à 1)	0,66	0,66	0,00	
Modification de la situation économique personnelle (-1 à 1)	0,45	0,33	0,12	
Modification de la qualité de vie (-3 à 3)	1,61	1,49	0,12	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 1 054 participants et 207 non-participants.

5.3.2.8 Synthèse

La participation a eu des effets sur le recours ultérieur aux mesures et aux activités des services publics d'emploi, sur les prestations d'assurance-emploi et sur la rémunération. En effet, comparativement aux non-participants, les participants ont davantage eu recours aux mesures et aux activités des services publics d'emploi dans les mois suivant la fin de leur participation. Ils ont aussi perçu en moyenne un montant supérieur de prestations d'assurance-emploi ainsi qu'une meilleure rémunération d'emploi et totale en 2018. En 2019, leur niveau moyen de revenu personnel total avant impôts demeure plus élevé que celui des non-participants et leur rémunération d'emploi est toujours supérieure en moyenne à celle des non-participants sur l'ensemble des 18 mois après la participation.

De plus, la participation augmente légèrement le recours à l'assistance sociale, bien que celui-ci demeure faible, ainsi que le temps passé dans ce programme.

Toutefois, la participation semble n'avoir eu que très peu d'effets sur les autres indicateurs mesurant l'insertion en emploi après la participation, les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation et de celui occupé au moment du sondage, le recours au programme d'assurance-emploi et les changements perçus sur la vie sociale et professionnelle.

5.4 Scolarité

5.4.1 Ayant un diplôme d'études secondaires ou une équivalence

Les résultats présentés dans cette section portent sur les individus sans soutien public du revenu au moment de commencer leur participation aux services publics d'emploi et qui ont un diplôme d'études secondaires ou une équivalence. Parmi les 4 473 personnes sans soutien public du revenu interrogées dans le cadre de cette étude, 1 195 détenaient un diplôme d'études secondaires ou une équivalence au moment de commencer leur participation et 643 d'entre elles ont accepté le jumelage des données avec Revenu Québec et Emploi et Développement social Canada.

Les analyses ont été réalisées à partir de la base de données des individus ayant répondu au sondage et ayant consenti au jumelage des données avec Revenu Québec et Emploi et Développement social Canada. Par ailleurs, le nombre de participants indiqué sous chaque tableau peut légèrement différer de celui indiqué ci-dessus et d'un tableau à l'autre en raison de la non-réponse partielle variable aux indicateurs, de l'appariement des participants avec les non-participants et du fait que les individus identifiés comme handicapés ont été retirés.

5.4.1.1 Insertion en emploi

Bien qu'une tendance semble indiquer une meilleure insertion en emploi chez les participants sans soutien public du revenu ayant un diplôme d'études secondaires ou une équivalence, les écarts nets qui ont pu être mesurés ne permettent pas de confirmer de nombreux effets, à l'exception d'une présence en emploi supérieure chez les participants que chez les non-participants dans les 12 mois suivant la participation.

A. Présence en emploi

Les participants sans soutien public du revenu ayant un diplôme d'études secondaires ou une équivalence qui ont participé aux services publics d'emploi à l'étude semblent avoir une présence en emploi supérieure aux non-participants pour toutes les périodes postparticipations observées. Toutefois, seul un écart net enregistré est significativement différent de zéro d'un point de vue statistique, soit celui observé dans les 12 mois suivant la participation (10,6 points de pourcentage). Pour toutes les périodes subséquentes, bien que la présence en emploi chez les participants se situe entre 74,1 % et 86,5 %, les écarts nets ne sont pas statistiquement significatifs. Il est donc difficile d'affirmer que la participation aux services publics d'emploi a des effets sur la présence en emploi à plus long terme que la première année postparticipation.

Tableau 5.4.1.1-1
Présence en emploi des participants aux services publics d'emploi ayant un diplôme d'études secondaires ou une équivalence, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Présence en emploi				
12 mois	82,7	72,1	10,6	**
12 à 18 mois	78,8	71,5	7,3	
18 mois	86,5	81,8	4,7	
Ponctuelle, au 29 ^e mois	74,1	70,1	3,9	

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %*

Données basées sur 616 participants et 139 non-participants.

B. Temps passé en emploi

Au cours des périodes suivant la fin de leur participation, les participants ont passé entre 61,7 % et 69,7 % de leurs temps en emploi, soit en moyenne autant de temps que les non-participants l'ont fait, car les écarts nets dégagés n'ont pu être déclarés statistiquement significatifs. Une tendance à une plus forte présence en emploi chez les participants semble survenir⁹⁶. Pour ce qui est du temps passé en emploi à temps plein, les participants ont en moyenne passé entre 3,4 et 4 points de pourcentage de plus de temps que les non-participants dans un tel emploi, mais il convient de noter qu'aucun écart net estimé entre les participants et les non-participants n'est significatif. Il est donc impossible de conclure que les services publics d'emploi ont un effet sur le temps passé en emploi, à temps plein ou non, chez les personnes sans soutien public du revenu détenant un diplôme d'études secondaires ou une équivalence.

⁹⁶ Les seuils observés des tests pour le temps passé en emploi dans les 12 mois après la participation et dans les 18 mois après celle-ci sont respectivement de 5,7 % et 5,3 %, ce qui est près du seuil de signification de 5 % à partir duquel un écart net est déclaré significatif dans l'étude.

Tableau 5.4.1.1-2

**Temps passé en emploi des participants aux services publics d'emploi ayant un diplôme
d'études secondaires ou une équivalence, personnes sans soutien public du revenu**

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écarts nets		Indice de signification
	Participants	Non-participants	pp	Semaines	
Temps en emploi					
12 mois	61,7	53,5	8,3	4,3	
12 à 18 mois	69,7	63,5	6,3	1,6	
18 mois	64,4	56,7	7,7	6,0	
Temps en emploi à temps plein					
12 mois	48,2	44,6	3,6	1,9	
12 à 18 mois	56,3	52,3	4,0	1,0	
18 mois	51,0	47,6	3,4	2,6	

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %*

Données basées sur 616 participants et 139 non-participants.

C. Heures travaillées et rémunération d'emploi

En moyenne, les participants ont travaillé entre 630 et 1 726 heures selon la période postparticipation analysée. De plus, les participants ont déclaré avoir perçu des revenus d'emploi entre 11 049 \$ et 28 939 \$ selon la période analysée, alors que la rémunération d'emploi 12 mois après la participation selon Revenu Québec se situe en moyenne à 20 825 \$. Cependant, aucun écart net entre les participants et les non-participants n'est statistiquement significatif et il est donc impossible de conclure que la participation a eu un effet sur le nombre d'heures travaillées ni sur les revenus d'emploi des participants.

Tableau 5.4.1.1-3
Heures travaillées et rémunération d'emploi des participants aux services publics d'emploi ayant un diplôme d'études secondaires ou une équivalence, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Heures travaillées (h)				
12 mois	1 097	992	104	
12 à 18 mois	630	590	39	
18 mois	1 726	1 590	136	
Rémunération d'emploi (\$)				
12 mois	17 981	16 442	1 539	
12 à 18 mois	11 049	10 201	848	
18 mois	28 939	26 807	2 132	
Rémunération d'emploi - RQ (\$)				
12 mois - salarié/autonome	20 825	19 167	1 658	
12 mois - salarié	20 290	18 048	2 243	

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %*

Données basées sur 616 participants et 139 non-participants.

D. Changements concernant la situation d'emploi : temps, heures et rémunération

Entre l'année précédant et celle suivant la participation aux services publics d'emploi à l'étude, les résultats indiquent que les participants ont profité d'une différence de temps travaillé de 7,7 % contre 2,2 % pour les non-participants. Toutefois, l'écart net de 5,4 points de pourcentage n'est pas statistiquement significatif et ne peut donc pas être interprété comme un effet de la participation. Cette absence d'écart net statistiquement significatif est également présente lorsqu'on observe la différence du temps travaillé à temps plein.

Tableau 5.4.1.1-4

Changements de la situation d'emploi quant au temps travaillé des participants aux services publics d'emploi ayant un diplôme d'études secondaires ou une équivalence, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écarts nets	Indice de signification
	Participants	Non-participants	pp	Semaines
Différence du temps travaillé	7,7	2,2	5,4	2,8
Différence du temps travaillé à temps plein	10,4	10,3	0,2	0,1

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %*

Données basées sur 616 participants et 139 non-participants.

Par ailleurs, les participants semblent avoir connu une hausse des heures travaillées (176 heures) l'année suivant la participation comparativement à l'année précédant la participation. De leur côté, les non-participants semblent aussi l'avoir augmenté au cours de cette même période (120 heures) et il en résulte une absence d'écart net statistiquement significatif.

Du côté de la rémunération d'emploi, les revenus d'emploi chez les participants semblent en moyenne supérieurs de 3 797 \$ à ceux déclarés pour l'année précédant leur participation. Pour leur part, les non-participants semblent aussi constater une hausse de leurs revenus d'emploi (1 333 \$) entre ces deux années. Il en résulte toutefois un écart net statistiquement non significatif. Les estimations à partir des données de Revenu Québec semblent néanmoins relever un écart net de 3 227 \$ en différence de rémunération d'emploi salarié, démontrant une tendance à un meilleur changement chez les participants⁹⁷.

Tableau 5.4.1.1-5
Changements de la situation d'emploi quant aux heures travaillées et à la rémunération d'emploi des participants aux services publics d'emploi ayant un diplôme d'études secondaires ou une équivalence, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Différence du nombre d'heures travaillées (h)	176	120	56	
Différence de rémunération d'emploi (\$)	3 797	1 333	2 464	
Différence de rémunération d'emploi - RQ (\$)				
salarié/autonome	6 582	4 030	2 552	
salarié	6 909	3 682	3 227	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 616 participants et 139 non-participants.

5.4.1.2 Caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation

Les caractéristiques des emplois occupés l'année après la participation par les participants sans soutien public du revenu détenant un diplôme d'études secondaires ou une équivalence ne sont pas statistiquement différentes de celles des emplois occupés par les non-participants. Il est donc impossible de conclure que la participation a eu un effet sur les caractéristiques des emplois occupés l'année après la participation.

A. Délai, type d'emploi et salaire horaire

L'analyse portant sur les participants et les non-participants ayant un diplôme d'études secondaires ou une équivalence qui ont occupé un emploi l'année après la participation aux services publics d'emploi indique une absence d'effet de la participation, autant sur le délai avant d'occuper l'emploi que sur la proportion d'emploi temporaire ou saisonnier. Bien que les participants semblent moins nombreux que les non-participants à être travailleurs autonomes (4 % contre 8,8 %), l'écart net de -4,8 points de pourcentage n'est pas statistiquement

⁹⁷ Le seuil observé du test pour la différence de revenu d'emploi salarié est de 5,7 %, soit près du seuil de signification de 5 % à partir duquel un écart net est déclaré significatif dans l'étude.

significatif⁹⁸. À noter aussi que la participation n'a pas d'effet sur le salaire horaire moyen des participants ni sur son changement par rapport à l'année avant la participation.

Tableau 5.4.1.2-1

Délai, type d'emploi et salaire horaire des participants aux services publics d'emploi ayant un diplôme d'études secondaires ou une équivalence, personnes sans soutien public du revenu ayant occupé un emploi l'année suivant la participation

INDICATEUR	Résultats bruts		Indice de signification
	Participants	Non-participants	Écart net
Délai (sem.)	6,7	5,0	1,7
Emploi temporaire (%)	15,4	13,5	1,9
Emploi saisonnier (%)	10,8	10,8	0,0
Travailleur autonome (%)	4,0	8,8	-4,8
Salaire horaire (\$/h)	15,9	16,2	-0,3
Différence du salaire horaire (\$)	1,1	0,7	0,3

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 509 participants et 106 non-participants.

B. Compétences exigées, adéquation avec l'emploi souhaité et liens avec l'expérience ou la formation

Aucun écart net statistiquement significatif n'a été détecté sur le niveau de compétence des emplois occupés des participants et des non-participants l'année après leur participation. De plus, la participation aux services publics d'emploi n'a pas affecté la proportion d'individus qui déclarent avoir occupé un emploi correspondant à leur souhait, d'environ 66 % chez les participants et les non-participants. L'absence d'écart net statistiquement significatif est également notée, tant sur le lien de l'emploi occupé avec l'expérience de travail que sur le lien de celui-ci avec la formation.

⁹⁸ Le seuil observé du test est toutefois de 5,5 %, soit près du seuil de signification de 5 % à partir duquel un écart net est déclaré significatif dans l'étude.

Tableau 5.4.1.2-2

Compétences exigées par l'emploi, adéquation avec l'emploi souhaité et lien avec l'expérience ou la formation chez les participants aux services publics d'emploi ayant un diplôme d'études secondaires ou une équivalence, personnes sans soutien public du revenu ayant occupé un emploi l'année suivant la participation

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Niveau de compétence (1 à 5)	2,2	2,2	0,0	
Correspond au souhait (%)	65,5	66,2	-0,7	
Lien avec l'expérience de travail (0 à 2)	0,9	0,8	0,1	
Lien avec la formation (0 à 2)	0,9	0,8	0,0	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 509 participants et 106 non-participants.

5.4.1.3 Caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage

Les caractéristiques des emplois occupés au moment du sondage par les participants sans soutien public du revenu ayant un diplôme d'études secondaires ou une équivalence ne sont pas statistiquement différentes de celles des emplois occupés par les non-participants. Il est donc impossible de conclure que la participation a eu un effet sur les caractéristiques des emplois occupés au moment du sondage.

A. Type d'emploi et heures hebdomadaires travaillées

En ce qui concerne les caractéristiques du principal emploi occupé au moment du sondage, aucun des indicateurs retenus ne présente d'écart net statistiquement significatif. Ainsi, comparativement aux non-participants, les participants ont une proportion similaire de personnes déclarant occuper un emploi temporaire au moment du sondage (10,6 % contre 6,9 %). Les participants sont proportionnellement aussi nombreux à être en emploi saisonnier (6,4 % contre 6,5 %), autonome (4 % contre 7,8 %) ou à occuper un emploi à temps plein (73,0 % contre 74,1 %). Finalement, les participants travaillent autant d'heures par semaine en moyenne que les non-participants, soit environ 33 heures.

Tableau 5.4.1.3-1

Type d'emploi et heures hebdomadaires travaillées des participants aux services publics d'emploi ayant un diplôme d'études secondaires ou une équivalence, personnes sans soutien public du revenu ayant occupé un emploi au moment du sondage

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Emploi temporaire (%)	10,6	6,9	3,7	
Emploi saisonnier (%)	6,4	6,5	-0,1	
Travailleur autonome (%)	4,0	7,8	-3,8	
Emploi à temps plein (%)	73,0	74,1	-1,1	
Nombre hebdomadaire d'heures travaillées (h/sem.)	32,8	33,3	-0,5	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 455 participants et 100 non-participants.

B. Compétences exigées, adéquation avec l'emploi souhaité, liens avec l'expérience ou la formation et satisfaction envers le salaire

Aucune différence significative n'est observée entre les participants et les non-participants concernant le niveau de compétence de l'emploi occupé au moment du sondage, le lien de celui-ci avec l'expérience de travail ou la formation et la satisfaction concernant le salaire. Tout au plus, tout comme les non-participants, relevons que la majorité des participants (80 %) disent que le principal emploi occupé au moment du sondage correspondait à leur souhait.

Tableau 5.4.1.3-2

Compétences exigées par l'emploi, adéquation avec l'emploi souhaité, lien avec l'expérience ou la formation et satisfaction concernant le salaire chez les participants aux services publics d'emploi ayant un diplôme d'études secondaires ou une équivalence, personnes sans soutien public du revenu ayant occupé un emploi au moment du sondage

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Niveau de compétence (1 à 5)	2,4	2,5	-0,1	
Correspond au souhait (%)	80,0	81,7	-1,6	
Lien avec l'expérience de travail (0 à 2)	1,0	0,8	0,2	
Lien avec la formation (0 à 2)	1,1	1,1	0,0	
Lien avec l'expérience de travail ou la formation (0 à 2)	1,0	0,9	0,1	
Satisfaction du salaire (0 à 3)	2,1	2,1	0,0	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 455 participants et 100 non-participants.

5.4.1.4 Recours à l'assistance sociale

Les participants et les non-participants ont passé autant de temps en moyenne à l'assistance sociale à la suite de leur participation aux services publics d'emploi, ce qui est également le cas lorsqu'on le temps qui a été passé l'année avant la participation est pris en compte. Les participants sont d'ailleurs peu présents à l'assistance sociale après la participation, tout comme les non-participants.

La participation aux services publics d'emploi pour les individus ayant un diplôme d'études secondaires ou une équivalence a un effet nul sur le recours à l'assistance sociale. Durant les 18 mois suivant la fin de la participation, les participants ne se distinguent pas significativement des non-participants en ce qui concerne la présence à l'assistance sociale⁹⁹.

Du côté du temps passé à l'assistance sociale, les participants ont passé en moyenne autant de temps que les non-participants dans les mois suivant la fin de leur participation, et ce, même quand l'indicateur de différences est employé.

Tableau 5.4.1.4-1
Recours à l'assistance sociale et changement du temps à l'assistance sociale des participants aux services publics d'emploi ayant un diplôme d'études secondaires ou une équivalence, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écarts nets		Indice de signification
	Participants	Non-participants	pp	Mois	
Présence à l'assistance sociale					
12 mois	4,2	3,0	1,2	S.O.	
12 à 18 mois	4,4	1,6	2,8	S.O.	
18 mois	6,0	3,0	3,0	S.O.	
Ponctuelle, au 29 ^e mois	2,4	3,3	-0,9	S.O.	
Temps à l'assistance sociale					
12 mois	1,9	2,5	-0,5	-0,1	
12 à 18 mois	3,1	1,6	1,5	0,1	
18 mois	2,3	2,2	0,2	0,0	
Différence du temps à l'assistance sociale	0,1	0,8	-0,7	-0,1	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 616 participants et 139 non-participants.

⁹⁹ Le seuil observé du test pour la présence à l'assistance sociale au cours de la période des 12 à 18 mois après la participation est de 6,9 %, soit près du seuil de signification de 5 % à partir duquel un écart net est déclaré significatif dans l'étude.

5.4.1.5 Recours à l'assurance-emploi

Les participants sans soutien public du revenu ayant un diplôme d'études secondaires ou une équivalence, tout comme les non-participants, n'ont guère passé de temps à court ou moyen terme à l'assurance-emploi à la suite de leur participation aux services publics d'emploi. Ils en ont d'ailleurs dégagé des prestations d'assurance-emploi similaires, en moyenne, à celles des non-participants.

Les participants et les non-participants n'ont guère passé de temps à l'assurance-emploi à la suite de la participation aux services publics d'emploi. Dans les 12 mois suivant la fin de la participation, les participants ont passé en moyenne 4,4 % de leur temps à l'assurance-emploi, contre 4,2 % chez les non-participants et il en résulte un écart net non statistiquement significatif. Le même phénomène est observé dans les 12 à 18 mois et dans les 18 mois suivant la fin de la participation.

Tableau 5.4.1.5-1
Recours à l'assurance-emploi et changement du temps à l'assurance-emploi des participants aux services publics d'emploi ayant un diplôme d'études secondaires ou une équivalence, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écarts nets		Indice de signification
	Participants	Non-participants	pp	Semaines	
Temps à l'assurance-emploi					
12 mois	4,4	4,2	0,2	0,1	
12 à 18 mois	4,0	2,3	1,7	0,4	
18 mois	4,1	3,5	0,5	0,4	
Présence ponctuelle, au 29^e mois	5,4	5,3	0,1	S.O.	
Différence du temps à l'assurance-emploi	2,6	1,5	1,2	0,6	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 616 participants et 139 non-participants.

Il n'y aucun écart net statistiquement significatif non plus concernant les indicateurs liés aux prestations d'assurance-emploi. Ainsi, même si les participants ont perçu 801 \$ de prestations d'assurance-emploi supplémentaires l'année suivant la participation en comparaison à l'année qui précédait la participation, ceci ne peut pas être attribué aux services publics d'emploi utilisés.

Tableau 5.4.1.5-2

Prestations de l'assurance-emploi et changement de prestations à l'assurance-emploi des participants aux services publics d'emploi ayant un diplôme d'études secondaires ou une équivalence, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Prestations de l'assurance-emploi - RQ (\$), 12 mois	975	638	338	
Différence de prestations à l'assurance-emploi - RQ (\$)	801	560	241	

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %*

Données basées sur 616 participants et 139 non-participants.

5.4.1.6 Utilisation d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi

Les participants ont été proportionnellement plus nombreux à recourir de nouveau aux mesures à l'étude à la suite de leur participation aux services publics d'emploi. Les écarts nets sont statistiquement significatifs, quelle que soit la période postparticipation évaluée. Bien que les participants aient également été proportionnellement plus présents à court terme dans les autres mesures et activités des services publics d'emploi, l'écart net au moment du sondage n'est pas statistiquement significatif.

Les participants ont été proportionnellement plus nombreux que les non-participants à recourir aux mesures à l'étude des services publics d'emploi à la suite de leur participation. Ainsi, un écart net statistiquement significatif de 11,5 points de pourcentage est observé dans les 12 mois suivant la fin de la participation. Des écarts nets statistiquement significatifs sont également détectés pendant la période entre les 12 et 18 mois suivant la participation (6,8 points de pourcentage) et sur l'ensemble des 18 mois suivant la participation (16,7 points de pourcentage). Par ailleurs, cet effet semble être présent à moyen terme, puisqu'une plus grande proportion de participants que de non-participants (3,1 % contre 0,6 %) a eu recours à une mesure à l'étude des services publics d'emploi au moment du sondage.

En ce qui concerne le recours aux autres mesures et activités offertes par les services publics d'emploi, le même phénomène est observé. Toutes proportions gardées, les participants ont eu plus recours que les non-participants dans les 12 mois, durant la période entre les 12 et 18 mois et dans les 18 mois suivant la fin de la participation. Toutefois, cet effet semble disparaître à moyen terme, puisqu'il n'y a pas d'écart net statistiquement significatif entre les participants et les non-participants au moment du sondage.

Tableau 5.4.1.6-1

**Recours à d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi des participants
aux services publics d'emploi ayant un diplôme d'études secondaires ou une équivalence,
personnes sans soutien public du revenu**

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non- participants	pp	
Mesure à l'étude				
12 mois	11,5	0,0	11,5	***
12 à 18 mois	6,8	0,0	6,8	***
18 mois	16,7	0,0	16,7	***
Ponctuelle, au 29 ^e mois	3,1	0,6	2,5	***
Autres mesures et activités				
12 mois	8,8	0,0	8,8	***
12 à 18 mois	5,5	0,0	5,5	***
18 mois	13,0	0,0	13,0	***
Ponctuelle, au 29 ^e mois	1,5	0,9	0,6	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 616 participants et 139 non-participants.

5.4.1.7 Vie sociale et professionnelle

Les participants n'ont pas bénéficié d'écarts nets statistiquement significatifs par rapport aux non-participants en ce qui concerne les indicateurs traitants de la vie sociale et professionnelle. Ainsi, il est impossible de conclure que la participation aux services publics d'emploi a affecté le revenu des participants, leur expérience de travail, leurs compétences professionnelles, leur motivation ou encore leur qualité de vie.

En moyenne, le niveau de revenu personnel total avant impôts est de 5,02 pour les participants et de 5,19 pour les non-participants, indiquant que le revenu personnel moyen avant impôts en 2019 s'est situé dans la tranche de 20 000 \$ à 25 000 \$ pour les participants et les non-participants. L'écart net de niveau de revenu personnel entre les groupes n'est pas statistiquement significatif (-0,17 point). Il en est de même pour l'indicateur de modification de revenu. Bien que la rémunération totale des participants en 2018 semble plus élevée que celle des non-participants (25 098 \$ contre 24 208 \$), l'écart net n'est pas statistiquement significatif ni celui sur la différence de rémunération totale entre 2018 et l'année avant la participation.

Tableau 5.4.1.7-1

**Rémunération totale et changement de rémunération totale des participants aux services publics
d'emploi ayant un diplôme d'études secondaires ou une équivalence,
personnes sans soutien public du revenu**

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Revenu personnel (1 à 9)	5,02	5,19	-0,17	
Modification du revenu (-1 à 1)	0,43	0,45	-0,02	
Rémunération totale - RQ (\$)	25 098	24 208	890	
Différence de rémunération totale - RQ (\$)	6 930	5 842	1 088	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 616 participants et 139 non-participants.

Les participants ont, en moyenne, des scores similaires à ceux des non-participants sur la plupart des indicateurs de modification des différents aspects de la vie sociale et professionnelle, les écarts nets étant tous statistiquement non significatifs. Ainsi, les participants et les non-participants ont en moyenne un jugement similaire sur le changement de leur vie sociale et professionnelle au moment du sondage par rapport à leur situation avant leur participation.

Tableau 5.4.1.7-2

**Modifications de certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants aux services publics
d'emploi ayant un diplôme d'études secondaires ou une équivalence, personnes sans soutien public du
revenu**

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non- participants		
Modification de l'expérience de travail (-1 à 1)	0,70	0,66	0,04	
Modification des compétences professionnelles (-1 à 1)	0,74	0,75	-0,01	
Modification de la motivation à travailler (-1 à 1)	0,50	0,49	0,00	
Modification de la motivation à améliorer sa formation (-1 à 1)	0,61	0,63	-0,02	
Modification de la motivation (-2 à 2)	1,11	1,12	-0,01	
Modification de la vie familiale (-1 à 1)	0,35	0,33	0,03	
Modification de la confiance en soi (-1 à 1)	0,58	0,60	-0,02	
Modification de la situation économique personnelle (-1 à 1)	0,40	0,43	-0,04	
Modification de la qualité de vie (-3 à 3)	1,33	1,36	-0,03	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 616 participants et 139 non-participants.

5.4.1.8 Synthèse

La participation aux services publics d'emploi n'a pas eu un grand effet sur les participants sans soutien public du revenu au moment de commencer leur participation qui détiennent un diplôme d'études secondaires ou une équivalence. La participation aux services d'emploi n'a pas affecté l'insertion en emploi des participants ni le type d'emploi qu'ils ont occupé l'année après la participation ou au moment du sondage, outre que la présence en emploi des participants dans les 12 mois après la participation est significativement supérieure à celle des non-participants. Il faut également soulever une absence d'écart net significatif tant sur les indicateurs traitant du recours à l'assistance sociale et de l'assurance-emploi que des indicateurs portant sur les différents aspects de la vie sociale et professionnelle, ce qui laisse croire que la participation aux services d'emploi n'a pas eu d'effet sur ces dimensions du cheminement professionnel des participants. À noter toutefois que les participants ont été proportionnellement plus nombreux à avoir recours de nouveau aux mesures visées des services publics d'emploi après leur participation à court et moyen termes, mais qu'à court terme concernant les autres mesures et activités non visées par l'évaluation.

5.4.2 Ayant un diplôme d'études postsecondaires ou une équivalence

Les résultats présentés dans cette section portent sur les individus sans soutien public du revenu au moment de commencer leur participation aux services publics d'emploi qui ont un diplôme d'études postsecondaires ou une équivalence. Parmi les 4 473 personnes sans soutien public du revenu interrogées dans le cadre de cette étude, 2 644 avaient un diplôme d'études postsecondaires ou une équivalence au moment de commencer leur participation et 1 435 d'entre elles ont accepté le jumelage des données avec celles de Revenu Québec et d'Emploi et Développement social Canada.

Les analyses ont été réalisées à partir de la base de données des individus ayant répondu au sondage et ayant consenti au jumelage des données avec celles de Revenu Québec et d'Emploi et Développement social Canada. Par ailleurs, le nombre de participants indiqué sous chaque tableau peut légèrement différer de celui indiqué ci-dessus et d'un tableau à l'autre en raison de la non-réponse partielle variable aux indicateurs, de l'appariement des participants avec les non-participants et du fait que les individus sans soutien public du revenu identifiés comme handicapés ont été retirés.

5.4.2.1 Insertion en emploi

Certains indicateurs utilisés démontrent que la participation aux services publics d'emploi a des effets positifs sur l'insertion en emploi, notamment sur la présence en emploi après la fin de la participation et sur les changements de la situation d'emploi entre l'année précédant et celle suivant la fin de la participation par rapport au temps passé en emploi, qu'il soit à temps plein ou non, aux heures travaillées et à la rémunération d'emploi. Cependant, pour d'autres indicateurs (temps en emploi et nombre d'heures travaillées après la participation), nous ne pouvons affirmer que les participants se différencient des non-participants.

A. Présence en emploi

Au cours des périodes suivant la fin de leur participation, les participants sans soutien public de revenu ayant un diplôme d'études postsecondaires ou une équivalence ont été proportionnellement plus présents en emploi que les non-participants. Des écarts nets statistiquement significatifs sont observés dans les 12 à 18 mois (6,9 %) et les 18 mois (7,0 %) suivant la fin de leur participation¹⁰⁰.

¹⁰⁰ Le seuil observé du test pour la présence en emploi dans les 12 mois après la participation est de 7,4 %, ce qui est près du seuil de signification de 5 % à partir duquel un écart net est déclaré significatif dans l'étude.

Tableau 5.4.2.1-1

Présence en emploi des participants aux services publics d'emploi ayant un diplôme d'études postsecondaires ou une équivalence, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants	pp	
Présence en emploi				
12 mois	82,6	77,1	5,5	
12 à 18 mois	80,6	73,6	6,9	**
18 mois	87,1	80,2	7,0	**
Ponctuelle, au 29 ^e mois	78,1	74,4	3,7	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 1 394 participants et 254 non-participants.

B. Temps passé en emploi

Au cours des périodes suivant la fin de la participation, les participants ont passé en moyenne autant de temps en emploi que les non-participants, puisqu'aucun écart net n'est statistiquement significatif dans cette section. L'année suivant la fin de leur participation, les participants ont une présence en emploi de 62,3 % contre 59,2 % pour les non-participants, soit des résultats statistiquement pareils. Par conséquent, les résultats ne permettent pas d'affirmer que les participants se distinguent des non-participants par rapport au temps passé en emploi ni à celui passé en emploi à temps plein.

Tableau 5.4.2.1-2

Temps passé en emploi des participants aux services publics d'emploi ayant un diplôme d'études postsecondaires ou une équivalence, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écarts nets		Indice de signification
	Participants	Non-participants	pp	Semaines	
Temps en emploi					
12 mois	62,3	59,2	3,1	1,6	
12 à 18 mois	71,7	67,1	4,6	1,2	
18 mois	65,6	61,8	3,8	3,0	
Temps en emploi à temps plein					
12 mois	49,5	48,4	1,2	0,6	
12 à 18 mois	59,0	56,2	2,8	0,7	
18 mois	53,1	50,8	2,2	1,7	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 1 394 participants et 254 non-participants.

C. Heures travaillées et rémunération d'emploi

Après la participation, les participants ont en moyenne travaillé autant d'heures que les non-participants. En effet, tous les écarts nets sont statistiquement non significatifs.

En ce qui concerne la rémunération d'emploi, les données du sondage indiquent des écarts nets significatifs en faveur des participants entre les 12^e à 18 mois (2 187 \$) et les 18 mois (5 445 \$) après la participation. L'analyse des données de Revenu Québec permet également d'identifier des écarts nets significatifs des revenus en faveur des participants. L'écart net est de 4 151 \$ quand on inclut les revenus issus du travail autonome et de 4 257 \$ en considérant uniquement les revenus issus des salaires.

Tableau 5.4.2.1-3
Heures travaillées et rémunération d'emploi des participants aux services publics d'emploi ayant un diplôme d'études postsecondaires ou une équivalence, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Heures travaillées (h)				
12 mois	1 094	1 044	50	
12 à 18 mois	638	592	45	
18 mois	1 741	1 636	105	
Rémunération d'emploi (\$)				
12 mois	21 888	19 371	2 518	
12 à 18 mois	13 849	11 662	2 187	***
18 mois	36 094	30 649	5 445	**
Rémunération d'emploi - RQ (\$)				
12 mois - salarié/autonome	25 233	21 081	4 151	***
12 mois - salarié	24 327	20 069	4 257	***

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %*

Données basées sur 1 394 participants et 254 non-participants.

D. Changements concernant la situation d'emploi : temps, heures et rémunération

Comparativement à l'année précédant leur participation, les participants semblent avoir connu un changement positif du temps passé en emploi (10,8 %) et du temps passé en emploi à temps plein (15,4 %). Il en résulte des écarts nets statistiquement significatifs en faveur des participants de 10,0 points de pourcentage (5,2 semaines) dans la différence de temps passé en emploi comparativement à l'année précédant leur participation et de 14,2 points de pourcentage (7,4 semaines) pour celle passée en emploi à temps plein.

Tableau 5.4.2.1-4
Changements de la situation d'emploi quant au temps travaillé des participants aux services publics d'emploi ayant un diplôme d'études postsecondaires ou une équivalence, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écarts nets		Indice de signification
	Participants	Non-participants	pp	Semaines	
Différence du temps travaillé	10,8	0,8	10,0	5,2	**
Différence du temps travaillé à temps plein	15,4	1,2	14,2	7,4	***

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %*

Données basées sur 1 394 participants et 254 non-participants.

On remarque qu'entre l'année précédant et celle suivant la participation, les participants ont travaillé en moyenne 285 heures de plus que les non-participants et ont gagné aussi 5 195 \$ en rémunération d'emploi de plus que ces derniers. Ces écarts nets étant statistiquement significatifs, on peut affirmer que les participants se distinguent des non-participants par rapport à la différence du nombre d'heures travaillées et de la différence de la rémunération d'emploi.

Les données de Revenu Québec confirment les résultats issus du sondage. Ils révèlent qu'entre l'année précédant et celle suivant la participation, les participants ont gagné 4 984 \$ de plus que les non-participants lorsqu'on considère les revenus d'un travail autonome, et 4 730 \$ de plus lorsqu'on ne tient compte que des revenus salariés. Notons que ces deux écarts nets sont aussi statistiquement significatifs.

Tableau 5.4.2.1-5
Changements de la situation d'emploi quant aux heures travaillées et à la rémunération d'emploi des participants aux services publics d'emploi ayant un diplôme d'études postsecondaires ou une équivalence, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Différence du nombre d'heures travaillées (h)	262	-23	285	***
Différence de rémunération d'emploi (\$)	5 956	761	5 195	***
Différence de rémunération d'emploi - RQ (\$)				
salarié/autonome	9 345	4 361	4 984	**
salarié	9 148	4 418	4 730	**

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %*

Données basées sur 1 394 participants et 254 non-participants.

5.4.2.2 Caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation

La quasi-totalité des indicateurs en lien avec les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation ne présente aucun écart net statistiquement significatif. Le seul constat est que les participants sont proportionnellement moins nombreux que les non-participants à occuper un travail autonome, quoique cela soit relativement peu fréquent chez les deux groupes. Par conséquent, la participation aux services publics d'emploi n'a pas vraiment eu d'effet sur les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation.

A. Délai, type d'emploi et salaire horaire

Les participants sont travailleurs autonomes dans 7,2 % des cas contre 13,9 % des cas pour les non-participants, soit un écart net statistiquement significatif de -6,8 points de pourcentage. En ce qui concerne le délai encouru l'année suivant la participation pour occuper un emploi, au type d'emploi (saisonnier ou temporaire) et au salaire horaire, nous ne pouvons affirmer que les participants se distinguent des non-participants, étant donné que les écarts nets sont non significatifs.

Tableau 5.4.2.2-1

Délai, type d'emploi et salaire horaire des participants aux services publics d'emploi ayant un diplôme d'études postsecondaires ou une équivalence, personnes sans soutien public du revenu ayant occupé un emploi l'année suivant la participation

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Délai (sem.)	6,6	6,5	0,1	
Emploi temporaire (%)	23,8	17,9	5,8	
Emploi saisonnier (%)	10,4	10,2	0,2	
Travailleur autonome (%)	7,2	13,9	-6,8	**
Salaire horaire (\$/h)	19,7	18,8	0,9	
Différence du salaire horaire (\$)	1,8	2,2	-0,3	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 1 149 participants et 191 non-participants.

B. Compétences exigées, adéquation avec l'emploi souhaité et liens avec l'expérience ou la formation

Les écarts nets entre les participants et les non-participants ne sont pas statistiquement significatifs dans cette section. Ainsi, les participants ne semblent pas avoir plus ou moins eu un emploi correspondant à leurs souhaits que les non-participants, ni être plus ou moins en lien avec leur formation ou leur expérience de travail.

Tableau 5.4.2.2-2

Compétences exigées par l'emploi, adéquation avec l'emploi souhaité et lien avec l'expérience ou la formation chez les participants aux services publics d'emploi ayant un diplôme d'études postsecondaires ou une équivalence, personnes sans soutien public du revenu ayant occupé un emploi l'année suivant la participation

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Niveau de compétence (1 à 5)	2,9	2,9	0,0	
Correspond au souhait (%)	66,1	66,5	-0,4	
Lien avec l'expérience de travail (0 à 2)	1,0	0,9	0,1	
Lien avec la formation (0 à 2)	1,2	1,0	0,1	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 1 149 participants et 191 non-participants.

5.4.2.3 Caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage

Tous les indicateurs en lien avec les caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage ne présentent aucun écart net statistiquement significatif. Les participants ne se distinguent donc pas des non-participants au moment du sondage relativement à ces caractéristiques.

A. Type d'emploi et heures hebdomadaires travaillées

Au moment du sondage, soit 29 mois en moyenne après la participation aux services publics d'emploi, les résultats du sondage ne révèlent aucun écart net significatif quant au type d'emploi occupé, qu'il soit saisonnier, temporaire, à temps plein ou que cela soit un travail autonome, ni au nombre d'heures hebdomadaires travaillées. Relevons tout de même qu'environ les trois quarts des individus, participants ou non-participants, occupent un emploi à temps plein.

Tableau 5.4.2.3-1

Type d'emploi et heures hebdomadaires travaillées des participants aux services publics d'emploi ayant un diplôme d'études postsecondaires ou une équivalence, personnes sans soutien public du revenu ayant occupé un emploi au moment du sondage

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Emploi temporaire (%)	16,8	19,7	-2,9	
Emploi saisonnier (%)	6,5	5,2	1,3	
Travailleur autonome (%)	8,5	12,9	-4,4	
Emploi à temps plein (%)	76,5	75,3	1,2	
Nombre hebdomadaire d'heures travaillées (h/sem.)	32,5	32,3	0,2	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 1 085 participants et 186 non-participants.

B. Compétences exigées, adéquation avec l'emploi souhaité, lien avec l'expérience ou la formation et satisfaction envers le salaire

Aucun écart net statistiquement significatif n'est observé entre les participants et les non-participants. Par conséquent, 29 mois en moyenne après leur participation, les participants n'occupent pas, plus ou moins fréquemment, un emploi correspondant à leurs souhaits, et le niveau de lien de cet emploi avec leur formation ou leur expérience professionnelle est en moyenne similaire. Les deux groupes sont également satisfaits de leur salaire.

Tableau 5.4.2.3-2

Compétences exigées par l'emploi, adéquation avec l'emploi souhaité, lien avec l'expérience ou la formation et satisfaction concernant le salaire chez les participants aux services publics d'emploi ayant un diplôme d'études postsecondaires ou une équivalence, personnes sans soutien public du revenu ayant occupé un emploi au moment du sondage

INDICATEUR	Résultats bruts		Indice de signification
	Participants	Non-participants	
Niveau de compétence (1 à 5)	3,1	3,1	0,0
Correspond au souhait (%)	79,3	78,4	1,0
Lien avec l'expérience de travail (0 à 2)	1,1	1,1	-0,1
Lien avec la formation (0 à 2)	1,4	1,3	0,1
Lien avec l'expérience de travail ou la formation (0 à 2)	1,2	1,2	0,0
Satisfaction du salaire (0 à 3)	2,1	2,0	0,0

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 1 085 participants et 186 non-participants.

5.4.2.4 Recours à l'assistance sociale

La participation aux services publics d'emploi a eu des effets sur la présence et le temps moyen passé à l'assistance sociale dans les mois suivant la fin de la participation. Le recours à l'assistance sociale est toutefois faible, même si les participants sont un peu plus présents à l'assistance sociale que les non-participants.

Les participants ont une présence légèrement plus grande à l'assistance sociale que les non-participants après la participation aux services publics d'emploi, bien que les deux groupes y soient faiblement présents. Des écarts nets statistiquement significatifs variant entre 0,7 et 2,2 points de pourcentage sont observés.

De plus, après leur participation, les participants ont également passé en moyenne un peu plus de temps à l'assistance sociale que les non-participants, puisque des écarts nets statistiquement significatifs variant entre 0,5 et 0,9 point de pourcentage sont observés. Le temps passé à l'assistance sociale est toutefois relativement faible chez les deux groupes. Aussi, l'écart net quant au changement de temps passé à l'assistance sociale n'est pas statistiquement significatif : il n'y a donc pas d'effet de la participation sur le temps passé à l'assistance sociale lorsque le temps qui y a été passé l'année avant la participation est pris en compte.

Tableau 5.4.2.4-1

Recours à l'assistance sociale et changement du temps à l'assistance sociale des participants aux services publics d'emploi ayant un diplôme d'études postsecondaires ou une équivalence, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écarts nets		Indice de signification
	Participants	Non-participants	pp	Mois	
Présence à l'assistance sociale					
12 mois	2,2	0,3	1,8	S.O.	***
12 à 18 mois	1,4	0,3	1,1	S.O.	***
18 mois	2,5	0,3	2,2	S.O.	***
Ponctuelle, au 29 ^e mois	1,0	0,3	0,7	S.O.	**
Temps à l'assistance sociale					
12 mois	0,7	0,2	0,5	0,1	**
12 à 18 mois	1,2	0,3	0,9	0,1	**
18 mois	0,9	0,3	0,6	0,1	**
Différence du temps à l'assistance sociale	0,2	-0,2	0,4	0,0	

Seuils de signification: ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 1 394 participants et 254 non-participants.

5.4.2.5 Recours à l'assurance-emploi

La participation aux services publics d'emploi a eu des effets sur le temps passé à l'assurance-emploi. Toutefois, le temps passé à l'assurance-emploi est relativement faible et l'effet pourrait n'être présent qu'à court terme. De plus, les indicateurs utilisés ne permettent pas d'affirmer que les participants se distinguent des non-participants en termes de prestations d'assurance-emploi dans les 12 mois suivant la fin de la participation et de changements de prestations.

Les participants tout comme les non-participants ont passé très peu de temps à l'assurance-emploi dans les mois suivant la fin de leur participation. On observe qu'au cours des périodes post-participation étudiées, les participants aux services publics d'emploi ont passé en moyenne légèrement plus de temps à l'assurance-emploi que les non-participants. Des écarts nets statistiquement significatifs sont observés entre 12 à 18 mois (1,4 point de pourcentage) et 18 mois (1,1 point de pourcentage) suivant la fin de leur participation, soit moins d'une semaine de plus passée à l'assurance-emploi.

Tableau 5.4.2.5-1

Recours à l'assurance-emploi et changement du temps à l'assurance-emploi des participants aux services publics d'emploi ayant un diplôme d'études postsecondaires ou une équivalence, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écarts nets		Indice de signification
	Participants	Non-participants	pp	Semaines	
Temps à l'assurance-emploi					
12 mois	3,4	2,2	1,2	0,6	
12 à 18 mois	3,1	1,7	1,4	0,4	**
18 mois	3,2	2,1	1,1	0,9	**
Présence ponctuelle, au 29^e mois	4,6	4,3	0,3	S.O.	
Différence du temps à l'assurance-emploi	2,1	1,5	0,6	0,3	

Seuils de signification: ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 1 394 participants et 254 non-participants.

Même si les participants semblent avoir perçu un montant supérieur de prestations d'assurance-emploi à celui des non-participants (886 \$ contre 716 \$), l'écart net n'est pas statistiquement significatif. Quand on compare avec les prestations de l'année précédant la participation, on remarque encore que les participants semblent avoir en moyenne plus augmenté leurs prestations d'assurance-emploi que les non-participants (882 \$ contre 721 \$); ici encore, toutefois, l'écart net n'est pas statistiquement significatif.

Tableau 5.4.2.5-2

Prestations de l'assurance-emploi et changement de prestations à l'assurance-emploi des participants aux services publics d'emploi ayant un diplôme d'études postsecondaires ou une équivalence, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Prestations de l'assurance-emploi - RQ (\$), 12 mois	886	716	170	
Différence de prestations à l'assurance-emploi - RQ (\$)	882	721	160	

Seuils de signification: ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 1 394 participants et 254 non-participants.

5.4.2.6 Utilisation d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi

Les participants ont davantage eu recours aux mesures et activités des services publics d'emploi dans les mois suivant la fin de la participation.

Contrairement aux non-participants, les participants ont utilisé au moins une mesure d'employabilité dans les mois suivant leur participation. Des différences nettes statistiquement significatives variant entre 1,3 et 15,1 points de pourcentage sont observées au cours des différentes périodes postparticipation étudiées.

Quant aux autres mesures et activités proposées par les services publics d'emploi, les mêmes tendances s'observent dans les mois suivant la participation. Des écarts nets statistiquement significatifs variant entre 0,9 et 12,6 points de pourcentage sont observés dans les mois suivant la participation.

Tableau 5.4.2.6-1
Recours à d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi des participants aux services publics d'emploi ayant un diplôme d'études postsecondaires ou une équivalence, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants	pp	
Mesure à l'étude				
12 mois	10,5	0,0	10,5	***
12 à 18 mois	5,5	0,0	5,5	***
18 mois	15,1	0,0	15,1	***
Ponctuelle, au 29 ^e mois	1,5	0,2	1,3	***
Autres mesures et activités				
12 mois	9,7	0,0	9,7	***
12 à 18 mois	3,4	0,0	3,4	***
18 mois	12,6	0,0	12,6	***
Ponctuelle, au 29 ^e mois	1,3	0,4	0,9	**

Seuils de signification: ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 1 394 participants et 254 non-participants.

5.4.2.7 Vie sociale et professionnelle

La totalité des indicateurs relatifs à la vie sociale et professionnelle est statistiquement non significative. Par conséquent, la participation n'a eu aucun effet sur ceux-ci.

L'analyse de la rémunération totale et du changement de rémunération totale entre les participants et les non-participants ne révèle aucun écart net statistiquement significatif¹⁰¹. Par conséquent, les participants ne se distinguent pas des non-participants quant à ces aspects.

¹⁰¹ Le seuil observé du test pour la différence de rémunération totale est de 7,4 %, ce qui est relativement près du seuil de signification de 5 % à partir duquel un écart net est déclaré significatif dans l'étude.

Tableau 5.4.2.7-1

**Rémunération totale et changement de rémunération totale des participants aux services publics
d'emploi ayant un diplôme d'études postsecondaires ou une équivalence,
personnes sans soutien public du revenu**

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Revenu personnel (1 à 9)	6,03	5,76	0,26	
Modification du revenu (-1 à 1)	0,54	0,47	0,07	
Rémunération totale - RQ (\$)	29 685	27 914	1 771	
Différence de rémunération totale - RQ (\$)	8 770	5 567	3 203	

Seuils de signification: ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 1 394 participants et 254 non-participants.

L'ensemble des indicateurs qui traitent de différents aspects de la vie sociale et professionnelle présentent tous des écarts nets statistiquement non significatifs. Les perceptions de modification des participants quant à chacun de ces aspects ont donc été en moyenne similaires à celles des non-participants.

Tableau 5.4.2.7-2

**Modifications de certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants aux services
publics d'emploi ayant un diplôme d'études postsecondaires ou une équivalence,
personnes sans soutien public du revenu**

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non- participants		
Modification de l'expérience de travail (-1 à 1)	0,75	0,78	-0,03	
Modification des compétences professionnelles (-1 à 1)	0,80	0,82	-0,02	
Modification de la motivation à travailler (-1 à 1)	0,56	0,58	-0,02	
Modification de la motivation à améliorer sa formation (-1 à 1)	0,63	0,69	-0,06	
Modification de la motivation (-2 à 2)	1,19	1,27	-0,08	
Modification de la vie familiale (-1 à 1)	0,43	0,46	-0,03	
Modification de la confiance en soi (-1 à 1)	0,63	0,65	-0,03	
Modification de la situation économique personnelle (-1 à 1)	0,47	0,47	0,01	
Modification de la qualité de vie (-3 à 3)	1,53	1,58	-0,05	

Seuils de signification: ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 1 394 participants et 254 non-participants.

5.4.2.8 Synthèse

La participation a eu des effets positifs sur le recours ultérieur aux mesures et activités des services publics d'emploi. En effet, comparativement aux non-participants, les participants y ont davantage eu recours dans les mois suivant la participation. De plus, la participation a eu des effets positifs sur les changements de la situation d'emploi entre l'année précédant et celle suivant la fin de la participation quant au temps passé en emploi, au nombre d'heures travaillées et à la rémunération d'emploi, ainsi que sur la présence en emploi et la rémunération d'emploi entre le 12^e et 18^e mois après la participation et sur l'ensemble des 18 mois après la participation.

Bien que les recours à l'assistance sociale et l'assurance-emploi soient faibles, la participation aux services publics d'emploi a eu des effets sur la présence à l'assistance sociale ainsi que sur le temps passé à l'assistance sociale et à l'assurance-emploi après la fin de la participation.

Enfin, la participation n'a eu quasiment aucun effet sur les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation et de celui occupé au moment du sondage, outre une plus faible proportion de participants que de non-participants ayant un travail autonome l'année suivant la participation. Finalement, aucun effet n'a été noté sur les indicateurs relatifs à la vie sociale et professionnelle.

5.5 État de la participation

5.5.1 Participation complétée

Les résultats présentés dans cette section portent sur les individus sans soutien public du revenu ayant complété leur participation aux services publics d'emploi. Parmi les 4 473 personnes sans soutien public du revenu au moment de commencer leur participation qui ont été interrogées dans le cadre de cette étude, 4 016 avaient complété leur participation et 2 176 d'entre elles ont accepté le jumelage des données avec celles de Revenu Québec et d'Emploi et Développement social Canada.

Les analyses ont été réalisées à partir de la base de données des individus ayant répondu au sondage et ayant consenti au jumelage des données avec celles de Revenu Québec et d'Emploi et Développement social Canada. Par ailleurs, le nombre de participants indiqué sous chaque tableau peut légèrement différer de celui indiqué ci-dessus et d'un tableau à l'autre en raison de la non-réponse partielle variable aux indicateurs, de l'appariement des participants avec les non-participants et dû au fait que les individus sans soutien public du revenu identifiés comme handicapés ont été retirés.

5.5.1.1 Insertion en emploi

Les personnes sans soutien public du revenu ayant complété leur participation aux services publics d'emploi bénéficient de plusieurs effets positifs et statistiquement significatifs sur l'insertion en emploi. D'abord, ils enregistrent une présence en emploi supérieure aux non-participants. Ensuite, ils passent en moyenne plus de temps en emploi et des écarts nets positifs en faveur des participants sont également observés pour la rémunération d'emploi. Enfin, les résultats indiquent que la situation des participants ayant complété leur participation s'est davantage améliorée que celle des non-participants en matière d'insertion en emploi par rapport à l'année précédant la participation.

A. Présence en emploi

Les personnes sans soutien public du revenu ayant complété leur participation aux services publics d'emploi ont une présence en emploi supérieure aux non-participants pendant les 18 premiers mois suivant la fin de la participation. L'écart net est de 6,2 points de pourcentage dans les 12 mois suivant la fin de la participation, de 7,1 points de pourcentage entre les 12^e et 18^e mois subséquents et de 5,9 points de pourcentage 18 mois après la

fin de la participation. Bien qu'un écart net de 4,7 points de pourcentage à l'avantage des participants semble présent au moment du sondage, ce dernier n'est pas statistiquement significatif¹⁰².

Tableau 5.5.1.1-1
Présence en emploi des participants aux services publics d'emploi ayant complété leur participation, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écart net pp	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Présence en emploi				
12 mois	81,6	75,4	6,2	***
12 à 18 mois	79,0	71,9	7,1	***
18 mois	85,9	80,0	5,9	***
Ponctuelle, au 29 ^e mois	74,4	69,7	4,7	

Seuils de signification: ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 2 098 participants et 455 non-participants.

B. Temps passé en emploi

Les personnes sans soutien public du revenu ayant complété leur participation ont également bénéficié en moyenne d'une plus grande période de temps en emploi que les non-participants. Pour les 12 mois suivant la fin de la participation, l'écart net était de 5,2 points de pourcentage ou l'équivalent de 2,7 semaines. Cet écart s'élevait à 4,9 points de pourcentage (1,3 semaine) du 12^e au 18^e mois suivant la fin de la participation et il se situait à 5,2 points de pourcentage (4 semaines) après 18 mois suivant la fin de la participation. Ce phénomène n'a toutefois pas été observé en ce qui concerne le temps passé en emploi à temps plein.

¹⁰² Le seuil observé du test pour la présence ponctuelle en emploi, donc environ au 29^e mois après la participation, est de 7,0 %, soit près du seuil de signification de 5 % à partir duquel un écart net est déclaré statistiquement significatif dans l'étude.

Tableau 5.5.1.1-2
Temps passé en emploi des participants aux services publics d'emploi ayant complété leur participation,
personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écarts nets		Indice de signification
	Participants	Non-participants	pp	Semaines	
Temps en emploi					
12 mois	61,2	56,0	5,2	2,7	**
12 à 18 mois	69,6	64,7	4,9	1,3	**
18 mois	64,1	58,9	5,2	4,0	**
Temps en emploi à temps plein					
12 mois	48,2	46,8	1,4	0,7	
12 à 18 mois	56,6	53,7	2,9	0,7	
18 mois	51,2	49,2	2,0	1,5	

*Seuils de signification: ** = 5 %, *** = 1 %*

Données basées sur 2 098 participants et 455 non-participants.

C. Heures travaillées et rémunération d'emploi

Au cours de l'année suivant la participation, les participants n'ont pas travaillé davantage que les non-participants, les écarts nets sur les heures travaillées étant tous statistiquement non significatifs. Au sujet du revenu d'emploi des participants, il a été possible d'identifier des écarts nets positifs et significatifs pour certaines périodes postparticipation à l'étude. Ceux-ci se chiffraient à 1 705 \$ entre le 12^e et le 18^e mois et à 3 909 \$ dans les 18 mois suivant la fin de la participation. Par ailleurs, cette relation demeure présente quand les données issues de Revenu Québec sont employées. En effet, les participants ont profité d'un écart net de 2 957 \$ en ce qui concerne les revenus salariés et autonomes et de 3 040 \$ pour les revenus salariés uniquement dans les 12 mois suivant la participation. Les participants ont ainsi des revenus d'emploi plus élevés en moyenne que les non-participants.

Tableau 5.5.1.1-3
Heures travaillées et rémunération d'emploi des participants aux services publics d'emploi ayant complété leur participation, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Heures travaillées (h)				
12 mois	1 079	1 022	57	
12 à 18 mois	618	581	37	
18 mois	1 700	1 609	90	
Rémunération d'emploi (\$)				
12 mois	20 022	18 258	1 764	
12 à 18 mois	12 493	10 788	1 705	***
18 mois	32 748	28 838	3 909	**
Rémunération d'emploi - RQ (\$)				
12 mois - salarié/autonome	23 243	20 285	2 957	**
12 mois - salarié	22 513	19 473	3 040	**

*Seuils de signification: ** = 5 %, *** = 1 %*

Données basées sur 2 098 participants et 455 non-participants.

D. Changements concernant la situation d'emploi : temps, heures et rémunération

Entre l'année précédant la participation aux services publics d'emploi et celle la suivant, les participants ont vu leur proportion de temps travaillé croître en moyenne de 8,9 %. Ceci représente un écart net de 7,7 points de pourcentage (4 semaines) par rapport aux non-participants : les participants ont donc augmenté leur temps travaillé en moyenne de 4 semaines de plus comparativement aux non-participants. Le constat est similaire pour ce qui est du temps travaillé à temps plein, l'écart net entre les participants et les non-participants étant de 8,5 points de pourcentage, soit l'équivalent de 4,4 semaines de travail à temps plein de plus pour les participants.

Tableau 5.5.1.1-4
Changements de la situation d'emploi quant au temps travaillé des participants aux services publics d'emploi ayant complété leur participation, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écarts nets		Indice de signification
	Participants	Non-participants	pp	Semaines	
Différence du temps travaillé	8,9	1,3	7,7	4,0	***
Différence du temps travaillé à temps plein	12,9	4,4	8,5	4,4	***

Seuils de signification: ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 2 098 participants et 455 non-participants.

Une analyse plus approfondie a permis d'identifier un écart net positif de 171 heures travaillées en faveur des participants par rapport aux non-participants quant à la différence du nombre d'heures travaillées. Ainsi, comparativement aux non-participants, les participants ont vu une plus grande augmentation de leur nombre d'heures travaillées l'année suivant leur participation par rapport à l'année la précédant. En ce qui concerne les revenus calculés à l'aide des données de Revenu Québec, l'écart net de ce changement est de 3 127 \$ au bénéfice des participants pour les revenus incluant les salaires et les revenus autonomes et de 3 331 \$ en considérant uniquement les salaires¹⁰³.

Tableau 5.5.1.1-5
Changements de la situation d'emploi quant aux heures travaillées et à la rémunération d'emploi des participants aux services publics d'emploi ayant complété leur participation, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Différence du nombre d'heures travaillées (h)	220	49	171	***
Différence de rémunération d'emploi (\$)	4 749	1 798	2 951	
Différence de rémunération d'emploi - RQ (\$)				
salaré/autonome	7 971	4 844	3 127	**
salaré	8 018	4 686	3 331	**

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 2 098 participants et 455 non-participants.

¹⁰³ Le seuil observé du test pour la différence de rémunération des données provenant du sondage (écart net de 2 951\$) est de 6,1 %, ce qui est près du seuil de signification de 5 % à partir duquel un écart net est déclaré statistiquement significatif dans l'étude.

5.5.1.2 Caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation

L'année suivant la participation, une plus faible proportion de participants que de non-participants occupe un emploi en tant que travailleurs autonomes. Par ailleurs, une plus forte proportion de participants occupe un emploi temporaire. Aucun des autres indicateurs utilisés pour décrire le principal emploi détenu dans l'année suivant la participation ne présente d'écart net statistiquement significatif entre les participants et les non-participants.

A. Délai, type d'emploi et salaire horaire

Il semble que les participants ont été proportionnellement plus nombreux à occuper des emplois temporaires que les non-participants l'année suivant la participation. En effet, les participants ont profité d'un écart net statistiquement significatif de 4,9 points de pourcentage en ce qui concerne la catégorie de travail temporaire. Toutefois, une plus grande proportion de non-participants que de participants a déclaré avoir occupé un emploi autonome l'année suivant la participation : l'écart s'élevait à -5,1 points de pourcentage, soit en faveur des non-participants.

Tableau 5.5.1.2-1

Délai, type d'emploi et salaire horaire des participants aux services publics d'emploi ayant complété leur participation, personnes sans soutien public du revenu ayant occupé un emploi l'année suivant la participation

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Délai (sem.)	6,6	6,8	-0,2	
Emploi temporaire (%)	20,6	15,6	4,9	**
Emploi saisonnier (%)	11,2	9,9	1,3	
Travailleur autonome (%)	5,5	10,6	-5,1	***
Salaire horaire (\$/h)	18,2	17,7	0,5	
Différence du salaire horaire (\$)	1,5	1,8	-0,3	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 1 708 participants et 343 non-participants.

B. Compétences exigées, adéquation avec l'emploi souhaité et liens avec l'expérience ou la formation

Aucun écart net statistiquement significatif n'a été noté en ce qui concerne les indicateurs traitant des compétences exigées, de l'adéquation avec l'emploi souhaité et des liens avec l'expérience ou la formation. Ainsi, bien que plus d'un participant sur deux considère que l'emploi qu'il occupe correspond à leur souhait (65,3 %), ils ne sont pas proportionnellement plus nombreux que les non-participants (64,1 %) à affirmer cela. En ce qui concerne le niveau de compétence, le lien avec l'expérience de travail et le lien avec la formation, les résultats entre les participants et les non-participants sont pratiquement identiques.

Tableau 5.5.1.2-2

Compétences exigées par l'emploi, adéquation avec l'emploi souhaité et lien avec l'expérience ou la formation chez les participants aux services publics d'emploi ayant complété leur participation, personnes sans soutien public du revenu ayant occupé un emploi l'année suivant la participation

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Niveau de compétence (1 à 5)	2,6	2,6	0,0	
Correspond au souhait (%)	65,3	64,1	1,2	
Lien avec l'expérience de travail (0 à 2)	1,0	0,9	0,1	
Lien avec la formation (0 à 2)	1,0	0,9	0,1	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 1 708 participants et 343 non-participants.

5.5.1.3 Caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage

Au moment du sondage, une plus faible proportion de participants que de non-participants occupe un emploi en tant que travailleurs autonomes. Pour les autres indicateurs, les écarts nets calculés ne sont pas significatifs.

A. Type d'emploi et heures hebdomadaires travaillées

Les indicateurs évaluant les caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage indiquent très peu d'écarts nets statistiquement significatifs entre les participants et les non-participants. Les participants et les non-participants se distinguent principalement par le fait que les non-participants sont proportionnellement plus nombreux à déclarer être travailleurs autonomes par rapport aux participants (écart net de -4,1 points de pourcentage).

Tableau 5.5.1.3-1

Type d'emploi et heures hebdomadaires travaillées des participants aux services publics d'emploi ayant complété leur participation, personnes sans soutien public du revenu ayant occupé un emploi au moment du sondage

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Emploi temporaire (%)	15,2	14,1	1,1	
Emploi saisonnier (%)	7,5	7,3	0,2	
Travailleur autonome (%)	6,6	10,7	-4,1	**
Emploi à temps plein (%)	74,7	74,4	0,3	
Nombre hebdomadaire d'heures travaillées (h/sem.)	32,3	32,4	-0,2	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 1 554 participants et 324 non-participants.

B. Compétences exigées, adéquation avec l'emploi souhaité, liens avec l'expérience ou la formation et satisfaction envers le salaire

Aucune différence statistique n'a été identifiée par rapport aux indicateurs évaluant les compétences exigées, l'adéquation avec l'emploi souhaité, les liens avec l'expérience ou la formation et la satisfaction concernant le salaire. Par ailleurs, les participants et non-participants ont déclaré occuper un emploi aux mêmes niveaux moyens de compétence (2,8) et de lien avec l'expérience de travail ou la formation (1,1).

Tableau 5.5.1.3-2

Compétences exigées par l'emploi, adéquation avec l'emploi souhaité, lien avec l'expérience ou la formation et satisfaction concernant le salaire chez les participants aux services publics d'emploi ayant complété leur participation, personnes sans soutien public du revenu ayant occupé un emploi au moment du sondage

INDICATEUR	Résultats bruts		Indice de signification
	Participants	Non-participants	Écart net
Niveau de compétence (1 à 5)	2,8	2,8	0,0
Correspond au souhait (%)	78,7	78,2	0,5
Lien avec l'expérience de travail (0 à 2)	1,0	1,0	0,0
Lien avec la formation (0 à 2)	1,2	1,2	0,0
Lien avec l'expérience de travail ou la formation (0 à 2)	1,1	1,1	0,0
Satisfaction du salaire (0 à 3)	2,1	2,0	0,0

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 1 554 participants et 324 non-participants.

5.5.1.4 Recours à l'assistance sociale

Les indicateurs utilisés permettent de conclure à une présence légèrement plus élevée à l'assistance sociale à court terme après la participation chez les participants ayant complété leur participation contrairement aux non-participants. Il convient de mentionner toutefois que le taux de présence des participants demeure cependant faible, soit moins de 5 %. De plus, lorsqu'on compare le temps passé à l'assistance sociale l'année précédant et celle suivant la participation, aucun écart net statistiquement significatif n'est observé entre les participants et les non-participants.

La participation aux services publics d'emploi a été suivie d'une présence à l'assistance sociale légèrement plus élevée chez les participants comparativement aux non-participants. Dans les 12 mois suivant la fin de la participation, l'écart net était de 1,9 point de pourcentage. De même, entre les 12^e et 18^e mois subséquents, cet écart s'élevait à 2,1 points de pourcentage, alors qu'il se situait à 2,9 points de pourcentage dans les 18 mois suivant la fin de la participation. Il faut toutefois noter que, bien que statistiquement plus élevés que ceux chez les non-participants, les taux de présence à l'assistance sociale des participants sont tout de même faibles, soit entre 3,1 % et 4,5 % selon la période évaluée.

Dans le même sens, les participants ayant complété leur participation ont passé proportionnellement plus de temps à l'assistance sociale par rapport aux non-participants entre le 12^e et le 18^e mois suivant la fin de la participation (0,1 mois en plus).

Finalement, en tenant compte du temps passé à l'assistance sociale l'année précédant la participation par rapport à celui passé après la participation, les participants et les non-participants ne se distinguent pas.

Tableau 5.5.1.4-1

Recours à l'assistance sociale et changement du temps à l'assistance sociale des participants aux services publics d'emploi ayant complété leur participation, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écart nets		Indice de signification
	Participants	Non-participants	pp	Mois	
Présence à l'assistance sociale					
12 mois	3,5	1,6	1,9	S.O.	**
12 à 18 mois	3,1	1,1	2,1	S.O.	***
18 mois	4,5	1,6	2,9	S.O.	***
Ponctuelle, au 29 ^e mois	2,3	2,1	0,2	S.O.	
Temps à l'assistance sociale					
12 mois	1,6	1,1	0,6	0,1	
12 à 18 mois	2,4	1,0	1,4	0,1	**
18 mois	1,9	1,1	0,8	0,2	
Différence du temps à l'assistance sociale	0,5	-0,3	0,7	0,1	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 2 098 participants et 455 non-participants.

5.5.1.5 *Recours à l'assurance-emploi*

Les participants n'ont guère eu recours à l'assurance-emploi et y ont passé en moyenne peu de temps à la suite de leur participation, tout comme les non-participants. Le seul écart net statistiquement significatif détecté porte sur la période entre le 12^e mois et 18^e mois suivant la fin de leur participation, mais cet écart correspond à moins d'une semaine en temps supplémentaire passé à l'assurance-emploi chez les participants. La situation ne change guère lorsqu'on compare l'année précédant et celle suivant la participation, puisqu'aucun écart net significatif n'est observé entre les participants et les non-participants.

Les participants qui étaient sans soutien public du revenu au début de leur participation et qui ont complété leur participation n'ont guère passé de temps à l'assurance-emploi à la suite de leur participation. Dans la période entre le 12^e mois et 18^e mois suivant la fin de leur participation, ils y ont passé 3,6 % de leur temps contre 2,1 % pour les non-participants. Il en résulte un écart net de 1,5 % statistiquement significatif, soit moins d'une semaine. Néanmoins, à toutes les autres périodes évaluées, les écarts nets entre les participants et les non-participants ne sont pas statistiquement significatifs. Il en est de même lorsque la situation de l'année précédant la participation est prise en compte. Il est donc impossible de conclure que la participation aux services publics d'emploi a eu un effet sur la présence à l'assurance-emploi.

Tableau 5.5.1.5-1

Recours à l'assurance-emploi et changement du temps à l'assurance-emploi des participants aux services publics d'emploi ayant complété leur participation, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écarts nets		Indice de signification
	Participants	Non-participants	pp	Semaines	
Temps à l'assurance-emploi					
12 mois	3,9	3,0	0,9	0,5	
12 à 18 mois	3,6	2,1	1,5	0,4	**
18 mois	3,6	2,6	0,9	0,7	
Présence ponctuelle, au 29^e mois	5,6	4,4	1,2	S.O.	
Différence du temps à l'assurance-emploi	2,3	1,6	0,7	0,4	

Seuils de signification: ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 2 098 participants et 455 non-participants.

Par ailleurs, les écarts nets en ce qui concerne les indicateurs évaluant les prestations d'assurance-emploi ne sont pas statistiquement significatifs. Il est donc impossible de conclure que la participation aux services publics d'emploi a eu un effet sur celles-ci chez les participants.

Tableau 5.5.1.5-2

Prestations de l'assurance-emploi et changement de prestations à l'assurance-emploi des participants aux services publics d'emploi ayant complété leur participation, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Prestations de l'assurance-emploi - RQ (\$), 12 mois	953	708	245	
Différence de prestations à l'assurance-emploi - RQ (\$)	915	709	206	

Seuils de signification: ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 2 098 participants et 455 non-participants.

5.5.1.6 Utilisation d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi

Les participants aux services publics d'emploi ayant complété leur participation ont davantage recours à des mesures ou activités des services publics d'emploi après leur participation. Cet effet pourrait s'estomper toutefois à moyen terme, car une faible proportion de participants y avait recours au moment du sondage.

Dans les différentes périodes d'observation suivant la fin de la participation, les participants ont été proportionnellement plus nombreux que les non-participants à recourir de nouveau aux mesures à l'étude des services publics d'emploi. Dans les 12 mois suivant la fin de la participation, l'écart net est de 11,2 points de pourcentage en faveur des participants. Entre les 12^e et 18^e mois subséquents, cet écart s'élève à 6,1 points de pourcentage. Enfin, dans les 18 mois suivant la fin de la participation, un écart net de 16,1 points de pourcentage est enregistré en faveur des participants. Au moment du sondage, soit en moyenne 29 mois après la fin de la participation, une faible proportion de participants avait recours aux mesures visées des services publics d'emploi, mais un écart net statistiquement significatif de 1,4 point de pourcentage est tout de même détecté.

Par ailleurs, la participation à d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi, c'est-à-dire autres que celles visées par l'évaluation, est également plus élevée chez les participants par rapport aux non-participants dans les 12 mois suivant la fin de la participation, entre les 12^e et 18^e mois et dans les 18 mois suivant la fin de la participation. Ces écarts nets sont respectivement de 9,9, 4,0 et 13,0 points de pourcentage. Au moment du sondage, une faible proportion de participants avait recours aux autres mesures et activités des services publics d'emploi, indiquant ainsi que les effets puissent disparaître à moyen terme.

Tableau 5.5.1.6-1

Recours à d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi des participants aux services publics d'emploi ayant complété leur participation, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écart net pp	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Mesure à l'étude				
12 mois	11,2	0,0	11,2	***
12 à 18 mois	6,1	0,0	6,1	***
18 mois	16,1	0,0	16,1	***
Ponctuelle, au 29 ^e mois	2,0	0,6	1,4	***
Autres mesures et activités				
12 mois	9,9	0,0	9,9	***
12 à 18 mois	4,0	0,0	4,0	***
18 mois	13,0	0,0	13,0	***
Ponctuelle, au 29 ^e mois	1,4	0,6	0,8	

Seuils de signification: ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 2 098 participants et 455 non-participants.

5.5.1.7 Vie sociale et professionnelle

La participation n'a pas eu d'effet sur les indicateurs décrivant la vie sociale et professionnelle des participants ayant complété leur participation. Aucun écart net significatif concernant leur rémunération ou les indicateurs liés à l'expérience de travail, à la motivation, aux compétences professionnelles et à la qualité de vie n'est identifié.

Les indicateurs évaluant la rémunération n'ont pas permis d'identifier des écarts nets statistiquement significatifs entre les participants ayant complété leur participation et les non-participants. En moyenne, les participants ont un niveau de revenu personnel total avant impôts pour l'année 2019 comparable à celui des non-participants (5,55 contre 5,37)¹⁰⁴, soit entre 20 000 \$ et 25 000 \$. De même, l'indicateur de modification de revenu est positif et pratiquement identique entre les participants et les non-participants (0,47 contre 0,45), ce qui indique que ces deux groupes ont en moyenne perçu une amélioration de leurs revenus en 2019 par rapport à l'année précédant leur participation.

Tableau 5.5.1.7-1

Rémunération totale et changement de rémunération totale des participants aux services publics d'emploi ayant complété leur participation, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Revenu personnel (1 à 9)	5,55	5,37	0,18	
Modification du revenu (-1 à 1)	0,47	0,45	0,02	
Rémunération totale - RQ (\$)	27 564	25 381	2 183	
Différence de rémunération totale - RQ (\$)	7 840	5 961	1 878	

*Seuils de signification: ** = 5 %, *** = 1 %*

Données basées sur 2 098 participants et 455 non-participants.

Par ailleurs, les scores des participants concernant les indicateurs de la vie sociale et professionnelle ne diffèrent pas, en moyenne, de ceux obtenus par les non-participants, puisque les écarts nets mesurés sont tous statistiquement non significatifs. En somme, les perceptions de modification des participants vis-à-vis de chacun de ces aspects ont été en moyenne similaires à celles des non-participants : l'expérience de travail (0,73 contre 0,75), les compétences de professionnelles (0,76 contre 0,78), la motivation (1,15 contre 1,21) et la qualité de vie (1,42 contre 1,47). Les scores positifs laissent à penser que ces aspects se sont en moyenne davantage améliorés que détériorés pour les deux groupes.

¹⁰⁴ Échelle de revenu personnel : 1 = Aucun revenu personnel; 2 = Moins de 10 000 \$; 3 = 10 000 \$ - 15 000 \$; 4 = 15 000 \$ - 20 000 \$; 5 = 20 000 \$ - 25 000 \$; 6 = 25 000 \$ - 30 000 \$; 7 = 30 000 \$ - 35 000 \$; 8 = 35 000 \$ - 40 000 \$; 9 = 40 000 \$ et plus.

Tableau 5.5.1.7-2

Modifications de certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants aux services publics d'emploi ayant complété leur participation, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts		Indice de signification
	Participants	Non-participants	Écart net
Modification de l'expérience de travail (-1 à 1)	0,73	0,75	-0,02
Modification des compétences professionnelles (-1 à 1)	0,76	0,78	-0,02
Modification de la motivation à travailler (-1 à 1)	0,53	0,55	-0,02
Modification de la motivation à améliorer sa formation (-1 à 1)	0,61	0,67	-0,05
Modification de la motivation (-2 à 2)	1,15	1,21	-0,07
Modification de la vie familiale (-1 à 1)	0,40	0,41	-0,01
Modification de la confiance en soi (-1 à 1)	0,60	0,63	-0,03
Modification de la situation économique personnelle (-1 à 1)	0,42	0,44	-0,01
Modification de la qualité de vie (-3 à 3)	1,42	1,47	-0,05

Seuils de signification: ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 2 098 participants et 455 non-participants.

5.5.1.8 Synthèse

Le fait d'avoir terminé la participation aux services publics d'emploi a des effets sur l'insertion en emploi, le recours à l'assistance sociale et le recours à d'autres mesures ou activités des services publics d'emploi. Plus précisément, des écarts nets positifs et significatifs en faveur des participants sont observés en ce qui concerne la présence en emploi, le temps passé en emploi et la rémunération d'emploi.

Les participants sont d'ailleurs proportionnellement plus nombreux à occuper un emploi temporaire l'année suivant la participation, mais proportionnellement moins nombreux à occuper un emploi autonome. Au moment du sondage, les participants sont toujours proportionnellement moins nombreux que les non-participants à occuper un emploi autonome.

Les participants ont également une plus forte présence à l'assistance sociale à court terme que les non-participants, bien que celle-ci correspond à moins de 5 %. Finalement, les participants se distinguent aussi des non-participants au chapitre du recours à des mesures et activités des services publics d'emploi à la suite de leur participation, les participants étant proportionnellement plus nombreux à y avoir recours.

5.5.2 Participation non complétée

Les résultats présentés dans cette section portent sur les individus sans soutien public du revenu qui n'ont pas complété leur participation aux services publics d'emploi. Parmi les 4 473 personnes sans soutien public du revenu au moment de commencer leur participation qui ont été interrogées dans le cadre de cette étude, 457 n'avaient pas complété leur participation et 243 d'entre elles ont accepté le jumelage des données avec celles de Revenu Québec et d'Emploi et Développement social Canada.

Les analyses ont été réalisées à partir de la base de données des individus ayant répondu au sondage et ayant consenti au jumelage des données avec celles de Revenu Québec et d'Emploi et Développement social Canada.

Par ailleurs, le nombre de participants indiqué sous chaque tableau peut légèrement différer de celui indiqué ci-dessus et d'un tableau à l'autre en raison de la non-réponse partielle variable aux indicateurs, de l'appariement des participants avec les non-participants et dû au fait que les individus sans soutien public du revenu identifiés comme handicapés ont été retirés.

5.5.2.1 Insertion en emploi

À une exception près, tous les indicateurs utilisés dans cette section ne sont pas statistiquement significatifs. Par conséquent, on ne peut pas dire que, dans les périodes suivant la fin de la participation aux services publics d'emploi, les participants n'ayant pas complété leur participation se distinguent des non-participants sur le plan de l'insertion en emploi.

A. Présence en emploi

Dans l'année suivant la fin de leur participation, les personnes sans soutien public du revenu n'ayant pas complété leur participation aux services publics d'emploi semblent avoir été en moyenne plus présentes en emploi que les non-participants. En effet, 12 mois après la participation par exemple, les participants affichent une proportion de présence en emploi de 72,4 % contre 70,9 % pour les non-participants. Toutefois, aucun écart net n'est significatif dans cette section. Les participants ne se distinguent donc statistiquement pas des non-participants dans cette section.

Tableau 5.5.2.1-1
Présence en emploi des participants aux services publics d'emploi qui n'ont pas complété leur participation, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants	pp	
Présence en emploi				
12 mois	72,4	70,9	1,4	
12 à 18 mois	67,5	67,9	-0,4	
18 mois	76,8	76,6	0,2	
Ponctuelle, au 29 ^e mois	67,4	65,1	2,3	

Seuils de signification: ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 229 participants et 449 non-participants.

B. Temps passé en emploi

Durant les périodes suivant la fin de la participation, les participants ont passé en moyenne autant de temps en emploi que les non-participants, de sorte qu'aucune différence nette n'est significative dans cette section. Encore une fois, on ne peut pas conclure que la participation aux services publics d'emploi augmente le temps passé en emploi chez les participants.

Tableau 5.5.2.1-2
Temps passé en emploi des participants aux services publics d'emploi qui n'ont pas complété leur participation, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écarts nets		Indice de signification
	Participants	Non-participants	pp	Semaines	
Temps en emploi					
12 mois	48,8	50,9	-2,1	-1,1	
12 à 18 mois	57,8	59,6	-1,8	-0,5	
18 mois	52,1	53,9	-1,8	-1,4	
Temps en emploi à temps plein					
12 mois	41,0	42,0	-1,0	-0,5	
12 à 18 mois	48,5	47,4	1,1	0,3	
18 mois	43,9	44,2	-0,4	-0,3	

Seuils de signification: ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 229 participants et 449 non-participants.

C. Heures travaillées et rémunération d'emploi

Au cours de l'année suivant la participation, les participants semblent avoir en moyenne moins travaillé que les non-participants (884 heures contre 929 heures). Cependant, tous les écarts nets relatifs au nombre d'heures travaillées sont statistiquement non significatifs.

Quant à la rémunération d'emploi, on ne peut pas conclure que la participation a une incidence sur cet indicateur pour les participants, les données du sondage indiquant des écarts nets non significatifs entre les participants et les non-participants.

Tableau 5.5.2.1-3
Heures travaillées et rémunération d'emploi des participants aux services publics d'emploi qui n'ont pas complété leur participation, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Heures travaillées (h)				
12 mois	884	929	-45	
12 à 18 mois	533	520	14	
18 mois	1 424	1 463	-39	
Rémunération d'emploi (\$)				
12 mois	15 547	15 770	-223	
12 à 18 mois	9 829	9 629	200	
18 mois	25 438	25 500	-62	
Rémunération d'emploi - RQ (\$)				
12 mois - salarié/autonome	17 835	17 301	534	
12 mois - salarié	16 868	16 410	458	

*Seuils de signification: ** = 5 %, *** = 1 %*

Données basées sur 229 participants et 449 non-participants.

D. Changements concernant la situation d'emploi : temps, heures et rémunération

Entre l'année qui précède et l'année qui suit la fin de la participation, les participants se distinguent des non-participants par la différence de temps passé en emploi, puisqu'il existe un écart net statistiquement significatif de -8,6 points de pourcentage (-4,5 semaines), soit en faveur des non-participants. Cependant, les participants ne diffèrent pas des non-participants en ce qui concerne la différence de temps travaillé à temps plein.

Tableau 5.5.2.1-4
Changements de la situation d'emploi quant au temps travaillé des participants aux services publics d'emploi qui n'ont pas complété leur participation, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écarts nets		Indice de signification
	Participants	Non-participants	pp	Semaines	
Différence du temps travaillé	6,9	15,6	-8,6	-4,5	**
Différence du temps travaillé à temps plein	10,0	16,9	-6,9	-3,6	

*Seuils de signification: ** = 5 %, *** = 1 %*

Données basées sur 229 participants et 449 non-participants.

Par ailleurs, on remarque qu'entre l'année précédant et celle suivant la participation, il est estimé que les participants ont travaillé en moyenne 156 heures de moins et ont gagné 2 871 \$ de moins que les non-participants. Or, les écarts nets relatifs à ces deux indicateurs étant statistiquement non significatifs, on ne peut donc pas affirmer que les participants se distinguent des non-participants quant au nombre d'heures travaillées et à la rémunération d'emploi.

Les données de Revenu Québec viennent corroborer les résultats issus du sondage. Ils révèlent qu'entre l'année précédant et celle suivant la participation, les participants ne se distinguent pas des non-participants quant à la rémunération d'emploi.

Tableau 5.5.2.1-5
Changements de la situation d'emploi quant aux heures travaillées et à la rémunération d'emploi
des participants aux services publics d'emploi qui n'ont pas complété leur participation,
personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Différence du nombre d'heures travaillées (h)	167	323	-156	
Différence de rémunération d'emploi (\$)	3 417	6 288	-2 871	
Différence de rémunération d'emploi - RQ (\$)				
salarié/autonome	7 295	7 380	-85	
salarié	7 085	7 145	-61	

Seuils de signification: ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 229 participants et 449 non-participants.

5.5.2.2 Caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation

Aucun indicateur en lien avec les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation ne présente d'écart net statistiquement significatif. Par conséquent, la participation aux services publics d'emploi ne semble pas avoir eu d'effets sur les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation chez les participants n'ayant pas complété leur participation.

A. Délai, type d'emploi et salaire horaire

Bien que les participants semblent être proportionnellement plus nombreux à occuper un temps en emploi temporaire que les non-participants (20,5 % contre 16,2 %) dans l'année suivant la fin de leur participation, cet écart net n'est pas statistiquement significatif. Par conséquent, on ne peut conclure que la participation a eu un effet sur cet indicateur. De plus, aucune différence significative n'est observée concernant le délai moyen écoulé entre la fin de la participation et l'obtention d'un emploi ni concernant le type d'emploi occupé entre ces deux groupes. Enfin, en ce qui a trait au salaire horaire, aucune différence significative n'est observée entre les participants et les non-participants.

Tableau 5.5.2.2-1

Délai, type d'emploi et salaire horaire des participants aux services publics d'emploi qui n'ont pas complété leur participation, personnes sans soutien public du revenu ayant occupé un emploi l'année suivant la participation

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Délai (sem.)	8,3	7,3	1,0	
Emploi temporaire (%)	20,5	16,2	4,3	
Emploi saisonnier (%)	14,5	12,0	2,4	
Travailleur autonome (%)	10,1	11,2	-1,1	
Salaire horaire (\$/h)	16,4	17,1	-0,7	
Différence du salaire horaire (\$)	1,4	1,8	-0,4	

Seuils de signification: ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 165 participants et 312 non-participants.

B. Compétences exigées, adéquation avec l'emploi souhaité et liens avec l'expérience ou la formation

Les écarts nets entre les participants et les non-participants ne sont pas statistiquement significatifs dans cette section. Ainsi, les participants ne se distinguent pas des non-participants en ce qui concerne la correspondance de l'emploi avec leur souhait ni quant aux liens de celui-ci avec leur formation ou leur expérience de travail. Tout au plus, on constate que pour plus de la moitié des participants (56,1 %), l'emploi occupé l'année après la participation correspondait à leur souhait.

Tableau 5.5.2.2-2

Compétences exigées par l'emploi, adéquation avec l'emploi souhaité et lien avec l'expérience ou la formation chez les participants aux services publics d'emploi qui n'ont pas complété leur participation, personnes sans soutien public du revenu ayant occupé un emploi l'année suivant la participation

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Niveau de compétence (1 à 5)	2,5	2,5	0,0	
Correspond au souhait (%)	56,1	62,6	-6,5	
Lien avec l'expérience de travail (0 à 2)	0,9	0,8	0,1	
Lien avec la formation (0 à 2)	0,9	0,9	0,0	

Seuils de signification: ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 165 participants et 312 non-participants.

5.5.2.3 Caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage

Les indicateurs en lien avec les caractéristiques d'emploi occupé au moment du sondage ne présentent aucun écart net significatif. Les participants ne se distinguent donc pas des non-participants en ce qui concerne l'ensemble de ces indicateurs au moment du sondage.

A. Type d'emploi et heures hebdomadaires travaillées

Au moment du sondage, soit 29 mois après la fin de la participation, les résultats du sondage révèlent que les participants ne se distinguent pas des non-participants quant au type d'emploi occupé à ce moment-là (saisonnier, temporaire, travail autonome, emploi à temps plein) ni quant au nombre moyen d'heures hebdomadaires travaillées. En effet, aucun écart net significatif n'est mesuré entre ces deux groupes.

Tableau 5.5.2.3-1

Type d'emploi et heures hebdomadaires travaillées des participants aux services publics d'emploi qui n'ont pas complété leur participation, personnes sans soutien public du revenu ayant occupé un emploi au moment du sondage

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Emploi temporaire (%)	12,1	14,6	-2,5	
Emploi saisonnier (%)	4,6	7,8	-3,2	
Travailleur autonome (%)	9,2	10,3	-1,1	
Emploi à temps plein (%)	77,0	73,5	3,5	
Nombre hebdomadaire d'heures travaillées (h/sem.)	33,1	32,1	0,9	

Seuils de signification: ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 153 participants et 297 non-participants.

B. Compétences exigées, adéquation avec l'emploi souhaité, lien avec l'expérience ou la formation et satisfaction envers le salaire

Aucun écart net statistiquement significatif n'est observé entre les participants et les non-participants. Par conséquent, 29 mois en moyenne après leur participation, les participants ne se distinguent pas des non-participants en ce qui concerne l'ensemble de ces indicateurs. La proportion de participants dont l'emploi correspond à leur souhait (69,1 %) a cependant tendance à être plus faible que celle des non-participants (78,3 %), bien que l'écart net de -9,2 points de pourcentage soit statistiquement non significatif¹⁰⁵.

¹⁰⁵ Le seuil observé du test est de 5,5 %, soit près du seuil de 5 % choisi pour déclarer un écart statistiquement significatif.

Tableau 5.5.2.3-2

Compétences exigées par l'emploi, adéquation avec l'emploi souhaité, lien avec l'expérience ou la formation et satisfaction concernant le salaire chez les participants aux services publics d'emploi qui n'ont pas complété leur participation, personnes sans soutien public du revenu ayant occupé un emploi au moment du sondage

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Niveau de compétence (1 à 5)	2,6	2,7	-0,1	
Correspond au souhait (%)	69,1	78,3	-9,2	
Lien avec l'expérience de travail (0 à 2)	1,0	0,9	0,1	
Lien avec la formation (0 à 2)	1,1	1,2	-0,1	
Lien avec l'expérience de travail ou la formation (0 à 2)	1,0	1,1	0,0	
Satisfaction du salaire (0 à 3)	2,0	2,1	-0,1	

Seuils de signification: ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 153 participants et 297 non-participants.

5.5.2.4 Recours à l'assistance sociale

La participation aux services publics d'emploi des participants qui n'ont pas complété leur participation a eu des effets sur la présence et le temps moyen passé à l'assistance sociale dans les mois suivant la fin de la participation, bien que ces effets ne soient pas bénéfiques en tant que tels puisque ces participants ont eu davantage recours à l'assistance sociale que les non-participants. Toutefois, ces effets ne semblent être présents qu'à court terme et le recours est relativement faible.

Les participants ont une présence plus importante à l'assistance sociale après leur participation aux services publics d'emploi comparativement aux non-participants, bien que cette présence soit relativement faible (entre 7,5 % et 11,4 %). Des écarts nets significatifs variant entre 5,8 et 8,9 points de pourcentage sont observés.

De plus, après la participation, les participants ont également passé en moyenne plus de temps à l'assistance sociale que les non-participants. À ce niveau, des écarts nets statistiquement significatifs variant entre 3,1 et 5,0 points de pourcentage sont observés¹⁰⁶.

Comparativement à l'année précédant leur participation, les participants semblent avoir passé un peu plus de temps à l'assistance sociale dans l'année qui l'a suivie (2,2 %). Cependant, les non-participants semblent y avoir passé un peu moins de temps (-0,2 %). Il en résulte un écart net statistiquement significatif entre les participants et les non-participants de 2,4 points de pourcentage, soit l'équivalent de 0,3 mois de plus passé à l'assistance sociale.

¹⁰⁶ Le seuil observé du test pour le temps passé à l'assistance sociale dans les 12 mois après la participation est de 5,3 %, ce qui est près du seuil de signification de 5 % à partir duquel un écart net est déclaré statistiquement significatif dans l'étude.

Tableau 5.5.2.4-1

Recours à l'assistance sociale et changement du temps à l'assistance sociale des participants aux services publics d'emploi qui n'ont pas complété leur participation, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écarts nets		Indice de signification
	Participants	Non-participants	pp	Mois	
Présence à l'assistance sociale					
12 mois	11,0	2,5	8,5	S.O.	***
12 à 18 mois	7,5	1,6	5,8	S.O.	***
18 mois	11,4	2,5	8,9	S.O.	***
Ponctuelle, au 29 ^e mois	5,7	2,6	3,1	S.O.	
Temps à l'assistance sociale					
12 mois	3,8	1,7	2,2	0,3	
12 à 18 mois	6,6	1,6	5,0	0,3	***
18 mois	4,8	1,6	3,1	0,6	**
Différence du temps à l'assistance sociale	2,2	-0,2	2,4	0,3	**

Seuils de signification: ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 229 participants et 449 non-participants.

5.5.2.5 Recours à l'assurance-emploi

La participation aux services publics d'emploi des participants qui n'ont pas complété leur participation n'a pas eu d'effets sur le temps passé à l'assurance-emploi et sur les montants perçus des prestations d'assurance-emploi dans les mois suivant la fin de la participation.

Les participants tout comme les non-participants ont passé en moyenne très peu de temps à l'assurance-emploi dans les mois suivant la fin de leur participation. On observe que, 12 mois après leur participation, les participants ont passé autant de temps à l'assurance-emploi que les non-participants (2,3 % contre 2,0 %). Par ailleurs, tous les écarts nets sont statistiquement non significatifs dans cette section, les participants ne se distinguant donc pas des non-participants quant au recours à l'assurance-emploi.

Tableau 5.5.2.5-1

Recours à l'assurance-emploi et changement du temps à l'assurance-emploi des participants aux services publics d'emploi qui n'ont pas complété leur participation, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écarts nets		Indice de signification
	Participants	Non-participants	pp	Semaines	
Temps à l'assurance-emploi					
12 mois	2,3	2,0	0,3	0,2	
12 à 18 mois	2,5	1,8	0,7	0,2	
18 mois	2,2	1,9	0,3	0,2	
Présence ponctuelle, au 29^e mois	2,2	3,4	-1,2	S.O.	
Différence du temps à l'assurance-emploi	1,6	0,7	0,9	0,5	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 229 participants et 449 non-participants.

Bien que les participants semblent avoir perçu un montant de prestations d'assurance-emploi supérieur à celui des non-participants (588 \$ contre 421 \$), l'écart net n'est pas statistiquement significatif. Quand on compare les prestations de l'année suivant la participation avec celles de l'année précédant la participation, on remarque que les prestations d'assurance-emploi des participants semblent en moyenne avoir plus augmenté que celles des non-participants (516 \$ contre 407 \$). Ici encore cependant, l'écart net n'est pas statistiquement significatif.

Tableau 5.5.2.5-2

Prestations de l'assurance-emploi et changement de prestations à l'assurance-emploi des participants aux services publics d'emploi qui n'ont pas complété leur participation, personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Prestations de l'assurance-emploi - RQ (\$), 12 mois	588	421	168	
Différence de prestations à l'assurance-emploi - RQ (\$)	516	407	108	

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 229 participants et 449 non-participants.

5.5.2.6 Utilisation d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi

Les participants qui n'ont pas complété leur participation ont davantage eu recours à des mesures ou activités des services publics d'emploi dans les mois suivant leur participation comparativement aux non-participants.

Contrairement aux non-participants, les participants ont utilisé au moins une mesure d'employabilité dans les mois suivant leur participation. Des différences nettes significatives variant entre 8,8 et 19,3 points de pourcentage sont observées.

Quant aux autres mesures et activités proposées par les services publics de l'emploi, les mêmes tendances s'observent dans les mois qui suivent la participation. Des écarts nets significatifs, variant entre 2,4 et 18,9 points de pourcentage, sont observés dans les mois suivant la participation.

Tableau 5.5.2.6-1
Recours à d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi des participants
aux services publics d'emploi qui n'ont pas complété leur participation,
personnes sans soutien public du revenu

INDICATEUR	Résultats bruts (%)		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Mesure à l'étude				
12 mois	12,3	0,0	12,3	***
12 à 18 mois	8,8	0,0	8,8	***
18 mois	19,3	0,0	19,3	***
Ponctuelle, au 29 ^e mois	2,6	0,6	2,0	
Autres mesures et activités				
12 mois	11,8	0,0	11,8	***
12 à 18 mois	9,2	0,0	9,2	***
18 mois	18,9	0,0	18,9	***
Ponctuelle, au 29 ^e mois	2,6	0,3	2,4	**

Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %

Données basées sur 229 participants et 449 non-participants.

5.5.2.7 Vie sociale et professionnelle

Tous les indicateurs relatifs à la vie sociale et professionnelle présentent des écarts nets non statistiquement significatifs. Par conséquent, la participation n'a eu aucun effet sur ces derniers aspects.

L'analyse de la rémunération totale après la participation et du changement de rémunération totale entre les participants et les non-participants ne révèle aucun écart net statistiquement significatif. Par conséquent, les participants ne se distinguent pas des non-participants quant à ces aspects.

Tableau 5.5.2.7-1

**Rémunération totale et changement de rémunération totale des participants aux services publics
d'emploi qui n'ont pas complété leur participation, personnes sans soutien public du revenu**

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non-participants		
Revenu personnel (1 à 9)	5,01	4,99	0,02	
Modification du revenu (-1 à 1)	0,49	0,49	0,00	
Rémunération totale - RQ (\$)	22 209	22 719	-511	
Différence de rémunération totale - RQ (\$)	6 932	7 707	-775	

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %*

Données basées sur 229 participants et 449 non-participants.

L'ensemble des indicateurs qui évaluent la vie sociale et professionnelle présentent des écarts nets tous statistiquement non significatifs.

Tableau 5.5.2.7-2

**Modifications de certains aspects de la vie sociale et professionnelle des participants aux services
publics d'emploi qui n'ont pas complété leur participation, personnes sans soutien public du
revenu**

INDICATEUR	Résultats bruts		Écart net	Indice de signification
	Participants	Non- participants		
Modification de l'expérience de travail (-1 à 1)	0,64	0,73	-0,10	
Modification des compétences professionnelles (-1 à 1)	0,76	0,74	0,02	
Modification de la motivation à travailler (-1 à 1)	0,58	0,57	0,01	
Modification de la motivation à améliorer sa formation (-1 à 1)	0,62	0,69	-0,07	
Modification de la motivation (-2 à 2)	1,22	1,26	-0,04	
Modification de la vie familiale (-1 à 1)	0,36	0,44	-0,08	
Modification de la confiance en soi (-1 à 1)	0,60	0,64	-0,04	
Modification de la situation économique personnelle (-1 à 1)	0,40	0,45	-0,05	
Modification de la qualité de vie (-3 à 3)	1,36	1,54	-0,18	

*Seuils de signification : ** = 5 %, *** = 1 %*

Données basées sur 229 participants et 449 non-participants.

5.5.2.8 Synthèse

La participation a eu des effets sur le recours ultérieur aux services publics d'emploi. En effet, comparativement aux non-participants, les participants qui n'ont pas complété leur participation ont davantage eu recours des mesures ou activités des services d'emploi dans les mois suivant leur participation. De plus, la participation a eu des effets à court terme sur la présence et le temps moyen passé à l'assistance sociale dans les mois suivant la fin de la participation. Bien que la présence et le temps passé à l'assistance sociale soient relativement faibles, les participants qui n'ont pas complété leur participation ont eu davantage recours à l'assistance sociale que les non-participants.

Enfin, la participation n'a eu aucun effet sur l'insertion en emploi, les caractéristiques de l'emploi occupé dans l'année suivant la participation et de celui au moment du sondage, ni sur le recours à l'assurance-emploi et sur les indicateurs relatifs à la vie sociale et professionnelle.

6 CONCLUSION

La clientèle des personnes sans soutien public du revenu a été analysée globalement, selon le service public d'emploi et des regroupements de services publics d'emploi ainsi que selon la clientèle spécifique (sexe, groupe d'âge, lieu de naissance, scolarité, état de la participation), pourvu que les effectifs aient été suffisants. Dans l'ensemble, peu d'effets nets sont observés chez la clientèle ayant participé à des services publics d'emploi, en comparaison à des personnes sans soutien public du revenu n'y ayant pas participé. En général, les participants se démarquent surtout des non-participants après leur participation quant à leur plus grand recours aux services publics d'emploi et à l'assistance sociale, bien que ce dernier soit faible autant chez les participants que chez les non-participants. Quelques effets positifs sont également observés chez certaines clientèles sur les indicateurs traitant de l'insertion en emploi après la participation, tels que la présence en emploi, la rémunération d'emploi et le changement quant au temps travaillé.

À titre indicatif, le tableau ci-dessous présente la proportion d'écarts nets statistiquement significatifs parmi ceux mesurés pour les 52 indicateurs principaux des 18 clientèles analysées dans ce rapport. La clientèle pour laquelle il a été possible de détecter le plus d'effets est celle des participants à la mesure de subventions salariales. C'est par ailleurs la seule clientèle qui présente des écarts nets statistiquement significatifs pour plus de la moitié des indicateurs analysés. Pour l'ensemble de la clientèle des personnes sans soutien public du revenu, 46 % des écarts nets sont significatifs. D'une clientèle à l'autre, c'est en moyenne 32 % des écarts nets estimés qui sont significatifs.

Tableau 6-1
Proportion d'écarts nets statistiquement significatifs pour chaque clientèle étudiée,
personnes sans soutien public du revenu

Clientèle	Proportion d'écarts nets significatifs (%)*
Subventions salariales	56
Collégial ou universitaire	48
Ensemble de la clientèle	46
Participation complète	44
SAEM-E : Soutien structuré, stratégie de recherche d'emploi	42
Hommes	38
Femmes	33
Nés ailleurs qu'au Canada	31
Moins de 30 ans	29
Nés au Canada	29
SAE Globalement	27
SAE Services en approche globale	27
Participation incomplète	27
30 à 44 ans	25
SAE Services unitaires	21
SAEM-U : Services spécialisés	21
Plusieurs mesures	15
Secondaire 5/DEP/DES	15
Moyenne	32

* Le dénominateur de chaque proportion est 52, soit les 52 indicateurs principaux mesurés pour chaque clientèle.

L'état de la participation semble important, puisque 27 % des écarts nets sont significatifs chez ceux n'ayant pas complété leur participation en comparaison de 44 % des écarts nets significatifs relevés lorsque le participant complète sa participation. De plus, l'effet net sur le recours à l'assistance sociale semble légèrement plus important chez les participants n'ayant pas complété leur participation aux services publics d'emploi.

Peu d'effets sont observés en général avec la mesure de services d'aide à l'emploi (27 %), que ces services soient des services unitaires (21 %) ou en approche globale (27 %). L'évaluation n'a pu procéder à l'analyse des effets nets que pour deux activités spécifiques de cette mesure, permettant toutefois de relever que l'activité de stratégie de recherche d'emploi reliée au soutien structuré se démarque un peu plus positivement (42 %).

Le tableau suivant détaille les indicateurs mesurés sous-jacents aux thématiques étudiées en termes de nombres et de proportions de fois où l'écart net d'un indicateur a été déclaré statistiquement significatif parmi les 18 clientèles analysées.

Tableau 6-2
Effets nets liés à chaque indicateur parmi les 18 clientèles étudiées,
personnes sans soutien public du revenu

Section	Sous-section	Indicateur	Nombre d'écarts nets significatifs	Proportion d'écarts nets significatifs (%)
Insertion à l'emploi	Présence en emploi	Présence en emploi (%)		
		12 mois	8	44
		12 à 18 mois	6	33
		18 mois	8	44
		Ponctuelle, au 29 ^e mois	1	6
	Temps passé en emploi	Temps en emploi (% et semaines)		
		12 mois	5	28
		12 à 18 mois	4	22
		18 mois	5	28
		Temps en emploi à temps plein (% et semaines)		
		12 mois	1	6
		12 à 18 mois	1	6
		18 mois	1	6
	Heures travaillées et rémunération d'emploi	Heures travaillées (h)		
		12 mois	2	11
		12 à 18 mois	1	6
		18 mois	2	11
		Rémunération d'emploi (\$)		
		12 mois	2	11
		12 à 18 mois	6	33
		18 mois	6	33
	Changements concernant la situation d'emploi : temps, heures et rémunération	Différence du temps travaillé (% et semaines)	6	33
		Différence du temps travaillé à temps plein (% et semaines)	6	33
		Différence du nombre d'heures travaillées (h)	6	33
		Différence de rémunération d'emploi (\$)	4	22
Recours à l'assistance sociale	Présence à l'assistance sociale (% et mois)	12 mois	11	61
		12 à 18 mois	13	72
		18 mois	14	78
		Ponctuelle, au 29 ^e mois	3	17
	Temps à l'assistance sociale (% et mois)	12 mois	6	33
		12 à 18 mois	11	61
		18 mois	8	44
		Différence du temps à l'assistance sociale (% et mois)	4	22
	Recours à l'assurance-emploi	Temps à l'assurance-emploi (% et semaines)		
		12 mois	1	6
		12 à 18 mois	7	39
		18 mois	3	17
		Présence ponctuelle, au 29^e mois (%)	1	6
		Différence du temps à l'assurance-emploi (% et semaines)	1	6

Section	Sous-section	Indicateur	Nombre d'écarts nets significatifs	Proportion d'écarts nets significatifs (%)
Utilisation d'autres mesures ou activités offertes par les services publics d'emploi		Mesure à l'étude (%)		
		12 mois	18	100
		12 à 18 mois	18	100
		18 mois	18	100
		Ponctuelle, au 29 ^e mois	13	72
		Autres mesures et activités (%)		
		12 mois	18	100
		12 à 18 mois	18	100
		18 mois	18	100
		Ponctuelle, au 29 ^e mois	3	17
Vie sociale et professionnelle		Revenu personnel (1 à 9)	1	6
		Modification du revenu (-1 à 1)	0	0
		Modification de l'expérience de travail (-1 à 1)	1	6
		Modification des compétences professionnelles (-1 à 1)	1	6
		Modification de la motivation à travailler (-1 à 1)	0	0
		Modification de la motivation à améliorer sa formation (-1 à 1)	1	6
		Modification de la motivation (-2 à 2)	2	11
		Modification de la vie familiale (-1 à 1)	0	0
		Modification de la confiance en soi (-1 à 1)	1	6
		Modification de la situation économique personnelle (-1 à 1)	1	6
		Modification de la qualité de vie (-3 à 3)	3	17

Du côté de l'**insertion à l'emploi**, les participants sont parfois un peu plus présents en emploi après la participation que les non-participants (44 % des écarts nets sont significatifs 12 mois après la participation et 18 mois après la participation), bien que la présence en emploi soit forte chez les deux groupes. De plus, en comparaison avec les non-participants, il arrive qu'ils aient aussi une plus grande proportion de temps travaillé et de rémunération d'emploi après la participation ainsi qu'une meilleure amélioration de leur situation d'emploi l'année suivant leur participation en comparaison avec l'année la précédant.

Les recours à l'**assistance sociale** et à l'**assurance-emploi** sont faibles autant chez les participants que chez les non-participants, pour cette clientèle sans soutien public du revenu. Les participants y ont toutefois un peu plus recours après leur participation comparativement aux non-participants. Les temps passés à l'assistance sociale et à l'assurance-emploi demeurent également négligeables pour les deux groupes, même s'ils sont parfois un peu plus élevés chez les participants.

Par contre, les participants ont eu recours aux **services publics d'emploi** dans une plus forte proportion après leur participation, peu importe les mesures étudiées dans cette évaluation ou d'autres mesures et activités offertes par les services publics d'emploi qui n'étaient pas visées dans cette dernière. Les non-participants ne les ont, en fait, que rarement utilisés.

Les perceptions des participants sur différents aspects de leur **vie sociale et professionnelle** sont similaires à celles des non-participants.

En parallèle, les analyses réalisées à partir des données de Revenu Québec confirment les résultats obtenus à partir des données de sondage. Certaines clientèles de participants ont parfois, en moyenne, une meilleure rémunération d'emploi en 2018 (environ 1 an après la fin de la participation), qui s'est aussi plus améliorée que celle des non-participants par rapport à l'année précédant la participation.

Tableau 6-3
Effets nets sur la rémunération mesurés parmi les 18 clientèles étudiées,
personnes sans soutien public du revenu

Section	Indicateur	Nombre d'écarts nets significatifs	Proportion d'écarts nets significatifs (%)
Insertion à l'emploi	Rémunération d'emploi – RQ (\$)		
	12 mois - salarié/autonome	6	33
	12 mois - salarié	5	28
	Différence de rémunération d'emploi – RQ (\$)		
	salarié/autonome	6	33
	salarié	6	33
Recours à l'assurance-emploi	Prestations de l'assurance-emploi – RQ, 12 mois (\$)	4	22
	Différence de prestations à l'assurance-emploi – RQ (\$)	4	22
Vie sociale et professionnelle	Rémunération totale - RQ (\$)	2	11
	Différence de rémunération totale - RQ (\$)	2	11

Pour conclure, des indicateurs portant sur les **caractéristiques de l'emploi occupé l'année suivant la participation** et de **l'emploi occupé au moment du sondage** ont aussi été évalués et seulement quelques effets ont pu être détectés, tels que reflétés par le tableau qui suit. Il arrive notamment que la proportion de travailleurs autonomes l'année suivant la participation soit en moyenne un peu plus faible chez les participants que chez les non-participants et que la proportion d'emplois temporaires soit un peu plus forte chez les participants.

Tableau 6-4
Effets nets sur les caractéristiques de l'emploi mesurés parmi les 18 clientèles étudiées, personnes sans soutien public du revenu

Section	Sous-section	Indicateur	Nombre d'écarts nets significatifs	Proportion d'écarts nets significatifs (%)
Caractéristiques de l'emploi occupé l'année suivant la participation	Délai, type d'emploi et salaire horaire	Délai (semaines)	0	0
		Emploi temporaire (%)	6	33
		Emploi saisonnier (%)	0	0
		Travailleur autonome (%)	8	44
		Salaire horaire (\$/h)	0	0
		Différence du salaire horaire (\$)	0	0
	Compétences exigées, adéquation avec l'emploi souhaité et liens avec l'expérience ou la formation	Niveau de compétence (1 à 5)	1	6
		Correspond au souhait (%)	3	17
		Lien avec l'expérience de travail (0 à 2)	0	0
		Lien avec la formation (0 à 2)	0	0
Caractéristiques de l'emploi occupé au moment du sondage	Type d'emploi et heures hebdomadaires travaillées	Emploi temporaire (%)	1	6
		Emploi saisonnier (%)	1	6
		Travailleur autonome (%)	3	17
		Emploi à temps plein (%)	1	6
		Nombre hebdomadaire d'heures travaillées (h/semaine)	0	0
	Compétences exigées, adéquation avec l'emploi souhaité, liens avec l'expérience ou la formation et satisfaction envers le salaire	Niveau de compétence (1 à 5)	1	6
		Correspond au souhait (%)	1	6
		Lien avec l'expérience de travail (0 à 2)	0	0
		Lien avec la formation (0 à 2)	0	0
		Lien avec l'expérience de travail ou la formation (0 à 2)	0	0
		Satisfaction du salaire (0 à 3)	0	0

BIBLIOGRAPHIE

- Andrews, D. W. K. et Buchinsky, M. (2000). A three-step method for choosing the number of bootstrap repetitions. *Econometrica*, 68(1), 23-51.
- Austin, P. C., Jembere, N. et Chiu, M. (2018). Propensity score matching and complex surveys. *Statistical Methods in Medical Research*, 27(4), 1240-1257.
- Becker, S. O. et Ichino, A. (2002). Estimation of average treatment effects based on propensity scores. *The Stata Journal*, 2(4), 358-357.
- Caliendo, M. et Kopeinig, S. (2008). Some practical guidance for the implementation of propensity score matching. *Journal of Economic Surveys*, 22(1), 31-72.
- Demers, M.-A. et Rabemananjara, J. (2019, février). *État du marché du travail au Québec : bilan de l'année 2018*. Institut de la statistique du Québec.
- Direction de l'analyse et de l'information de gestion, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (2019, février). *Tableau 7 – Statistiques sur les adultes prestataires du Programme d'aide sociale*.
- Direction générale adjointe des mesures et des services, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. (2008). *Les mesures et services du MTESS*.
- Emploi-Québec. (2014, juillet). *Guide des mesures et des services d'emploi : 5.10.1 – IPOP : Intégration en emploi de personnes formées à l'étranger référées par un ordre professionnel*.
- Emploi-Québec. (2017, novembre). *Guide des mesures et des services d'emploi : 5,10 – Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi (PRIIME)*.
- Fougère, D. (2010). Les méthodes économétriques d'évaluation. *Revue française des affaires sociales*, 150-128. <https://www.cairn.info/revue-francaise-des-affaires-sociales-2010-1-page-105.htm>
- Heckman, J. J. et Smith, J. A. (1995, mars). *Ashenfelter's dip and the determinants of participation in a social program: Implications for simple program evaluation strategies*. University of Western Ontario.
- Lohr, S. L. (1999). *Sampling: Design and analysis* (3^e édition). CRC Press.
- Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. (2005, février). *Étude des effets de la mesure active « Soutien au travail autonome »*. SOM inc. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/55982>
- Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. (2014, septembre). *Étude des effets des mesures actives offertes aux individus par Emploi-Québec : 2^e cycle d'évaluation*. SOM inc. https://www.emploi.quebec.gouv.qc.ca/publications/pdf/00_Admin_Etude-effets-mes-indidus-EQ-2ecycle.pdf
- Ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille. (2003, décembre). *Étude des effets des mesures actives offertes aux individus par Emploi-Québec*. SOM inc. https://www.emploi.quebec.gouv.qc.ca/publications/pdf/00_etude_mesuresactives.pdf

Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (2018). Fonds de développement du marché du travail, *États financiers de l'exercice clos le 31 mars 2018* (document interne).

Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. (2018). *Évaluation de l'efficacité des mesures et programmes d'Emploi-Québec financés par l'Entente Canada-Québec sur le marché du travail visant les personnes handicapées*. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/travail-emploi-solidarite-sociale/publications-adm/rapport/RA_entente_Canada-Quebec_pers_handicapees.pdf?1619463336

Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. (2018). *Rapport annuel de gestion 2017-2018*. Gouvernement du Québec.

Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. (2019, mars). *Guide des mesures et des services d'emploi*. <https://www.emploi.quebec.gouv.qc.ca/guide-des-mesures-et-des-services-demploi/>

Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. (2019). *Plan d'action 2018-2019 d'Emploi-Québec*. Gouvernement du Québec.

Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. (2021, août). *Étude des effets bruts des mesures actives offertes aux individus par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 3^e cycle d'évaluation*. SOM inc. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/travail-emploi-solidarite-sociale/publications-adm/rapport/RA_sondage-SEA-SOM_MTESS.pdf?1651686556

Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (2022, mars). *Étude des effets nets des mesures actives offertes aux individus de la clientèle des prestataires de l'assistance sociale, 3^e cycle d'évaluation*. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/travail-emploi-solidarite-sociale/publications-adm/rapport/RA_effets-mesures-actives-offertes-individus-tome-2_MTESS.pdf?1665601504

Nannicini, T. (2007). A simulation-based sensitivity analysis for matching estimators. *The Stata Journal*, 7(3), 334-350.

Rao, J. N. K., Scott, A. J. et Benhin, E. (2003, décembre). Défaire les structures des données d'enquête complexes : l'échantillonnage inverse. *Techniques d'enquête* (publication n° 12-001-XIF), 29(2), 119-143. Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/12-001-x/2003002/article/6787-fra.pdf?st=JYGh6O9h>

Rosenbaum, P. R. et Rubin, D. B. (1983). The central role of the propensity score in observational studies for causal effects. *Biometrika*, 70(1), 41-55.

SAS. (2015). *The HPSPLIT procedure*. http://support.sas.com/documentation/cdl/en/stathpug/68163/HTML/default/viewer.htm#stathpug_hpsplit_examples01.htm

STATA. (s. d.). *Biprobit*. <https://www.stata.com/manuals/rbiprobit.pdf>

